HISTOIRE

DE FRANCE

DEPUIS 1789 JUSQU'A NOS JOURS

—

VIII

2773-85. — Corbeil. Typ. et stér. Crété.

HISTOIRE

DE FRANCE

DEPUIS 1789 JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME HUITIÈME

—

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE FURNE

JOUVET ET C^ie^, ÉDITEURS

5, RUE PALATINE

—

M DCCC LXXXV

Droits de traduction et de reproduction réservés à l'étranger

HISTOIRE
DE FRANCE
DEPUIS 1789

CHAPITRE PREMIER

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (SUITE) — ASSEMBLÉE NATIONALE — M. THIERS PRÉSIDENT — LA COMMISSION DES TRENTE — L'ÉLECTION BARODET — LE 24 MAI.

(1er janvier. — 24 mai 1873).

Nous avons vu dans le grand message du 13 novembre 1872 M. Thiers affirmer, d'une façon péremptoire, la nécessité de la République.

Si la Droite de l'Assemblée avait reculé à cette époque devant la première tentative sérieuse essayée pour le renverser, elle avait réussi à prendre une revanche complète dans les nominations de la fameuse commission des Trente. Cette commission, nommée le 5 décembre, se trouva en effet composée de dix-neuf membres de la Droite et du Centre droit. M. de Larcy, légitimiste pur, fut élu président ; le duc d'Audiffret-Pasquier, vice-président ; MM. A. Lefèvre-Pontalis et d'Haussonville, secrétaires ; on y comptait seulement onze membres de la Gauche et du Centre gauche, parmi lesquels M. de

Fourtou, sorti pour le moment des rangs du Centre droit, et nommé ministre des travaux publics en remplacement de M. Teisserenc de Bort.

Cette commission, en apparence nommée pour étudier les rapports et les attributions des pouvoirs publics, était destinée, dans la pensée de ceux qui l'avaient choisie, à devenir un véritable comité de Salut public réactionnaire, à organiser et à diriger le renversement du grand obstacle, M. Thiers, et à préparer l'assaut définitif contre la République. Le premier point visé était d'interdire à M. Thiers l'accès de la tribune; chacun sentait bien que l'intervention constante de l'illustre président dans les débats parlementaires pesait d'un grand poids sur les résolutions et les votes de l'Assemblée. Sa merveilleuse facilité d'élocution, sa parole si persuasive, son influence personnelle, une impression physique même, la vue du chef du pouvoir présent aux séances, tout cela réuni entraînait souvent nombre d'indécis, et paralysait dans une certaine mesure les efforts de la Droite.

On commença donc, dans le sein de la commission, par décider que le Président n'assisterait plus aux séances, et ne pourrait plus prendre la parole dans l'Assemblée qu'après des formalités minutieuses.

Le Gouvernement était averti de tout ce qui se tramait; une dernière tentative de rapprochement avec la Droite se fit sous l'influence et par l'entremise de M. Dufaure. Le 14 décembre 1872, M. Dufaure prononça un très important discours, où il attaquait violemment les doctrines radicales, allant peut-être au delà des intentions de M. Thiers, mais voulant une dernière fois tendre la main aux députés de Droite les moins engagés dans la conspiration monarchique. Ce discours eut deux résultats : le premier, d'emporter les applaudissements du côté droit de l'Assemblée; le second, d'irriter profondément l'opinion républicaine, surtout au dehors; il en rejaillit quelque chose sur M. Thiers. Le 14 décembre, le rapprochement paraissait s'opérer avec la Droite; dès le 15, tout était rompu; et le 16, la commission des Trente évoqua pour la première fois dans son sein le président de la République. Ce fut une journée

émouvante ; tout Paris prévenu, la France entière étaient aux aguets; on sentait les ennemis en présence. Thiers attaqua carrément la question ; il se maintint sur le terrain de son message, insistant sur la nécessité d'étudier en même temps toutes les attributions des pouvoirs publics, et non pas seulement la responsabilité ministérielle : déclarant tout d'abord que, même absent de la Chambre, même n'ayant pas pris la parole, même non officiellement responsable, il pourrait se trouver amené par suite de telle ou telle éventualité à donner sa démission. « L'important, disait-il, au point de vue de la stabilité et de la sécurité du pays, c'est de créer au plus vite une seconde Chambre et de faire les lois organiques ; c'est le seul moyen d'ailleurs d'éviter la dissolution. » Pendant les six semaines qui suivirent, M. Thiers et M. Dufaure assistèrent régulièrement aux séances de la commission, luttant pied à pied, tâchant de convaincre les moins endurcis, bataillant sur les différents articles. M. Thiers se résigna pourtant plus facilement qu'on aurait pu le croire à perdre le droit de présence et de parole dans l'Assemblée ; il sentait en effet la fin de son rôle approcher. Les pourparlers avec la Prusse tiraient à leur fin ; il voyait arriver ce jour tant désiré de la libération complète du territoire ; et le vieux politique, qui connaissait bien les hommes, ne se faisait aucune illusion sur les intentions de la Droite. « Aussitôt la convention signée, disait-il, la majorité déclarera, par un beau décret, que j'ai bien mérité de la patrie, et elle me mettra par terre. »

Il pensait qu'après lui l'Assemblée ne pourrait rien faire et se dissoudrait très vite ; l'avenir s'ouvrirait alors de nouveau pour lui, avec une Assemblée nouvelle, dans des conditions de gouvernement bien plus faciles, surtout s'il obtenait la création d'une seconde Chambre. Il accepta donc les résolutions de la comission des Trente. On convint : 1° que M. Thiers ne pourrait désormais prendre la parole devant l'Assemblée qu'après avoir annoncé son intention dès la veille. Cependant un vote spécial de l'Assemblée pourrait lui accorder la parole pour le même jour ; 2° qu'il n'assisterait pas dorénavant aux séances de la Chambre, excepté pour prendre la parole, après quoi il quit-

terait la séance; on ne répondrait que le lendemain à son discours; 3° en revanche, l'Assemblée lui accordait le droit de retarder de quelques jours la promulgation des lois par un *veto* suspensif, et de provoquer une seconde délibération par un message. Après la dissolution de l'Assemblée elle serait remplacée par un Sénat et une Chambre des députés.

M. Thiers traita de chinoiseries ce bel ensemble de mesures, qui fut apporté à la Chambre le 27 février 1873.

Le duc de Broglie, rapporteur, ouvrit le feu en demandant à la Chambre de déclarer l'urgence, « en raison des grands intérêts en suspens. » Le Gouvernement acceptant bon gré mal gré l'urgence, la discussion s'ouvrit, assez confuse le premier jour; mais le lendemain, 28 février, Gambetta prit la parole dès le début de la séance. Gambetta sentait grandir l'irritation du parti républicain, en présence du demi-rapprochement intervenu entre la Droite et le Gouvernement; tous ces pourparlers avec la commission des Trente ne disaient rien de bon; un arrangement avec les conspirateurs monarchiques ne pouvait être pris qu'aux dépens de la démocratie; le discours de M. Dufaure avait produit très mauvais effet à Paris, et l'on se demandait si M. Thiers, poussé par lui, n'allait pas encore une fois toucher au suffrage universel pour garder le pouvoir.

Gambetta se résolut à rompre les vitres et à signifier à M. Thiers et à l'Assemblée les sentiments et les volontés de la démocratie républicaine.

Il est nécessaire de résumer en quelques mots ce vigoureux discours, qui marqua l'une des étapes importantes d'une carrière politique si mouvementée et si remplie : « L'œuvre à laquelle on nous convie est puérile et périlleuse : d'une part, vous imposez au chef de l'État un cérémonial compliqué et inutile, d'autre part vous aliénez l'avenir; vous commettez une véritable usurpation sur la prochaine Assemblée. Un contrat, une transaction équivoques sont intervenus entre la commission et le Gouvernement : chacun croit en tirer quelque avantage. Qui trompe-t-on? Quel est le trompeur? Le pays, lui, réclame la clarté. Le pays ne veut pas être trompé, il veut savoir ce qu'il y a au fond du projet; la France veut savoir si on la mène à la

République ou à la monarchie. Quant à nous, nous vous avons déjà dénié le pouvoir constituant, au moment où vous avez voté la charte Rivet. Nous vous le dénions toujours ! Nous protestons de nouveau contre votre prétention d'organiser le pays. Il vous est impossible de faire la monarchie, n'ayant ni roi à mettre sur le trône, ni peuple pour l'accepter. Vous n'avez pas mandat pour organiser la République ; et vous, royalistes, qui avez repoussé le message, vous ne pouvez voter un projet dont le but évident est de réaliser la politique du message. On nous présente la création d'une nouvelle Chambre comme nécessaire. Pourquoi faire? Pour être, dit-on, une Chambre de résistance. Ces mots rappellent à s'y méprendre les mots : « Gouvernement de combat. » — Mais, Messieurs, vous qui avez repoussé, il y a si peu de temps, la proposition de procéder immédiatement à cette création nouvelle d'une Chambre haute, vous avez vous-mêmes compris que le dépôt de la souveraineté nationale, que vous avez reçu en 1871, était indivisible, et que dans ce pays, tel qu'il est constitué, tel que les révolutions successives l'ont fait, tel que ses mœurs et son tempérament le font encore aujourd'hui, il est absolument chimérique de chercher à composer une Chambre. Ce n'est pas cela que le pays demande : à partir du 2 juillet 1871 il n'est pas entré un républicain dans cette enceinte, qui n'ait été chargé de réclamer de vous la dissolution. Nous avons près d'un million de signatures qui la réclament. Aussi bien est-ce la seule solution possible.

« Nous ne pouvons donc voter la proposition de la commission des Trente, non pas que nous voulions porter aucune atteinte à la solidité ou à l'autorité du pouvoir exécutif; nous ne lui avons jamais marchandé ni concessions, ni transactions. Mais quand, aujourd'hui, on vient nous demander à nous, républicains, de porter la main sur le dépôt sacré de l'intégrité du suffrage universel, nous disons non ! »

Le jour où Gambetta vint apporter à la tribune cette déclaration de guerre du suffrage universel à ses ennemis de Versailles, on peut dire qu'il était l'âme du parti républicain. Ces fières paroles, il n'y avait pas un républicain en France qui ne les sentît retentir dans son cœur; c'était bien le pays républicain

tout entier qui parlait par sa voix. La masse républicaine voulait garder M. Thiers par reconnaissance, dissoudre l'Assemblée, et ne demandait pas de Sénat. Depuis cette époque, les événements ont amené bien des changements dans les idées : Gambetta lui-même fut amené, par la nécessité, à reconnaître en pratique le pouvoir constituant de l'Assemblée de Versailles et aussi à vouloir, puis à faire « le Grand Conseil des communes », mais nul doute que le 22 février ses paroles ne furent sincères.

Naturellement l'Assemblée n'en tint nul compte. Après une violente réplique du duc de Broglie, la discussion du projet de loi continua; elle dura encore onze séances. Le 1er mars, M. Dufaure, sous sa propre responsabilité, et menaçant à son tour M. Thiers de se retirer s'il voulait prendre la parole, avait encore prononcé un grand discours profondément réactionnaire, et avait engagé le président encore plus avant avec la Droite. Ne disant pas un mot du message, il avait prononcé, à propos de troubles possibles, disait-il, après l'évacuation du territoire, des paroles malheureuses et qui eurent un retentissement fâcheux dans le pays; M. Thiers, se sentant compromis inutilement, résolut de s'expliquer encore une fois, plutôt devant la France que devant l'Assemblée. — Il se fit interpeller par ses amis du Centre gauche, MM. Rampon et Duvergier de Hauranne, et mettre en demeure par M. Bertauld, dans un discours plein de malice et de fines railleries à l'adresse de M. Dufaure, d'expliquer les intentions du Gouvernement, et de choisir entre les deux politiques en présence : la politique du garde des sceaux et la politique du message.

La séance du 4 mars fut occupée par le discours de M. Thiers.

« Je demandais, dit-il, sous l'Empire, les libertés nécessaires, je demande aujourd'hui les institutions nécessaires.

« La commission m'a dit : Ces lois, préparez-les vous-mêmes, apportez-les.

« C'est ce que nous ferons. Mais il nous faut un accord, une majorité; j'espère que l'accord se fera de plus en plus avec la majorité de votre commission, il est nécessaire. Or, nous avons ici deux grands partis, subdivisés eux-mêmes par des nuances. Si le Gouvernement bouge, on crie à l'absolutisme. Si le Gou-

vernement est tolérant pour tous les partis, on dit qu'il se réfugie derrière l'équivoque. Comment faire? Il n'y a qu'un moyen, la trêve des partis, comme à Bordeaux; mon devoir est de l'observer, je l'ai loyalement rempli. Et les résultats, les voici : Il y a deux ans, 300,000 Allemands entouraient Paris; 300,000 autres étaient sur la Loire, 100,000 dans l'Est. Plus d'armée. Plus d'administration. Rien n'allait au Trésor. Nous vivions de quelques emprunts faits à la Banque. Paris était insurgé. Pour faire la paix, nous avions la défaite et deux jours pour nous décider.

« Aujourd'hui l'insurrection a été vaincue. De quarante départements envahis, il n'en reste plus que quatre, et je puis vous dire aujourd'hui qu'ils seront bientôt délivrés. Les finances sont rétablies. Nous avons retrouvé la confiance des capitaux, du capital universel qui a concouru aux emprunts français. Pièce à pièce nous avons racheté le territoire; nous sommes bien près du moment où il sera racheté tout entier. Jamais la France n'a fait plus d'affaires qu'aujourd'hui. Le pacte de Bordeaux a donc tenu tout ce qu'il avait promis.

« Nous aurions donc pu vous dire dans le message : le moment est arrivé de constituer d'une manière définitive. Nous ne l'avons pas fait. Nous vous avons dit seulement : Si vous croyez que le moment soit venu de donner au pays les moyens de continuer à vivre, à exister, à se gouverner comme il l'a fait depuis deux ans, et si vous désirez avoir notre opinion, nous vous la ferons connaître loyalement et résolument. Voilà, Messieurs, tout le secret du message. Et vous saviez tous qu'il y avait quelque chose à faire, puisque, dès d'abord, vous vous êtes déclarés constituants. Et en effet, en vous nommant, le pays n'avait pas fait une seule réserve de son autorité, de son droit. Il vous a dit seulement : Sauvez-moi! et il n'a mis aucune limite à l'étendue ni à la durée de vos pouvoirs.

« La renaissance si grande de notre crédit, si inespérée dans sa rapidité, a fait penser à tout le monde que cette année ou le commencement de l'année prochaine verrait le terme de vos travaux. Est-ce donc une pensée anarchique? Non. Mais l'Assemblée ne peut se retirer sans donner au pays quelques institu-

tions qui impriment à la République les caractères que tous veulent lui voir comme bons citoyens, comme honnêtes gens. N'est-ce pas un souci de conservateur que de vous les demander à vous-mêmes? Vous avez pu en juger, car M. Gambetta est venu vous dire : Non, il ne faut rien faire! Pourquoi? pour laisser faire ces institutions par une Assemblée dont il espère plus que de vous.

« Or, le caractère des élections prochaines, il dépend de nous de le transformer. Soyez modérés, vous aurez des élections modérées. Malgré cela, vous craignez l'Assemblée future. Il y a un moyen pratiqué dans tous les pays libres : à une Chambre trop vive, en opposer une autre plus rassise.

« Je suis le président sincère, loyal, de quoi? de la République; et je ne laisserai pas violer ce dépôt. Mais il nous faut la tolérance politique. Nous sommes modestes, sans prétentions. Nous ne nous disons pas éternels, pas même la République. Nous ne vous demandons pas de proclamation, non. On vous demande seulement quelques institutions, quelques lois nécessaires, avec la continuation du pacte de Bordeaux. Voilà la seule politique que je comprenne. »

Après ce discours, le préambule du projet de loi de la commission des Trente fut voté par 470 voix contre 197, et l'ensemble voté le 13 mars par 407 voix contre 225.

Le 15 mars au soir, un samedi, après la séance de la Chambre, le Gouvernement français reçut un télégramme de Berlin qui lui annonçait la signature du traité d'évacuation du territoire. A l'ouverture de la séance du lundi, M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères, monte à la tribune et donne connaissance du traité. « Le 5 juillet prochain, les quatre départements encore occupés et l'arrondissement de Belfort seront évacués par les troupes allemandes. Le 5 septembre, jour du dernier payement de l'indemnité de guerre, commencera l'évacuation de Verdun, dernier point du territoire occupé par l'invasion. »

Un immense cri de Vive la République! parti de la Gauche tout entière, accueillit ces paroles; la Droite répondit par le cri de Vive la France! Aussitôt on commença à voir se réaliser les prévisions de M. Thiers, et encore! « Ils me voteront un beau

décret, » avait-il dit. Ils en votèrent bien un, séance tenante, mais où ils commençaient par s'adresser à eux-mêmes de chaleureuses félicitations. La Gauche s'étant abstenue sur ce premier paragraphe, la Droite refusa de se lever pour voter la déclaration de M. Wallon, portant « que M. Thiers avait bien mérité de la patrie ».

La Droite refusa aussi de lever la séance pour que le bureau pût aller remercier M. Thiers. Là-dessus la Gauche, sortant en masse, abandonna la Droite stupéfaite et se rendit chez le président de la République.

Un des ministres de M. Thiers, M. Jules Simon, raconte qu'au lendemain de cette émouvante séance, il disait au Président : « A présent, il faut dire votre *Nunc dimittis*. » M. Thiers, d'un air pensif : — « Mais ils n'ont personne. » M. Jules Simon : — « Ils ont le maréchal de Mac-Mahon. » M. Thiers, vivement : — « Oh ! pour celui-là, je réponds de lui, il n'acceptera jamais. »

Il croyait gagner du moins quelques semaines ; « cinq à six semaines, » disait-il, jusqu'à l'évacuation complète du territoire. Mais il avait affaire à un adversaire qui connaissait le prix du temps ; le duc de Broglie commença immédiatement l'attaque.

Avant de livrer le grand assaut qui devait débarrasser les monarchistes du président de la République, il fallait discipliner complètement les Droites de l'Assemblée, les tenir dans la main, briser toutes les indécisions, pour pouvoir lancer au jour donné toute cette masse comme un seul homme. M. Thiers écarté de l'Assemblée, c'était déjà une première victoire ; restait un dernier obstacle, le président de la Chambre.

Par sa modération, par son esprit de justice et son impartialité, M. Grévy, même seul, restait un dangereux obstacle et prêtait peu aux attaques. Mais on le savait susceptible ; c'est par là qu'on résolut de l'attaquer.

Sur un prétexte puéril, l'occasion fut saisie par les meneurs de la Droite, avec une sûreté et une vigueur annonçant une décision parfaitement prise à l'avance.

Un des orateurs les plus modérés de la Gauche, M. Leroyer, dans un discours d'affaires, avait lâché le mot « bagage du rapport ». Là-dessus, tumulte épouvantable ; le marquis de Gra-

mont s'écrie : « C'est une impertinence! » Il est rappelé a l'ordre; le marquis résiste, la Droite proteste contre le président, plusieurs membres s'apprêtent à quitter la salle. M. Grévy lève la séance, et, le lendemain, envoie sa démission en quelques mots brefs et secs. Il fut réélu dans la même séance par 349 voix contre 231 données à M. Buffet, son successeur désigné. Mais il maintint sa démission ; il sentait la partie perdue ; et M. Buffet fut élu le 4 avril par 304 voix contre 285 à M. Martel.

Les ennemis s'étaient comptés ce jour-là ; M. Thiers était condamné.

La Chambre s'ajourna du 8 avril au 19 mai ; elle laissait en permanence une commission composée de vingt-cinq membres, dont huit de la Gauche. C'est pendant cette prorogation que se fit à Paris l'élection Barodet.

Aujourd'hui que les années ont passé sur ces événements, il est permis de jeter un coup d'œil de sang-froid sur cette élection, qui affola véritablement le monde parisien, divisa profondément le parti républicain, et précipita la chute déjà prochaine de M. Thiers.

M. Barodet, le maire de Lyon, n'était ni un socialiste, ni un communiste. Dans cette ville, il représentait plutôt la bourgeoisie républicaine avancée. Il ne s'agissait donc pas d'une protestation des communistes à Paris, comme l'ont soutenu les journaux réactionnaires de l'époque.

Mais le moment de l'élection Barodet était décisif pour le suffrage universel. Les Droites, complètement organisées dès lors, sous la direction du duc de Broglie, et même liées par un engagement solennel au renversement de M. Thiers, à l'installation d'un gouvernement de combat et à la destruction de la République, avaient déclaré définitivement la guerre aux masses, à la nation, et étaient décidées à tout.

Après avoir essayé de lutter pied à pied contre le suffrage universel depuis deux ans, elles se voyaient refoulées peu à peu de toutes les positions ; elles avaient eu beau briser sans motif plausible des élections républicaines, comme celle de M. Derégnaucourt à Lille, M. Derégnaucourt était réélu avec une majorité augmentée de 40,000 voix.

On avait beau calomnier les républicains, les traiter de partageux, de communeux, de radicaux, ni les gros mots, ni les menaces du sabre, rien n'y faisait ; le flot montait, et les républicains étaient nommés à peu près partout.

La Droite affolée, voyant peu à peu sa majorité diminuer à Versailles, en arrivait à rêver un 31 mai contre le suffrage universel, et certainement la démarche dite des *Bonnets à poil*, que M. Thiers avait repoussée quelques mois auparavant, n'avait pas eu d'autre but que de l'entraîner dans cette aventure. Pendant les vacances parlementaires, de juillet à novembre 1872, on avait cherché encore une fois à entourer M. Thiers, à le retourner comme au temps de la rue de Poitiers ; il avait évité le piège ; et sa déclaration solennelle du 4 mars, en faveur de l'intégrité du suffrage universel, lui avait porté le dernier coup dans l'Assemblée. Mais celle-ci n'en était pas moins décidée à continuer la lutte sans lui et contre lui. Si les discours réactionnaires de M. Dufaure, si ses défis à la démocratie, qui rappelaient trop le 31 mai et l'âpre lutteur de 1849, arrivaient à calmer les Droites pour une séance, la guerre recommençait bientôt ; et, d'autre part, ces attaques perpétuelles contre la démocratie étaient du plus fâcheux effet dans Paris ; une partie de l'impopularité de M. Dufaure se reportait sur M. Thiers, et l'affaiblissait d'autant.

Dès le commencement de 1873, les agressions de la Droite devinrent de plus en plus violentes contre le suffrage universel, et malheureusement M. Thiers était mal servi ; la dissension existait aussi dans le Gouvernement. Si quelques-uns de ses ministres soutenaient de leur mieux les solutions libérales, on voyait M. Dufaure, tout en voulant la République, se montrer en toute occasion profondément hostile aux masses et à toutes mesures démocratiques. Il y avait quelque chose de plus grave : M. de Goulard, que M. Thiers avait été obligé de prendre dans les Droites, avait déjà soutenu au mois de février, malgré le vœu formel d'une partie du cabinet, la proposition du baron Chaurand, supprimant la grande municipalité lyonnaise. Lyon se trouvait dès lors divisé en six arrondissements, avec six maires et six municipalités. Au fond, chacun sentait bien qu'il

s'agissait là d'un sectionnement électoral, supposé favorable aux réactionnaires ; d'une manipulation du suffrage universel, et l'opinion parisienne en était indignée. M. Thiers, tiraillé de tous côtés, s'était résolu à accepter le sectionnement électoral, mais en gardant la mairie centrale. En séance de la Chambre, M. de Goulard, son ministre, déclara accepter le projet Chaurand en son entier, c'est-à-dire la suppression de cette mairie.

C'est un pareil moment que d'imprudents amis de M. Thiers choisirent pour lancer la candidature demi-officielle, tout au moins agréée, de M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères et ami personnel du président, en face des masses parisiennes, irritées, inquiètes, craignant chaque jour quelque nouvelle attaque contre leur droit de vote, et ne sachant ni d'où elle viendrait, ni quand elle se produirait, ni quelle serait l'attitude des portions modérées de l'Assemblée et du gouvernement lui-même.

On venait déjà de voir, en effet, une notable partie du Centre gauche voter contre Lyon dans l'Assemblée de Versailles. On se disait : « Après Lyon, ce sera bientôt notre tour ; il faut faire une protestation éclatante. » Dès le 27 mars, la *République française*, journal de Gambetta, disait à M. de Rémusat : « L'élu de Paris doit soutenir quatre points auxquels nous tenons : l'intégrité du suffrage universel, l'amnistie, la levée de l'état de siège, la dissolution ; mais vous, qu'en pensez-vous? »

Enfin, le 3 avril, précisément le jour de la démission de M. Grévy, et comme si le Gouvernement avait juré de mettre au défi l'opinion publique, paraît le décret présidentiel attendu avec tant d'impatience ; il convoquait pour le 27 les électeurs de douze départements, dont la Seine, et on voyait avec stupéfaction que le décret ne faisait mention, ni de la Guadeloupe, ni du Loir-et-Cher, ni de la Charente-Inférieure, et qu'il oubliait volontairement le Rhône.

Le décret signé de Goulard, ministre de l'intérieur, était contresigné A. Thiers. C'était une faute capitale. Dans la situation difficile de M. Thiers, après la suppression de la mairie de Lyon, après un remaniement électoral suspect, le retard apporté à l'élection lyonnaise avait l'air d'une provocation et d'un déni de

justice aux électeurs du Rhône. La démocratie parisienne devait relever le gant. Le jour où parut ce malheureux décret, les républicains clairvoyants purent se dire : Barodet est nommé à Paris. Gambetta l'avait déjà annoncé à la Chambre au moment de la discussion des affaires de Lyon.

C'est qu'en effet dès ce moment, en face de l'audace toujours croissante des royalistes, la démocratie surexcitée, nerveuse, était en éveil d'un bout du pays à l'autre. Toutes les grandes villes républicaines, avec Paris et Lyon, se sentaient atteintes du même coup, menacées du même danger; et dans ce péril qu'un royaliste, le comte Jaubert, après M. Ravinel, s'était chargé de venir leur dénoncer à la tribune, il était de l'instinct des masses de resserrer les liens qui unissaient la démocratie des deux cités.

La réponse au décret ne se fit pas attendre. Il avait paru le 3; dès le 5 la candidature Barodet est lancée. D'abord par un journal douteux qui avait eu pour collaborateur M. Jules Amigues, et qui ouvrit plus tard ses colonnes aux écrits politiques du prince Napoléon; et puis par un comité anonyme. La candidature de M. de Rémusat, l'habile ambassadeur, l'ami du président, son collaborateur dévoué et infatigable dans l'œuvre de la libération du territoire, était soutenue au contraire par une très grande partie des illustrations du parti républicain; M. de Rémusat inséra une protestation éclatante dans sa profession de foi, en faveur du suffrage universel. Rien n'y fit; ce fut une traînée de poudre; il n'y eut qu'une voix dans les masses : nommons Barodet. Gambetta qui avait dès d'abord fait combattre dans son journal, comme inopportune, la candidature de M. de Rémusat, prit parti pour la candidature démocratique, dans un discours à ses électeurs de Belleville, et les députés de l'Union républicaine firent une déclaration analogue dans les journaux.

Pour faire comprendre au Gouvernement sa faute, il fallut qu'une députation de la Gauche, composée de MM. Carnot, E. Arago, H. Martin, Leblond et Duclerc, se rendît auprès du président. On lui déclara qu'il fallait absolument procéder aux élections de Lyon. A leur instigation, M. Thiers essaya de

réparer son erreur; le 15 avril, un décret paraissait à l'*Officiel*, appelant à voter les électeurs de Loir-et-Cher, Charente-Inférieure, Rhône et Haute-Vienne.

On sentait en effet parmi les républicains, même les plus modérés, la force irrésistible de cette violente impulsion populaire, et plus d'un homme politique regretta dès lors d'avoir aidé à lancer la candidature de M. de Rémusat. M. Thiers lui-même hésitait. Une dernière tentative, une dernière démarche fut faite auprès de lui pour lui dire, par des voix désintéressées, le véritable état de l'opinion publique à Paris, et pour le supplier au nom de la France, au nom de la République, au nom de son propre intérêt, de retirer la candidature de M. de Rémusat; « vous serez battu à coup sûr. » C'était d'ailleurs l'opinion d'un ministre qui connaissait bien les élections parisiennes, M. Jules Simon.

M. Thiers, touché de ces paroles sincères, avait promis le retrait. Dans la soirée, d'autres démarches, faites par des amis non moins sincères, et qui lui garantirent un éclatant succès, entraînèrent son revirement, et la candidature Rémusat fut maintenue. On sait le résultat.

Le 27 avril, 180,000 voix nommaient Barodet. M. de Rémusat eut 140,000 voix. La candidature monarchique du colonel Stoffel en réunit 27,000 à peine.

La manifestation républicaine de Paris, si immense, pour peu qu'on additionne les voix des deux candidats républicains, ne fut pas isolée en France. Des onze élections départementales, dix furent faites contre la monarchie; et dans le Morbihan, ce dernier centre du royalisme, M. du Bodan ne l'emporta que de quelques voix sur le maire de Lorient, M. Beauvais, candidat républicain.

Le 11 mai votèrent enfin les électeurs du Rhône, convoqués par le décret tardif du 15 avril. M. Ranc fut nommé à Lyon avec M. Guyot. La Charente-Inférieure, seule, envoya M. Boffinton, bonapartiste, avec une faible majorité; encore avait-il été soutenu vigoureusement par la magistrature de M. Dufaure.

De toutes parts le flot démocratique continuait donc à monter. Si les conservateurs républicains avaient été d'abord quelque

peu effarés du résultat de la candidature Barodet, les imaginations s'étaient bien vite calmées. Ce fut même le moment où on les vit faire un pas décisif en avant. MM. Casimir Périer et Bérenger, au nom de leurs amis du Centre gauche le plus modéré, firent une éclatante protestation dans les journaux, déclarant qu'il était de toute nécessité de consolider la République.

En revanche, les partis monarchiques conjurés n'en étaient que plus exaspérés.

La lutte devenant de plus en plus acharnée sur tous les points du pays, et surtout à Paris, toutes occasions leur semblaient bonnes pour attaquer le Gouvernement.

C'est ainsi que le 19 avril, M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, ayant à prononcer un grand discours à la Sorbonne, devant l'Assemblée générale des sociétés savantes, s'était permis de faire l'éloge de M. Thiers, déclarant que le pays, sorti de tant de ruines, devait sa délivrance à un seul homme, au fondateur de la République, « au milieu des difficultés sans cesse renaissantes que soulevait autour de lui la lutte des partis. »

Là-dessus, grande fureur des Droites de l'Assemblée, hors session pour l'instant.

Les journaux royalistes jettent feu et flammes; M. Buffet, le successeur actuel du président Grévy, déclare que l'Assemblée a été attaquée, et que si ces paroles ne sont pas désavouées, il va convoquer immédiatement la Chambre.

M. de Goulard fait une scène violente dans le Conseil.

La commission de permanence se réunit dans les premiers jours de mai à Versailles. M. de Goulard attaqua énergiquement son collègue, et le 16 mai il donna sa démission, suivie de celle de M. Jules Simon. La session allait s'ouvrir dans trois jours; le moment était décisif pour M. Thiers. Il pouvait faire une dernière tentative à Droite, et prendre un ministère de Broglie, c'était la dernière porte ouverte. Mais c'était rompre définitivement avec le parti républicain tout entier, c'était jeter le désarroi dans tout le pays, et se livrer pieds et poings liés aux royalistes. Au reste, son parti était pris. Le 8 mai il appela

MM. Casimir Périer à l'intérieur, Bérenger aux travaux publics, Waddington à l'instruction publique, et de Fourtou aux cultes. Ce fut sa déclaration de guerre à la Droite. Les gens de bonne foi virent bien, dès lors, que l'élection Barodet n'avait pas été dirigée contre le président de la République, car à partir de ce jour le parti républicain tout entier serra les rangs d'un bout à l'autre derrière M. Thiers, et la Droite fit le 24 mai.

Depuis cette élection jusqu'à la rentrée de la Chambre, on vit l'organisation de la panique essayée par les journaux réactionnaires. Le faubourg Saint-Germain emballait son argenterie à grand fracas. A la Bourse on jouait de la Prusse pour faire la baisse; en regard de cette panique à demi-factice, il y avait des craintes sérieuses dans le monde des travailleurs, des petites gens, comme on disait à Versailles. Un malaise général arrêtait les affaires, suspendait le travail : on craignait beaucoup de l'Assemblée. Les conséquences du renversement de M. Thiers, au dedans comme au dehors, pouvaient être incalculables. Cependant dès les premiers jours de mai, dans les couloirs de Versailles, les conciliabules marchaient pour activer ce renversement. Tous les journaux monarchiques attaquaient le président en face, et annonçaient son remplacement.

Le 10 mai on lisait dans la correspondance Saint-Chéron : » On agite déjà les moyens de renverser M. Thiers. On a bien remplacé M. Grévy, on le remplacera bien, etc. » Le 8 mai, la correspondance provinciale de Berlin annonce l'union des trois Empereurs, déjà préparée de longue main par M. de Bismarck.

Les journaux républicains n'étaient pas moins actifs; ils publiaient, le 6 mai, des lettres de Casimir Périer, Bérenger et Féray, disant toutes : il faut proclamer la République.

Le 11 mai, nouvelles élections; les cantons ruraux avaient donné autant de majorité que les autres aux républicains.

Le 16 mai, Gambetta se rendit à Nantes, sur le point faible du pays électoral, et fit un grand discours, où il déclarait que « l'influence cléricale, encore maîtresse dans le Morbihan, avait été la véritable cause de la défaite des républicains, et que c'était là que devait désormais se porter l'effort. »

Le 19 mai 1873, la Chambre rentre en session. Il y avait

comme une attente solennelle. On sentait arrivé le moment décisif de cette grande lutte. En France et à l'étranger, l'opinion publique était inquiète ; au dedans comme au dehors on se demandait ce qu'il y avait à craindre de la colère et du désespoir des partis monarchiques, huit fois condamnés par les suffrages de la nation. Dès la veille, chaque parti avait fait ses préparatifs comme à la veille d'une bataille, et les bureaux des diverses fractions de l'Assemblée, réunis séparément à Versailles, avaient pris leurs dernières dispositions d'attaque et de défense.

L'attente ne fut pas longue.

Le président Buffet ouvre la séance par les paroles suivantes : « Je donne lecture à l'Assemblée d'une demande d'interpellation qui a été déposée par le général Changarnier et d'autres députés : « Les soussignés, convaincus que la gravité de la « situation exige, à la tête des affaires, un cabinet dont la fer- « meté rassure le pays, demandent à interpeller le ministère « sur les dernières modifications qui viennent de s'opérer dans « son sein, et sur la nécessité de faire prévaloir dans le Gouver- « nement une politique résolument conservatrice ; ils proposent « de fixer à vendredi le jour de l'interpellation. » Suivent 314 signatures.

Immédiatement le garde des sceaux, Dufaure, riposte par le dépôt d'un projet de loi relatif à l'organisation des pouvoirs publics et à la création d'une seconde Chambre. Après deux épreuves par assis et levé, le bureau décide que l Assemblée refuse d'en entendre la lecture immédiate.

M. Peyrat demande alors la parole et dépose un projet au nom de l'Union républicaine.

« Les représentants du peuple soussignés, considérant qu'aucune Assemblée élue n'a le droit d'exercer le pouvoir constituant qu'en vertu d'un mandat spécial nettement défini, indiscutable ;

« Considérant qu'aucun mandat de ce genre n'a été donné à l'Assemblée actuelle ; que même dans le cas où, ce que nous sommes loin d'admettre, il y aurait doute, ce doute ne saurait être levé que par un appel aux électeurs pour la nomination d'une nouvelle Assemblée ;

« Déclarent protester contre la présentation des projets cons-

tiutionnels, laquelle attribue à l'Assemblée un pouvoir constituant que les représentants du peuple soussignés persistent à ne pas lui reconnaître, et déposent en conséquence le projet de loi suivant :

« Article unique. — L'Assemblée prononcera dans un délai de quinze jours sur l'époque de sa dissolution. »

Avaient signé cinquante-cinq députés de l'Union républicaine. L'urgence fut naturellement repoussée.

Le lendemain, 20 mai, la séance tout entière est employée au renouvellement des bureaux; la Gauche est complètement battue. M. Buffet est réélu président par 359 voix contre 288 données à M. Martel.

Puis des quatre vice-présidents, M. Martel est le seul républicain nommé, contre M. de Larcy; et M. de Goulard est élu le premier vice-président avec une majorité considérable.

Le même jour, les journaux bonapartistes déclaraient que, couverts par un engagement solennel pris par les chefs de la majorité royaliste de Versailles, les bonapartistes entraient désormais complètement dans l'alliance des partis monarchiques, et concourraient, le cas échéant, au renversement de M. Thiers; de nouvelles adhésions s'ajoutaient ainsi aux 314 premiers signataires de l'interpellation Changarnier. Le 21 mai ils étaient 320, le 22 mai ils étaient 330. Le 23 mai, les rues, les cours, le château de Versailles, présentaient une animation extraordinaire; la foule remplissait les abords de l'Assemblée; aucun cri, aucun tumulte; mais une vive anxiété se peignait sur toutes les physionomies. On voyait se presser autour de la Chambre les membres du corps diplomatique, les étrangers de distinction, une quantité d'officiers en uniforme; on y avait vu pénétrer le maréchal de Mac-Mahon en tenue civile; on se montrait dans la loge du président la famille de M. Thiers; tous les députés à droite comme à gauche étaient à leur poste; les absents, les retardataires avaient été appelés par dépêche. Au début de la séance, le garde des sceaux communiqua à l'Assemblée la décision suivante du conseil des ministres :

« Le conseil des ministres, après en avoir délibéré, déclare que l'interpellation se rattachant à la politique générale du

Gouvernement, et engageant ainsi la responsabilité du président de la République, le président exercera le droit de prendre part à la discussion, droit qui résulte pour lui des dispositions de l'article 4 de la loi du 13 mars dernier. »

C'était obéir à la loi des Trente.

Le duc de Broglie prend alors la parole : « Messieurs, dit-il, l'interpellation déposée par 320 d'entre nous porte sur deux choses : la nécessité de voir à la tête des affaires, dans la gravité de la situation présente, un cabinet dont la fermeté rassure le pays ; le doute où nous sommes que le cabinet actuel soit celui dont nous avons besoin. Les dernières élections nous ont démontré qu'avec l'organisation actuelle du suffrage universel, le parti radical pouvait et devait arriver, dans un temps assez rapproché, à la tête des affaires.

« Or le parti radical, c'est un parti antisocial. Il veut des réformes qui bouleverseraient la société, et la preuve c'est qu'il s'incarne en des hommes qui ont pactisé avec la Commune : M. Barodet, venu de Lyon pour entreprendre la conciliation entre la Commune et l'Assemblée ; notre nouveau collègue, M. Ranc, qui a siégé à la Commune de Paris durant quelques-uns de ses jours les plus sinistres, et qui, *sans un ralentissement encore inexpliqué de la justice, aurait eu déjà à lui rendre compte* de sa conduite ; M. Lockroy, qui a donné sa démission de membre de l'Assemblée pour ne pas combattre la Commune ; M. Gambetta, le chef avoué, mais toujours obéi du parti, qui, parlant à Belleville de l'insurrection de Paris, s'est plaint de ce que Paris eût été livré aux horreurs d'une réaction furieuse.

« Enfin M. Andrieux, procureur de la République démissionnaire, qui n'a pas hésité à dire que c'est l'Assemblée qui a fait le 18 mars, et qu'elle est responsable du sang versé dans la guerre civile.

« La doctrine du parti radical est donc celle-ci : Dans cette lutte, les torts ont été partagés, et on doit une réparation à la Commune de Paris. De là le programme connu : Dissolution de l'Assemblée, amnistie, levée de l'état de siège, etc., etc. Voilà l'éventualité qui, entrevue par la société, la pénètre de terreur.

L'Assemblée radicale qu'on vous enverra, c'est la revanche légale de la Commune de Paris.

« Or, le Gouvernement actuel était partagé jusqu'ici entre deux tendances inégales : la majorité voulait agir par la douceur et les accommodements avec le parti radical ; un seul ministre représentait la République conservatrice. Les tiraillements s'étant accentués entre ce ministre et un de ses collègues qui avait récemment offensé l'Assemblée, tous deux ont quitté le ministère ; mais le Gouvernement, au lieu de choisir le remplaçant de M. de Goulard dans la même nuance de la majorité, s'est complètement tourné vers la Gauche. Nous pensons donc que le nouveau ministère ne présente pas les garanties suffisantes pour combattre le radicalisme. Et nous sommes 320, parfaitement décidés à refuser notre concours à tout ministère qui ne le combattra pas ; aurons-nous la majorité ? Nul ne le sait. En tous cas, si le Gouvernement triomphe, ce sera par l'appui des radicaux, entre les mains desquels, de concession en concession, il finira par tomber ; on le verra périr après avoir préparé le triomphe de ses adversaires et joindre au malheur d'être victime le ridicule d'être dupe. »

Cette attaque à fond, attaque habile, parfaitement mesurée au caractère et au sentiment d'une majorité affolée de crainte et de colère, produisit un effet profond sur la masse de l'Assemblée, et l'enflamma d'ardeur.

Dufaure monte à la tribune et rend attaque pour attaque ; il répond d'abord qu'il n'est pas plus radical que le duc de Broglie, qu'il ne s'agit pas de propos de salons, de bruits sans consistance, d'articles de journaux, ni même des paroles de M. Jules Simon, qui ne regardaient que lui seul.

Quant au radicalisme, il n'y a qu'un moyen de le combattre, c'est de faire des lois constitutionnelles, un Gouvernement définitif et solide. Et si les 45 voix de l'extrême Gauche nous sont refusées, nous trouverons certainement des compensations parmi les 320 signataires de l'interpellation actuelle.

Aussitôt, M. Buffet lit à la Chambre un message du président de la République, annonçant qu'il désirait intervenir dans la présente discussion : « Usant du droit que me confère la loi,

et que la raison seule suffirait à m'assurer si la loi n'existait pas. » Ce fut le dernier message de M. Thiers.

Le 24 mai, à neuf heures du matin, la lutte suprême s'engageait ; Thiers était à la tribune. Se sentant perdu devant l'Assemblée mais grandi devant la France, il s'était résolu à laisser de côté les tergiversations et les petites ruses habituelles du Gouvernement parlementaire, et à déchirer tous les voiles. La postérité gardera comme un monument politique ce magnifique discours, où l'illustre historien, résumant en quelques pages les plus grandes années de sa longue et difficile carrière, et ne voyant plus que la France, par-dessus la misérable lutte où il allait succomber, voulut laisser, en manière de testament politique, l'affirmation nette et convaincue de la nécessité absolue du Gouvernement républicain pour la France actuelle.

« Messieurs, dit-il, si la politique tant dénigrée hier est fautive, s'il y a un coupable, je le dis devant l'Assemblée et devant le pays : c'est moi ! J'ai cru, et je ne me suis pas trompé, que dans cette occasion solennelle, l'attaque serait dirigée spécialement contre moi. Je ne m'en plains pas. C'est à moi qu'elle devait s'adresser ; c'est ainsi que je la prends, franchement, loyalement, sans détours. Il eût été plus sage et plus patriotique d'attendre cinq semaines, car dans cinq semaines, l'étranger aura quitté notre sol. Néanmoins, je n'ai pas voulu éloigner d'un moment cette grande discussion. Je ne suis pas un ministre qui ait désiré ou recherché le pouvoir, et qui doive chercher à en prolonger la possession. J'ai été appelé au pouvoir dans une des circonstances les plus graves de notre histoire ; j'en étais épouvanté. Vous n'avez pas délibéré en me le donnant, je n'ai pas délibéré en l'acceptant : vous et moi nous étions sous le poids de la nécessité. J'ai été abreuvé d'amertumes. Ce pouvoir, je le conserve encore aujourd'hui pour cette discussion, mais votre verdict s'adressera à moi, à moi seul ; vous me permettez donc, Messieurs, de m'expliquer avec une entière franchise.

« Ma politique, que l'on a dépeinte hier comme une politique à double face, nous ne l'avons pas choisie ; elle nous a été imposée par la force des choses.

« Messieurs, songez à la situation du pays. Il était envahi au nord par l'étranger, au midi par la démagogie ; de gouvernement nulle part ; point de finances, point d'armée... et le plus grand de nos maux, c'était une division immense, qui n'a pas d'exemple dans l'histoire. Vous allez nous juger ; c'est votre droit ; mais regardez-vous ici, c'est votre devoir. Voyez cet état de division profonde, division qui existe aussi dans le pays, mais avec une proportion des opinions fort différente. Et d'abord, les uns veulent la monarchie, les autres la république, et toutes les fois que nous touchons à ce grand sujet, nous nous divisons en portions presque égales. Vous vous êtes comptés sur M. de Larcy et M. Martel, tous deux aimés, respectés de vous tous : 304 voix contre 308, 323 contre 330.

« On nous dit qu'il s'agit de la question de conservation sociale, — soit ; mais la vraie question, c'est celle qui divise le pays, monarchie ou république.

« Des divisions ! mais il y en a de tous les côtés ; du côté des conservateurs, je vois trois dynasties. Du côté républicain, je trouve une quantité d'hommes qui veulent une république conservatrice, rassurante. Ils ont soutenu au pouvoir des gens plus modérés encore qu'eux-mêmes. Mais au delà, il en est qui pensent autrement et qui désirent la république avec les anciens républicains.

« Il y a donc ici trois dynasties, là deux républiques. Chacun dit : « Voyez comme moi ! Gouvernez dans mon sens ! » Que voulez-vous que fasse un gouvernement dans cette situation ? Que de fois on m'a dit : « Mettez-vous avec nous, nous vous « suivrons ! » et cela de tous les côtés ! Eh bien, Messieurs, dans cette situation, ce qu'il faut au pays, ce n'est pas un gouvernement de parti ; c'est un gouvernement inexorable devant le désordre, mais qui, le combat et le désordre finis, devienne calme, impartial, conciliant. Ce n'est pas un gouvernement à double face, c'est un gouvernement de gens éclairés ; traitez avec dédain, avec mépris cette politique, moi je ne crains les hauteurs de personne. Vous pouvez la dédaigner, comme on peut dédaigner ceux qui n'ont pas le courage de la suivre. Il est plus aisé de suivre un parti que de le contenir et de tâcher de lui

faire entendre raison. Et ce n'est pas du scepticisme. Non, je ne suis pas sceptique, je suis arrêté dans mes vues ; mais je crois qu'un gouvernement de parti serait désastreux pour mon pays. Voilà ce qui a inspiré et réglé ma politique ; permettez-moi de vous en rappeler les actes principaux, vous verrez combien il y a eu d'unité dans ma conduite personnelle et dans celle de mes honorables collègues.

« Cette politique avait une double tâche : d'abord faire la paix, réorganiser le pays, dégager le territoire ; ensuite, la tâche d'avenir, la tâche de prévoyance : essayer, lorsque le provisoire ne serait plus possible, de vous diriger vers les formes de gouvernement que nous jugions devenues indispensables.

« La paix, il fallait la faire ; 400,000 Allemands occupaient le pays jusqu'à la Loire. Nous n'avions plus d'armées. Nos finances, elles consistaient dans quelques secours de la Banque de France ; sans la Banque nous n'aurions pas pu exister : l'impôt restait dans les provinces, le crédit était bien bas. La démagogie, l'anarchie partout. Toutes les villes du Midi coalisées et en armes ; Paris, soulevé avec 400,000 fusils et des centaines de bouches à feu ; le désespoir dans nos âmes, les divisions parmi nous. Après avoir réfléchi toute une nuit, quand vous m'avez confié le pouvoir exécutif, je suis venu vous conjurer tous de déposer vos préférences, de conclure entre vous une trêve qui nous permît de pourvoir à notre œuvre si pressante. Je vous l'ai dit ; cela a été le pacte de Bordeaux. Quand nous serons plus calmes, vous disais-je, vous pourrez remettre au pays son sort à lui-même, et il en décidera. Quant à moi, vous me remettez la République, je vous rendrai la République, non seulement comme acte de loyauté envers le parti républicain, mais envers vous-mêmes ; autrement, j'aurais servi une monarchie, et j'en aurais trahi deux.

« Messieurs, la situation est-elle ou n'est-elle pas changée ? D'abord nous avons fait la paix, paix cruelle ! et la frontière de l'Est a été sauvée. J'ai arraché Belfort à la toute-puissance de nos vainqueurs. Mais la paix sérieuse, c'est la libération du territoire ! Nous avons obtenu d'abord le retrait des troupes allemandes de la Loire à la Seine. Il fallait refaire aussi un

gouvernement et rétablir l'ordre. Les villes du Midi, en voyant que nous ne touchions pas à la République, sont restées neutres. Nous n'avons eu à combattre que Paris. Je vous ai engagé à venir à Versailles ; nous n'avions que 18,000 hommes troublés, indécis. En cinq semaines, nous sommes arrivés à reconstituer 150,000 hommes sous les murs de Paris. Tous les généraux, voyant que je n'étais pas un homme de parti, sont venus à moi. Moi, le complaisant et le sujet du radicalisme, j'ai dû braver de cruelles extrémités, malgré ceux qui venaient me dire : Ne faites pas verser des torrents de sang, transigez! Nous avons écrasé cette faction détestable, et je l'espère pour longtemps

« Et la confiance est revenue. Quand on a vu un gouvernement ferme et allant droit devant lui, la confiance est revenue avec la sécurité; l'industrie a repris, le crédit nous a été rendu, et nous avons pu entreprendre ces emprunts prodigieux, sans exemple. Avec un premier emprunt de deux milliards, nous avons payé une partie de l'indemnité et libéré Paris jusqu'à la Marne ; et puis nous avons fait ce second emprunt de trois milliards et demi ; on nous a offert quarante-trois milliards. — Ce que j'ai pris au sérieux, c'était la confiance qui nous faisait de telles offres. C'est là qu'est le mérite; car les intérêts sont bons juges.

« Alors nous avons pu assurer l'affranchissement définitif du territoire. Aujourd'hui, quand toutes les places financières de l'Europe sont gênées, nous les étonnons par la ponctualité de nos payements. Nous avons payé quatre milliards; le payement du dernier milliard va commencer dans huit jours, les fonds sont assurés, tout sera payé au 1er septembre.

« Est-ce tout? On nous dit : Vous n'avez pas d'alliances? Des alliés, Messieurs, dans l'état du monde! Après la politique insensée qui a brisé l'équilibre européen, il n'y a plus d'alliés pour personne. La vraie alliance, elle est dans l'estime que nous inspirons à l'Europe, et nos successeurs en trouveront la preuve dans nos archives, que je ne puis pas ouvrir ici devant vous.

« En montrant une vitalité si grande, la France a presque réparé l'atteinte que les défaites avaient portée à son prestige.

On croit à la France en voyant la conduite de son Gouvernement, qui n'a qu'un mérite, mais un mérite qui est peut-être réel, la suite dans ses desseins, la conséquence dans sa conduite.

« Ainsi, nous réparons franchement nos forces militaires, mais nous voulons la paix franchement. La paix est notre système, à moins que des intérêts majeurs ne nous forcent à y renoncer.

« Quant à l'ordre, quoi qu'on en dise, il est tellement maintenu à l'heure qu'il est, que personne au monde n'oserait dire qu'il y ait des troubles à craindre pour l'ordre matériel.

« On nous dit : Il s'agit bien de l'ordre matériel ! C'est l'ordre moral qui est la chose essentielle ! — Mais si l'on dédaigne tant l'ordre matériel, c'est la preuve qu'il est obtenu : qu'on en tienne donc compte !

« Croyez-vous que vous auriez obtenu cet apaisement avec une politique de combat? Vous voyez le crédit se soutenir, à part quelques variations; il compte sur votre sagesse, c'est un hommage qu'il vous rend. Je maintiens qu'avec une politique de parti, vous n'auriez même pas obtenu cet apaisement relatif. Oui, voilà la tâche urgente.

« Mais la tâche d'avenir? Oh! c'est là qu'est la difficulté; elle est très grande. C'est là qu'est l'ordre moral; c'est cet ordre moral qu'il faut rétablir. Mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que ceux qui le demandent le troublent considérablement pour leur part.

« En quoi consiste cet ordre moral? On a dit qu'il n'y avait pas de religion en France; et puis l'on se vante de l'affluence dans les églises! La spéculation? Regardez hors du pays et voyez la solvabilité des autres. Vous voulez parler des divisions? Là, il y a en effet une question immense, la forme du gouvernement. Et pourtant la politique pratique qui fait les affaires du pays devrait passer avant tout. Mais enfin c'est une grosse question, et au fond, si vous voulez être justes, là est la difficulté, là est le trouble.

« On disait hier : Ce n'est pas la question, nous ne sommes pas des monarchistes nous sommes des conservateurs. — Je crois l'être aussi. Et permettez-moi de vous le dire, quand vous

dites que vous n'êtes pas monarchistes, que ce n'est pas là le sentiment qui vous anime, on ne vous croit pas!

« C'est là au contraire ce qui nous divise, c'est la question du moment; il n'y en a pas d'autre. Eh bien, comment voulez-vous que nous résolvions la question? Comment pouvons-nous nous y prendre?

« Je vous dirai franchement mes sentiments : si je suis en faveur auprès du parti qui veut la République, je n'ai rien fait pour cela : j'ai été plus conservateur que la plupart d'entre vous, et je n'ai désavoué aucune de mes opinions. Mais j'ai tenu ma parole; et puis j'ai pris mon parti sur la question de la République; je l'ai pris, oui, je l'ai pris. Le fond de la question, pour ce qui me regarde, est là : j'ai mon parti pris. Voici bientôt trois ans que la France est gouvernée dans le provisoire, provisoire que vous avez voulu, que vous avez imposé et que vous me reprochez parfois, provisoire qui permet à tout le monde, à chaque instant, d'attaquer, de saper les bases et de bafouer les principes du Gouvernement. Un pays ne peut pas vivre éternellement sans un principe de gouvernement établi et respecté.

« Et quand je dis que j'en ai pris mon parti, entendons-nous bien : j'ai toujours reconnu votre souveraineté, c'est à vous de décider. Mais, comme Gouvernement, nous devions avoir une opinion. Et savez-vous ce qui m'a décidé, vieux monarchiste? C'est que, aujourd'hui, pour vous, pour moi, la monarchie est absolument impossible.

« Et vous le savez bien! On ne peut pas occuper un trône à trois! Et si vous êtes d'accord aujourd'hui, vous ne le serez pas demain. Osez donc proposer une monarchie! Nous avons été obligés, comme Gouvernement, d'avoir une opinion, et de faire un ministère homogène. Et je me suis adressé à des hommes respectables qui avaient aussi pris leur parti; non pas pour agir seuls, puisque la Commission des Trente, comme la précédente, a abouti à nous commander de présenter des lois organiques. Mais comment voulez-vous qu'on les fasse si l'on n'est pas fixé sur le principe du gouvernement! et quel est le fond de ces lois? Je vais vous faire toucher du doigt la véritable politique conservatrice.

« D'abord, il faut, non pas mutiler, mais épurer le suffrage universel : c'est-à-dire constater bien et dûment la qualité de l'électeur et éloigner de l'urne les gens sans aveu. Ce n'est pas moi qui ai fait le suffrage universel : j'en connais les inconvénients ; j'ai été l'un des auteurs de la loi du 31 mai, loi que les Bonapartes ont brisée après l'avoir fait faire, loi dont ils se sont fait un échelon au trône. Mais, aujourd'hui, il est pratiquement impossible de toucher au suffrage universel. Ainsi épurée dans ses sources, la représentation nationale doit être divisée en deux assemblées. Et cela, parce qu'il faut constituer quelque part la raison qui arrête les emportements. Il n'y a jamais eu dans le monde de République qui ait voulu confier son sort à une seule assemblée. Voilà un principe, il n'y en a pas de plus conservateur que celui-là.

« Ce n'est pas tout : il faut un pouvoir exécutif, non pas un pouvoir qui discute et soit divisé : pas de Directoire. Il faut un Président. Maintenant il y a une question souveraine à laquelle est attaché le salut du pays. Les pouvoirs peuvent entrer en conflit : plus d'une fois j'ai dû, pour éviter le conflit entre l'Assemblée et moi, humilier ma pensée et céder. Ainsi la loi des Trente, j'ose à peine le dire, elle a révolté tous mes instincts de bon sens, et cependant je l'ai acceptée. Ai-je obtenu l'accord? Il faut qu'il y ait quelqu'un qui fasse cesser les conflits ; nous avons donc placé quelque part le droit de dissolution : là est la véritable politique conservatrice, la politique de prévoyance ; là aussi est le point difficile.

« Ces lois ont deux sortes d'adversaires ; les uns ne veulent pas constituer, et cependant ils veulent retenir le pouvoir constituant, parce qu'ils espèrent encore à un moment donné pouvoir faire la monarchie. Les autres veulent une Constituante, parce qu'ils espèrent faire la République qu'ils préfèrent.

« Messieurs, la vraie politique conservatrice est entre ces extrêmes et se fixe là où est l'intérêt du pays. Aux uns nous demandons de faire un sacrifice et de voter la forme qui, pratiquement, est la seule possible, de lui donner le caractère légal. Aux autres nous disons : Quoi que vous puissiez penser de cette Assemblée, nous désirons qu'elle dure assez longtemps

pour faire les lois de la République conservatrice. A mon avis, voilà l'opinion sage, l'acte conservateur, celui qui peut rassurer le pays.

« On nous dit : Mais les élections! Sans doute elles ont été violentes, mais soyez certains que des élections générales le seraient beaucoup moins. Rappelez-vous que j'ai dû combattre contre vous-mêmes, et vous ramener à la solution conservatrice dans maintes questions, l'impôt sur le revenu, d'autres impôts empreints d'un caractère de socialisme, les cinq ans de service de l'armée et l'élection des maires des grandes villes. J'ai vu la Constituante avec ses neuf cents députés, socialistes de bonne foi, par ignorance : quand on les a vus céder à la raison et finir par les solutions les plus raisonnables, on ne s'effraye pas autant de l'avenir. J'ai pour maxime qu'il faut prendre tout au sérieux, rien au tragique. Je ne désespère pas de l'avenir : si vous voyez tel candidat repoussé, c'est qu'on le suspecte de vouloir la monarchie ou de ne pas vouloir assez la République. Et quand vous aurez dégagé la grande question du jour, vous verrez se déclarer une majorité pour l'ordre contre le désordre. Et puis nous aurons une garantie : la discussion, une seconde Chambre, et le pouvoir de dissolution. On triomphera ainsi avec le temps de toutes les difficultés.

« Au delà des moyens légaux je n'aperçois qu'un remède, c'est la dictature. Or, qui est-ce qui la veut? Oh! ceux à qui on la donnerait, je le sais bien, l'accepteraient. La dictature, vous lui avez abandonné le pays : qu'en a-t-elle fait? Vous a-t-elle sauvés? Le pays est tombé en 1815 avec gloire. Comment est-il tombé en 1870?

« Ayons recours aux moyens légaux, il n'y en a pas d'autres. La dictature des grands hommes vous a perdus. Celle des petits ne vous perd pas moins, et avec eux il y a en moins la gloire.

« Maintenant j'arrive au terme de ce discours. La politique conservatrice, notre politique, chemine entre les extrêmes, inexorable pour le désordre, garantissant l'ordre matériel d'une manière infaillible, et tâchant de rétablir l'ordre moral par la solution des questions difficiles, en y consacrant le temps nécessaire.

« Je sais bien qu'on nous a dit hier que tous ces moyens ne suffisaient pas; je n'en vois pas d'autres. On nous a dit avec une pitié dont j'ai été très touché, qu'on plaignait notre sort, que nous allions être les protégés du radicalisme. On m'a prédit à moi une triste fin. Je l'ai bravée plus d'une fois pour faire mon devoir, je ne suis pas sûr que je l'aie bravée pour la dernière fois. Et puis on nous a dit qu'il y avait une chose fâcheuse, outre une fin malheureuse, c'était d'y ajouter le ridicule. On me permettra de trouver cela bien sévère. Un homme qui aurait servi son pays toute sa vie, qui aurait dans les temps les plus difficiles sacrifié sa popularité pour la vérité; un homme qui aurait rendu des services que je ne prétends pas avoir rendus, pourrait peut-être traiter avec cette pitié des hommes comme ceux qui sont sur ces bancs (et il désigne le banc des ministres).

« Je remercie l'orateur de ses sentiments compatissants : qu'il me permette de lui rendre la pareille et de lui dire que, moi aussi, je le plains. De majorité, il n'en aura pas plus que nous; mais il sera le protégé aussi, je vais lui dire de qui, d'un protecteur que l'ancien duc de Broglie aurait repoussé avec horreur : il sera le protégé de l'Empire. »

Il était midi quand ce grand discours fut terminé. Dans Versailles, bondé d'une foule énorme, l'anxiété redouble. La séance est reprise à deux heures; la Gauche, le public, attendaient une réponse au discours du président. — Rien, personne ne répond rien; mais des masses profondes de la Droite s'élève comme une grande rumeur : « Clôture, clôture! » M. Casimir Périer se lève alors, et, au nom du nouveau ministère, lit un discours-programme, s'adressant à ses amis personnels, tentant d'un dernier effort, un appel désespéré aux conservateurs les moins engagés dans la conspiration monarchiste. Personne ne répond encore; et de cette masse compacte on entend toujours sortir le cri : « Clôture, clôture! » La clôture de la discussion est prononcée. Un membre de la Droite légitimiste, M. Ernoul, dépose l'ordre du jour définitif de la coalition ainsi conçu :

« L'Assemblée nationale, considérant que la forme du gouvernement n'est pas en discussion, que l'Assemblée est saisie

de lois constitutionnelles présentées en vue d'une de ses décisions et qu'elle doit examiner; mais que, dès aujourd'hui, il importe de rassurer le pays en faisant prévaloir dans le Gouvernement une politique résolument conservatrice, regrette que les récentes modifications ministérielles n'aient pas donné aux intérêts conservateurs la satisfaction qu'ils avaient le droit d'attendre, et passe à l'ordre du jour. »

On s'était compté et recompté dans cette semaine! On se se disait, qu'au pis aller, M. Thiers avait quelques voix de majorité. Lui-même, dit-on, avait espéré rallier quelques voix du Centre droit.

A ce moment décisif, on voit se présenter à la tribune M. Target, membre du Centre droit, à la limite des deux Centres, ami de M. Thiers et faisant profession d'accepter la République :

« Au nom d'un certain nombre de mes collègues dont les noms suivent, je viens faire une déclaration pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans le vote : tout en nous associant à l'ordre du jour, nous nous déclarons résolus à accepter la solution républicaine, telle qu'elle résulte de l'ensemble des lois constitutionnelles présentées par le Gouvernement, et à mettre fin à un provisoire qui compromet les intérêts moraux et matériels du pays.

« En adoptant cet ordre du jour..... »

Voix à droite. — Lequel?

M. Target. — « Celui de M. Ernoul! »

Un frisson passe sur l'Assemblée (Signé : MM. Target. Paul Cottin, Prétavoine, Balsan, Mathieu Bodet, Caillaux, Tallon, Passy, Delacour, Vingtain, Lefébure (Seine).

Tout était fini.

Après M. Target, M. Denormandie vient déclarer que, tout en reprochant au Gouvernement sa faiblesse, il serait effrayé de son renversement; il demande, au nom de plusieurs collègues, qu'on mette à l'épreuve le cabinet nouveau, auquel il n'accordera qu'un crédit extrêmement limité; il se rattache à l'ordre du jour pur et simple.

M. Dufaure se lève : « Le Gouvernement, en protestant contre

ces commentaires, déclare qu'il accepte l'ordre du jour pur et simple. »

On vote par scrutin public. A la majorité de 362 voix contre 348, sur 710 votants, l'ordre du jour pur et simple est repoussé. M. Thiers était renversé.

Un ordre du jour de transaction proposé par M. Broët, avec déclaration de confiance au Gouvernement, est aussitôt rejeté par assis et levé.

L'ordre du jour Ernoul est ensuite adopté par 360 voix contre 344. Il y avait déjà quatre défections à gauche. A peine le résultat connu, M. Baragnon s'élance à la tribune, demande si le Gouvernement compte rester et réclame une troisième séance pour huit heures du soir.

A huit heures précises arrive la démission de M. Thiers. Le général Changarnier propose de nommer immédiatement son successeur. Le président Buffet allait consulter tout simplement la Chambre, quand le général Billot lui fit observer qu'on n'avait pas même donné acte au président de la République de sa démission, et qu'elle n'était pas même encore acceptée par l'Assemblée. En même temps, un homme de cœur, M. Foubert, ancien royaliste ramené par M. Thiers, s'élance à la tribune, et au milieu des cris et du tumulte de la Droite, rappelle à la légalité les ennemis de M. Thiers. Aussitôt 368 membres de la Droite votent pour accepter la démission; 339 députés la refusent : encore cinq défections. C'est alors qu'on vit M. Buffet se lever et prendre la parole pour adresser à celui qu'il venait de renverser des paroles de condoléance. A cette vue, la fureur et l'indignation s'emparèrent de toutes les Gauches, et, dès les premiers mots, la tempête de cris fut telle qu'il lui fut impossible de prononcer son discours.

A dix heures du soir, le maréchal de Mac-Mahon était élu président. Des 721 membres présents, 391 seulement prirent part au vote; le maréchal en obtint 390; le bureau de l'Assemblée se rendit immédiatement chez le nouveau président, et une demi-heure après en rapporta l'acceptation annoncée de longue date.

CHAPITRE II

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (SUITE) — ASSEMBLÉE NATIONALE — PRÉSIDENCE DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON — LE MINISTÈRE DE BROGLIE — LA FUSION.

(Du 24 mai au 31 octobre 1873.)

La conjuration des Droites avait pleinement réussi : le libérateur du territoire était à terre. Le nouveau gouvernement entra d'autant plus vite en fonctions que, conjointement avec le président de la République, tous les ministres avaient été choisis à l'avance parmi les différents groupes de la majorité; ainsi se trouvait dûment cimentée l'alliance des Droites.

Derrière M. de Broglie, vice-président du conseil, on voyait MM. Beulé, orléaniste, à l'intérieur; Ernoul, légitimiste, à la justice; Batbie, de Cissey, le vice-amiral Dompierre-d'Hormoy, de la Bouillerie et Deseilligny, tous du Centre droit ou de la Droite. Enfin le gage donné au parti bonapartiste était la nomination de M. Magne aux finances.

Pour consolider le nouvel état de choses, une émeute aurait été bien utile : on ne l'eut pas. Dès le 25 au matin, tous les journaux républicains avaient reproduit l'adresse de la Gauche à la population républicaine, recommandant un calme absolu. Cette adresse trouva d'ailleurs le parti démocratique parfaitement décidé à rester dans la légalité jusqu'au bout. Et à partir de ce jour, la patience, un courage froid et une ténacité inébranlable furent les mots d'ordre donnés et acceptés dans toute la France. La patience, il en fallut! Pour commencer, on lisait une première affiche du Maréchal déclarant qu'avec l'aide de Dieu et celui de l'armée, il continuerait l'œuvre du rétablisse-

ment de l'ordre moral dans le pays; il déclarait cependant dans une autre affiche qu'aucune atteinte ne serait portée aux lois existantes et aux institutions.

Il serait peu intéressant d'insister par le menu sur les insultes lancées à M. Thiers, *le sinistre vieillard*, et sur les menaces prodiguées aux républicains par les journaux de la Droite. Un signe plus caractéristique de la révolution qui venait de s'accomplir, c'était la tenue du parti clérical : « Dès le soir du 24 mai, déclarait le journal *l'Univers*, en même temps que M. Thiers rédigeait sa démission, les représentants des comités catholiques votaient avec allégresse, à l'unanimité, une adresse à Pie IX, dans laquelle ils expriment leur entière obéissance au Syllabus. Amen. »

Cette même allégresse paraissait sur toutes les physionomies des membres du clergé et de leurs plus proches adhérents, dont on avait pu remarquer pendant toute cette période l'affluence et l'agitation extraordinaires autour de la Chambre à Versailles, ainsi qu'à Paris; spectacle d'autant plus frappant qu'on devait le revoir sur une échelle plus grande encore, au moment de la tentative du 16 Mai. On ne l'oublia pas en France.

D'autre part, les lettres, les adresses privées et celles des conseils généraux et municipaux hors session affluaient chez M. Thiers. Le nouveau Gouvernement, craignant une campagne d'adresses, envoya une circulaire aux préfets pour tâcher d'enrayer ce mouvement. C'était un coup d'épée dans l'eau. Les républicains n'avaient qu'à attendre.

Les premiers jours furent employés par le ministère à éliminer le plus possible des fonctionnaires de M. Thiers et à faire voter la reconstitution de la colonne Vendôme, réserves faites contre le sieur Courbet. Mais dès le 10 juin, un double désastre atteignait le Gouvernement de combat avant même qu'il eût pris position. D'abord le ministre de l'intérieur, M. Beulé, savant distingué, interpellé par M. Lepère sur la suppression du journal *le Corsaire*, commet en pleine tribune cette énorme réponse :

« On attaque l'ordre établi. Vous me demandez si c'est l'ordre monarchique? Non, l'ordre établi n'a pas changé : *c'est*

l'Assemblée nationale que le pays a choisie dans un jour de malheur. »

Le prodigieux succès de fou rire obtenu par cette répartie n'était pas encore calmé que l'on vit apparaître Gambetta, un papier à la main : c'était une circulaire que l'infortuné ministre adressait à ses préfets, leur recommandant le marchandage des journaux de province sur la plus grande échelle. La Droite donna au ministère 70 voix de majorité, mais il avait fallu que M. Baragnon vînt déclarer à la tribune que le vote de l'ordre du jour n'impliquait pas l'approbation de tous les termes de la circulaire; et l'ordre moral, à peine éclos, fut terriblement atteint par cette séance. Il ne l'était guère moins au dehors, et la France avec lui, malheureusement. L'Italie menacée et menaçante se retournait complètement du côté de la Prusse. M. de Broglie n'était pas non plus sans appréhension sur la façon dont serait reçu au dehors le choix d'un général comme chef de son gouvernement. Aussi son premier soin fut-il, dès le 16 mai, d'adresser à tous les agents de la France à l'étranger une circulaire-manifeste dans laquelle il déclarait que le nouveau Gouvernement suivrait une politique résolument conservatrice, c'est-à-dire pacifique au dehors et modérée au dedans. Mais cette circulaire ne pouvait en aucune façon remplacer la confiance que l'Europe avait en M. Thiers. Chacun savait bien que l'ordre moral était nécessairement dans la dépendance absolue du clergé, et il fut répondu bientôt aux menées et aux menaces cléricales par l'alliance complète de l'Allemagne et de l'Italie.

La guerre entre l'Assemblée et les grandes villes alla bien vite en s'accentuant. Les électeurs de Lyon avaient à choisir 36 conseillers municipaux; 35 radicaux et 1 républicain conservateur furent nommés. C'était la réponse obligée à la nomination d'un administrateur de combat, le préfet Ducros. Au reste, la plupart des nominations nouvelles de préfets et de sous-préfets se trouvèrent dès lors profiter surtout au parti bonapartiste militant, parti qui avait son personnel tout prêt; on en vit bientôt l'influence dans plusieurs départements. Aux élections lyonnaises, l'Assemblée répondit par un coup de force : si elle se décida à valider le 16 juin l'élection de M. Ranc, nommé par

90,000 suffrages, elle accorda deux jours plus tard, par 485 voix contre 137, la demande en autorisation de poursuites dirigées contre lui par le nouveau ministre de la guerre, en raison de son ancienne situation de membre de la Commune. Une portion du Centre gauche avait voté avec la Droite les poursuites contre le député du Rhône.

En même temps on affichait sur les murs de Lyon la fameuse circulaire interdisant la voie publique aux enterrements civils, à d'autres heures que six heures du matin en été et sept heures en hiver.

M. Leroyer dénonça à la tribune cet arrêté, qui semblait textuellement copié sur le 24e article de l'ordonnance des Dragonnades. On se demandait si le pays allait être décidément ramené aux jours sinistres de la révocation de l'Édit de Nantes.

L'Assemblée passa à l'ordre du jour, déclarant que la liberté de conscience n'était point en cause. Et pour appuyer cette affirmation, on vit à l'enterrement civil de M. Brousse, député de l'Aude, la députation d'usage envoyée par la Chambre et le détachement d'honneur faire demi-tour, parce que le corps du défunt n'était point porté à l'église.

M. du Barrail, le nouveau ministre de la guerre, déclara que c'était le règlement; et de fait, ce règlement fut appliqué pendant toute la durée de l'ordre moral.

La guerre ne se faisait pas seulement contre les grandes villes. Le 28 juin, l'Assemblée invalidait l'élection de M. Turigny, député de la Nièvre, espérant voir ce département revenir à des votes monarchiques, sous l'influence d'administrateurs nouveaux. Cet espoir devait être prochainement déçu.

Le 29 juin, M. de Belcastel, assisté de l'évêque d'Autun et de 50 députés de la Droite, au milieu d'une affluence considérable de pèlerins, consacrait la France au Sacré-Cœur de Jésus « pour racheter ses crimes ». La chose se passait à Paray-le-Monial. Sur la poitrine de tous les assistants éclatait le Sacré-Cœur rouge, l'ancien insigne de la Vendée dans les guerres civiles de la Révolution.

De son côté, M. Batbie faisait disparaître le principe de l'enseignement obligatoire du projet de loi sur l'instruction primaire présenté antérieurement par M. Jules Simon. Le général du Bar-

rail préparait le rétablissement des aumôneries militaires, et MM. Beulé et de la Bouillerie apportaient le projet de *l'Église du Sacré-Cœur*.

On voit que le Gouvernement de l'ordre moral n'avait pas perdu de temps, et que la campagne se dessinait à fond contre les libertés publiques et surtout contre la liberté de conscience.

L'opinion s'affole volontiers en France. Gambetta, craignant que le parti républicain ne prît au tragique le gouvernement du 24 mai, et n'aggravât lui-même la situation, s'était résolu à parler au public dans un banquet organisé à Versailles le 27 juin pour célébrer l'anniversaire de Hoche : le banquet est interdit. Les députés républicains inscrits le transforment séance tenante en réunion privée, et Gambetta prend la parole :

« Messieurs, commence-t-il, si quelque chose est de nature à nous réconforter dans la crise plus bouffonne que redoutable que nous traversons,... » et il continue ainsi, bafouant la réaction du 24 mai en plein Versailles, ce Versailles aujourd'hui non moins républicain que Paris, proclamant « qu'il est outrecuidant de vouloir interdire les réunions entre électeurs et élus, et que pour son compte rien ne l'empêchera d'user en toute occasion du droit de compte rendu et de propagande ; Gambetta déclare hautement au pays que le grand duel actuel est entre l'Église romaine et la raison humaine, que toutes les formules de la réaction : légitimité, bonapartisme, orléanisme, même les gouvernements anonymes, ne sont rien que les détails de ce grand fait. Au reste, même du côté clérical aucun danger ; partout la France a en profonde horreur le cléricalisme : quant à la situation politique, il n'y a rien de changé qu'un homme, et personne aujourd'hui ne s'aviserait de sortir de la légalité pour entrer dans le crime ; l'armée française n'est pas une armée de pronunciamientos. »

Elle se retrouvait, cette armée ! Elle continuait à se refaire, malgré tout : à la grande revue de Longchamps, passée en l'honneur du Shah de Perse, on vit enfin une véritable armée reconstituée ; les régiments marchant bien, la cavalerie mieux montée, manœuvrant en bel ordre, l'artillerie bien établie. Les journaux étrangers eux-mêmes ne purent s'empêcher de constater les

progrès considérables faits dans cette voie. Et M. Thiers s'écriait tout joyeux, le soir de la revue : « Eh bien, ce n'est pas eux qui ont refait cette armée depuis un mois ! »

Nous avons vu qu'au lendemain du renversement de M. Thiers le nouveau Gouvernement s'était hâté de transformer de fond en comble l'administration préfectorale, s'imaginant remanier à sa fantaisie l'opinion du pays et la matière électorale. Son illusion ne fut pas de longue durée. Dès le mois de juillet, les rapports adressés à M. de Broglie par les nouveaux préfets et sous-préfets étaient accablants ; partout ils constataient que la masse des électeurs restait dans une attitude de réserve hostile. Les maires et les conseillers municipaux, sans sortir de la plus stricte légalité, les tenaient en véritable quarantaine. Aucun rapport ne leur parvenait en dehors des formalités obligatoires. « Nous ne savons plus ce qui se passe, écrivaient-ils. Nous sommes étrangers à nos administrés ! » — C'est la raison qui empêchait le ministère de présenter la nouvelle loi municipale. Que faire ? quel parti prendre ? Nommer comme maires dans les campagnes les gros propriétaires, les nobles ? Mais alors c'était la guerre contre tous les conseils municipaux du pays !

On se consolait, à l'Assemblée, d'abord en remettant après les vacances le projet de loi de M. Dufaure, qui avait mis le Gouvernement en demeure de présenter les lois constitutionnelles ; et puis en accumulant les mesures cléricales. C'est ainsi qu'après avoir voté, sur la proposition de M. de Belcastel, les prières publiques pour le premier dimanche de la prochaine rentrée de l'Assemblée, on se trouvait en présence, à Versailles le 21 juillet, de l'ordre du jour suivant pour les séances de l'Assemblée nationale :

« Discussion sur le rétablissement des aumôneries militaires ;

« Proposition d'ouvrir les travaux de l'Assemblée sous l'invocation du Saint-Esprit ;

« Discussion sur l'érection de la grande basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. »

Au moment de la discussion, M. Batbie déclara que le Gouvernement n'était pas clérical. En tout cas il était fort ennuyé. On aurait bien voulu être débarrassé de cette question de Mont-

martre ; mais comment se brouiller avec la Droite pure et avec le clergé ? Il fallut bien voter, bon gré mal gré. Cependant on évita de prononcer les mots « *le vocable du Sacré-Cœur* ».

On vota aussi une loi pour réprimer toutes les offenses contre l'Assemblée : c'était une simple loi de circonstance, dirigée contre la campagne dissolutionniste de Gambetta prévue pour le moment de la prorogation. En même temps, on repoussait la proposition de dissolution lancée par M. Bethmont au nom du Centre gauche, qui la votait pour la première fois ; elle réunit 263 voix.

Le Gouvernement laissa sans réponse et la majorité repoussa sans discussion une interpellation que Jules Favre avait déposée malgré l'Union républicaine, au nom de la Gauche, sur la ligne de conduite du Gouvernement à l'intérieur.

Jules Favre avait posé une seule question au ministère : « Êtes-vous légitimistes, orléanistes, ou bonapartistes ? »

Il était difficile de répondre, en effet. Entre vainqueurs, les tiraillements commençaient à se faire sentir, chacun voulant profiter de la victoire. Et tout d'abord M. de Belcastel, à la tête d'une députation de la Droite pure, était allé trouver le maréchal de Mac-Mahon pour lui proposer tout simplement de remettre le Roy sur le trône de France. Le maréchal avait décliné l'invitation. Il avait même déclaré, dit-on, quelques jours plus tard, à l'issue d'une séance du conseil des ministres, qu'il ne consentirait jamais à servir sous un autre drapeau que le drapeau tricolore. De son côté, le journal *l'Union* dénonçait des menées orléanistes, et spécialement un projet de principat républicain au profit du duc d'Aumale. En revanche, le *Journal de Genève* annonçait que la fusion était tellement avancée, que la question du drapeau seule retardait le grand œuvre. Enfin le prince Napoléon était de retour à Paris, surveillant les événements.

La session fut close le 30 juillet par un message du maréchal, et l'Assemblée prorogée jusqu'au 5 novembre. L'opinion publique voyait d'ordinaire arriver avec une satisfaction peu déguisée les vacances parlementaires. Cette fois, elles inspirèrent l'anxiété ; on sentait que la grande partie allait se jouer.

Au moment où l'Assemblée nationale se séparait, une tentative suprême était essayée par les carlistes.

Don Carlos venait d'entrer en Espagne pour prendre la direction du mouvement. L'Espagne avait proclamé la République depuis le mois de février, après l'abdication du roi Amédée, fils de Victor-Emmanuel. Don Carlos, encouragé par la réussite du 24 Mai à Versailles, parfaitement au courant d'ailleurs de la conspiration fusionniste qui s'étalait maintenant à ciel ouvert, et espérant, sans nul doute, être soutenu par le gouvernement du Roy légitime, dont on annonçait l'installation au premier jour, don Carlos se jeta à son tour dans les Pyrénées; la lutte prit un redoublement d'intensité pendant plusieurs mois; mais en dépit de quelques succès partiels, les carlistes ne purent jamais sortir de leurs montagnes, et le Roi d'Espagne dut repasser la frontière après une longue et cruelle guerre civile. Le gouvernement de Madrid n'avait pas vu de bon œil l'arrivée du prétendant par la frontière française, après les facilités offertes aux carlistes par les autorités et par la population des Basses-Pyrénées, qui trouvait son compte dans cette guerre; et les relations n'en furent pas améliorées avec le Gouvernement de l'ordre moral, qui n'avait même pas reconnu officiellement la République espagnole. Un autre embarras de l'Espagne devait cesser à la même époque : les insurgés de Carthagène, à bout de ressources, n'ayant trouvé ni sympathie, ni secours parmi les populations voisines qu'ils effrayaient, finirent par se réfugier sur les grands navires cuirassés dont ils étaient encore maîtres; mais, sans but et sans idées, ils furent obligés d'atterrir, et un arrangement intervint : ils rendirent les navires et l'autorité ferma les yeux sur la dispersion des individus compromis dans la lutte.

Nous avons constaté les méfiances de l'Italie envers le Gouvernement du 24 Mai; la Suisse n'était pas mieux disposée. L'agitation amenée par l'évêque Mermillod dans les cantons voisins de la frontière, et l'aide à peine déguisée que les cléricaux suisses trouvaient auprès des autorités françaises, avaient grandement excité les esprits; et les journaux républicains suisses déclaraient hautement qu'ils ne se laisse-

raient pas intimider par les menaces des cléricaux français.

Les Anglais, assez indifférents d'ordinaire, paraissaient porter leurs préférences du côté d'une restauration impériale. La diplomatie russe restait dans les meilleurs termes avec M. Thiers, tout en gardant une réserve absolue. Si l'Autriche penchait secrètement vers la restauration monarchique et cléricale, son influence se trouvait largement compensée par le poids du colosse protestant de Berlin. La Hollande, où un nouveau ministre de France, M. Target, venait d'être nommé, s'occupait uniquement de son commerce et de ses affaires intérieures, dans la situation dangereuse où elle se trouvait depuis la guerre de 1870. La Belgique, aussi divisée que la France, entre libéraux et catholiques, et qui venait d'avoir le périlleux honneur de servir de centre à la réaction européenne, cherchait à reprendre sa tranquillité un instant troublée. Enfin l'Allemagne continuait à évacuer nos départements : Épinal, Nancy, Charleville, Rethel, Belfort nous étaient rendus ; et, de tous les points délivrés, les adresses les plus sympathiques et les plus chaleureuses arrivaient chez M. Thiers, hommage délicat rendu au vaincu du 24 mai, auquel Valenciennes faisait en même temps une réception magnifique. Dans l'autre hémisphère, nos relations s'étendaient avec le Japon, en pleine voie de progrès ; le gouvernement japonais demandait à l'Europe des officiers instructeurs, construisait des bâtiments de guerre d'après les meilleurs types européens, et donnait libre accès aux étrangers à Yokohama et jusque dans Tokio, sa capitale, ancienne Yeddo. Telles étaient nos relations avec l'Europe pendant les vacances parlementaires de 1873, au moment où les partis royalistes fusionnés dessinèrent leur grande tentative monarchique.

Dans les premiers jours d'août 1873, le comte de Paris était à Vienne, d'où il se rendit à Froshdorf. C'était la visite attendue depuis deux ans. La monarchie de 1830 n'existait plus.

La nouvelle se répandit en France comme une traînée de poudre, et l'on sentit courir dans le pays un frisson de guerre civile.

Les députés de la Droite, au lieu d'aller en vacances, étaient restés à Paris, groupés autour du Comité des Neuf, que présidait

le général Changarnier. C'est de ce centre que partaient les ordres envoyés dans toutes les directions, les députations adressées au comte de Chambord, l'impulsion donnée aux journaux de la Fusion, les conférences tenues avec le clergé, les tentatives d'entraînement essayées sur les députés.

En face de ce comité de salut public royaliste, les députés de l'Extrême gauche et de l'Union républicaine, après avoir publié un manifeste à l'occasion de la prorogation, s'étaient formés également en comité de vigilance; ils se tenaient en rapports constants avec leurs électeurs de Paris et de province, avec les conseillers généraux et municipaux, et se préparaient à défendre au besoin la République. La campagne était ouverte dans les journaux monarchistes : les plus modérés eux-mêmes, *le Soleil* et *le Journal de Paris*, déclaraient la monarchie faite. Certains annonçaient à la France qu'il y avait table rase, qu'on pouvait faire tout ce qu'on voulait, qu'au besoin Henri V se passerait d'une sanction parlementaire quelconque. Le 18 août, un journal du soir déclarait que si les négociations encore pendantes aboutissaient, on réunirait immédiatement l'Assemblée, et que l'on déposerait la proposition suivante sur le bureau :

« 1° La monarchie légitime et héréditaire est rétablie en France;

« 2° Une commission de trente membres est nommée pour faire une constitution. »

Les royalistes comptaient sur vingt voix de majorité à la Chambre; aussitôt l'article voté, devait paraître un manifeste du Roy, préparé à l'avance, annonçant la monarchie sans restrictions, et développant son programme. On ajoutait, il est vrai, qu'il restait la question du drapeau. Mais on se vantait d'obtenir l'intervention du pape lui-même pour l'acceptation du drapeau tricolore. Cette intervention fut démentie à plusieurs reprises. Et, en effet, on était assez mécontent au Vatican de la tiédeur du Centre droit dans l'affaire de l'église du Sacré-Cœur, et on préférait de beaucoup la monarchie du drapeau blanc. La difficulté restait si bien entière, que l'*Opinion nationale* du 22 août annonça que la Fusion avait définitive-

ment échoué sur la question du drapeau. On n'en était pas encore là, mais les tiraillements allaient en augmentant. Aussi le ministère, interpellé au sein de la commission de permanence sur les agissements royalistes, se gardait-il bien de répondre. A Paris et à Versailles cependant, les meneurs de la Fusion récoltaient des voix de députés. De 180 ils étaient arrivés à 230 signatures, et se vantaient dès lors d'avoir la majorité, espérant par cette tactique habile amener à eux les gens qui aiment les gros bataillons ; et le vieil hôtel de la rue des Réservoirs, où se préparait la Restauration, présentait son animation des grands jours. On ne comptait guère entraîner les masses du pays : cependant les distributions d'images n'étaient pas oubliées ; on en voyait une surtout à toutes les vitrines des libraires, qui représentait Henri V entouré de la famille d'Orléans.

A Paris aussi des efforts désespérés étaient tentés pour ramener les députés du Centre gauche. On disait : « Nous avons six millions, quarante préfectures, dix recettes générales, douze sièges de procureurs généraux, au besoin des pairies ! avec cela, ce serait bien le diable si nous n'obtenions pas vingt voix de majorité. » Mais le Centre gauche tenait bon.

La province aussi : malgré les violences des préfets, malgré les suspensions et les suppressions de journaux et les interdictions d'affiches aux candidats républicains pour les conseils généraux, les élections municipales restaient républicaines, et, sur dix-neuf conseillers généraux, douze républicains étaient élus. On avait beau déclarer à Lyon que si les lois actuelles ne suffisaient pas, on en ferait d'autres, les rapports continuaient à arriver de plus en plus défavorables au ministère de l'intérieur. M. Thiers venait encore de trouver inopinément à Belfort une de ces ovations qui avaient le don d'exaspérer le ministère du 24 mai ; il devait en recevoir une dernière le 13 septembre, de Verdun, la dernière ville évacuée par les Allemands. Et puis, le 17 août, c'étaient encore cinq conseillers généraux républicains que l'on nommait dans l'Hérault, les Ardennes, l'Aude, l'Yonne et les Landes, aux quatre points cardinaux ; et, une fois réunis en session, les conseils généraux en profitaient pour affirmer la République directement ou indirectement. Dans la Somme,

M. Dauphin fut le premier à déclarer hautement que si la France abandonnait la République, ce serait le signal de la guerre civile.

Pas un seul conseil général pendant cette session capitale d'août 1873 n'avait osé acclamer la monarchie : où en était la loi Tréveneuc ?

Le journal *le Français* constatait lui-même avec dépit que les masses étaient malheureusement républicaines, et que la situation était grave ; et le duc de Broglie, dans son discours d'Évreux, s'était contenté d'insister sur la nécessité de conserver le Gouvernement actuel, *dont la tâche n'était pas terminée.* On sentait que la Fusion n'avançait pas.

En présence de ces dispositions, les journaux monarchistes n'hésitaient pas à parler d'un coup de force. Avec l'armée? Soit. Mais le chef de l'armée, c'était le maréchal Mac-Mahon ; et où trouvait-on son intérêt dans tout cela? Il était aujourd'hui le premier en France. Qu'aurait-il été le lendemain? D'ailleurs, le maréchal restait impénétrable et se tenait dans une réserve absolue. D'aucuns parlaient de le remplacer par le duc d'Aumale, déjà promu à la présidence du procès Bazaine, et qu'on aurait nommé lieutenant général du royaume, en attendant que l'on se mît d'accord sur les conditions de la monarchie. Mais les députés bonapartistes n'auraient jamais consenti à voter cette combinaison ; et déjà, furieux de se sentir joués par leurs alliés d'un jour, ils annonçaient d'avance qu'ils ne voteraient pas la restauration.

Dans le parti catholique on redoublait d'activité : une énorme convocation des comités des Cercles catholiques de toute la France, au nombre de trois mille envoyés, se fit à Notre-Dame-de-Liesse, et fut vigoureusement haranguée par M. de Mun, officier de cavalerie ; et pendant que se réunissait librement cette vaste affluence qui rappelait les réunions du temps de la Ligue, le ministère maintenait en état de siège, malgré les réclamations réitérées des députés, quarante-trois départements déjà évacués par l'ennemi. A Paray-le-Monial arrivaient neuf cents pèlerins anglais. A Hellemmes, dans le Nord, un autre grand pèlerinage, avec le drapeau blanc en tête, eut un sort moins pacifique : au chant de *Sauvons Rome et la France*, deux

mille paysans répondirent par la *Marseillaise*. Il y eut collision, le drapeau blanc fut déchiré, et l'on commença à avoir un aperçu de ce qui allait se passer dans toute la France une fois la monarchie proclamée. L'évêque d'Orléans, M. Dupanloup, était parti pour Froshdorf, comptant enlever l'affaire du drapeau. Il allait proposer, dit-on, d'adapter une cravate tricolore au drapeau blanc. On prétendait, malgré des démentis réitérés, qu'il était porteur d'une lettre authentique du Saint-Père. Quoi qu'il en soit, son éloquence ne réussit pas mieux que n'avaient réussi ses lettres antérieures, ni le nonce du pape à Vienne.

Pendant que le parti catholique préparait de la sorte le retour de la monarchie, à l'extérieur l'horizon s'assombrissait. Le journal le *Daily News*, du 30 août, annonçait le prochain départ du roi Victor-Emmanuel pour Berlin, après Vienne, et nous avertissait de l'importance capitale de ce voyage :

« L'Italie, disait-il, n'a pas oublié que c'est une assemblée française qui a attaqué Rome républicaine et rétabli le pouvoir temporel; elle n'a oublié ni Aspromonte, ni Mentana, ni l'intervention continuelle et irritante de la diplomatie française, ni la convention de Turin, qui condamnait les Italiens à garder Florence comme capitale. On parle de la France libérale! Mais qu'a-t-elle empêché? D'ailleurs la France tout entière a été irritée de la neutralité italienne en 1870? Et cependant que pouvait faire l'Italie? Ne devait-elle pas à l'Allemagne la Vénétie et *Rome capitale?* Cette fois-ci l'Italie est encore menacée par tous les organes de la majorité réactionnaire et cléricale de Versailles. Et si elle est réduite à s'épuiser en armements, ce n'est ni contre l'Allemagne, ni contre la Russie, qui la défendent de la papauté. »

En même temps, le journal *l'Italie* déclarait catégoriquement qu'il s'agissait d'une alliance défensive entre l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche-Hongrie, au nom du principe des nationalités. « Le voyage de Victor-Emmanuel à Berlin, ajoutait-il, sera la réponse aux conspirations jésuitiques de la Fusion. » Or ce journal, jusqu'au 24 mai, s'était toujours montré l'ami de la France. — L'*Opinione*, journal officieux du gouvernement italien, fit des déclarations analogues.

Dans maints cercles italiens, on reprenait l'idée d'une restauration bonapartiste en France, et le prince Napoléon, gendre de Victor-Emmanuel, retournait continuellement en Italie pour pousser à la roue. Enfin, le 31 août, le *XIX^e^ Siècle* publiait un article de la dernière importance et qui remua profondément l'opinion publique.

« Une nouvelle restauration, disait-il, serait une nouvelle guerre contre l'Italie et l'Allemagne coalisées. Nous savons pertinemment que le lendemain du jour où le comte de Chambord serait monté sur le trône, la reconnaissance de l'Italie lui serait résolument demandée par le gouvernement italien, et, en cas de refus même évasif, la guerre immédiate lui serait déclarée par Victor-Emmanuel, soutenu par l'empereur Guillaume. Cette alliance éventuelle n'est pas un secret pour M. de Broglie, ministre des affaires étrangères. »

Les journaux de la Fusion soutenaient bien que tout cela était faux, qu'il n'y avait pas de complications extérieures à craindre; mais ils ne pouvaient pas empêcher l'existence des déclarations antérieures du comte de Chambord en faveur du pouvoir temporel du pape, ni les combats soutenus par les zouaves pontificaux. Henri V avait une mission, il le sentait, il le disait, et le premier usage qu'il ferait de sa puissance, ce serait pour la remplir. Au fond, personne n'en doutait. La restauration du trône en France entraînait fatalement la restauration du pape d'abord, puis celle des familles royales qui s'étaient partagé l'Italie, enfin la restauration des Bourbons d'Espagne. C'était la logique des choses. — Au milieu de cette discussion, vint tomber le mandement de l'archevêque de Paris, du 8 septembre, répandu dans toutes les églises, collèges et institutions, hôpitaux et hospices; par conséquent, document essentiellement public, dans lequel il attaquait violemment l'unité italienne en faveur du pouvoir temporel du pape. Dans la commission de permanence, le duc de Broglie déclara que le Gouvernement était étranger aux paroles de l'archevêque de Paris, et qu'il s'en tenait à sa circulaire du 25 mai. Quelques jours plus tard, il adressa encore au cabinet italien une communication dans le même sens. Plusieurs ministres émirent en même temps le désir

de voir garder plus de réserve dans les manifestations religieuses.

En réponse au mandement de l'archevêque, on put lire dans le *Journal de Rome*, que les réserves du duc de Broglie étaient sans valeur, puisque la France n'ayant en ce moment aucune liberté, le Gouvernement se trouvait responsable des attaques publiées par ses évêques.

Si la situation s'aggravait au dehors, on commençait à sentir dans toute la France, à mesure que se développait la conspiration monarchiste et cléricale, les soubresauts précurseurs des grandes tempêtes populaires. Deux députés du centre droit, arrivés de l'Ouest dans les premiers jours de septembre, revenaient atterrés de ce qu'ils avaient vu dans ces provinces, naguère si paisibles. « Partout, disaient-ils, nous avons constaté les énormes progrès faits par les radicaux en Normandie et en Bretagne. Le Calvados, la Manche, l'Orne, la Mayenne, les Côtes-du-Nord et le Morbihan même sont infestés par la presse radicale de Paris et par les brochures que l'on colporte en grande abondance et sous toutes les formes, jusque dans les derniers hameaux ; chaque journal rouge a au moins un correspondant choisi parmi les gens les plus énergiques et les plus actifs, même dans les plus petites communes, etc..... » Le comité directeur royaliste recevait de toutes parts des rapports analogues. C'est que le paysan sentait bien, en effet, que toute cette Fusion monarchique, c'était l'ennemi du suffrage universel, du populaire, qui revenait, et il se disait : « que c'était le gouvernement des curés qu'on allait faire ». Le clergé et ses amis se vantaient hautement qu'ils voulaient cette fois-ci un gouvernement de leur choix : qu'ils supprimeraient la souveraineté nationale et les libertés de la Révolution. — Qu'ils feraient la guerre aux idées modernes, à l'égalité civile, à l'esprit d'examen. — Ils voulaient reprendre l'instruction publique, restaurer la puissance et les biens du clergé, déjà si riche, diriger la politique intérieure et extérieure. On se répétait qu'ils nous amèneraient une nouvelle guerre avec l'Italie et l'Allemagne, et un nouveau démembrement. Ils nous tueraient, comme ils ont tué la Pologne, écrasé l'Italie, l'Autriche et l'Espagne pen-

dant tant d'années. — Les blancs parlaient de table rase, de faire tout ce qu'ils voulaient; mais quand ils seraient les maîtres, jusqu'où iraient-ils donc? Est-ce que par hasard ils voudraient reprendre les biens nationaux ? Et à cette idée le paysan serrait le manche de sa fourche. Il n'était pas seul à frémir d'indignation; dans les grandes villes, l'ouvrier, le bourgeois se sentaient profondément atteints par cette prétention de disposer de la France sans elle et contre son gré, prétention émise par une Chambre dont pas un seul membre n'avait fait une profession de foi royaliste au 8 février. Les interdictions et les provocations des préfets à propos du 4 septembre, les brutalités de la police à Velay et à Bordeaux, les suppressions de journaux, tout cela ne faisait qu'accroître l'irritation à Paris et dans toutes les villes, auxquelles d'ailleurs on avait ouvertement déclaré la guerre. Et si les villes parlaient moins que les paysans, il y avait partout une sombre et violente résolution.

Le zèle des préfets tournait tellement contre le Gouvernement, que M. Beulé se vit obligé de ralentir par une circulaire l'ardeur qu'ils déployaient contre la presse.

Les journaux républicains de Paris, très modérés jusqu'au mois de septembre, si modérés, que les journaux de la Fusion se plaignaient de cette modération de commande, commençaient en face du péril prochain à devenir menaçants.

Le 15 septembre, la *République française*, journal de Gambetta, donnait le premier coup de clairon.

« On prévient les meneurs, disait le journal, qu'il ne s'agit pas seulement de violence morale pour réduire la France à supporter Henri V. Il faudrait la force matérielle, parce que l'immense majorité du pays, villes et campagnes, ouvriers et bourgeois, et l'armée elle-même, n'en veut pas; et si les violences sont à redouter, c'est pour les malheureux qui touchent au feu. »

Et l'on commençait à enregistrer les lettres, les déclarations, les appels des députés républicains à leurs électeurs.

Le 20 août, c'étaient les députés de Meurthe-et-Moselle qui donnaient l'éveil contre la Fusion : ils ne voulaient pas d'une

invasion nouvelle! Le 25, c'était la belle lettre d'Edgard Quinet aux électeurs de la Seine. Le 2 septembre, c'étaient neuf députés de l'Aisne, rassurant leurs électeurs indignés et leur déclarant « que la monarchie ne serait pas faite *même dans l'Assemblée* ». En même temps, MM. de Lacretelle, de Seine-et-Oise, et Michal-Ladichère, de l'Isère, adressaient des lettres au maréchal président, l'adjurant d'éviter à son pays la guerre civile. Le 6 septembre, le conseil général de Haute-Savoie s'adressait au maréchal, déclarant qu'il n'y avait pas d'autre issue que la dissolution de l'Assemblée. Le 15, le conseil général de la Gironde envoyait à l'Élysée une déclaration en faveur de la République.

En face de ces premières manifestations du pays, un certain ébranlement se faisait sentir dans les rangs fusionnistes; les journaux du Centre droit présentaient des fluctuations journalières. Beaucoup commençaient à réfléchir. On parlait moins de table rase. On disait que la Fusion serait constitutionnelle.

Sur ces entrefaites, le 13 septembre, un article très curieux fut publié par le *Journal de la Gironde :* c'était tout un plan de gouvernement, et le résumé à peu près exact des événements qui suivirent : le maréchal de Mac-Mahon, président pour cinq ans, la nomination d'un Sénat par l'Assemblée de Versailles, etc.

Au milieu de ce bouleversement, la tenue du maréchal était très correcte; d'abord, il s'était déclaré implicitement contre le drapeau blanc et la monarchie héréditaire. Après avoir obstinément refusé, malgré toutes les obsessions, de nommer le duc d'Aumale commandant militaire de Paris ou de Lyon, et lui donnant en place le commandement du 7e corps, il avait déclaré : « Rien d'illégal ne se fera tant que je serai au pouvoir, et s'il se fait quelque chose de légal qui ne me plaise pas, je me retirerai. » Et puis, ému sans doute par les adresses qui lui arrivaient de tous côtés et qui s'adressaient à sa bonne foi, il aurait voulu faire d'un seul coup les douze élections de députés pendantes, et consulter honnêtement l'opinion publique. S'étant ainsi prononcé, il laissa agir le ministère responsable, se réservant à lui-même une porte ouverte.

On était loin de cette correction à Versailles; avec cette majorité si précaire de quatorze voix, on n'avait qu'une idée : retarder les élections jusqu'à la dernière limite légale; encore n'était-on pas maître de la mort. Et une idée lumineuse leur arrivait : ne plus faire désormais d'élections dans un département tant qu'il y resterait la moitié des élus du 8 février. La limite légale se tendait. On se décida pourtant à faire les convocations pour quatre élections de députés, dans la Loire, le Puy-de-Dôme, la Nièvre et la Haute-Garonne.

Si les soldats de la Fusion commençaient à fléchir, les chefs n'étaient pas moins préoccupés de l'état des esprits. Le plus habile de tous, M. de Falloux, dans une grande réunion de paysans, triés pourtant sur le volet, à Segré, n'osait pas parler de Fusion. Il parlait simplement de réconciliation, se dérobait derrière le maréchal de Mac-Mahon. Et, cependant, c'est lui qui, depuis vingt-cinq ans, la préparait, cette Fusion; c'est lui qui avait forcé les princes d'Orléans à franchir le pas et à s'incliner; c'est lui qui poussait les évêques, qui négociait à Rome pour obtenir du Saint-Père d'imposer au comte de Chambord les concessions nécessaires. C'est lui qui disait : « Très utile, la « question du drapeau; elle empêche d'en soulever d'autres! »

« Mais nous, répondait-on; nous, bourgeois, paysans et ouvriers, nous disons ceci : avec ou sans son drapeau blanc, avec ou sans sa charte, Henri V sera toujours Henri V, c'est-à-dire le petit-fils de Charles X, *le roi des blancs!* »

Les habiles de la Droite proposaient encore un moyen terme : faire voter le principe de la monarchie en gardant le maréchal de Mac-Mahon provisoirement, comme lieutenant général du royaume, pour attendre le Roy.

Cependant, les ambassadeurs de la Droite, MM. de Sugny et Merveilleux-Duvignaux, étaient revenus de Frohsdorf avec de bonnes paroles, mais sans la grosse solution. Et les membres du Centre droit, auxquels ils firent leur rapport le 22 septembre, insistaient sur le drapeau tricolore.

Deux jours après, Victor-Emmanuel était à Berlin, et la presse prussienne, exultant, devenait de plus en plus agressive envers la France : « La France, disait-elle, en s'alliant avec les jésuites,

a accéléré l'alliance de l'Allemagne et de l'Italie ; les deux nations vont désormais marcher ensemble. » Et la *Gazette de Cologne* du 24 septembre :

« Il a fallu le coup d'État du 24 mai, il a fallu le fanatisme des pèlerinages et les cantiques où l'on prie le Ciel de sauver Rome et la France, il a fallu les tentatives de fusion entre le constitutionnalisme et le droit divin, pour dessiller les yeux de l'Italie et l'amener à se tourner vers l'Allemagne. »

« Et en effet, disait la *République française*, dans toute l'Europe s'agite la faction cléricale : en Suisse, en Italie, en Autriche, en Allemagne. Mais c'est de la France que les jésuites comptent faire leur quartier général, et de là s'élancer pour rétablir le Pape et reconquérir le terrain perdu. C'est un crime envers la patrie, car autrement l'Allemagne n'a pas de prétexte contre nous aujourd'hui. L'Italie est satisfaite d'avoir Rome. Mais le parti clérical ayant surpris le pouvoir, ces deux nations se sont émues et s'allient ; d'où le voyage de Victor-Emmanuel. Les cléricaux reprochaient à la République son isolement : ce n'est plus de l'isolement aujourd'hui, grâce à eux. »

Et les élections marchaient toujours : à la Guadeloupe, M. Germain Casse, républicain, est élu. Les quatre élections du 12 octobre amènent également quatre nouveaux députés républicains ; dans la Haute-Garonne, M. de Rémusat avec 70,000 voix contre 31,000 ; M. Reymond, dans la Loire, avec 61,000 voix ; le docteur Thurigny, dans la Nièvre, avec 40,000 voix ; et dans le Puy-de-Dôme, M. Girod-Poujol, seul candidat, obtient 80,000 voix. C'était un écrasement ; les abstentions étaient presque nulles. Et là-dessus les journaux de la Droite de repousser avec fureur l'idée de faire les dernières élections complémentaires !

Aux Réservoirs, on supputait les voix tous les matins : on fera la monarchie à deux voix, à une voix de majorité, et il faudra bien que la France marche ! On parlait toujours des 280 signatures acceptant la Fusion. Et puis l'on disait : Après tout, nous nous moquons bien des élections et du suffrage universel ! Nous prendrons tous ces gens-là un à un ; et avec le temps, il nous faut un mois, en y mettant le prix, tout cela s'arrangera.

En revanche, le *Français*, journal officieux du ministère,

commençait à laisser entendre, à mots couverts, qu'il était temps d'en finir avec cette dangereuse question de la monarchie de drapeau blanc, et d'organiser sérieusement le grand courant conservateur : et pour cela il fallait proroger les pouvoirs du maréchal, et mutiler le suffrage universel. Au fond, le Centre droit ne se souciait guère d'avoir le Roy légitime sans conditions, au prix de tant de risques.

Le 18 octobre, on apprend à Paris que la dernière ambassade des Droites auprès du comte de Chambord, composée de MM. Lucien Brun et Chesnelong, était de retour; la joie débordait dans le camp royaliste : la question du drapeau était vidée; le roi accordait toutes les concessions demandées, la monarchie était faite.

Les Droites se rassemblent aussitôt en réunion plénière dans les salons de M. Anisson-Duperron, pour entendre le rapport des ambassadeurs. Un procès-verbal officiel est publié, et les bureaux des réunions parlementaires royalistes déclarent que l'adoption des propositions préparées par la commission des Neuf est impérieusement commandée par l'intérêt du pays. En conséquence, que la monarchie sera rétablie, toutes les libertés civiles, politiques et religieuses étant d'ailleurs garanties; le drapeau tricolore serait maintenu et des modifications ne pourraient y être apportées, l'initiative royale restant toutefois intacte, que par l'accord du roi et de la représentation nationale. Les réunions parlementaires que ces bureaux représentent seront immédiatement convoquées. C'était à peu près exactement le programme Falloux-Ernoul de 1872; preuve nouvelle, s'il en fallait encore, que ce n'était pas le hasard de l'élection Barodet en 1873 qui avait amené le renversement de M. Thiers, nécessaire à la Fusion.

Le *Journal de Paris* s'écrie aussitôt : « Un grand fait vient de s'accomplir : la Fusion est conclue; la monarchie est faite; toutes les difficultés sont levées. » On annonçait que les voitures pour l'entrée du Roy étaient prêtes, que son cheval blanc n'attendait plus que le maître; le jour, l'heure, étaient désignés

L'*Univers*, l'*Union*, le *Monde* et la *Gazette de France* restaient au contraire dans une réserve significative.

Le 22 octobre, le Centre droit se réunit à part chez son président, le duc d'Audiffret-Pasquier, et vote la résolution suivante : « L'Assemblée nationale proclamerait Henri V roi de France, et après lui les princes de la maison de Bourbon, ses héritiers : toutes les garanties du droit public des Français seraient maintenues. Le drapeau serait tricolore. Le Roi ne pourrait le changer qu'avec l'assentiment de la représentation nationale. »

C'était donc la monarchie constitutionnelle que l'on offrait ici au pays. Le président affirme que l'on peut compter sur l'adhésion de plusieurs membres du Centre gauche. — Le bureau décide de leur faire appel, et de convoquer l'Assemblée nationale au plus tôt. M. Chesnelong lit alors son rapport, d'où résulte que le comte de Chambord accepte les garanties et le drapeau tricolore.

A Versailles, se tenait encore le même jour une grande réunion des Droites, à l'hôtel des Réservoirs. Le président, M. de Larcy, lut également son rapport sur les travaux de la commission des Neuf, qui obtint une approbation unanime : il concluait à la monarchie héréditaire et constitutionnelle, avec la conservation des libertés et du droit public des Français.

La victoire paraissait assurée dans l'Assemblée : on marchait droit à la guerre civile.

Le lendemain 23 octobre, il y avait quelques nuages sur ce soleil levant : d'abord, le Centre gauche, tâté par le duc d'Audiffret, avait absolument refusé d'entrer en négociations. On avait menacé les constitutionnels de la dissolution s'ils n'acceptaient pas la monarchie sans conditions : aujourd'hui, la même menace était renouvelée au Centre gauche. La réunion n'en fut point émue, et vota la proposition de son président, M. Léon Say, de nommer un comité directeur en raison de la gravité des événements.

Et puis, si les députés les plus compromis du Centre droit avaient sauté le pas avec M. Chesnelong, il en manquait à l'appel.

Enfin la commission de permanence avait tenu la veille sa séance; et c'était sa dernière réunion, et elle n'avait pas fait la convocation anticipée de l'Assemblée nationale : donc, la ma-

jorité royaliste, cette majorité dont on s'était tant vanté, on ne l'avait pas!

Et au dehors de l'Assemblée, l'orage s'amoncelait. En présence de cette audacieuse déclaration de conquête de la France par les blancs, le pays républicain frémissait tout entier. On se rappelait les engagements de M. Thiers à Versailles, et que si toutes les villes, et tout le parti républicain n'avaient pas pris les armes contre cette assemblée royaliste, c'est que M. Thiers avait promis que la République serait maintenue. On se disait, dans les villes comme dans les campagnes, que si le Roy des blancs revenait, on allait avoir l'Italie et l'Allemagne sur les bras, une nouvelle invasion et l'écrasement définitif du pays; qu'après tout il valait mieux encore une guerre civile, et que le plus tôt serait le moins dangereux, pour éviter toute complication extérieure. Que d'ailleurs l'armée ne pouvait pas être pour le drapeau blanc ni pour les jésuites : on ne connaissait pas encore les paroles du maréchal. On relisait avec indignation dans les journaux les professions de foi républicaines publiées en 1871 par une quantité de députés qui, après avoir contribué au renversement de M. Thiers, travaillaient aujourd'hui à la restauration monarchique. Et les réclamations, les adresses de leurs électeurs se succédaient, de plus en plus menaçantes.

Le mouvement, que nous avons vu commencer en septembre, s'accélérait rapidement : tous les jours c'étaient des adresses nouvelles des électeurs à leurs députés, des lettres de députés à leurs électeurs, acclamant la République, s'engageant à la défendre. Et ce n'étaient pas seulement les députés ni les départements d'opinion avancée que le mouvement général emportait ainsi : de toutes parts les députés du Centre gauche se déclaraient l'un après l'autre, en appelant à leurs électeurs, portant des adresses au maréchal, repoussant hautement toute connivence avec la conspiration monarchique. Les plus tièdes du groupe n'étaient pas les moins décidés ; ils envoyaient aux journaux lettres sur lettres ; bientôt tout le Centre gauche fut au complet. Et le mouvement gagnait encore ; dès le milieu d'octobre, plusieurs députés qui avaient voté contre M. Thiers au 24 mai, aujourd'hui poussés, harcelés par leurs électeurs, déclaraient

qu'ils voteraient pour la République en conservant la présidence au maréchal.

Devant l'immense péril qui menaçait la France, l'union s'était faite absolue, complète, d'un bout à l'autre du parti républicain

Gambetta, dont la tactique fut toujours d'oublier ses griefs personnels, était complètement réconcilié avec M. Thiers qui l'avait autrefois si durement traité. Et tous deux, comme deux généraux bien unis, dirigeant avec ensemble les deux ailes de l'armée républicaine, animaient la résistance, excitant les courages, et soutenant les faibles : « Il s'agit pour la France, s'écriait M. Thiers, de faire l'économie d'une révolution ! » Et il écrivait au maire de Nancy : « Nous allons avoir à défendre non seulement la République, mais tous les droits de la France, ses libertés civiles, politiques et religieuses, son état social, ses principes, qui, proclamés en 89, sont devenus ceux du monde entier : son drapeau, et non seulement cet emblème qui seul ne nous suffirait pas, mais la réalité même de ces choses sacrées. »

Gambetta, de son côté, se rendait à Périgueux où étaient rassemblés les chefs républicains accourus de la Dordogne et des départements voisins, de la Charente, de la Vienne, du Lot, de la Corrèze, de la Haute-Vienne, de Lot-et-Garonne. Tous repartaient, résolus à défendre la République ; et au château de Laborde il portait le toast célèbre : « A l'union de tous les républicains pour sauver la patrie ! » L'appel fut entendu : il n'y eut ni dissentiment, ni indiscipline, ni trahison nulle part. Et pour resserrer cette alliance, dès le 7 octobre, les membres de l'Union républicaine dont il était le chef, réunis rue de la Sourdière, nommaient une commission destinée à se mettre en rapport avec la Gauche et le Centre gauche pour une action commune.

De toutes parts, le commerce et l'industrie, arrêtés par la conspiration monarchique, s'exaspéraient. A Paris, les commerçants et les grands industriels du troisième arrondissement se déclaraient les premiers ; le deuxième arrondissement venait ensuite, et puis les autres ; et puis le président de la chambre de commerce, M. Daguin, député de la Seine, après avoir consulté la majorité des gros industriels, se rendait au Centre gauche. M. André, régent de la Banque de France, grand financier,

très conservateur, prenait la même résolution. Puis c'étaient les chambres de commerce de Troyes, de Reims, de Saint-Quentin, de Nancy, de Toul, des Vosges, de Mamers, de Beaune, de cent villes, qui s'adressaient, soit à leurs députés, soit au maréchal, tantôt pour lui demander de procéder aux élections retardées, tantôt pour le conjurer de mettre un terme à cette conspiration qui tuait le pays. Le 29 octobre, 1,400 grands négociants de Paris adressaient une lettre pressante à M. Feray, conjurant le Centre gauche de tenir pour la République. Les conseillers municipaux de Nontron écrivaient au maréchal : « Vous avez promis que rien ne serait changé! c'est à vous d'avertir sévèrement les royalistes que la France est contre eux et qu'ils provoqueront une explosion terrible. » Ceux de Périgueux déclaraient les paysans encore plus exaspérés que les villes; enfin le conseil municipal de Paris, hors session, s'était mis à la disposition des députés au nom de la population républicaine. Dans les derniers jours d'octobre, les délégations se pressaient chez le maréchal pour protester au nom de toutes les parties de la France : la plupart n'étaient point admises, mais on ne pouvait pas empêcher qu'il n'en eût connaissance et que le coup ne portât. Et la Droite allait de l'avant ! Elle comptait, au pis-aller, sur l'armée. On condamnait Ranc à mort par contumace, on inventait une conspiration quelconque au Creusot, à Autun, à Epinac, à Mâcon. Le général de Bellemare était mis en retrait d'emploi pour une lettre écrite en réponse à une circulaire secrète du ministre de la guerre, lettre où il se refusait à reconnaître à l'Assemblée le droit d'imposer la monarchie au pays. Les préfets redoublaient d'ardeur : on ne voyait qu'interdictions, suspensions, destructions de journaux.

Le 24 octobre, un arrêté du préfet Ducros suspendait le conseil municipal de Lyon et le remplaçait par une commission municipale. A Saint-Quentin, le conseil municipal et le maire étaient aussi suspendus. L'*Avenir national*, l'*Union républicaine*, de Bourges, le *Phare de la Loire*, la *Tribune de l'Ouest*, etc., etc., étaient poursuivis et traqués.

En revanche, les journaux monarchistes, dans la plénitude de leur liberté, se répandaient en sorties furibondes contre le

Centre gauche, dont la solidité avait tout arrêté : la *Gazette de France* s'écriait : « Que peu importait, après tout, d'avoir une majorité dans la Chambre, qu'il suffisait de l'avoir *dans les conservateurs* de la Chambre ! » Le reste ne comptait plus. — D'autres journaux annonçaient que si l'Assemblée ne votait pas la monarchie, le maréchal de Mac-Mahon donnerait sa démission, pour ne pas se séparer du parti conservateur : en réponse, l'*Ordre* se dit en mesure d'affirmer le contraire, et l'agence Havas se hâta de déclarer que le maréchal se tiendrait quand même à la disposition des conservateurs : « Il a seulement dit qu'il ne pourrait rester avec les radicaux au pouvoir. »

Un déboire était arrivé du côté de Rome, où les pourparlers continuaient : on avait cherché à attirer le pape à Paris, sous prétexte de poser la première pierre de l'église de Montmartre : en réalité, c'était pour le sacre. Le Vatican n'avait pas consenti. Dans les régions parlementaires, autre difficulté : malgré le refus d'alliance notifié au prince Napoléon par les journaux républicains, les bonapartistes avaient pris leur parti : le 23 octobre, l'*Ordre* publiait une communication des députés du groupe, décidés à préparer une protestation contre l'établissement de tout régime définitif, quel qu'il fût, en dehors du suffrage universel consulté par la voie de l'appel au peuple. Le 25, M. Raoul Duval donnait sa démission de secrétaire de la réunion Pradié-Changarnier, en s'écriant, dit-on : « Mais, Messieurs, vous ne connaissez donc pas l'état du pays ! » Et il se joignait à la réunion des députés de l'appel au peuple, déclarant le même jour, à l'unanimité, qu'elle voterait contre la monarchie.

Le journal *la Liberté* avait publié la liste de 353 députés décidés à soutenir la République : il n'y eut qu'une réclamation, celle du comte Rampon, demandant à être inscrit sur la liste. La légalité restait donc contre la restauration.

Il fallait prévoir le coup de force.

Le 24 octobre, les derniers préparatifs de combat étaient terminés : la Gauche républicaine, réunie boulevard des Capucines, suivant l'exemple du groupe de l'Union, avait adressé par acclamation un vote de reconnaissance, au nom du pays, au Centre gauche, et élu un comité d'action. L'Union républicaine

avait également nommé un comité de cinq membres, chargé de s'entendre avec les deux autres groupes. Le Centre gauche, dans une réunion présidée par M. Léon Say, nomma un pareil comité. A l'Union républicaine, il fut décidé que toutes les décisions prises à la majorité dans la réunion des trois commissions représentant les trois groupes seraient suivies à l'unanimité par les membres de l'Union républicaine, et cette décision fut acceptée par tout le parti républicain.

Cette résolution décisive créait un véritable comité de Salut public pour la défense de la République. Ce fut en effet le salut du parti républicain et l'arme efficace avec laquelle, après avoir triomphé de la restauration monarchique, on défendit la République contre l'entreprise bien autrement dangereuse du 16 Mai.

De part et d'autre, tout se préparait donc pour la lutte. A ce moment, tomba de l'Élysée une grave parole, qui résonna comme un glas funèbre à l'oreille des monarchistes : le maréchal, poussé, pressé d'agir en faveur de la restauration, s'était écrié : « Mais si les deux drapeaux sont en face l'un de l'autre, les chassepots partiront tout seuls! »

Le vieux soldat, avec son instinct militaire, savait bien que l'armée française ne se battrait pas pour le drapeau blanc contre le pays. Dès lors, adieu le coup d'État! adieu la conquête de la France, adieu la revanche de 89 : tout s'écroulait!

Le 25 octobre, un journal du soir, *la Liberté*, annonçait une lettre du comte de Chambord déclarant qu'il n'acceptait aucune des restrictions qu'on voulait lui imposer : qu'il était le Roy, et rien que le Roy.

Et en effet, le 31 octobre, le journal *l'Union* publie la fameuse lettre de Salzbourg, datée du 27 octobre, adressée à M. Chesnelong.

Le roi disait :

« Je dois la vérité à ce pays, que je ne tromperai jamais. Je ne retranche rien de mes précédentes déclarations. — Je voudrais bien savoir quelle leçon se fût attiré l'impudent assez osé pour persuader à Henri IV de renier l'étendard d'Arques et d'Ivry. — Je suis prêt à la grande œuvre : il s'agit de reconstituer cette société troublée, et surtout de ne pas craindre

d'employer la force au service de l'ordre et de la justice. — Pas de conditions, pas de garanties. Je suis le pilote nécessaire, le seul capable de conduire le navire au port, parce que j'ai mission et autorité pour cela. »

C'était le testament de la Fusion.

Si les royalistes furent atterrés de cet échec définitif, après avoir cru tenir dans la main la restauration, il n'en fut pas de même au ministère. Dès longtemps, le journal *le Français*, son principal organe, avait préparé les esprits à d'autres combinaisons; et si l'on avait accordé aux royalistes la faveur de poursuites incessantes contre le parti républicain, on peut dire que les efforts pour faire réussir la Fusion avaient été à peu près nuls : la Droite ne l'oublia pas.

A la commission des Neuf, après une violente discussion, on tomba d'accord pour se ranger derrière le maréchal.

Les précautions étaient déjà prises de ce côté. Dès le 1er novembre, l'agence Havas annonçait que le conseil des ministres s'était réuni et était tombé d'accord pour proposer à la Chambre la prorogation des pouvoirs du maréchal, avant tout vote de lois constitutionnelles : qu'au reste le maréchal n'accepterait ni régence, ni lieutenance générale du royaume. Des délégués des groupes de la majorité étaient allés s'entendre avec le maréchal, et il avait demandé un pouvoir fixé constitutionnellement, ne voulant plus d'un pouvoir précaire et révocable au jour le jour.

Le groupe Pradié avait décidé de voter dans ce sens.

L'Assemblée rentra en session le 15 novembre 1873.

CHAPITRE III

TROISIÈME RÉPUBLIQUE (SUITE). — LE SEPTENNAT. — MINISTÈRE DE BROGLIE. — MINISTÈRE DE FOURTOU. — MINISTÈRE DE CISSEY. — ECHEC DES ORLÉANISTES. — PROPAGANDE IMPÉRIALISTE. — LES CONSTITUTIONNELS VIENNENT A LA RÉPUBLIQUE. — LA CONSTITUTION.

(Décembre 1873 — 25 Janvier 1875.)

Nous venons de voir échouer, en présence du soulèvement général du pays, la grande tentative de restauration monarchique de 1873, comme avaient avorté auparavant les demi-tentatives orléanistes. Mais si la convention blanche qui depuis trois années pesait sur la France était battue sur ce point capital, elle était loin d'avoir perdu courage ; elle était loin surtout de consentir à se retirer devant les manifestations de l'opinion publique, comme l'eût fait toute assemblée parlementaire. Il n'y eut qu'une voix dans les droites : Un sabre ! il faut un dictateur ! On le tenait tout prêt. Dès le 15 novembre, jour de l'ouverture de la session nouvelle, à défaut de la restauration que cette grande journée devait faire éclore, on vit arriver à la tribune le vice-président du conseil, avec un message du maréchal, qui demandait ouvertement la prorogation de ses pouvoirs : « Un pouvoir exécutif durable et fort. » Rien des lois constitutionnelles.

Le ministère espérait enlever le vote d'emblée et se faire accorder une dictature de dix années dans une séance de nuit analogue à celle du 24 mai. M. Dufaure se jette à la tribune et combat avec son énergie habituelle. Ensuite M. Grévy déclare, au nom de la loi, qu'une assemblée constituante ne pouvait

déléguer après elle le pouvoir exécutif, ne le possédant elle-même que provisoirement, et en l'absence de tout autre pouvoir constitué : et que ce pouvoir illégal, irrégulier, si l'Assemblée passait outre, ne serait respecté ni par la nation ni par l'assemblée suivante. La gravité de ces paroles, dans la bouche d'un tel homme, contribua à ébranler bien des esprits encore étourdis de la Fusion manquée, et ce ne fut qu'au bout de quelques séances que la proposition reparut. Elle était modifiée par un second message du maréchal, qui se contentait cette fois de sept années de pouvoir : « Sans réserves ni conditions... suspensives. »

La discussion fut brillante; MM. Berthault et Jules Simon, faisant assaut de dialectique et de talent oratoire, mirent en pièces devant la Chambre la dictature septennale. Dans la séance suivante, MM. Rouher et Raoul Duval demandèrent le plébiscite. Leur proposition ne pouvait trouver de majorité dans cette assemblée; et d'ailleurs il était impossible au parti républicain de paraître approuver ce fallacieux procédé de consultation du pays. Il est pourtant certain qu'en fait, dès cette époque, la France eût donné une majorité écrasante à la République, même par le procédé plébiscitaire : il fallut patienter encore.

Le septennat fut voté dans la séance du 19 novembre par 383 voix contre 317. De ce côté, le duc de Broglie avait réussi. Mais la majorité se trouvait déjà bien ébranlée : une partie des légitimistes purs s'était abstenue, et parmi eux MM. de Franclieu, du Temple et de Belcastel. La présence du comte de Chambord à Versailles, pendant toute la durée de la discussion du septennat, ne fut pas étrangère à cette résolution. Espérait-il, comme on l'a dit, trouver pendant cette période l'occasion de tenter quelque coup désespéré?

Quoi qu'il en soit, avant de repartir pour Vienne, le roi manifesta son mécontentement à quelques-uns de ses fidèles qui avaient voté le septennat, malgré leurs réserves en faveur de la royauté.

En réponse au vote du septennat, les électeurs envoyaient au même instant à la Chambre, avec des majorités énormes, les

généraux républicains Saussier et Letellier-Valazé; et, le 15 décembre, les quatre candidats républicains étaient encore élus dans l'Aude, le Finistère et en Seine-et-Oise : c'était la douzième fois que le pays condamnait son vote de février 1871.

Tenant enfin sept années devant lui, le ministère se décide, le 28 novembre, à déposer son projet de loi municipale. D'après ce projet, le maréchal nommait directement les maires de toutes les grandes villes, jusques et y compris les chefs-lieux de cantons : dans les petites communes, les maires étaient nommés par les préfets. On consentait pourtant à les choisir parmi les conseillers municipaux. — Le duc de Broglie avait déclaré en effet, au sein de la commission, que si nulle part il n'était possible d'apercevoir une révolte des maires actuels, partout on constatait leur refus de concours. Il se proposait donc d'en faire une hécatombe générale; une fois les nouveaux maires institués, on dissoudrait tous les conseils municipaux qui leur feraient de l'opposition. C'est ainsi que l'on espérait venir à bout de l'opinion républicaine.

Cette année, si mouvementée, devait être agitée jusqu'à la dernière heure; le 10 décembre, le grand procès de Trianon, qui avait tant remué l'opinion publique, se terminait par la condamnation du coupable dont la trahison avait amené la défaite et le démembrement de son pays : le maréchal Bazaine était condamné à mort.

Les débats avaient été supérieurement menés par le duc d'Aumale, président du conseil de guerre. Mais une fois l'arrêt prononcé, le président et le conseil, composé des généraux de la Motterouge, de Chabaud-Latour, Tripier, Guyot, Lallemant, de Malroy et Ressayre, signèrent un recours en grâce auprès du maréchal de Mac-Mahon, et la condamnation du maréchal Bazaine fut commuée en une détention dans l'île Sainte-Marguerite, d'où la fuite lui fut facile.

Quelques jours après sa condamnation, ceux qu'il avait livrés à l'ennemi venaient pleurer ensemble la patrie absente, et la fête d'Alsace-Lorraine réunissait deux mille enfants d'exilés autour de l'arbre de Noël.

Dans la seconde moitié de l'année 1873, la situation politique

était parfaitement claire. La lutte, circonscrite entre la royauté de droit divin et la nation, s'était terminée par la défaite de la royauté, et les monarchistes éperdus, se ramassant autour du maréchal de Mac-Mahon, lui avaient donné le pouvoir pour sept ans. Mais à peine le septennat est-il voté, que la politique se complique singulièrement, et l'année 1874 s'ouvre dans le plus énorme gâchis. Il y a au pouvoir un soldat nommé pour sept années, mais quel pouvoir? Ce n'est pas une vraie dictature, malgré les conseils et les excitations qui pleuvent sur le maréchal : ce n'est pas un pouvoir parlementaire : où sont les lois? Le pays n'a pas de constitution, pas même un nom de gouvernement; on a voulu gagner sept ans, mais gagner quoi? Et le jour où le maréchal viendrait à manquer? Dans ce vide, les intrigues des partis et des coteries redoublent, chacun espérant le combler. Si la monarchie est hors de cause, si les d'Orléans ont perdu dès à présent l'espoir de trouver désormais une majorité dans l'Assemblée ou dans le pays, et si toute chance extraparlementaire leur est enlevée par le vote du septennat, une voie détournée leur reste encore ouverte : le duc de Broglie compte bien faire voter au plus vite son Sénat, son Grand Conseil que l'on remplira d'éléments orléanistes : le président du Grand Conseil, il est tout indiqué : il a présidé le procès Bazaine; et en cas de disparition du maréchal, le Grand Conseil décide et vote un stathoudérat, ou une présidence nouvelle, en attendant mieux. Mais les vrais royalistes n'ont pu pardonner au ministère son attitude dans la Fusion, et la mésintelligence grandit de jour en jour.

Une autre complication se dessine : le parti bonapartiste reprend rapidement des forces : s'il est encore en petit nombre dans l'Assemblée, il s'est du moins fait chèrement payer l'apport de son appoint, indispensable au 24 Mai; il est arrivé à s'imposer; aujourd'hui il a son représentant dans le ministère, demain il sera le ministère même. Nous allons le voir envahir, dans le courant de cette année, préfectures, administration, armée, ministère, devenir un État dans l'État, dessiner son attaque; mais bientôt, par ses excès et ses violences prématurées, terrifier les conservateurs et les rejeter vers la République.

En face de toutes ces menaces, le parti républicain subit avec calme le septennat qu'il n'a pu empêcher; il prend en patience les attaques incessantes contre toutes ses libertés, contre ses représentants et ses intérêts les plus chers, et se contente de peser de tout son poids sur les élections, écrasant morceau par morceau cette majorité qui lui a déclaré la guerre.

La majorité se désagrège tellement, que, pour un peu, l'année 1874 s'ouvrirait par la chute du ministère, vainqueur d'hier.

La loi des maires, présentée le 8 janvier, est ajournée par 268 voix contre 226. Les légitimistes excités par les reproches du comte de Chambord, et mécontents d'une circulaire du Gouvernement aux évêques, avaient voté avec les républicains, et le marquis de Franclieu s'était prononcé ouvertement contre le ministère. Mais la rupture n'est pas encore complète : deux jours plus tard, un ordre du jour de confiance, proposé par M. de Kerdrel, donne encore 39 voix de majorité au duc de Broglie, et rétablit provisoirement les choses en l'état.

La loi des maires est votée telle quelle le 19 janvier ; mais les amendements contre la loi n'avaient été repoussés que par des majorités de huit, cinq et quatre voix! Il était temps pour le ministère que la loi fût votée. Le même jour, il se trouvait dans la nécessité de suspendre pour deux mois le journal *l'Univers*, « pour avoir publié des articles de nature à provoquer des com- « plications diplomatiques. » La Prusse, engagée dans une action violente contre l'ultramontanisme, et voyant les évêques français soutenir les évêques allemands dans la lutte entamée par le prince de Bismark, devenait menaçante et envoyait note sur note au gouvernement français.

A la politique personnelle du comte d'Arnim, favorable au cléricalisme et à la Fusion, et qui avait tant contribué à la chute de M. Thiers, avait succédé une politique inverse : le grand chancelier, n'ayant plus à craindre M. Thiers qui refaisait trop vite la France, contre toutes prévisions, s'était débarrassé d'un ambassadeur contraire à ses vues politiques, et n'était plus disposé à supporter les attaques du clergé français.

Le duc Decazes se trouvait également obligé de reprendre vis-à-vis de l'Italie la politique suivie par M. Thiers, et de déclarer,

au grand scandale des cléricaux, qu'il fallait accepter les faits accomplis.

Battu en brèche par les légitimistes, le duc de Broglie affirme hautement le septennat : le 25 janvier, il envoie aux préfets une circulaire déclarant que le septennat est au-dessus de toute contestation ; qu'il est voté pour sept années, et que rien ne l'empêchera de se poursuivre.

Le maréchal se rend le 7 février au tribunal de commerce et fait une déclaration analogue.

On se retrouve pourtant encore une fois en majorité à la Chambre pour voter la loi sur les aumôneries ; et puis, le ministère tenant enfin sa loi des maires, tombe à bras raccourcis sur les républicains : le 2 février, le bouleversement commence par 87 nominations de maires et d'adjoints. On espérait que les anciens maires démissionneraient en masse ; mais les journaux républicains les engagent à rester et à persévérer dans leur attitude de résistance légale ; et dès lors, dans tout le courant de février et des mois suivants, les révocations pleuvent par toute la France. En même temps le Gouvernement poursuit sa campagne contre les journaux républicains ; son procédé favori est d'en arrêter la vente sur la voie publique. Un préfet invente mieux : il entend empêcher les porteurs de journaux de les distribuer aux abonnés. Un maire de Vaucluse interdit aux cafés de sa commune de recevoir la *République française*, le *Rappel* et l'*Égalité de Marseille*, sous peine de fermeture : on devait voir mieux encore pendant le 16 Mai.

La Cour de cassation, invoquée, cassa cette jurisprudence ; en réponse, un sous-préfet déclara qu'il continuerait quand même : et la conclusion fut un *communiqué* envoyé au journal *le XIX^e^ Siècle*.

Outre ces satisfactions que le Gouvernement de l'ordre moral s'accordait à l'intérieur, il recevait encore du dehors une nouvelle agréable. Le ministère Castelar, mis en minorité dans les Cortès, venait d'être renversé, et le général Pavia, par son pronunciamiento, préparait le retour de la monarchie en Espagne.

Pendant que l'ordre moral irritait de ses coups d'épingles le parti républicain, sans parvenir à l'entamer, la campagne déci-

sive était ouverte dans les couloirs de l'Assemblée, au sein de la nouvelle commission des Trente. Si les deux premiers buts que l'on s'était proposés en 1871, la monarchie et la restauration du pape, étaient manqués, on espérait bien du moins se rattraper sur le suffrage universel : en face des élections républicaines, qui étaient presque parvenues à contre-balancer l'ancienne majorité de Versailles, il n'y avait plus qu'une ressource, faire un 31 Mai, se débarrasser des électeurs.

Dès le courant de décembre 1873, un projet de loi avait été soumis à la commission des Trente, proposant de supprimer les élections partielles ; la commission avait reculé.

Ensuite on lui propose d'adopter l'électorat à plusieurs degrés : elle recule encore. Et puis, les projets les plus fantastiques se succèdent : les uns veulent donner deux ou trois voix aux pères de famille ; les autres permettent à chaque électeur d'accumuler à volonté son vote sur un seul nom de liste ; d'autres invoquent le cens sous toutes ses formes, cherchent à rétablir le suffrage restreint, les capacités. On invente le scrutin mixte et uninominal. Le candidat devra habiter le département depuis trois ans ou y être propriétaire. On ne savait plus comment se faire réélire.

M. Dufaure, au sein de la commission, fit entendre des paroles de sagesse en regard de ces folies : il ne voulait plus d'un 31 Mai ; il ne voulait plus mettre la majorité de la nation hors la loi, pour aboutir une fois de plus à l'empire ou à la révolution. Il déclara qu'il n'y avait qu'un moyen pour les députés d'être renommés, c'était de savoir inspirer confiance à la majorité du pays, au lieu de lui déclarer la guerre.

Les paroles du vieux conservateur portèrent coup : après trois mois de séances, après tous ces projets de combat, qui avaient tant surexcité l'opinion publique, la commission des Trente aboutit à deux résolutions : le scrutin uninominal à la place du scrutin de liste, l'électorat reculé à vingt-cinq ans d'âge ; et puis on inventa des difficultés d'inscription qui ne portaient pas.

Le second point, le point capital, qui supprimait un grand nombre d'électeurs, devait échouer à la Chambre, et le suffrage universel resta à peu près intact.

La situation du ministère devenait de jour en jour plus diffi-

cile en face de ses alliés du 24 Mai. En présence d'un gouvernement anonyme et qui ne reposait que sur la tête d'un homme, l'attaque impérialiste se dessinait à fond. Dans le courant de l'année 1874, les journaux publiaient une lettre de M. Rouher prenant ouvertement position en face du septennat.

M. Rouher avait, en effet, repris de la façon la plus active la direction suprême du parti bonapartiste, et depuis la mort de Napoléon III, était arrivé à lui donner, dans toute la France, une organisation complète. En dehors de la réunion officielle des députés de l'appel au peuple, il avait été créé, dès la fin de 1871, un comité chargé de s'occuper des intérêts généraux du parti, comité composé à l'origine de MM. Piétri, Conti et Chevreau, désignés par l'empereur au choix de M. Rouher. On leur avait, peu à peu, adjoint les principales notabilités impérialistes; d'anciens ministres, d'anciens députés, les généraux Fleury et de Palikao. L'empereur mort, cette réunion devenait le comité directeur du parti, sous la présidence de M. Rouher. On s'occupa d'abord de se mettre en rapport, dans les provinces, avec tous les anciens fonctionnaires de l'Empire qui n'avaient pas été remplacés, et de renouer avec eux des relations facilitées par les souvenirs d'un régime de dix-huit années; une certaine quantité d'administrateurs et de fonctionnaires se trouvaient d'ailleurs encore en place, et peu à peu on arriva dans chaque département à créer un groupe actif relié au grand comité de Paris. En même temps, on reconstituait la presse impérialiste; et, au printemps de 1874, l'Empire se trouvait disposer d'environ 80 journaux, distribuant environ 500,000 numéros par semaine. L'organe officiel du comité à Paris, le journal *l'Ordre*, donnait la note aux journaux de province; la correspondance Mansart, écrite sous le contrôle et la direction de M. Rouher, était expédiée à cette nombreuse clientèle, et portait à la fois le mot d'ordre dans tous les départements. Les bureaux de rédaction de tous ces journaux étaient devenus naturellement des foyers actifs de propagande dans tous les centres de province. De Paris, on expédiait également des quantités de brochures dans toutes les directions; et, connaissant de longue date l'influence des images et des gravures, qui avaient tant fait pour le

succès du second Empire, à défaut de l'imagerie d'Épinal que l'on ne pouvait plus employer en grand, le comité faisait répandre à profusion des photographies de la famille impériale et du jeune prince. On avait aussi organisé un mouvement de pétitions en faveur de l'appel au peuple, bien moins pour agir sur l'Assemblée que pour se compter et relier entre eux tous les partisans actifs d'une restauration impériale : les noms et les adresses étaient gardés avec soin et centralisés, et l'on connaissait ainsi les groupes sur lesquels on pouvait compter. Des messes à grand fracas étaient destinées à agiter l'opinion autour de l'idée impérialiste; on avait préparé une série de manifestations en Angleterre, d'abord à propos de la mort de Napoléon III, puis, sur une plus vaste échelle, pour la majorité du prince impérial, qui touchait à ses dix-huit ans. On avait cherché à y entraîner des fonctionnaires, des administrateurs, des officiers généraux. On s'efforçait de créer en province des réunions d'anciens militaires auxquels on faisait entrevoir une situation meilleure, en cas de restauration de l'Empire. On tâchait également de faire pénétrer dans l'armée brochures et photographies; mais, de ce côté, il s'était rencontré des difficultés, et les journaux seuls parvenaient dans une certaine mesure.

Dans la police parisienne, le comité comptait encore de nombreux adhérents, malgré les révocations prononcées par le préfet de police.

Les comités formés à l'occasion de la manifestation du 16 mars restèrent en permanence après la cérémonie, et des efforts considérables étaient faits par certains d'entre eux pour renouer les traditions de 1848 et refaire du socialisme bonapartiste ; mais les masses ouvrières restaient défiantes et hostiles. Le but pratique visé actuellement, c'étaient les élections. Dans tous les départements où il devait y avoir lutte électorale et où l'on avait quelque intérêt à la soutenir, les renseignements les plus précis étaient pris par le comité directeur. Une enquête politique était instituée d'avance, avec le plus grand soin, sur les anciens résultats électoraux, les chiffres du plébiscite, les élections de 1871, l'esprit des différentes classes de la population, l'exposé des moyens de populariser l'Empire dans le départe-

ment, les chances des candidats bonapartistes, les candidats à présenter, etc. Ces enquêtes n'étaient pas les seules. Dans les archives saisies plus tard chez le secrétaire du comité, on trouva de nombreuses notes sur des magistrats, sur des officiers et des fonctionnaires. Enfin, des questionnaires étaient envoyés partout en province, sur les dispositions des nouveaux maires, et retournés au comité directeur.

Sur quelques points, le succès commençait à couronner ces efforts : dans le Pas-de-Calais, M. Sens était nommé par 69,000 voix contre 66,000 données à M. Brame, en même temps que les républicains élisaient M. Hérisson dans la Haute-Saône.

L'argent nécessaire à toute cette propagande était fourni par des dons volontaires. Le rapport ultérieur du préfet de police fait mention d'une somme de 350,000 francs, accusée par le Comité directeur. Le bruit courut à diverses reprises d'emprunts faits à Londres dans le même but. Quoi qu'il en soit, il y avait là tout un gouvernement prêt à l'action ; ce gouvernement allait reconnaître son chef. Le 16 mars 1874, une grande députation, comprenant d'anciens fonctionnaires, députés et sénateurs de l'Empire, dix-sept membres de l'Assemblée actuelle, dirigés par le duc de Padoue, des partisans du régime impérial venus de divers points de la France, et une députation ouvrière conduite par M. Jules Amigues, se rendit à Chislehurst, pour reconnaître le prince impérial, arrivé à sa majorité.

Le prince lut un discours où il affirmait ses droits et ses espérances.

La manifestation avait trouvé une certaine sympathie dans le cabinet présidé par Disraéli et dans une partie de la haute société anglaise, à laquelle le projet d'une restauration impériale souriait plus que la République en France.

De ce côté, le gouvernement du septennat se trouvait donc sérieusement menacé, en même temps que la République elle-même, et il lui était d'autant plus difficile de réagir contre les progrès du bonapartisme, qu'il se trouvait obligé, en maintes localités, d'aller rechercher les anciens maires de l'Empire pour remplacer les maires républicains, et que lui-même depuis un

an n'avait cessé de remplir les administrations et les préfectures d'éléments impérialistes.

M. de Broglie envoya cependant une circulaire pour interdire à ses fonctionnaires actuels de prendre part à la manifestation du 16 mars.

Les républicains, sans perdre courage, serraient les rangs ; pour la treizième fois ils envoyaient encore à la Chambre, dans les élections du 3 mars, deux républicains de nuances diverses, Ledru-Rollin et M. Lepetit. Le rapprochement s'opérait entre M. Thiers et Gambetta : la *République française* comblait M. Thiers de prévenances à l'occasion de sa réponse aux Français de New-York. De son côté, M. Thiers, dans sa lettre à M. Lepetit, avait enfin déclaré que la dissolution devenait l'*acte de raison nécessaire*.

Le 18 mars, M. Challemel-Lacour, en réponse à la grande manifestation bonapartiste, lança contre le ministère une interpellation écrite, destinée à accentuer la rupture entre le Centre droit et ses alliés d'hier. M. Challemel posait deux questions : 1° toute tentative de restauration monarchique est-elle interdite? 2° ne se propose-t-on pas de faire exécuter les lois en punissant les actes et manœuvres ayant pour but de changer le gouvernement établi ?

Le duc de Broglie refuse de répondre. M. Cazenove de Pradines s'élance à la tribune, déclare que le septennat n'est qu'un gouvernement provisoire : « Je ne crains pas, s'écrie-t-il, que « le maréchal fasse attendre le roy de France à la porte du « septennat! »

La consternation se répand dans le Centre droit, et le président du conseil, obligé de prendre la parole, répond que cette opinion est personnelle à M. Cazenove de Pradines, et n'engage que lui.

Le coup avait porté. — Le 28 mars, M. Dahirel, soutenu par quatorze de ses collègues de la Droite, propose à l'Assemblée de se prononcer définitivement entre la monarchie et la république. M. de Broglie avait repoussé l'urgence; le ministère, ébranlé déjà par le refus de sa proposition d'une surtaxe sur le sel, ébranlé encore par M. Pouyer-Quertier à propos de

l'impôt sur les sucres, échappa pourtant, grâce à la division de la Gauche. Les vacances parlementaires arrivèrent à propos pour lui assurer un dernier répit.

L'Assemblée se sépara le 28 mars, sur une illégalité, en votant, contre le texte de la loi, la prorogation des conseils municipaux jusqu'au mois de janvier 1875. Ils n'avaient été nommés que pour trois ans; leur durée légale était expirée, mais la loi municipale n'était pas prête.

Nous avons vu que le gouvernement allemand se trouvait, au printemps de 1874, dans de grands embarras par suite de sa lutte contre les évêques soutenus par la cour de Rome : la dernière session du Reichstag avait été pourtant marquée par la défection de l'évêque de Strasbourg, M. Raës, qui s'était rallié à l'Allemagne : en revanche, M. Teutsch, député de Saverne, protesta hautement contre la conquête. Dans une autre séance, M. de Moltke déclara, pour obtenir de nouveaux impôts militaires, que l'Allemagne devrait rester en armes pendant cinquante années pour défendre ce que les armes lui avaient donné en six mois. Et en effet, l'Allemagne regrettait amèrement de ne pas nous avoir assez écrasés et ruinés : l'Allemagne, inquiète en voyant notre loi militaire à peu près terminée, la constitution de nos corps d'armée permanents votée, et la préparation de nos réserves commencée, précipitait elle aussi ses nouveaux armements : elle adoptait le nouveau fusil Mauser, elle augmentait sa cavalerie dans des proportions colossales; elle formait une nombreuse artillerie de forteresse, tout en construisant des fortifications gigantesques sur la frontière de Russie et autour de Metz et de Strasbourg.

D'autre part, un certain rapprochement s'opérait entre la Russie et l'Autriche; et pendant les vacances parlementaires, l'annonce arriva d'un nouveau voyage impérial. L'empereur d'Autriche François-Joseph se rendait de sa personne en Russie; il s'agissait cette fois de la question d'Orient. Les nouvelles à sensation pleuvaient en ce moment. D'Espagne, on apprenait que les carlistes, battus autour de Bilbao, avaient levé le siège de la ville : à partir de ce jour, ils étaient vaincus sans retour, et la guerre dégénéra en escarmouches.

En même temps, le public parisien, un moment stupéfait de la mort tragique de M. Beulé, s'égayait fort d'une nouvelle désagréable au Gouvernement, arrivée le 2 avril de la Nouvelle-Calédonie : plusieurs milliers de condamnés de la Commune se trouvaient encore détenus, tant à Nouméa qu'à l'île Nou et à l'île des Pins ; les évasions y étaient rares et difficiles ; on annonçait pourtant que Rochefort et plusieurs de ses compagnons avaient réussi à s'évader, et qu'ils étaient en sûreté à bord d'un bâtiment américain.

Le ministère avait des sujets de préoccupations plus graves : la rupture avec les légitimistes allait en s'accentuant ; à peine la session était-elle terminée, que les journaux publiaient une lettre du marquis de Franclieu à ses électeurs des Hautes-Pyrénées ; il déclarait que, dans les négociations pour la Fusion, les orléanistes avaient voulu placer le roi dans l'obligation d'abdiquer en faveur du comte de Paris, en lui imposant des conditions inacceptables. Et il protestait énergiquement ; ni lui ni ses amis de la Droite ne voulaient voter de lois qui fissent du septennat un gouvernement organisé, et qui lui ôtassent son caractère transitoire et personnel. C'était pourtant une question de vie ou de mort pour le ministère, que le vote de ces lois, et, la discussion ne pouvant plus être reculée au delà de la rentrée, on voyait les organes ministériels faire de nouvelles avances au Centre gauche, soit pour arriver à la douteuse conjonction des Centres, soit plutôt pour décider la Droite à voter les projets du ministère au retour de l'Assemblée, par crainte de ce rapprochement.

Une tentative plus sérieuse était faite dans le même sens par le maréchal, qui commençait à dessiner une politique personnelle : plusieurs entrevues eurent lieu à l'Élysée avec M. Ernest Picard et d'autres membres du Centre gauche.

La lutte n'en continuait pas moins contre le pays républicain ; celui-ci envoyant à la Gauche deux nouveaux députés, MM. Roudier et Danelle-Bernardin ; le ministère maintenant plus que jamais l'état de siège, faisant la guerre aux enterrements civils, et poursuivant les journaux désagréables, de telle façon que la Cour de cassation elle-même commençait à lui donner tort.

Aux journaux de droite, le ministère se contentait d'envoyer des communiqués, tantôt pour affirmer le septennat, déclarant qu'il était obligatoire pour tous, et que le maréchal avait pris des engagements envers le pays; tantôt pour soutenir qu'on n'avait fait aucune promesse aux légitimistes en échange de leur vote. Les royalistes, de leur côté, soutenaient qu'on leur avait promis un septennat provisoire.

L'opinion publique se préoccupait de plus en plus des projets du duc de Broglie; projet de sénat nommé par le pouvoir exécutif, et aussi par la Chambre, les plus gros imposés, les hauts fonctionnaires et les corps non politiques; projet de mutilation du suffrage universel; remplacement éventuel du maréchal.

Le commerce et les affaires recommençaient à souffrir, comme pendant les complications de la Fusion. On sentait la partie engagée de nouveau par l'orléanisme.

Les députés républicains commençaient à s'émouvoir, et neuf députés de l'Aisne adressèrent à leurs électeurs une protestation contre toute atteinte au suffrage universel, comme ils avaient protesté contre la Fusion. D'autres départements allaient suivre; mais ce n'était pas par l'intervention du pays que la question devait être tranchée cette fois : à la veille du retour de l'Assemblée, le comte de Chambord arriva incognito à Versailles.

A l'ouverture de cette session, la situation se trouvait enfin éclaircie; la Chambre avait à décider de la priorité entre deux projets de loi : d'une part, la loi électorale, avant-garde des lois constitutionnelles, et que le Gouvernement comptait faire suivre immédiatement de sa loi sur le Sénat; d'autre part, la loi municipale, qu'on ne considérait pas comme loi constitutionnelle.

Les légitimistes, décidés pour cette fois à ne pas faire le jeu de l'orléanisme, et à lui refuser ses lois constitutionnelles, stimulés d'ailleurs par la présence du roi qui surveillait les événements, avaient résolu de donner la priorité à la loi municipale, en opposition avec le ministère qui réclamait la priorité pour sa loi électorale; le Gouvernement n'avait d'ailleurs pas caché qu'il poserait la question de cabinet.

Le 15 mai, avant toute discussion, le duc de Broglie donne

lecture de son projet de loi sénatoriale. Sous le nom de Grand Conseil, ce Sénat se trouvait ainsi constitué : d'abord, par les cardinaux, maréchaux de France et premiers présidents, membres de droit : en second lieu, le maréchal nommait directement 150 sénateurs. Le reste était élu par un collège électoral composé des députés, des conseillers généraux, des magistrats, des membres du haut clergé, des bâtonniers, des doyens, des officiers généraux en retraite, des gros fonctionnaires et des plus fort imposés. Le droit de dissolution de la Chambre des députés était entre les mains de ce Sénat d'accord avec le maréchal, et les élections nouvelles n'auraient lieu que dans un délai de six mois.

Enfin, en cas de vacance du septennat, le président du Grand Conseil exercerait de droit le pouvoir exécutif jusqu'à la réunion des deux Assemblées. Or, ce président du Grand Conseil, chacun le connaissait d'avance : c'était la prise de possession du pays par l'orléanisme.

La réponse ne fut pas longue : le lendemain 16 mai, les deux ordres du jour sont en présence. Le duc de Broglie déclare poser la question de confiance sur la priorité de la loi électorale. Il est battu par 381 voix contre 317. Les légitimistes avaient voté avec les républicains, ainsi que la plupart des députés de l'appel au peuple. Le ministère quitte la séance et donne sa démission, un an presque jour pour jour après le renversement de M. Thiers.

La chute du ministère de Broglie fut accueillie avec une satisfaction profonde par l'opinion républicaine. Ce gouvernement, qui maintenait quarante-deux départements en état de siège quatre ans après la guerre terminée ; ce gouvernement qui avait retrouvé et rajeuni tous les procédés de l'empire, qui avait chassé le libérateur du territoire, déclaré hautement la guerre à toutes les libertés civiles et religieuses, à Paris, à toutes les villes, aux petites gens, à la démocratie tout entière ; ce gouvernement qui préparait la destruction du droit électoral, cette dernière ressource pacifique de la France, ce gouvernement avait soulevé contre lui tout ce qui gardait une idée libérale dans le pays, encore plus pour sa haine de la démocratie que pour le mal qu'il avait tenté de lui faire. Au fond, le résultat de cette

lutte acharnée d'une année avait été l'alliance intime de toutes les nuances du parti républicain; les événements de la fin de 1874 allaient pousser dans cette alliance une nouvelle couche de conservateurs, et amener la fondation de la République.

Le ministère a disparu : un jour, deux jours se passent, et puis toute une semaine; rien ne vient de l'Élysée. L'opinion publique s'inquiète, se demande quelles trames vont encore se dévoiler, quand le *Journal officiel* annonce enfin, le 23 mai, la formation d'un ministère dirigé par M. de Fourtou. La monarchie de droit divin s'était écroulée à jamais; l'orléanisme venait de s'effondrer à son tour : on sentit que la partie définitive allait se jouer maintenant entre l'Empire et la République.

Mais le salut allait être assuré avant ces derniers combats : on discute d'abord les lois électorale et municipale, en présence du nouveau ministère. Les orateurs républicains, électrisés par le danger, combattent avec la dernière énergie pour l'intégrité du suffrage universel. Louis Blanc, Gambetta, au nom des masses républicaines, M. de Lafayette au nom des conservateurs libéraux, se surpassent et font appel à tout ce qui peut rester de bon sens et de patriotisme dans une Chambre française, pour nous éviter des déchirements prochains et de nouvelles guerres civiles.

La voix de la raison est enfin écoutée; si l'on vote quelques restrictions de domicile et une procédure compliquée d'inscription sur les listes électorales, en revanche la proposition des vingt-cinq ans d'âge, la seule qui attente sérieusement au droit électoral, est rejetée, et avec elle tout le fatras des inventions aussi folles que coupables entassées par la réaction aux abois : les quatre années de conspiration contre le pays ont été inutiles, la commission des Trente est battue, le suffrage universel est sauvé.

La France respirait enfin.

La lutte s'engage aussitôt avec le parti de l'empire : au cours de la grande discussion sur les lois électorales, des scènes de violence avaient déjà éclaté au milieu de la Chambre, entre bonapartistes et républicains.

Les lois votées, la guerre recommence avec plus d'âpreté

encore, à propos de l'élection de M. de Bourgoing dans la Nièvre. Une question de M. Girerd met tout en feu : l'existence du gouvernement occulte, du grand comité de l'Appel au peuple est dénoncée à l'Assemblée. MM. Rouher, Gambetta, sont à la tribune : les apostrophes, les menaces s'entre-croisent : le tumulte commencé à Versailles se poursuit à Paris. Gambetta est attaqué à plusieurs reprises dans la rue, à la gare Saint-Lazare; des députés sont arrêtés, et les agents paraissent plus soucieux de prendre le mot d'ordre des anciens chefs de la police impériale, reconnus dans la foule, que de protéger l'inviolabilité parlementaire. Dans Paris, l'opinion s'irrite : est-ce encore une nouvelle guerre civile qui va commencer?

Devant ces attaques et ces manifestations de la rue, le ministère restait impassible. Il n'en était pas de même du préfet de police, qui, poursuivant son enquête sur le comité Rouher, fut amené à prononcer la révocation d'un grand nombre d'agents déjà gagnés. M. Léon Renault préparait dès lors les éléments de ce grand rapport sur le développement du mouvement bonapartiste en France, qui eut quelques mois plus tard une si grande influence sur les décisions définitives de l'Assemblée nationale.

La Chambre s'était émue de ces violences contre les députés; elle n'alla pas pourtant jusqu'à soutenir le parti républicain dans l'attaque prématurée que MM. Bethmont et Picard dirigèrent contre le ministre; mais elle vota, le 15 juin, à quatre voix de majorité, l'urgence de la proposition Casimir Périer : c'était l'ancien projet du dernier ministère de M. Thiers, ainsi modifié : La République avec deux Chambres; le maréchal de Mac-Mahon continuant sa présidence de sept années, et la revision rendue possible. C'était la République organisée, si cette nouvelle majorité parvenait à se maintenir.

Le ministère fait tête : d'une part il suspend le journal *l'Union*, et interdit la publication d'un nouveau manifeste du comte de Chambord dirigé contre le septennat; d'autre part, il riposte vigoureusement aux attaques des légitimistes à la tribune, et cherchant à engager le maréchal dans une lutte contre la Chambre, il s'écrie, en réponse à un discours de M. Lucien Brun :

« Voilà les pouvoirs que le maréchal a entendu recevoir de « l'Assemblée! » Sur ces paroles, le conflit se dessine; le 7 juillet, un ordre du jour présenté par le ministère en faveur du septennat incommutable est repoussé par 38 voix de majorité.

Le lendemain, le général de Cissey apporte à la tribune un message signé Mac-Mahon où la menace éclate : « *Ces pouvoirs*, « j'userai, pour les défendre, des moyens dont je suis armé par « la loi. » On apprend en même temps que le maréchal a refusé la démission de son ministère. La Chambre s'irrite à son tour; elle va voter la proposition Casimir Périer. Mais on a réfléchi à l'Élysée; un incident dégage la situation : sur une question de budget, M. Magne donne sa démission, et M. de Fourtou le suit dans sa retraite.

Le 15 juillet, un ministère septennaliste apparaît à l'*Officiel :* pour vice-président du conseil, le général de Cissey : MM. Mathieu-Bodet et Chabaud-Latour ont remplacé les deux ministres démissionnaires. M. Tailhand est à la justice : l'élément bonapartiste militant a disparu.

La Chambre se calme, et l'on voit arriver le rapport de M. de Ventavon sur la proposition Casimir Périer, dont l'urgence a été votée un mois auparavant sous l'impression des scènes de la gare Saint-Lazare.

Ce rapport, œuvre de la commission des Trente, repousse le nom de République, et propose pour le maréchal une véritable dictature, avec le droit de prononcer à lui seul la dissolution de la Chambre des députés, sans que la Chambre haute puisse s'y opposer.

La stupéfaction est générale : si la majorité entend garder le maréchal de Mac-Mahon au siège du gouvernement, elle n'a cependant pas l'intention de se détruire elle-même pour lui constituer un gouvernement absolu. L'ébranlement se fait sentir; dans le Centre, on hésite; cependant le gouvernement obtient encore la majorité contre la proposition Casimir Périer.

Le lendemain, M. de Malleville dépose une proposition de dissolution; elle est encore une fois repoussée; mais elle a recueilli trois cents signatures.

Et puis, on reste dans le vide.

On découvre alors qu'on est arrivé au 25 juillet, qu'il fait très chaud, que le temps des vacances est arrivé, que l'on n'est pas des Spartiates, et 395 voix contre 308 votent la prorogation de l'Assemblée.

Les vacances se passent : pendant cette trêve de quatre mois, la nouvelle loi électorale est mise à l'essai pour la première fois, et le candidat officiel du septennat, M. Bruas, est complètement battu à Angers, dans un des centres les moins républicains de la France ; toutes les élections, du reste, sont républicaines.

Il faut pourtant bien rentrer à Versailles : le comte de Chambord vient d'adresser une lettre collective à ses partisans de l'Assemblée, pour s'opposer au vote des lois constitutionnelles comme il s'était opposé au vote d'un sénat orléaniste, l'intérêt de la monarchie exigeant que le pays restât en l'air, sans constitution faite. Le nouveau message du maréchal s'en ressent ; il ne trouve plus de solution à proposer.

On s'occupe, pendant quelques jours, à discuter une proposition de loi sur l'enseignement supérieur, autour de laquelle bataillent M. Laboulaye, l'évêque d'Orléans et M. Challemel-Lacour.

Arrive enfin le rapport de M. de Choiseul, au nom de la commission chargée d'examiner l'élection de la Nièvre. A la suite de l'éclat provoqué dans l'Assemblée à propos de cette élection, et du trouble profond jeté dans les esprits par ce qu'on avait pu entrevoir des menées impérialistes, deux mesures avaient été prises : l'une arrachée au ministère de M. de Fourtou, l'enquête judiciaire, se terminait en ce moment même par une ordonnance de non-lieu en faveur du comité de comptabilité ; la seconde, l'institution d'une commission parlementaire, venait à la tribune. Le rapporteur dénonçait en quelques mots tout le mauvais vouloir que cette commission avait rencontré auprès du précédent ministre, et qu'elle retrouvait encore aujourd'hui ; les refus peu déguisés de communication des pièces judiciaires, les difficultés apportées aux recherches de toute nature, et il concluait à la nécessité d'instituer une grande commission d'enquête parlementaire, munie des pouvoirs les plus étendus, pour sonder à fond la situation et jeter la lumière dans le pays.

L'enquête est votée à une grande majorité. Quelques jours plus tard, la commission était nommée, en grande partie républicaine.

L'Assemblée se proroge ensuite encore une fois, pour laisser passer les fêtes du jour de l'an ; pendant cet intervalle, on apprend qu'un nouveau changement de gouvernement venait de se produire de l'autre côté des Pyrénées, et qu'un pronunciamento de l'armée avait proclamé roi d'Espagne le fils de la reine Isabelle, Alphonse XII.

L'année 1875 s'ouvrait au milieu de la désorganisation complète de l'Ordre moral : la coalition du 24 Mai était définitivement dissoute.

Contre la grande tentative de restauration monarchique, orléanistes et bonapartistes avaient laissé agir le parti républicain; contre les tentatives orléanistes, l'appel au peuple et la royauté légitime avaient prêté la main à la République; contre l'Empire qui redressait la tête, orléanistes et légitimistes venaient de voter l'enquête.

Il n'y avait plus d'alliance possible.

L'élection bonapartiste des Hautes-Pyrénées, après l'élection républicaine d'Angers, allait dessiller tous les yeux, et montrer l'impuissance absolue d'un gouvernement sans nom. La lassitude et le découragement s'emparaient enfin des Droites de l'Assemblée. C'en était fini de la monarchie; on n'avait rien pu faire du suffrage universel: le gouvernement de combat était usé : on était à bout d'atermoiements, de prorogations, de vacances ; on se trouvait acculé. Il fallait faire quelque chose, ou s'en aller et assister à une lutte terrible entre la République et l'Empire ; au bout, on sentait l'exil. On se décida. Pendant les vacances du jour de l'an, le maréchal réunit à l'Élysée un certain nombre de députés influents des Droites et du Centre gauche; les journaux donnèrent un compte rendu des deux plus importantes conférences, en indiquant les noms suivants : MM. Buffet, le duc Decazes, de Chabaud-Latour, duc de Broglie, duc d'Audiffret-Pasquier, Dufaure, Bocher, Léon Say, de Kerdrel, Chesnelong, Depeyre et Hamille.

Le maréchal déclara aux membres de la réunion qu'il les avait

convoqués pour avoir leur avis sur la situation : on allait infailliblement à la dissolution, en présence des divisions de l'Assemblée.

MM. Buffet, Bocher et d'Audiffret-Pasquier répondirent au nom d'une partie du Centre droit : ils venaient à composition, et faisaient les premières avances au Centre gauche.

Ils acceptaient une loi de transmission régulière des pouvoirs, après la présidence actuelle. Le maréchal, de son côté, se montra très parlementaire, et, dans une de ces conférences, il s'exprima énergiquement sur le compte des chefs d'État qui usent de la force contre la souveraineté nationale. Cependant, au milieu de ces pourparlers, l'Assemblée reprend ses séances, et entend avec stupéfaction la lecture d'un message du maréchal, qui lui proposait encore une fois de voter le Sénat avant les lois constitutionnelles. Il y avait eu revirement à l'Élysée, sous la pression de l'autre partie du Centre droit ; on voyait reparaître au grand jour les anciens projets du ministère de Broglie. Ce ministère lui-même se tenait prêt, dans la coulisse.

Une écrasante majorité, composée de toutes les Gauches, de l'extrême Droite, de quelques membres de l'appel au peuple, et d'une partie du Centre droit, donna la priorité à la loi de transmission des pouvoirs ; le ministère actuel était renversé, et avec lui le futur ministère. Provisoirement, les ministres restèrent pour l'expédition des affaires courantes.

Quelques jours se passent ; on vote la loi de reconstitution des cadres de l'armée, après de courts débats ; l'orage grondait du côté du Rhin.

Enfin, le 21 janvier, on aborde la première discussion des lois constitutionnelles ; autour du projet de la commission des Trente, exposé dans le rapport de M. de Ventavon, éclate dans l'Assemblée la lutte si longtemps ajournée entre les alliés du 24 Mai. Les légitimistes, par la voix de M. Lucien Brun, déclarent qu'ils ont été trompés ; qu'en votant le septennat, ils n'ont jamais entendu fermer la porte au roi. Le duc de Broglie, à la tribune, répond qu'il n'y a pas eu d'équivoque possible, qu'il n'y a jamais eu de doute sur la nature des pouvoirs du maréchal. M. Raoul Duval proteste contre ces assertions, soutient

qu'on n'a pas toujours été si affirmatif. La discussion s'envenime ; une rupture irrémédiable va se produire. La malheureuse intervention de Jules Favre remet tout en suspens ; dans un magnifique discours, l'orateur, répondant aux attaques de M. de Carayon-Latour, rend coup pour coup, attaque pour attaque, amertume pour amertume, et trouve moyen en une heure de briser tous les efforts faits depuis des mois entiers pour arriver à une solution, et de soulever dans une tempête terrible toutes les Droites contre la République.

On se sépare pour deux jours. La discussion reprend ; mais on a réfléchi, les colères sont tombées. M. Raoul Duval déclare à l'Assemblée qu'elle ne peut plus faire autre chose que de retourner devant le pays. M. Jules Simon insinue également l'idée de la séparation de l'Assemblée, qu'elle réussisse ou non dans ce dernier essai de faire des lois constitutionnelles ; lui et ses amis voteront le passage à la seconde délibération, en maintenant leurs réserves, mais ils voteront, pour indiquer leur désir d'arriver à une entente nécessaire.

Par 538 voix contre 145, l'Assemblée déclare que la seconde délibération aura lieu.

Le 28 janvier, cette délibération commence, et M. Laboulaye, au nom du Centre gauche, présente un projet de gouvernement sous la forme de l'amendement suivant : « Le Gouvernement de « la République se compose de deux Chambres et d'un Prési- « dent. » Depuis quelques jours, les pourparlers ont marché entre les républicains et les membres du Centre droit constitutionnel : un certain nombre paraissent décidés à voter ; d'autres ont évité de venir à la séance : l'amendement a les plus grandes chances de passer, et l'amendement, c'est la République !

A ce moment décisif, Louis Blanc monte à la tribune, et déclare en son nom et au nom de ses amis qu'ils ne peuvent se décider à concourir à l'institution d'une seconde Chambre et d'une présidence, qu'ils considèrent comme funestes à la République. Au milieu du désarroi dans lequel cette déclaration jette les nouveaux convertis et les Gauches elles-mêmes, les opposants du Centre droit se remuent, protestent, et arrivent à faire reporter le vote au lendemain 27 janvier. Mais le lende-

main on a eu 24 heures pour faire jouer toutes les mines; si Louis Blanc et ses amis se décident à faire au salut de la République le sacrifice de leurs convictions et à voter la loi, en revanche le Centre droit, entouré, pressé, poussé à la tribune, vote à contre-cœur contre le projet Laboulaye. « Ils me font « voter mon exil ! » disait un de ces députés en déposant son bulletin dans l'urne.

L'amendement du Centre gauche est repoussé par 23 voix de majorité. Le matin du 29 janvier, avait paru dans la *République française* un appel désespéré de Gambetta à l'union et au sacrifice de tous les républicains pour sauver la patrie; appel à l'Assemblée elle-même, d'avoir pitié de la France.

Depuis trois années nous avons suivi les énergiques protestations de Gambetta contre l'Assemblée de Versailles, et ses campagnes entreprises dans toute la France pour amener la dissolution.

Jusqu'à la dernière minute, son journal était resté hostile à toute constitution faite par cette assemblée monarchiste, et à la création d'un sénat. Le 22 janvier Gambetta avait encore voté avec tous ses amis contre le passage à une seconde délibération des lois constitutionnelles ; Louis Blanc avait donc beau jeu, dans une réponse célèbre, de lui jeter à la tête son revirement.

C'est que chez Gambetta le patriote primait l'homme de parti : c'est que le danger grandissait de jour en jour ; c'est qu'il fallait en finir à tout prix.

Dès le 13 novembre, la *République française* avait annoncé la formation d'un vaste camp sur la rive gauche du Rhin ; dans toute l'Allemagne, la landwehr et le landsturm étaient ou allaient être convoqués sous prétexte de grandes manœuvres pour le commencement du printemps; la flotte allemande tout entière était prête à prendre la mer au plus tard vers la fin de mars. Dans les journaux de Berlin, des articles menaçants paraissaient chaque jour contre la Belgique et la Hollande, dont on attaquait la neutralité ; et ce que les journaux français ne pouvaient pas dire, Gambetta le savait.

Nos ennemis avaient espéré nous laisser écrasés sous le

poids de notre énorme rançon, doublée par les pillages et les dévastations de toutes sortes. Ils avaient vu nos finances se relever avec une rapidité inouïe. Ils avaient vu en toute occasion l'Assemblée faire trêve à ses discordes pour voter à l'unanimité toutes les mesures militaires. Grâce à ces votes patriotiques, notre armée détruite par la défaite commençait à reprendre des proportions sérieuses; mais cette armée, à l'état d'ébauche, ne pouvait encore soutenir le choc de l'armée allemande; il fallait l'application de la loi des cadres pendant quelques années pour donner un corps à tous ces éléments dispersés.

On sentait donc à Berlin l'intérêt majeur qu'il y avait pour la suprématie allemande de briser cette organisation à peine éclose, sans attendre que l'armée française fût refaite; et les efforts du parti militaire pour amener une action immédiate paraissaient avoir réussi.

Dans son état actuel d'infériorité, si la France était surprise par une attaque subite sans gouvernement, sans constitution, au milieu des déchirements produits par la lutte engagée entre l'Assemblée et la nation, c'était la perte du pays.

Gambetta comprit qu'il fallait tout sacrifier au salut de la patrie, et le parti républicain suivit tout entier. Il ne fut pas le seul : depuis quelques mois, un petit groupe de monarchistes constitutionnels s'inquiétait de la situation faite au pays par le renversement de M. Thiers. Ils avaient bien été obligés de constater l'avortement définitif des tentatives monarchiques; ils se souciaient peu de se laisser acculer sans gouvernement à la dissolution; et la dictature décennale ou septennale qu'on leur proposait d'offrir au maréchal de Mac-Mahon ne leur paraissait pas de nature à éviter une lutte épouvantable entre l'Empire et la République. Le danger extérieur les décida.

La séance du 30 janvier 1875 allait trancher la question pendante depuis quatre années entre l'idée monarchique et l'idée républicaine. M. Wallon monte à la tribune et donne lecture de l'amendement suivant : « Le président de la République est élu « à la majorité des suffrages par le Sénat et par la Chambre des « députés, réunis en assemblée nationale; il est nommé pour « sept ans; il est rééligible. »

Ce n'était pas un républicain, cette fois, qui mettait en demeure l'Assemblée du 8 février de formuler enfin le nom de la République! C'était un homme profondément conservateur, catholique convaincu, monarchiste honnête, qui, voyant l'impossibilité absolue de faire autre chose, et ne voulant pas laisser le pays sans défense contre les dangers intérieurs et extérieurs, se rattachait enfin à la solution républicaine.

M. Wallon, au milieu du trouble et de l'irritation des Droites, développe son amendement qui fait partie de tout un ensemble constitutionnel : « La monarchie est impossible; personne ne « la propose plus; le *statu quo* amènera infailliblement l'Empire « ou la République; l'Empire, c'est la guerre obligée, la défaite, « la ruine : la République, elle sera faite contre vous, si vous ne « la faites pas vous-mêmes. »

La commission des lois constitutionnelles repousse l'amendement, et M. Desjardins dépose un sous-amendement qui est encore le septennat personnel, c'est-à-dire le refus de faire la République : le septennat personnel est battu pour la dernière fois par 542 voix contre 132.

On vote ensuite sur l'amendement Wallon : une partie des constitutionnels s'est rangée derrière lui, et l'Assemblée est partagée en deux moitiés tellement égales, qu'il faut recommencer le pointage à plusieurs reprises. Enfin le vote est proclamé, au milieu de l'anxiété générale : il y a 353 voix contre 352 : l'amendement triomphe, la République est votée, à une voix de majorité.

L'accession du groupe constitutionnel à la solution républicaine n'était pas un événement fortuit. Si M. Wallon et quelques autres membres de l'ancien Centre droit avaient définitivement pris depuis plusieurs mois leur parti de la République, chaque jour devait amener des adhésions nouvelles. On avait vu M. Clapier soutenir l'amendement Wallon; deux jours plus tard M. Luro vient déclarer à la tribune, au nom de ses amis, qu'ils ont cru accomplir un grand devoir envers le pays en votant la République; ils demandent qu'elle soit ouverte à tous.

La commission des Trente reconnaît elle-même qu'il lui faut examiner ses projets de constitution dans un esprit nouveau,

et M. Dufaure expose devant l'Assemblée tout un projet de gouvernement républicain sans trouver d'opposition sérieuse. On vote sur un nouvel amendement Wallon :

« La dissolution ne pourra être prononcée que par un accord « du président de la République et du Sénat. »

La priorité pour l'amendement obtient 5 voix de majorité, c'était le vote sérieux. Immédiatement après, le Centre droit couvre sa retraite par un vote de circonstance; il y a 425 voix pour l'ensemble du projet Wallon. Après le vote, à 5 voix de majorité, de la proposition Ravinel : « Le siège du pouvoir exé- « cutif et des deux chambres est à Versailles, » on arrive à la seconde lecture des lois constitutionnelles.

Les septennalistes n'avaient pas perdu l'espoir de rompre l'accord du parti républicain et des constitutionnels : battus par ces derniers sur l'amendement Wallon, ils s'étaient hâtés de voter à leur suite dans le dernier scrutin, pour ne pas accentuer la rupture.

Après un premier cri de colère échappé à leurs journaux, on avait vu ceux-ci faire subitement volte-face, railler les républicains de leur prétendue victoire et de la constitution composite qu'on allait leur faire voter, répéter après M. Laboulaye qu'il n'y avait de différence entre une monarchie constitutionnelle et cette République que le monarque, en ajoutant que le monarque se trouverait. Il était dur, en effet, pour les Républicains, de mettre l'Assemblée des représentants du peuple sous les pieds de ce Sénat que le projet de la commission des Trente faisait élire par tous les ennemis de la démocratie.

Au moment de faire les derniers sacrifices, l'émotion publique gagnait les députés : le 11 février, la discussion sur le Sénat s'engage : Pascal Duprat dépose un amendement d'après lequel le Sénat sera nommé par le suffrage universel. Les royalistes s'abstiennent ; les bonapartistes votent en masse pour l'amendement. Malgré l'opposition des constitutionnels, l'amendement triomphe par 322 voix contre 310.

Victoire à la Pyrrhus! les bonapartistes avaient voté, mais chacun savait qu'à la troisième délibération ils rejetteraient l'ensemble des lois constitutionnelles ; le fragile édifice s'écrou-

lait, les constitutionnels exaspérés ne voulaient plus rien entendre ; et le lendemain, 13 février, après la lecture d'un nouveau message du maréchal, où il déclarait que le Gouvernement ne pouvait s'associer aux résolutions votées la veille, l'Assemblée décide par 368 voix contre 345 qu'elle ne passera pas à la troisième délibération sur le projet de loi du Sénat.

Tout paraît rompu; la manœuvre des Droites a réussi. M. Brisson riposte par une proposition nouvelle de dissolution qui est repoussée. M. Waddington essaye de réparer le désastre en déposant séance tenante un nouveau projet de loi constitutive du Sénat; après lui, M. Vautrain en propose un autre.

Gambetta proteste alors en termes indignés contre l'intervention du Gouvernement, qui a tout empêché au moment où le parti républicain venait de se résigner aux plus grands sacrifices, et il amène à la tribune le ministre de l'intérieur; M. de Chabaud-Latour laisse échapper l'aveu que le Gouvernement et les groupes modérés ont reculé, quand ils ont vu se dresser devant eux le suffrage universel!

Cependant les négociations sont reprises : les dangers qui ont amené le groupe des constitutionnels à faire un pas vers la République sont toujours là, menaçants. Des réunions sont tenues dans les bureaux de la Chambre par les délégués du Centredroit, du Centre gauche et du groupe Wallon-Lavergne.

On tombe d'accord sur l'urgence d'une transaction nécessaire. Après quelques tergiversations, le Gouvernement lui-même paraît s'y résigner à son tour, et l'agence Havas enregistre avec une certaine complaisance les nouveaux projets de conciliation.

Ce n'étaient pourtant pas les excitations ni les offres qui faisaient défaut à l'Élysée : les trois Droites de l'Assemblée, moins les constitutionnels, offraient à l'envi au maréchal la nomination du tiers des sénateurs, sachant bien que la Gauche ne pouvait se prêter à une pareille anomalie : on lui proposa même de les nommer tous! D'autre part, on espérait renouveler la manœuvre qui avait si bien réussi le 12 février, de proposer et de voter avec les républicains quelque amendement inacceptable pour les conservateurs ralliés; on obtiendrait ainsi

l'avortement définitif, cette fois, des lois constitutionnelles

On tenait alors toute prête la proposition Méplain.

C'était la dictature donnée au maréchal ; l'Assemblée se déclarait en permanence pendant deux ans; on ne ferait plus d'élections partielles.

L'état de siège plus que jamais, et le gouvernement de combat: au bout de deux ans on renouvelait un tiers de l'Assemblée. Et si le pays avait résisté, s'il nommait des républicains, le maréchal avait le droit de véto contre les lois, et le droit de dissolution contre l'Assemblée.

Le pays se trouvait supprimé.

Au moment décisif, le maréchal eut le courage et l'honnêteté, cette fois, comme deux ans plus tard, de résister à ces dangereuses excitations. Il n'ignorait pas, lui non plus, ce qui se passait sur le Rhin. Le 18 novembre, le général de Chabaud-Latour, ministre de l'intérieur, se rend au sein de la commission des Trente et lui déclare que le Gouvernement n'accepte pas les propositions qui lui sont faites de nommer directement un tiers des sénateurs, ni d'admettre comme électeurs sénatoriaux les plus fort imposés des communes. Le Gouvernement veut en finir ; il veut la conciliation, et se rattache au projet Wallon, accepté définitivement le matin même dans la réunion solennelle des délégués du Centre droit, du groupe Wallon et du Centre gauche.

En présence du danger suprême, le parti républicain avait capitulé. A l'unanimité de toutes les nuances républicaines, les délégués du Centre gauche avaient été chargés des intérêts de la République ; les constitutionnels, redoutant une nouvelle surprise comme celle du 12 février, s'étaient montrés intraitables, et avaient exigé le vote intégral, sans amendements, du projet Wallon. Tous les groupes conciliés s'étaient formellement engagés à le voter; et cette union avait enlevé l'assentiment de l'Élysée.

Ce n'était pas sans des luttes terribles au sein du parti républicain, que cette capitulation avait été consentie. Des scènes déchirantes avaient eu lieu dans les réunions. Gambetta l'homme d'État, l'homme du danger, s'était jeté de groupe en

groupe, amenant, lui le chef de l'extrême Gauche, la Gauche modérée à la modération. L'emportant à force de logique sur Grévy, l'homme de la logique et du bon sens! De là, se précipitant à l'Union républicaine ; l'emportant encore sur le désespoir de Louis Blanc et de ses amis, faisant pleurer ces vieux patriotes devant le danger de la patrie, et pleurant lui-même sur sa victoire!

Pour comprendre toute l'étendue du sacrifice consenti par les républicains en votant l'œuvre des constituants de Versailles, il est nécessaire de se reporter aux principes du droit moderne basés sur l'idée de Justice, que nous a légués la Révolution française, principes en dehors desquels il n'y a plus que la force, c'est-à-dire l'insurrection d'en haut, les coups d'État, et l'insurrection d'en bas, les pavés dans la rue.

La Révolution avait proclamé dans une déclaration immortelle les Droits de l'homme et du citoyen :

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en « droits. — Le principe de toute souveraineté réside dans la « Nation. — Nul corps, nul individu, ne peuvent exercer « d'autorité qui n'en émane expressément. — La Loi est « l'expression de la volonté générale. La loi est la même « pour tous. »

La première conséquence de l'égalité des droits, c'est le suffrage universel avec la loi des majorités, base de la République.

La Constitution, les lois, doivent être votées par les délégués expressément nommés à cet effet et se conformant à la volonté de la majorité du pays.

Et la Constitution de 1875 se présentait, imposée par une Assemblée seize fois condamnée par le suffrage universel, Assemblée qui s'était déclarée souveraine en face de la nation, Assemblée qui avait essayé en vain de supprimer ses électeurs, c'est-à-dire la seule base de son droit, Assemblée qui avait tenté d'imposer au pays la monarchie par la force, et qui ne consentait à se retirer enfin, qu'en obligeant la France républicaine à subir cette Constitution contraire à tous ses principes et à sa volonté manifeste.

Issue de cette origine, la Constitution présentait l'ensemble suivant :

A la tête du pouvoir exécutif, un président nommé d'avance par l'Assemblée de 1871, inamovible pour sept ans, armé du droit de dissoudre la Chambre des députés sur l'avis conforme du Sénat ; armé du droit plus redoutable encore de suspendre pendant un mois, jusqu'à deux fois dans le cours d'une même session, les deux Chambres à la fois, c'est-à-dire de gouverner seul et sans contrôle, en cas de dissentiment entre lui et les représentants directs ou indirects de la nation.

Le Sénat est composé de 225 membres nommés par les départements et les colonies pour neuf années, et 75 nommés par l'Assemblée nationale ; ces derniers sont inamovibles. Les autres sont élus par un collège départemental composé des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et de délégués élus, *un par chaque conseil municipal*.

Il en résulte que la plus petite commune de France, ayant à peine assez d'électeurs inscrits pour composer son conseil municipal, se trouve jouer dans l'État un rôle aussi considérable que Lyon ou Marseille. C'était l'écrasement des villes républicaines par les campagnes, que l'on espérait dominer encore. Un électeur de petite commune pèse, dans la balance électorale, autant que deux ou trois mille électeurs des grandes villes. Au fond, c'était l'élection des sénateurs entre les mains des maires des petites communes, soumis à toutes les influences gouvernementales.

On était loin de la Déclaration des Droits : « Tous les hommes sont égaux devant la loi. »

Reste la Chambre des députés, élue par le suffrage universel. On la fit nommer au scrutin d'arrondissement ; cependant, on n'en fit pas un article de la Constitution. Cette Chambre partage l'initiative des lois avec le Sénat et avec le président de la République ; nommée par un mode de scrutin qui diminuait son importance, menacée de dissolution au moindre dissentiment avec l'Assemblée issue du suffrage restreint, la Constitution lui reconnaissait une dernière prérogative, un dernier moyen de faire triompher la volonté nationale, l'initiative des lois de

finances, la clef de la caisse ! la Chambre des députés a la prépondérance en matière d'impôt, prérogative qui est non seulement de droit républicain, mais qui s'exerce dans tous les pays de monarchie constitutionnelle.

Ce droit, la Chambre des députés n'a pas même su le revendiquer et le défendre.

L'Assemblée de Versailles, monarchiste sans enthousiasme, bien plus cléricale, était avant toutes choses préoccupée de faire triompher, dans la Constitution nouvelle, les intérêts des hautes classes sur les intérêts de la démocratie ; d'écraser, sous les pieds du suffrage restreint, le suffrage universel, qu'elle n'avait pu supprimer, d'entraver, dans la mesure du possible, toute réforme libérale ou démocratique.

Au bout de dix années, son œuvre subsiste tout entière, et, dans ce sens, on peut dire que l'Assemblée de 1871 a réussi.

On vota le couteau sur la gorge, mais on vota. Du 22 au 24 février la proposition Wallon est discutée pied à pied, mot par mot, par les Droites, qui font pleuvoir amendement sur amendement ; c'est le suffrage universel qu'elles proposent encore ; c'est l'appel au peuple, c'est la déclaration de la souveraineté populaire, c'est l'interdiction aux princes d'être nommés président de la République ; tout est mis en œuvre ; rien n'y fait. Les républicains ferment l'oreille, opposent une résistance inébranlable, et, du premier jusqu'au dernier, tiennent la promesse faite en leur nom.

Le 24 février, la loi du Sénat et la transmission des pouvoirs du président de la République ont la majorité.

Le 25 février, l'ensemble du projet de loi relatif à l'organisation des pouvoirs publics est voté en troisième et dernière délibération par 425 voix contre 254.

La République était faite.

Il était temps ! Les préparatifs de l'Allemagne, annoncés à mots couverts dans les journaux, n'étaient pas un vain simulacre. Le 9 avril, un article du journal *la Post*, de Berlin, tombe comme un coup de foudre au milieu de l'Europe anxieuse. « La guerre est-elle en perspective? disait-il. L'Italie et l'Autriche se rapprochent pour défaire l'œuvre de 1866.

« La France prépare sa revanche prochaine ; nous laisserons-nous devancer, et attendrons-nous que l'ennemi héréditaire soit prêt, pour lui rendre bénévolement les chances favorables? »

C'était le ballon d'essai.

En même temps la Belgique était directement menacée par Bismark, qui voulait lui imposer des lois contre ses évêques ultramontains; le grand chancelier n'avait reculé que devant l'attitude énergique de l'Angleterre.

Au milieu d'avril, la situation se tend de plus en plus ; des bruits sinistres se répandent. Les journaux restent muets, mais on se répète tout bas, dans Paris, que l'armée allemande est en marche, qu'elle a franchi la frontière, que le télégraphe a demandé de Belfort s'il fallait commencer le feu, que les garnisons de Lunéville et des environs sont en retraite sur Nancy ; on se dit qu'à ces nouvelles un des ministres s'est précipité chez M. Thiers, et que l'intervention de l'illustre président auprès du prince Orloff, son ami personnel, a déterminé cet ami de la France à télégraphier d'urgence à son gouvernement. Enfin, que les dépêches arrivées de Russie et d'Angleterre ont arrêté l'invasion commencée.

Les grandes puissances qui avaient laissé tout faire en 1870-71 s'étaient émues, cette fois. Il s'agissait de savoir si l'on permettrait à l'Allemagne, non plus seulement d'être la nation prépondérante en Europe, mais de refaire à son profit l'empire napoléonien de 1810.

La France, désormais pourvue d'un gouvernement, pacifiée pour de longues années, présentait des garanties solides à une alliance de salut public européen, et l'impression extraordinaire produite par le vote de l'Assemblée avait ramené les sympathies de notre côté.

Devant la coalisation des peuples, l'Allemagne s'arrêta : la France était sauvée.

CONCLUSION

Pour la troisième fois depuis un siècle, la France a reconnu la République. Cette République, éclose au milieu des désastres, proclamée à une voix, arrachée par la nécessité à une Assemblée forcée de la faire tout en la maudissant ; cette République grandie au milieu des inimitiés, des dangers et des difficultés de toute nature, est-elle destinée à périr comme ses devancières? La France est-elle condamnée à jamais à passer de la monarchie à la République, et de la liberté au despotisme, parcourant un cycle éternel de coups d'État et de révolutions? Ou bien ce gouvernement, issu de la volonté inébranlable de la nation, à travers tous les périls et tous les obstacles, est-il le salut? la France a-t-elle trouvé le refuge nécessaire et définitif?

Pour comprendre la situation actuelle du gouvernement républicain, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de la politique française depuis la Révolution, et de voir comment et pourquoi s'est fondée la troisième république.

La rupture absolue entre la nation et l'antique monarchie aurait permis peut-être en 1791 de fonder le gouvernement républicain en évitant les terribles secousses des années qui suivirent ; l'occasion fut perdue et ne revint pas.

La République est faite trop tard, en 1792, au milieu d'un cataclysme sans exemple : déjà la monarchie menacée a appelé l'étranger à son secours. La nation exaspérée se soulève tout entière ; la fureur d'extermination s'empare de tous les esprits ; amis et ennemis, broyés tour à tour, sont emportés dans l'impitoyable tourmente. Dévouement, héroïsme, génie même, tout ce qui était sorti des profondeurs de la France à l'appel de la Révolution a disparu en moins de deux années. Pendant que la patrie débarrassée de l'étranger, mais pantelante et épuisée, pleure les plus héroïques de ses fils, un homme sort de l'armée, le plus grand génie militaire des temps modernes. Ses batailles électrisent les esprits ; son imagination les transporte :

il montre à la France enthousiaste la revanche contre l'étranger; il la promène de victoire en victoire à travers une épopée surhumaine; il la traîne de folie en folie, et, brisé dans sa lutte contre l'impossible, il succombe et entraîne la patrie dans sa ruine.

Le merveilleux mécanisme de la grande armée, invincible contre l'adversaire isolé, se brise contre l'union de tous ces peuples que l'empire a humiliés et écrasés tour à tour. Waterloo emporte tout.

Avec Napoléon, le rêve d'un empire de Charlemagne s'est envolé. La France a perdu ses frontières naturelles que la Révolution lui avait données. Pendant quinze années, elle n'a produit que des soldats; liberté, instruction publique, progrès, arts, sciences, belles-lettres, tout a disparu; il ne semble rester des conquêtes de la Révolution qu'une sombre et terrible légende : le paysan seul a gardé la terre.

Après l'écroulement de Waterloo, la monarchie héréditaire reparaît derrière l'étranger : premier vice originel, que la France ne lui pardonnera pas. Elle y ajoute une faute, la Terreur blanche.

Cependant les esprits se calment, la trêve se fait; le pays écrasé, à bout de sang et de forces après tant de guerres, supporte en silence le régime quel qu'il soit qui lui a apporté la paix.

Mais les années s'écoulent; la séparation s'accentue tous les jours entre ce gouvernement de droit divin, qui ne peut se modifier, et la bourgeoisie, qui veut un gouvernement parlementaire : personne ne peut reculer. La lutte s'engage, le peuple marche avec la bourgeoisie, la monarchie est renversée dans les journées de Juillet 1830.

A ce moment il n'y a pas de République possible. Le peuple ne la demande pas; les paysans, hostiles par instinct au régime nobiliaire et clérical, sont indifférents à tout le reste. Maintenus dans une ignorance profonde de leurs intérêts et du droit populaire, ils restent neutres; et le petit noyau que Paris renferme de vieux républicains et de jeunes gens électrisés par les traditions héroïques de la Révolution, dans son inexpérience des con-

ditions pratiques du gouvernement et de la politique, ne peut encore amener à lui les masses profondes du pays.

On fait la monarchie constitutionnelle : elle est créée par l'accord des classes riches et de la bourgeoisie. Le régime se trouve reposer sur un corps électoral très restreint, environ deux cent mille gros censitaires. Le reste de la nation supporte les impôts, paye seul l'impôt du sang, mais il ne fait pas partie du pays légal, il ne compte pas.

Cette situation est acceptée d'abord comme transition à un nouvel état de choses. Cependant l'éducation politique pénètre peu à peu dans les profondeurs du pays; de jour en jour la presse se développe; la petite bourgeoisie, le petit commerce, l'industrie, commencent à comprendre que leurs intérêts souffrent de ne pas être représentés et défendus dans le pays légal; et dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, environ deux millions de Français demandent à faire partie du corps électoral, à compter pour quelque chose dans la loi. Le roi refuse : la bourgeoisie entreprend alors la campagne des banquets, pour lui arracher cette réforme. Le roi s'entête; la lutte est engagée. Comme en 1830, l'armée refuse de combattre contre l'union du peuple et de la bourgeoisie. Louis-Philippe est renversé.

La révolution de 1848 n'est donc pas une surprise, comme on l'a tant répété; la monarchie de Juillet devait servir d'éducatrice au pays; elle avait à l'initier peu à peu à la pratique et aux formes de la liberté, elle pouvait durer de longues années encore en élargissant en temps utile sa base légale, en ouvrant progressivement la porte aux couches électorales nouvelles, par l'adjonction des capacités. Jusqu'à la dernière minute, la voie lui était ouverte et le salut assuré. Elle ne voulut pas comprendre ce rôle de gouvernement progressif, qui aurait épargné tant de secousses à la France. Dès lors la lutte devenait fatale entre le pays qui voulait avancer et ce gouvernement stationnaire.

La monarchie de 1830 disparaît comme avait disparu la monarchie de droit divin. — Cette fois le suffrage universel triomphe, et avec lui la République est proclamée. C'est là qu'est la surprise : il est trop tôt. Mais qu'aurait-on fait d'autre au

24 février? Dès ce moment, l'alliance indissoluble, l'identité du gouvernement républicain et du suffrage universel s'impose à tous. Depuis 1830 les idées républicaines ont gagné du terrain en France; la bourgeoisie s'en effraye moins; les classes ouvrières y arrivent. Mais l'idée républicaine, en 1848, en est encore à la période héroïque : c'est une croyance, avec ses héros; c'est une religion, avec ses apôtres, rêvant les uns les autres l'apothéose ou le martyre. La République a des tribuns de talent, des orateurs populaires. Elle ne trouve encore ni homme d'État pour formuler et imposer son programme, ni organisateur pour donner un corps au parti républicain. La République n'est encore qu'un parti de lutte, un parti de théorie; elle n'est pas encore un parti de gouvernement. A peine est-elle proclamée que chacun bat la campagne; la fantaisie règne en souveraine; les utopies les plus invraisemblables se donnent rendez-vous en France, et les masses ouvrières, affolées par des meneurs de toute sorte, paraissent prendre à tâche d'effrayer la bourgeoisie et de la rejeter en arrière : le parti républicain néglige de rassurer les intérêts.

Le parti clérical, habilement dirigé, avive ces terreurs, agite le spectre du socialisme et du drapeau rouge. Il pousse aux journées de juin 1848, en profite pour créer l'union conservatrice, triomphe dans les élections législatives, fait la guerre de Rome et, le 13 juin 1849, attente au suffrage universel par la loi du 31 mai, et détruit l'instruction populaire. L'abîme se creuse entre le peuple et la bourgeoisie, le peuple croit pouvoir se passer d'elle un jour sous le nom de socialisme; la bourgeoisie croit pouvoir se passer du peuple : elle brise le suffrage universel. Au milieu de cette division du pays, la légende napoléonienne sort de terre. L'empire se pose en médiateur des partis, en pacificateur. Les classes populaires craignent une restauration monarchique et cléricale; l'Empire sera populaire, socialiste au besoin. N'a-t-il pas prêché l'extinction du paupérisme? Les bourgeois ont peur du socialisme : l'Empire est un gouvernement fort, il a le sabre, il les protégera. Le paysan a peur : on lui a tant répété que *les partageux, c'est la République!* il a peur de la royauté de 1815 et des prêtres; il a gardé la légende impériale. Sûr de son appui,

l'Empire rétablit le suffrage universel, au moins en principe, et reste maître du terrain.

Au début, la fortune est clémente, l'Empire a rencontré un politique, Morny; un soldat, Saint-Arnaud. Le développement des chemins de fer, de la vapeur, de l'industrie, tout conspire en sa faveur. Deux guerres heureuses se succèdent. Il semble devenu inébranlable. Mais déjà les hommes qui l'ont fondé ont disparu et n'ont pas été remplacés.

Étourdi par ses premiers succès, l'Empire commet faute sur faute, et lasse la fortune; après avoir délivré l'Italie, il s'aliène l'Italie libérale par son alliance avec le cléricalisme. Le Mexique l'a ébranlé; la campagne de Mentana lui porte un nouveau coup. Il laisse faire Sadowa; et, de ce jour, frappé à mort, il s'incline peu à peu vers la chute.

La France se fatigue de ce gouvernement sans liberté et sans contrôle, dès le jour où elle sent son influence militaire diminuée en Europe; la bourgeoisie commence à retourner aux idées libérales; les paysans désillusionnés se détachent, et le rapprochement s'opère entre les classes au nom de l'idée républicaine.

Les élections de 1869 montrent le parti républicain reconstitué en France sur des bases nouvelles, par l'adhésion de la bourgeoisie libérale à la République. L'Empire sent le danger; et, dans son désarroi, il s'enfonce de plus en plus dans l'alliance cléricale. Le suffrage universel va lui échapper : il essaye de se relever par le plébiscite, et tente un coup désespéré sur l'Allemagne protestante. Mais, comme toujours, il s'est fié au hasard, à la fortune; il n'a pas préparé la guerre contre un ennemi deux fois prêt et armé jusqu'aux dents. Après les premières défaites, il se sépare à jamais du pays, en abandonnant la capitale sans défense, et croit se sauver lui-même en se précipitant dans le gouffre de Sedan. Tout est fini. La France se trouve livrée à elle-même, sans gouvernement, sans armée, avec l'invasion partout. Il n'y a plus d'empire; il n'y a plus de monarchie.

La République apparaît alors comme le dernier espoir de la patrie. Si elle n'est pas prête encore, si le parti républicain ne possède qu'à demi un personnel préparé de longue main à la pratique des affaires, en revanche les idées républicaines ont

profondément pénétré dans les masses pendant les dernières années de l'Empire. La République d'ailleurs, au milieu des désastres, trouve deux hommes, Thiers et Gambetta. Gambetta prend la barre du gouvernail en pleine tempête, et défend le pays avec l'énergie de la jeunesse et du désespoir. Thiers, depuis plusieurs années déjà, a prédit la chute prochaine et inévitable du gouvernement impérial : Thiers sait, et annonce depuis longtemps, qu'il n'y a plus de gouvernement possible en France hors la République; avec lui, il amène à l'idée républicaine tout ce qui reste d'esprits libéraux parmi les conservateurs, en initiant le parti républicain à la pratique du gouvernement.

Après le moment de défaillance qui a suivi la défaite, et qu'on lui fait durement expier, la France prend son parti définitif; et l'accord des deux chefs républicains réconciliés, et amenant à une commune entente les deux fractions de la démocratie, triomphe de toutes les résistances, et fait la République.

Cette fondation de la troisième République restera dans la mémoire des hommes comme un des faits les plus extraordinaires de l'histoire. On avait vu, au 8 février 1871, la France vaincue, lasse de la guerre, s'abandonner elle-même, repousser le parti républicain qui avait soutenu les dernières luttes, et se livrer sans conditions, pieds et poings liés, à l'Assemblée la plus réactionnaire et la plus cléricale que le pays eût vue depuis 1815. Ni la durée ni le pouvoir ne lui étaient limités. Dès les premières heures, elle s'était déclarée monarchiste, et plus papiste encore. A peine débarrassée de la Commune, elle avait ouvertement démasqué ses deux buts principaux, la restauration de la monarchie en France, le rétablissement du Pape au dehors. En présence de la résistance passive mais tenace de la démocratie, cette Assemblée, de parlementaire que les élections l'avaient faite, s'était transformée en une véritable Convention blanche. Faisant litière et de leurs électeurs et des protestations du pays, on voyait ces anciens libéraux, ces vieux parlementaires, piétiner sur tout ce qui était liberté, droit moderne, intérêts des masses, volonté de la France, se déclarer souverains en face de la nation désarmée, et proclamer qu'ils feraient la monarchie même à une voix.

Ils avaient le pouvoir, ils avaient la lettre de la loi ; ils tenaient l'armée ; ils avaient pour eux l'abattement du pays, son désarmement absolu, la destruction de tout ce qui pouvait offrir une résistance dans Paris, et les torrents de sang versés pendant l'invasion et la guerre civile.

Un seul homme leur faisait obstacle, M. Thiers ; ils le renversent. Les voilà maîtres de la France ; ils déclarent table rase ; du jour au lendemain ils vont proclamer la monarchie, libres de choisir entre les trois dynasties qui s'offrent à leur choix.

Et ce jour-là, tout s'écroule. A chaque tentative d'une des trois monarchies pour aboutir, les deux autres se dressent contre elle. Les essais orléanistes sont broyés à coups de manifestes par le comte de Chambord. La grande tentative de restauration royaliste, minée en dessous par les monarchistes du Centre droit, avorte à son tour devant le soulèvement général du pays ; et à peine l'Empire a-t-il essayé de relever la tête, en 1874, que les constitutionnels, épouvantés, se retournent et font la République.

Et cette République, votée, elle aussi, comme par une dérision du sort, à une voix ; cette République, emprisonnée dans une Constitution monarchique ; cette République, gouvernée par ses pires ennemis, livrée sans défense aux insultes, aux menaces, à l'état du siège, aux conspirations ; cette République sans liberté de la presse, sans garanties individuelles, sans libertés publiques ; cette République qui a contre elle son gouvernement, l'Assemblée, le clergé, la magistrature, la finance, toutes les forces organisées du pays ; cette République grandit peu à peu.

Et d'abord, l'Assemblée de 1871, après le vote de la Constitution, si implantée qu'elle soit à Versailles, est bien obligée de se dissoudre ; elle n'a pu ni faire la monarchie, ni rétablir le Pape, ni détruire le suffrage universel. Elle s'en va. Mais, en partant, elle laisse enfoncée au cœur de la République, comme un fer mortel, sa Constitution royaliste. On en voit bientôt les effets. Au nom de la Constitution, l'Assemblée nouvelle, sur laquelle le pays avait fondé tant d'espérances, est jetée dehors le 16 mai, à propos de la question cléricale, par le maréchal,

appuyé du Sénat. La France tient bon et s'irrite : le gouvernement de combat est institué; mais, en dépit de ce gouvernement, des préfets, des maires et des fonctionnaires de l'ordre moral, la nation résiste. Le parti républicain, merveilleusement dirigé par M. Thiers et par Gambetta, s'identifie de plus en plus avec la France. La mort même de M. Thiers, escomptée par l'ennemi, n'amène qu'un redoublement de résolution et d'énergie dans les masses républicaines. La France fait entendre sa voix à travers tous les obstacles. Les 363 sont renommés.

La lutte semble terminée. La France républicaine va jouir en paix de sa victoire! Point. C'est la période dangereuse qui commence.

Après la défaite parlementaire, il ne reste plus qu'une voie ouverte, la révolte contre le pays. On y songe, on se prépare; les conspirations se nouent. Avec une habileté et un soin extraordinaires, tous les préparatifs sont achevés; les ordres sont précisés, et quels ordres! Les positions préparées à l'avance; les troupes mises en mouvement; routes, chemins de fer, tout est coupé; Paris est pris comme dans un immense filet; on n'attend plus que le signal.

A la dernière minute, tout s'écroule encore, sur un mot terrible : « Le coup d'État, oui, il réussirait peut-être ; mais « après? »

Après, il n'y avait plus rien! Après, c'était la guerre, c'était la défaite, c'était l'invasion, et derrière l'invasion, la plus terrible, des guerres civiles; c'était le démembrement du pays. Après la République, il n'y a plus rien en France; la République renversée, toute monarchie nouvelle est forcée de mettre hors la loi les deux autres monarchies et la démocratie tout entière.

Quand une nation n'a plus de frontières, c'est trop de forces anéanties : on ne résiste pas à l'étranger avec un pays hors la loi.

Amis et ennemis de la République, tous le comprirent en décembre 1877; on sentit peser la dure main de la nécessité; au pied du mur, la conspiration s'arrêta. Et, cette fois, tout était fini. Le président, laissé par l'Assemblée de 1871, demeure

encore une année à son poste de combat, mais la République avait bataille gagnée. Les nouvelles élections sénatoriales de janvier 1879 amènent une majorité républicaine; le maréchal donne sa démission, et le gouvernement républicain le remplace.

De nouvelles épreuves attendaient la République : des réformes promises, la plupart sont différées ou avortent; la division se met dans le parti républicain, les uns voulant profiter de la victoire pour accomplir les changements indispensables, les autres voulant rester stationnaires.

Au milieu de cette division, la France perd le plus grand de ses enfants : Gambetta meurt, et avec lui les partis hostiles espèrent voir sombrer la République. Mais aucun d'eux n'est prêt. Les monarchistes, eux aussi, ont perdu leurs chefs : le Roy est mort, et avec lui la royauté. L'empereur est mort, et son fils l'a suivi dans la tombe. L'orléanisme s'est perdu sans retour en allant à Frohsdorf, et le suffrage universel sait bien qu'il n'a rien à attendre de l'orléanisme.

Mais le secret de leur faiblesse à tous ne consiste pas seulement dans ces désastres irréparables. Depuis le commencement du siècle jusqu'en 1871, la France avait vu les trois monarchies s'essayer l'une après l'autre, dans une épreuve définitive, et s'abîmer à jamais. La grande épreuve de l'Assemblée de Versailles a été plus décisive encore. Les trois monarchies s'étaient coalisées un instant pour renverser un homme, un obstacle. A peine maîtresses du terrain, la France les a vues s'entre-déchirer à l'envi, et, plutôt que de supporter une monarchie rivale, maudire la République, et la laisser faire.

Pendant sept longues années, le Gouvernement de l'ordre moral a démontré à la France l'impossibilité absolue de l'union des trois monarchies; division nécessaire, division inévitable, division qui n'est due ni au hasard ni même à la volonté des hommes, parce qu'elle prend sa source dans le fond même des choses.

La légitimité représente les intérêts de la noblesse et du clergé primant les intérêts du pays;

L'orléanisme s'appuie sur l'intérêt exclusif de quelques milliers de gros censitaires;

L'Empire, c'est l'abandon des droits de la nation tout entière aux mains d'un dictateur.

Entre ces trois principes opposés de gouvernement, entre ces intérêts hostiles, entre les personnels différents que ces gouvernements représentent, il n'y a pas de fusion possible.

Si le suffrage universel, las d'attendre en vain les réformes toujours éludées et toujours promises, s'abandonnait de nouveau, et laissait revenir une assemblée hostile, on verrait la France passer une fois encore par les déchirements et les épreuves que lui a valus, pendant sept années, le vote du 8 février 1871. La lutte, plus acharnée que jamais, s'engagerait derechef entre les trois dynasties rivales; et si l'une d'elles arrivait à triompher un instant, en réunissant sous le drapeau clérical tous ces intérêts ennemis, elle amènerait dans le plus bref délai un retour offensif et violent de la démocratie. La France n'aurait plus Thiers et Gambetta, cette fois, pour lui faire l'économie d'une révolution.

D'ailleurs, les intérêts sont bons juges: qu'apporterait à notre pays une monarchie nouvelle? La loi de l'échange, telle que l'ont faite les facilités actuelles de concurrence et de transport, semble condamner les sociétés modernes à des crises périodiques indépendantes de la volonté humaine, et en dehors de l'action des gouvernements. La France traverse péniblement une de ces crises; mais l'Europe tout entière la traverse avec elle. L'Allemagne triomphante, l'Allemagne obéissante et dressée comme un régiment, l'Allemagne maniée par la main de fer du plus grand et du plus terrible politique que l'Europe ait vu depuis Richelieu, l'Allemagne monarchique et sans liberté, subit cette épreuve comme la France républicaine. L'Allemagne souffre autant que nous de la crise économique; elle souffre davantage de la crise sociale. Et quel est le malheureux qui oserait se flatter de pouvoir quelque chose, où reste impuissant le *chancelier de fer?*

En regard de l'impuissance absolue des trois monarchies, la République possède en France une force inébranlable; cette force, c'est l'accession à la politique de toutes les classes de la nation; accession lente, pénible, amenée pas à pas depuis

soixante années ; c'est la nation comprenant peu à peu, après ses dures épreuves, que les lois sont toujours faites dans l'intérêt de ceux qui les font, et dès lors voulant les faire elle-même ; réclamant de ses chefs successifs, d'abord une représentation restreinte, et puis une représentation plus étendue ; brisant, l'un après l'autre, tous les gouvernements qui cherchaient à interrompre ce développement nécessaire ; et puis enfin, éclairée jusqu'en ses couches les plus profondes par l'instruction populaire, exigeant et fondant l'égalité politique, le suffrage universel.

Et le suffrage universel instruit, éclairé, c'est la République ; nul autre gouvernement ne peut vivre avec lui ; lui seul peut donner une garantie égale aux intérêts de tous.

La réaction de 1849 ne s'y était pas trompée, elle qui proscrivait le suffrage universel en même temps que l'instruction populaire. La réaction toute-puissante de 1871 ne s'y est pas trompée davantage ; mais l'Assemblée de Versailles, et ce sera son honneur devant l'histoire, a senti que l'un comme l'autre étaient d'absolue nécessité pour la défense du pays : elle a reculé, et a laissé passer la République. Quelle Assemblée française osera maintenant supprimer le suffrage universel ?

La République, identifiée avec le suffrage universel, reste donc aujourd'hui le gouvernement nécessaire de la France. Mais, pour durer, le gouvernement républicain doit remplir trois conditions principales :

La République française doit être *progressive*, *éducatrice*, *militaire*.

1° La République doit être *progressive :* en présence du danger de la patrie, le parti républicain a capitulé en 1875 entre les mains des monarchistes constitutionnels. Mais la République ne peut pas capituler à jamais devant l'Assemblée de Versailles. Il n'y a pas de République qui puisse tenir indéfiniment avec une Constitution monarchique ; la Constitution doit être revisée. En premier lieu, les monarchistes ont voulu faire du Sénat une citadelle imprenable d'où la réaction défierait à jamais la démocratie et le suffrage universel. Il faut que le suffrage universel s'empare de cette forteresse.

Après dix années écoulées, une première victoire vient d'être remportée : l'institution des sénateurs inamovibles, irresponsables ; celle qui choquait le plus la conscience publique et les sentiments d'égalité, a disparu ; en même temps, un certain nombre de délégués sont accordés aux villes, et diminuent quelque peu la monstrueuse inégalité qui faisait systématiquement écraser les villes par les campagnes.

Mais ce n'est pas de quelques délégués en plus ou en moins qu'il s'agit ; il s'agit de rétablir en France les principes de droit et de justice que nous a légués la Révolution française, et que la République ne saurait abdiquer sans se perdre elle-même.

Il s'agit de savoir si le suffrage universel est un leurre ou une vérité, et si la République doit le laisser soumis à une Assemblée nommée en dehors de lui et contre lui.

Les Constituants de 1875, en exigeant la nomination d'un délégué par chaque conseil municipal, avaient donné l'immense majorité, dans les élections sénatoriales, aux petites communes, dont ils se croyaient les maîtres à jamais. En réponse, Gambetta, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, déclarait que ce mode d'élection aurait l'avantage d'introduire la politique dans les communes les plus reculées ; mais le suffrage universel se chargera bien d'y introduire la politique nécessaire.

Le jour où le parti républicain voudra revenir à l'égalité des droits et à la sincérité du vote, on fera table rase de ces inégalités et de ces injustices.

Le Sénat, élu par le suffrage universel, au grand scrutin de liste départemental ; la citadelle de la réaction, transformée du coup, devient la vraie Chambre des représentants du peuple, et le Sénat se fait dès lors le gardien fidèle et le premier défenseur des lois républicaines.

Si la Chambre des députés, qui, depuis sept années, a paru déserter la lutte, se laissant arracher sa seule arme effective, la prépondérance en matière d'impôts ; si la Chambre ne sait pas exiger pour elle-même le scrutin départemental, elle reste comme un grand conseil général de toute la France, chargé de la défense des intérêts locaux, de l'initiative des réformes, et de la préparation des lois.

Il est encore un autre point de l'œuvre des constituants de Versailles que la République se doit à elle-même de faire disparaître à tout prix.

Embusqué dans un coin de la Constitution comme un dernier témoin de la dictature rêvée par les monarchistes, l'article 2 de la loi sur les rapports entre les pouvoirs publics, porte : que le président de la République a le droit d'ajourner pendant un mois, et jusqu'à deux reprises dans le cours d'une même session, les deux Chambres à la fois ; autrement dit, en cas de conflit avec les représentants de la nation, il possède la faculté de suspendre toute vie législative en France, et de rester le seul pouvoir debout. Prérogative inutile entre les mains d'un honnête homme, cette disposition deviendrait la plus dangereuse de toutes les armes entre les mains d'un président conspirateur. Il serait facile de modifier cet article à une prochaine élection présidentielle.

2° La République doit être *éducatrice.*

Contre l'ennemi qui veille aux frontières, la France a besoin du dévouement absolu de tous ses enfants. Mais le patriotisme est miné à l'intérieur par deux ennemis que la République doit réduire à l'impuissance : le cosmopolitisme noir, le cosmopolitisme rouge : souvent alliés, réunis par plus d'un lien caché, leur principe est le même : l'annihilation de la patrie, son asservissement aux mains d'associations cosmopolites. Pour le cosmopolitisme noir, la Patrie est à Rome. Depuis trente années, après avoir préparé la bataille de juin 1848, il nous a valu la guerre de Rome en 1849, suivie de la campagne de Rome *à l'intérieur;* la campagne de Mentana, qui nous a aliéné l'Italie libérale ; la funeste guerre de 1870, précipitée par son influence néfaste ; et à peine la France commençait-elle à réparer ses pertes, qu'il a failli lui amener une invasion nouvelle, en menaçant l'Italie, et en la jetant dans les bras de l'Allemagne. Et maintenant encore, du haut de Montmartre, où se dresse la basilique de Loyola, il semble défier Paris et la France républicaine, et leur préparer de nouveaux désastres.

Le cosmopolitisme rouge n'est pas moins à craindre. Pour celui-là, il n'y a pas de nation ; pour celui-là, patrie, liberté,

frontières, droits individuels, grandeur de la France, autant de billevesées; et s'il venait jamais à triompher, la France sans patriotisme, sans ressort, deviendrait la proie facile du conquérant étranger qui la menace.

L'école doit se charger de réduire ces deux ennemis.

Il faut que l'enfant apprenne qu'il a une Patrie, et que cette Patrie, c'est la France, et non Rome; que cette France, il doit l'aimer; qu'il lui doit tout son sang, et qu'il aura un jour à la défendre; que si, dans cette lutte des intérêts opposés qui constitue la vie des peuples, il doit soutenir avec la dernière énergie ses droits de citoyen libre, il lui faut être prêt, au jour du danger commun, à sacrifier opinions, intérêts, sa vie même.

Pour qu'un peuple vive, l'idée de la Patrie doit primer toutes les luttes intestines. C'est par là que la France se relèvera; c'est là ce que tout Français doit savoir dès l'école.

3° La République française doit être *militaire*.

Nous sommes une nation malheureuse; nous sommes une nation vaincue; nous sommes un peuple sans frontières, un peuple auquel on a arraché la chair de sa chair. Nous sommes une nation qui a perdu sa grandeur et sa gloire, et qui voit, sans pouvoir les défendre, un million et demi de ses enfants, les uns traîner leur misère dans l'exil pour rester libres, les autres écrasés de douleur et d'humiliation sous la main impitoyable du conquérant étranger. Voilà où en est la grande nation.

Cet abaissement est-il sans remède? cette décadence est-elle définitive? La France, la nation sympathique, le lien des nations européennes, a-t-elle perdu son rôle de médiateur dans l'humanité? Elle ne saurait être remplacée par son vainqueur d'hier; mais doit-on revoir un nouvel Empire romain, au profit de cette race germanique qui a une première fois dominé l'Europe?

Non, il n'y a plus d'Empire romain.

Il n'y a plus aujourd'hui, en Europe, de ces différences dans l'organisme et dans la civilisation des peuples qui puissent assurer le succès d'une pareille entreprise. Depuis quatre cents ans, toutes les tentatives d'Empire romain ont échoué et échoueront devant les peuples coalisés. Où l'empereur Napoléon a péri, d'autres ne réussiront pas. Rome a vaincu le monde; mais Rome

avait mérité l'Empire, en donnant au monde une civilisation supérieure et mettant le droit à la place de la force dans la société romaine.

Que donnerait l'Allemagne à l'Europe vaincue? La Force contre le Droit.

Où est sa civilisation supérieure?

L'Europe marche au progrès; l'Allemagne regarde en arrière. L'Allemagne a créé sa grandeur sur l'idée moderne des nationalités, partie de France en 1792; mais les autres nationalités veulent être respectées au même titre : le monde slave et l'Italie n'ont nulle envie de devenir les vassaux de l'Allemagne, après une destruction totale de la France.

Donc, au dehors, rien de définitif, rien qui doive faire désespérer de l'avenir. C'est le dedans qu'il faut préparer; là est le salut ou la ruine.

La République doit avoir un but : faire que la France redevienne ce qu'elle a été. Tout Français doit s'y préparer. Quand chaque Français aura appris à l'école à devenir un citoyen libre, au régiment le métier de soldat; quand l'enseignement patriotique aura refait la nation, quand la France sera redevenue le champion de la justice et du droit, nos pères seront consolés dans leurs tombes, et le progrès de l'humanité, aujourd'hui interrompu, reprendra son cours éternel par la main de la France.

FIN DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TABLE

CHAPITRE PREMIER

Troisième République (suite). — Assemblée nationale. — M. Thiers, président. — La commission des Trente. — L'élection Barodet. — Le 24 mai. 1
(1er janvier. — 24 mai 1873.)

CHAPITRE DEUXIÈME

Troisième République (suite). — Assemblée nationale. — Présidence du maréchal de Mac-Mahon. — Le ministère de Broglie. — La Fusion... 32
(24 mai. — 31 octobre 1873).

CHAPITRE TROISIÈME

Troisième République (suite). — Le septennat. — Ministère de Broglie. — Ministère de Fourtou. — Ministère de Cissey. — Échec des orléanistes. — Propagande impérialiste. — Les Constitutionnels viennent à la République. — La Constitution..... 59
(Décembre 1873. — 25 janvier 1875.)

Conclusion..... 91

FIN DE LA TABLE.

TABLE ANALYTIQUE

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS 1789 JUSQU'A NOS JOURS.

A

ABANCOURT (d') : I, 352.

ABBAYE (prison de l') : I, 48, 66, 67, 314, 327, 340, 343, 346.

— II, 26, 43.

ABD-EL-KADER : reconnu comme émir; sa lutte contre les Français, V, 122-126, 141, 142, 143, 190, 191, 197, 198, 208.

— Se rend, V, 263-265.

— Retiré à Damas, VI, 284.

ABD-ED-RAHMAN, sultan du Maroc : V, 191, 204, 206, 208.

ABD-UL-MEDJIB (sultan) : succède à Mahmoud, V, 147.

— Signe la paix avec l'Égypte et la convention de Londres avec les puissances, V, 174-176.

ABERDEEN (lord) : représente l'Angleterre auprès des alliés, IV, 59, 61.

— Ministre, V, 187, 190, 198, 201.

ACADÉMIE DES SCIENCES : établit l'unité des poids et mesures, II, 52, 53.

ADDINGTON : son ministère, III, 138, 139, 203.

AÉROSTATION : l'aérostat appliqué à la guerre, II, 273.

AFFRE (archevêque) : V, 217, 400, 401.

AGIER : IV, 385, 405.

AHMED-PACHA, gouverneur de Saint-Jean-d'Acre : III, 71.

AIGUILLON (duc d') : I, 70, 71.

AIN (dép. de l') : s'associe au mouvement contre-révolutionnaire de Lyon, II, 35.

— Théâtre de massacres contre-terroristes, II, 299.

AISNE (département de l') : I, 332.

AIX (en Provence) : I, 261.

— Massacres contre-terroristes, II, 297.

AIX-LA-CHAPELLE : occupée par les Français en 1792, I, 378.

— Évacuée, I, 436.

AIX-LA-CHAPELLE (congrès d') : IV, 254, 255.

Alais (ville d'), I, 131.
Albert : secrétaire du gouvernement provisoire, V, 309.
— Emprisonné, 379.
Alembert (d') : cité, I, 269.
Alexandre, commandant de garde nationale à Paris : I, 281.
Alexandre Ier (tzar) : son avènement, ses premiers actes, III, 137, 138.
— Sa politique envers Bonaparte, III, 209.
— Proteste contre l'exécution du duc d'Enghien, III, 223.
— Son caracère, ses utopies poliques; entre dans la troisième coalition, III, 239-243.
— Y entraîne la Prusse, 256-257.
— Battu à Austerlitz, III, 260-264.
— Son entrevue avec Napoléon à Tilsitt; accède à l'alliance française, III, 306-309.
— Se rend à Erfurt, signe un traité secret avec Napoléon, 343-345.
— Médiateur entre la France et l'Autriche, 357.
— Sa conduite lors de l'affaire du « mariage russe »; son mot à Caulaincourt, 387-389.
— Ses vues sur la Pologne, 410, 411.
— Se décide à la guerre, 438, 439, 445.
— Part pour Vilna, 446.
— Essaye une dernière fois de négocier, 450, 451.
— Va à Moscou, puis à Saint-Pétersbourg, 459, 460.
— Refuse de traiter, 469, 470.
— Enivré par son triomphe, IV, 14.
— Rejoint le roi de Prusse à Breslau, 20.
— Favorable à une transaction, 23.
— Son attitude après Bautzen, 32, 33; après Leipzig, 59, 61.
— Sa marche à travers la France, 68, 78.
— Reçoit à Bondi la députation de Paris, 82, 83.
— Accueil que lui font les royalistes; sa proclamation, 83, 84.
— Devient populaire, 86.
— Repousse la régence de Marie-Louise, 90.
— Ses rapports avec Louis XVIII, 105, 107.
— Son rôle au congrès de Vienne, 122, 128.
— Son attitude lors du retour de l'île d'Elbe, 139.
— Son séjour en France en 1815, 194, 195.
— Son rôle modérateur en face des alliés, 205, 206, 208.
— Provoque le pacte de la Sainte-Alliance, 211, 212.
— Ses réformes; sa visite à Louis XVIII, 254, 255, 259.
— Hostile aux libéraux allemands, 264, 265.
— A la révolution espagnole, 282-284.
— Signe l'alliance de Troppau, 284-286.
— Refuse son appui à la Grèce insurgée, 289, 305.
— Son rôle à propos de l'Espagne, 306-309.
— Sa mort; ses erreurs; ses visées, 356-358.
Alexandre II (tzar) : son avènement, VI, 140.
— Son entrevue avec Napoléon III, 203.

— Sa lettre à l'empereur après Solférino, 231, 232.
— Émancipe les serfs, 321.
— Visite l'Exposition de 1867; attentat de Berezowski, 435, 436.
Alger (expédition d') : pirateries des Barbaresques; rupture avec le dey; blocus d'Alger; projet de descente, IV, 415, 416, 420.
— Départ de la flotte, 421.
— Débarquement des troupes, 424, 425.
— Prise d'Alger, 426.
Algérie : progrès de l'occupation française, V, 84, 85.
— Campagne de 1837; le général Bugeaud et l'émir Abd-el-Kader; prise de Constantine, 122-126.
— Suite de la lutte contre Abd-el-Kader: expédition de Kabylie; fait d'armes de Mazagran; occupation de Médéah et de Milianah, 141-143.
— Abd-el-Kader rejeté en Maroc, 190, 191, 197, 198. — Reddition de l'émir, 263-265. — Siège de Zaatcha, 485.
— Progrès en Kabylie, VI, 198.
— L'empereur en Algérie; sénatus-consulte de juillet 1865, 364-369.
— Fin de l'insurrection de 1871, VII, 437.
Alibaud : Attente à la vie de Louis-Philippe, V, 107, 108.
Allemagne (Saint-Empire d') : La rive gauche du Rhin; sécularisations décidées à Radstadt, III, 22, 23, 200.
— Nouveau pacte germanique de 1803, 200.
— La diète germanique et l'enlèvement du duc d'Enghien, 223, 224.
— Situation de l'Allemagne en 1806, 276, 277.
— Création de la Confédération du Rhin; translation de la diète de Ratisbonne à Francfort, 277-279.
— Voy. Confédération germanique.
Allemagne (Empire) : proclamé à Versailles, VII, 271, 272.
Allobroges : voy. Savoie.
Alpes-Maritimes (département des): nouvelle dénomination du comté de Nice annexé, I, 372.
Alquier : ambassadeur en Suède, III, 431.
Alsace : I, 100, 133, 167, 174, 212, 244, 264, 265, 359, 369.
— Régiment d', I, 186.
— Convoitée par l'Autriche, 38, 80.
— Tyrannisée par les anarchistes, 87.
— Complot pour livrer Strasbourg aux Autrichiens; mission de Saint-Just et de Lebas; mesures énergiques de défense, 88-90.
— Délivrée par Hoche et Pichegru, 93-97.
Alvinzi : rejeté sur Bassano, II, 419.
— Reprend l'offensive; battu à Arcole, 420-422.
— Essaye vainement de secourir Mantoue; défait à Rivoli, 431, 432.
Amar : rédige l'acte d'accusation contre les Girondins, II, 67.
— Dénonce Fabre d'Églantine, II, 170.
— Son rôle dans le procès de celui-ci, 193, 197.
— Ses manœuvres contre Robespierre, 234, 235.
— Dénoncé, 263.
— Arrêté comme babouviste, 389.

Ami du peuple (l'), journal de Marat : I, 138.
Amiens : mouvement royaliste, II, 293.
Amis du peuple (Société des) : IV, 479, 480.
— V, 2, 19, 31.
Ampère : V, 53.
Amsterdam : entrée des Français en 1795, II, 324, 325.
Ancenis : Passages successifs de la Loire par l'armée vendéenne, II, 107, 108, 115, 116.
Anciens (Conseil des) : ses attributions, II, 362.
— Est constitué, 378.
— Composition du Conseil, 380, 381.
— Son renouvellement partiel; majorité réactionnaire, 448-450.
— Votes de Sanction, 466, 471.
— Coup d'État du 18 fructidor; arrestations, 474.
— Le Conseil après le coup d'État, 477.
— Dominé par Sieyès, III, 47.
— Se prête en majorité au complot de Brumaire, 77-81.
— Décrète la translation des Conseils à Saint-Cloud, 81.
— Bonaparte aux Anciens; essai de résistance; ratification du coup d'État, 84, 85, 87.
Ancône : occupée par Bonaparte, II, 412, 413, 434.
— Reste provisoirement aux mains des Français, 435.
André (d'), chef de la police : IV, 120.
Andriane, patriote italien : IV, 290,
Angers : I, 447.
— Occupé par les Vendéens, II, 19.
— Repousse une attaque des Vendéens, II, 113.
Angers : Francastel à Angers; le mouvement terroriste, II, 139.
Angleterre : menace d'attaquer l'Espagne, I, 115.
— Cède devant les démonstrations de l'Assemblée, 117.
— Commence d'attaquer la Révolution française, 150, 151.
— Est sur le point de faire la guerre à la Russie, 172, 173.
— Rôle de Pitt vis-à-vis de la France, 173, 174.
— 338.
— Refuse d'entrer dans la coalition, 368.
— Arme contre la France; manœuvres de Pitt et bill du Parlement; négociations; blocus de l'Escaut et renvoi de Chauvelin; déclaration de guerre de la Convention, 426-430.
— Vise à démembrer la France, II, 37.
— Le gouvernement anglais dénoncé par la Convention, 44, 45.
— Entrée de l'amiral Hood à Toulon, 58, 59.
— Veut avoir Dunkerque, 80.
— Ses conditions d'assistance aux Vendéens, 97, 111.
— Apprêts d'une expédition à Jersey, 111.
— Évacuation de Toulon par les Anglais; tentative de ces derniers pour incendier l'Arsenal, 122-124.
— L'Angleterre à Saint-Domingue; son échec aux Petites-Antilles, 126.
— Sa marine au commencement de 1794, 203.
— La coalition soldée par Pitt, 203, 204.
— Opposition de Fox et de Shéri-

dan ; suspension de l'*habeas corpus*, 204.
— Échec de ses troupes sur la Sambre, 211-215.
— Bataille navale entre Howe et Villaret-Joyeuse, 215, 216.
— Les Anglais en Corse, 217.
— Décret rendu par la Convention le 7 prairial, 234.
— L'Angleterre évacue la Hollande, 322, 323.
— Vise les colonies hollandaises ; motion de lord Stanhope ; suite de la lutte de Fox et de Pitt ; vaine intervention de Wilberforce, 330-332.
— Expéditions de Quiberon et de Saint-Malo, 348-354.
— Nouvelle descente d'Anglo-émigrés à l'île d'Yeu, 370.
— Mouvement populaire en faveur de la paix, 397.
— Évacue la Corse, 418.
— Discute la paix avec le Directoire ; rupture des négociations, 422-424.
— Le parti séparatiste en Irlande ; échec de l'expédition française, 424, 425.
— Combat naval de Saint-Vincent, 457, 458.
— Mutineries des flottes britanniques ; la Tamise bloquée par elles ; fin de la révolte, 458-460.
— Reprise des pourparlers de paix avec la France, 460.
— Rupture des négociations, 486.
— Victoire sur la flotte hollandaise à Camperduyn, III, 5.
— Première menace du blocus continental, 23.
— Réouverture du Parlement anglais ; discours belliqueux de Georges III, 27.
— Le duc d'York battu en Hollande, 52, 53.
— Victoire navale d'Aboukir, 65, 67.
— Réponse aux avances de paix du premier Consul, 105, 107.
— L'Angleterre subventionne les armements de l'Autriche, 108.
— Tyrannise les mers et provoque contre elle la ligue des Neutres, 131, 132.
— Sa situation en 1800, 133, 134.
— Bombarde Copenhague, 135, 136.
— Abandonne la politique à outrance, 138, 139.
— Arrache l'Égypte aux Français, 140, 145.
— Conclut la paix d'Amiens, 139, 146, 148.
— Résiste aux exigences de Bonaparte, 197-199.
— Pitt et Fox ; la question de Malte.
— Rupture de la paix d'Amiens, 202-205.
— Nouvelle menace de descente, 206, 207.
— Préparatifs de défense, 210.
— Commencement des hostilités dans le Pas-de-Calais, 232, 233.
— Rappel de Pitt, 233.
— Offensive contre l'Espagne, 239.
— Pitt entraîne la Russie dans la troisième coalition, 240-242.
— Victoire de Trafalgar, 252-255.
— Mort de Pitt ; ministère Fox ; Rupture des négociations avec la France, 280.
— Blocus continental, 292.
— Échec contre Constantinople et Alexandrie, 301, 302, 315, 316.

— Bombardement de Copenhague, 316, 317.
— Les neutres, 323.
— Les Anglais en Espagne, 340.
— Ministère Canning et Castlereagh ; refus de traiter avec Napoléon, 345.
— Le général Moore et l'armée anglaise à la Corogne, 349, 350.
— Défense du Portugal par Wellington ; combat de Talavera, 375-379.
— Opérations maritimes de 1809 ; siège et prise de Flessingue, 379, 380.
— La contrebande anglaise, 392, 393, 398.
— Brouille avec les États-Unis, 399.
— Wellington en Portugal, 404-408.
— Situation de l'Angleterre en 1812, 444, 445.
— Détresse financière ; déclaration de guerre des États-Unis, IV, 1, 2.
— Succès en Espagne, 2-4, 34, 36.
— Diplomatie auprès des alliés, 59, 61, 68.
— Traité de Chaumont, 72.
— Louis XVIII et l'Angleterre, 104.
— Gains faits à la paix, 108.
— Son rôle au Congrès de Vienne ; paix avec les États-Unis ; pacte de guerre avec l'Autriche et la France, 122-128.
— Mesures provoquées par le retour de l'île d'Elbe, 139, 140.
— Wellington en Belgique, 153, 155, 159.
— Batailles des Quatre-Bras et de Waterloo, 162-164, 173.
— Les Anglais à Paris, 191.
— Transfert de Napoléon à Sainte-Hélène, 201, 202.
— Indemnité financière réclamée à la France, 210, 211.
— Refuse d'adhérer à la Sainte-Alliance, 212.
— Le parti radical, 253-284.
— Vexations des ministres anglais envers le prisonnier de Sainte-Hélène, 292, 293.
— L'Angleterre au congrès de Vérone, 308, 310.
— Reconnaît l'indépendance des colonies espagnoles insurgées, 343.
— Le ministère Canning et la question grecque, 365-367.
— Intervention en Portugal, 368. 369.
— La flotte britannique à Navarin, 376.
— Politique extérieure du ministère Wellington, 398, 399.
— Les Anglais et l'expédition d'Alger, 420, 421, 427.
— Attitude de l'Angleterre en face de la monarchie de Juillet, 473, 474, 475.
— La révolution belge et la conférence de Londres, 476-478, 495.
— Chute du ministère Wellington, 492.
— Intervention militaire en Belgique, V, 7, 8.
— Attitude de lord Palmerston en face de l'insurrection polonaise, 11, 12.
— Son accord avec la France sur la question belge, 61.
— Sur la question espagnole, 86, 87.
— 106.
— Son rôle dans la question d'Orient, lors de la lutte de Méhémet-

Ali et de la Turquie, 143-149, 156, 157, 158, 159.
— La flotte anglaise sur les côtes de Syrie ; lord Palmerston et le Sultan, 167-169.
— Prise de Saint-Jean d'Acre ; convention de Londres, 174-176.
— Chute de lord Palmerston ; ministère tory de Robert Peel ; question du droit de visite, 187-189.
— Réformes financières, 192.
— 196.
— Voyage de la reine au château d'Eu ; le duc de Nemours à Londres ; pèlerinage de Belgrave-Square, 198, 199.
— Prise de possession de la Nouvelle-Zemble, 201.
— Pritchard et la question de Taïti, 202, 203, 205.
— Irritation contre la France, 207, 208.
— Ministère John Russell, 238.
— Mouvement chartiste, 349, 352, 353.
— L'Angleterre et le 2 décembre, VI, 103, 104.
— Intervention en faveur de la Turquie, 109, 112.
— Alliance avec la France, 117.
— Guerre de Crimée, 119-136.
— Entrevue diplomatique de Napoléon III et de la reine Victoria, 202, 203.
— Révolte des Cipayes ; démission de lord Palmerston, 203-205.
— La reine Victoria à Cherbourg, 205, 206.
— Ministère Derby, 213.
— Neutralité devant la guerre d'Italie, 215.
— Politique touchant l'Italie après la paix de Villafranca, 241, 242.
— Opposition au percement de l'isthme de Suez, 246.
— Traité de commerce avec la France, 247-251.
— Guerre anglo-française en Chine, 269-277.
— Démêlé avec le Mexique ; convention de la Soledad, 288-291.
— Abandon de la Pologne en 1863, 329, 331, 334, 337.
— Rôle du cabinet anglais dans l'affaire du Sleswig-Holstein, 341-354, 378.
— Son intervention diplomatique à la veille de la guerre de 1870, VII, 55, 56, 61, 63.
— Sa neutralité malveillante, 79, 80.
— Son attitude au début de la lutte, 174, 184, 198.
— Conférence de Londres, 310, 313.
— Les délégués de Paris chez le lord maire, 436.
— L'Angleterre arrête la Prusse en 1875, VIII, 90.
Angoulême (duc d') : IV, 102, 112.
— Son essai de résistance au retour de l'île d'Elbe, 138, 139.
— 213, 270.
— Commande l'expédition d'Espagne, 313, 314.
— Sa conduite au début de la guerre, 315, 316.
— Entre à Madrid ; fait le siège de Cadix, 317-322.
— Ses lettres à Villèle, 322, 323.
— Son retour à Paris, 324.
— Admis comme dauphin au conseil des ministres, 340, 341.
— 381, 382.
— Se dépopularise, 384, 385, 397, 410.

— Adhère au coup d'État de 1830, 427.
— 441, 447, 451, 458.
Angoulême (duchesse d') : rentre aux Tuileries, IV, 106.
— Sa conduite au retour de l'île d'Elbe, 138.
— 218, 410, 412, 427.
Angoumois (province d') : I, 133.
Anjou (province d') : I, 131.
Annual Register, recueil anglais : cité, II, 330.
Anselme, général : occupe le comté de Nice, I, 372.
Antilles : les Anglais repoussés de la Martinique, II, 126.
— Suite de la guerre aux Antilles, 216, 217.
— Reconquises par la France, II, 336.
— Persécutions contre les mulâtres de la Guadeloupe, III, 195.
— Rendues à la France en 1814, IV, 108.
— 331.
Antoine, maire de Metz : I, 304.
Anvers : 425, 426.
— Se rend aux Français en 92, I, 378.
— II, 37.
— Assiégé et pris, V, 61.
Anquetil : ses travaux en Egypte, III, 145.
Apostolique (l') : IV, 417, 418.
Arago (Jacques) : IV, 339, 432.
— Son entrevue avec Charles X en juin 1832, V, 35, 36.
— Son œuvre scientifique, 52, 53.
Aranda, ministre en Espagne : remplacé par Godoy, II, 333.
Arbogast : présente le rapport sur l'unification des poids et mesures, II, 52.
Ardèche (département de l') : I, 294.
— Mouvement fédéraliste, II, 35.
Argentine (confédération) : expédition française de la Plata, V 130.
Argenton (d') : élu député, IV, 243.
Argonne (forêt d') : I, 360, 362, 364.
Argout (d') : obtient le retrait des Ordonnances, IV, 441, 444, 445.
— Ministre de l'intérieur, V, 60.
— Se retire, 79
— Rentre au cabinet, 103.
Aristocrates : origine de cette dénomination, I, 84.
Arles : I, 261.
— 344.
Armée : régularisation du service obligatoire par la conscription, III, 26, 27.
— Création du corps du train d'artillerie, 110.
— Loi de 1818, IV, 244-246.
— Création du corps d'état-major ; écoles régimentaires, 247.
— 281, 282.
— Abolition de la vétérance, 327.
Armentières : I, 370.
Arnai-le-Duc : I, 162.
Arras : fête symbolique à propos de la réforme du calendrier, II, 145.
— II, 210.
— La Terreur à Arras, 224.
Artois (comte d') : ses menées, à l'ouverture des États, pour empêcher le clergé de se joindre au tiers, I, 34.
— Confisque la salle du Jeu de paume, 41.
— Ses terreurs après le 14 juillet, 59.
— Quitte la France, 63.
— Saisie de lettres à lui adressées, 77.

— Complote de s'emparer de Lyon, 148.
— Prépare une invasion, 172.
— Son rôle à l'entrevue de Pilnitz, 214, 215.
— Décrété d'accusation par la Législative, 249.
— 264.
— Hésite à soutenir les Vendéens et les Chouans, II, 347, 352.
— Descend à l'île d'Yeu, 370, 392.
— Sa retraite précipitée, 393.
— Intrigue contre Bonaparte, III, 198, 211.
— Revient en France, IV, 86.
— Rentre à Paris; nommé lieutenant général, 97, 98.
— Signe la convention du 23 avril, 101, 102.
— Son portrait, 111, 112.
— Sa contre-police, 119.
— 133, 134, 191, 209, 226.
— Complot des Ultras en sa faveur, 252, 253.
— 255.
— Contribue à la chute de Decazes, 272, 273.
— 287.
— Abandonne le duc de Richelieu, 296, 297.
— 330.
— Voyez Charles X.
Ary Scheffer : IV, 338.
— V, 56.
Assignats : leur création, I, 121, 122.
— Détresse financière; nouvelle émission de papier-monnaie, 146.
— 401.
— 431, 432.
— II, 221.
— 286, 287, 301.
— Puisaye et les faux assignats, 348.
— Chute des assignats, 382, 383.
Atelier (l') : V, 216.
Auber, musicien : IV, 339.
Aubert-Dubayet : I, 225.
— 266.
— Participe à la défense de Mayence, II, 40.
— Arrive avec les Mayençais en Vendée, II, 100.
— Prend part au combat de Torfou, 102.
— Destitué et rappelé, 102, 104.
Aubiers (combat des) : I, 447.
Aubri : remplace Carnot à la guerre, II, 332.
Audiffret (d') : IV, 305.
Audry de Puyraveau : son rôle en juillet 1830, IV, 438, 443.
— Condamné dans le procès d'avril, V, 92, 93.
Augeard, secrétaire des commandements de Marie-Antoinette: I, 114.
Augereau : marche sur Brescia ; contribue à la victoire de Castiglione, II, 414-416.
— Prend part aux journées d'Arcole, 421, 422.
— Marche contre Davidowitch, 422.
— Bat Provera sous Mantoue, 433.
— Nommé et maintenu à l'armée de Paris, 468, 471.
— Exécute le coup de force du 18 Fructidor, 472, 473.
— Aurait voulu être du Directoire, 478.
— Choisi pour remplacer Hoche, 484.
— Rappelé à Paris, III, 5.
— Avis qu'il reçoit de Bonaparte au 18 Brumaire, 81.
— Présent à Saint-Cloud le 19, 85.
— Opère avec Moreau, 125, 128.

— Occupe la Hollande, 196.
— Opère en Tyrol, 259.
— Combat à Iéna et à Auerstædt, 284, 285.
— Participe à la journée d'Eylau, 299.
— Opère en Espagne, 401.
— Commande la réserve dans la Grande Armée, 441.
— IV, 66.
Aumale (duc d') : V, 22.
— Attentat contre lui, 185.
— Sa victoire sur Abd-el-Kader, 197, 198.
— Gouverneur général de l'Algérie, 265.
— Élu à l'assemblée de Bordeaux, VII, 442.
Aurelle de paladines (d') : commande la première armée de la Loire, VII, 196.
— Vainqueur à Coulmiers ; reprend Orléans, 238.
— Son essai de marche sur Paris, 250, 255.
— Évacue Orléans, 256.
Autriche (l') : marche contre la Belgique révoltée, 138, 139.
— Appuie les réclamations des princes allemands contre le 4 août ; se rapproche de la Prusse, 148.
— Révolte des pays brabançons et flamands ; mort de Joseph II et avènement de Léopold II, 149.
— Répression de la révolution belge, 151.
— Préparatifs de guerre contre la Révolution, 172-174.
— Relations avec la Prusse, la Turquie et la Russie. 209.
— Entente de Léopold II et de Frédéric-Guillaume ; déclaration de Pilnitz, 210-216.
— Armements de la France contre l'Autriche, 245, 246.
— Sommation adressée à l'Empereur, 251, 253.
— L'Autriche confirme son alliance avec la Prusse, 256.
— Mort de Léopold II ; avènement de François Ier, 258.
— L'Autriche avisée des plans de Dumouriez, 263.
— Exigences qu'elle formule à l'égard de la France, 264, 265.
— Déclaration de guerre de la France à l'Autriche, 264-266.
— L'armée autrichienne en marche vers le Rhin, 290.
— François Ier élu Empereur d'Allemagne, 381.
— Manifeste de Brunswick, 302-304.
— Succès des Autrichiens en Hollande, 435, 436.
— Ils repoussent Dumouriez à Neerwinden, 451, 452.
— S'emparent de Condé, 468.
— L'Autriche jalouse la Prusse au sujet de la Pologne, II, 38, 39.
— Veut avoir l'Alsace, 80.
— Son armée battue à Wattignies, 83-86.
— Se maintient sur les Vosges et menace l'Alsace, 87, 88.
— S'empare du fort Vauban, 92.
— Battue à Frœschwiller, repasse le Rhin, 94-97.
— Disposée à la paix, 204, 205.
— Reprend les opérations en Flandre, 208.
— Découragée, et prête à traiter, 212.
— Suite de ses défaites au nord et sur le Rhin, 319-323.

— Participe au dernier partage de la Pologne, 327.
— Son double jeu à l'égard de la France, 331.
— Continue de lutter contre nous sur le Rhin, 337-340.
— Conclut un armistice, 397, 398.
— Ses premières défaites en Italie, 402-411.
— Ecrasement de Würmser et d'Alvinzi, 413-422.
— Opérations en Allemagne contre Jourdan et Moreau, 425-431.
— Nouvelles victoires de Bonaparte; reddition de Mantoue; marche en avant des Français; Trieste, la Carniole et la Carinthie occupés; Vienne menacée; préliminaires de Léoben, 431-446.
— Conférence de Mombello, 454.
— Refus de l'Autriche de traiter sur cette base, 457.
— Continuation des pourparlers; conférences d'Udine; lettre de François à Bonaparte; signature du traité de Campo-Formio, 484-490.
— L'Autriche favorisée par Bonaparte à Campo Formio, III, 1, 2.
— Émeute à Vienne, 19.
— Cobentzel au Congrès de Radstadt, 24.
— L'Autriche entre dans la nouvelle coalition, 15.
— Son rôle dans la campagne de 1799, 34-57.
— Sa réponse aux avances de paix du premier Consul, 105, 107.
— Arme avec la subvention de l'Angleterre; son plan de campagne pour 1800, 108, 109.
— Battue sous Ulm et à Marengo; consent un armistice, 110-123.
— Recommence la guerre; battue à Hohenlinden; signe la paix de Lunéville, 124-130.
— Sa politique en 1804, 224.
— Entre dans la troisième coalition, 243.
— Capitulation d'Ulm, 250-252.
— Prise de Vienne, 258, 259.
— Défaite d'Austerlitz et paix de Presbourg, 261-267,
— L'Autriche renonce à la couronne d'Allemagne, 278.
— Offre sa médiation, 302-304.
— Arme contre Napoléon, 341, 342, 356, 357.
— Recommence la guerre, 357, 358.
— Campagne de 1809; les Français à Vienne; Essling et Wagram, 359-374.
— Paix de Vienne, 381-383.
— Fin de l'insurrection tyrolienne, 383, 384.
— Mariage de Napoléon Ier et de Marie-Louise, 387-389.
— Alliance avec Napoléon contre la Russie, 439.
— Songe à une médiation armée, IV, 15, 16, 23, 24, 28, 31, 33, 36, 37.
— Déclare la guerre à Napoléon, 38.
— Journées de Leipzig, 48-53.
— Modère la Prusse, 59.
— La rallie aux vues de la coalition, 61.
— Ses armées en France, 65-72.
— Traité de Chaumont, 72.
— Stipulations de la paix de 1814, 108.
— Prise de possession de la Lombardie, 121.
— L'Autriche au congrès de Vienne, 124-128.
— Rentre dans la coalition lors du retour de l'île d'Elbe, 139.

— Expulse Murat, 152.
— Adhère à la Sainte-Alliance, 212.
— Se joint à la Prusse contre l'agitation libérale allemande, 265, 282.
— Intervient à Naples, 283, 286.
— Persécute la Lombardo-Vénétie, 289, 290, 334. 427.
— Reconnaît la royauté de Juillet, 474, 475.
— S'apprête à intervenir dans l'insurrection italienne de 1831, 497, 498.
— Évacue l'Italie centrale, V, 1.
— Occupe Bologne, 19, 21, 61.
— Prend part à la conférence de München-Grætz, 75, 77.
— Occupe Cracovie, 105.
— Les ducs d'Orléans et de Nemours à Vienne, 106, 107.
— Évacuation de Bologne, 129, 130.
— L'Autriche et la question d'Orient, 145, 147, 148, 149, 176.
— Massacre de Gallicie, 227-230.
— Les Autrichiens en Italie, 269.
— Chute de Metternich; mouvement à Vienne; émancipation de Venise et de la Lombardie, 343-345, 365.
— Radetzki sur l'Adige, 376.
— Le mouvement hongrois; crise générale en Autriche, 423.
— Victoire de Novare, 454.
— Convention de 1849 avec la Prusse; écrasement de la Hongrie et de Venise, 479, 480.
— Ministère Schwarzenberg; suite de la rivalité avec le Prusse, VI, 105, 106.
— Rupture avec le Piémont, 206-211.
— Ouverture des hostilités; Montebello, Palestro, Magenta; perte de la Lombardie, 216-227.
— Solférino, 228.
— Paix de Villafranca, 234-236.
— Son rôle dans la question polonaise en 1863, 330-337.
— Dans la question du Sleswig-Holstein, 343-354.
— Convention de Gastein, 378, 381.
— Préliminaires de la guerre de 1866, 380-387.
— Traité secret avec la France au sujet de Venise, 388.
— Défaite de Sadowa, 393-396.
— Préliminaires de Nikolsbourg, 406.
— Dualisme austro-hongrois, 444.
— Campagne diplomatique à la veille de la guerre de 1870, VII, 46, 47, 56, 81, 82.
— Neutralité de l'Autriche, 174. 184.

Auvergne : II, 7.
— Les Auvergnats marchent sur Lyon, II, 117, 118.

Avignon : troubles à Avignon, I, 125, 126.
— Décret de réunion à la France, 220, 229.
— Événements antérieurs à ce décret; la guerre civile à Avignon et dans le Comtat; hésitations de l'Assemblée; la *glacière* d'Avignon, 227-230, 255, 257, 258.
— Vote de l'amnistie, 261-264, 265, 274.
— Occupé, puis évacué par les insurgés marseillais, II, 35, 36.
— Avignon et le traité de Tolentino, II, 435.
— Le Comtat d'Avignon réclamé par Pie VII, IV, 121.

B

Babeuf (Gracchus) : s'installe à l'Évêché, II, 264, 265.
— Arrêté; son club dispersé, 266, 269, 290.
— S'établit au Panthéon, 384, 385.
— Conspiration des Babouvistes, 386.
— Leur procès, 389-391.
— Babeuf à l'échafaud, 391.
Baco, maire de Nantes : part qu'il prend à la défense de la ville contre les Vendéens, II, 20, 21.
Bade (Électeur de) : III, 267, 276.
Bade (grand duché de) : IV, 253.
Bagration (prince) : favorise la retraite de Kutusoff, III, 260.
— Battu à Mohilew, III, 454.
— Défend Smolensk, 457.
— Tué à la Moskowa, 462, 463.
Bailli : sa réponse à Necker, I, 34.
— Proteste contre la fermeture de la salle des séances, 39.
— Jure le premier au serment du Jeu de paume, 40.
— Son attitude le 23 juin, 44.
— Son mot lors de la jonction de la noblesse aux deux autres ordres, 46.
— Président mensuel de l'Assemblée Constituante, 47, 48.
— Citations de ses *Mémoires*, 49, 57.
— Élu maire de Paris, 61.
— Reçoit le roi à Chaillot ; paroles qu'il prononce en cette occasion, 62.
— Accueille, le 6 octobre, le roi et la reine à l'Hôtel de Ville, 97.
— Complot de Favras contre sa vie, 114.
— Organise la fête de la fédération à Paris, 134.
— Avisé des projets de fuite du roi, 175, 176.
— Son rôle dans la *journée du Champ de Mars*, 203, 204.
— Sa démission, 240.
— II, 284.
Bale : signature de la paix de Bâle, II, 328, 329, 335.
Balhurst, ministre anglais : IV, 292.
Ballesteros, chef espagnol : battu, IV, 318.
Balzac (Honoré de) : son œuvre littéraire, V, 56.
Bantry (baie de) : désignée pour une descente en Irlande, II, 424, 425.
Baraguay d'hilliers : écrase l'insurrection tyrolienne, III, 383.
Barante (de), doctrinaire : IV, 234.
— Combat de Bonald, 237.
— Exclu du conseil d'État, 279.
— Combat l'intervention en Espagne, 313.
— Combat le droit d'aînesse, 361, 370.
Barbanègre (général) : défend Huningue, IV, 196.
Barbaroux : son portrait ; reçoit le bataillon des Marseillais à Paris, I, 305, 306.
— Soutient l'accusation contre Robespierre, 394, 395.
— Lit l'acte d'accusation de Louis XVI, 404.
— 415.
— Son vote, 416, 418.
— Combat le sursis, 421.
— Sa mise en accusation demandée, 461.
— Proteste contre l'emprunt forcé, 470.

— Sa ferme attitude au 2 juin, 487.
— Décrété d'arrestation, 490, 491.
— II, 6.
— S'évade, 7.
— Décrété d'accusation, 9.
— 22, 23.
— Lettre que Charlotte Corday lui adresse, 26, 27.
— 58.
— Se tue, 236, 237.
Barbé-Marbois : fait repousser une loi de l'amiral Truguet, II, 449.
— Victime du 18 fructidor, 477.
—Ministre de la justice, IV, 208, 210.
Barclay de Tolly : se replie devant la grande armée, III, 454, 455, 457.
— Remplacé par Kutusoff, 460.
— Culbuté à Bautzen, IV, 30.
— Attaque Paris, 80.
Barère : siège au centre à la Convention, 384.
— Sa motion contre le Conseil général de la Commune, 394.
— Son ordre du jour à propos de l'accusation contre Robespierre, 395, 396.
— Son intervention dans le procès de Louis XVI, 414.
— Vote la mort de Louis XVI, 418.
— Plaide le sursis, 420.
— Demande la création de la commission des Douze, 469.
— En propose la suppression, 478.
— Son rôle à la Convention dans les journées de juin 93, 481, 482, 483, 487, 488.
— Son projet de décret, au nom du Comité de salut public, II, 4, 6.
— Se rallie à Danton en face de l'insurrection vendéenne, 8, 9.
— Demande l'entrée de Carnot au Comité de salut public, 46.
— Veut qu'on décrète la Terreur, 67.
— Presse le jugement des Girondins, 67.
— 79.
— Son rapport touchant la Vendée, 104.
— Fait voter le décret terroriste contre Lyon, 128.
— S'associe aux Hébertistes, 152, 156, 157, 167.
— Demande la guerre à outrance, 171.
— S'unit à Saint-Just contre les Dantonistes, 182.
— Soutient la loi du 22 prairial, 231.
— Demande l'*épuration* des prisons, 239.
— Son rôle dans la crise thermidorienne, 240, 242, 245, 246, 250, 251.
— Sort du comité, 262.
— Dénoncé par Lecointre, 263.
— Décrété d'arrestation, 289.
— Condamné à la déportation ; s'évade, 292, 294.
— Échoue aux élections de l'an VI, III, 71.
— Exilé, IV, 219.
Barnabé, président du Tribunal criminel de l'Yonne : proteste contre le 18 brumaire ; exilé, III, 89.
Barnave : mot cité de lui, I, 68.
— Ce que devait être selon lui la *Déclaration des droits de l'homme*, 78.
— Consent au *veto* suspensif, 82.
— Parle contre les ordres religieux, 103, 104.
— Dans quel sens il intervient lors

de la discussion sur l'élection des députés, 110, 111.
— Sa lutte contre Mirabeau à propos du droit de paix et de guerre, 116, 117.
— Excite le mouvement populaire, 147.
— Son influence sur le club des Jacobins ; ses visées politiques, 153, 155.
— Son zèle anti-clérical, 157.
— Accuse Mirabeau aux Jacobins, 163.
— Son adresse aux sociétés affiliées, lors de la fuite de Louis XVI, 180.
— Ramène le roi à Paris ; sa conduite durant ce voyage, 184, 185.
— Procédé de défense qu'il suggère à Louis XVI, 190.
— Combat l'idée de République, 199.
— Confiance qu'il inspire à la reine, 213.
— Défié par une motion de Robespierre, 219.
— Son entrevue avec Marie-Antoinette, 219.
— Soutient l'esclavage à propos de Saint-Domingue, 232.
— Ses vues constitutionnelles, 240, 241.
— 254, 256, 257.
— Sa retraite en Dauphiné, 276.
— 301.
— Décrété d'accusation, 329.
— 340, 341.
Barra : sa mort héroïque en Vendée, II, 112.
Barras : son rôle terroriste à Toulon et à Marseille, II, 125, 132, 133.
— Entre dans le complot contre Robespierre, 242.
— Commande la garde nationale au 9 thermidor, 255, 257, 262.
— Chargé de réprimer l'insurrection de Vendémiaire, 372, 376.
— Son rapport sur la situation intérieure, 377.
— Membre du Directoire, 381.
— S'entend avec les babouvistes, 388.
— Contribue à faire donner à Bonaparte le commandement de l'armée d'Italie, 400.
— Ses vues à l'égard de l'Italie, 408.
— Désapprouve la paix de Léoben 446.
— Médite un coup d'État contre le Corps législatif ; ouvertures qu'il reçoit de Bonaparte, 463, 464.
— Compromet Hoche dans ses projets de violence, 464, 466.
— Revient à l'entente avec Bonaparte, 468.
— Sa lutte contre Carnot, 472.
— Favorable à l'expédition d'Égypte, III, 15.
— Ses intrigues avec les plénipotentiaires des États-Unis d'Amérique, 21, 22.
— Maintenu directeur en l'an VII ; ses menées anti-républicaines, 39, 41.
— Son rôle dans le complot de Brumaire, 77-82.
Barrot (Odilon) : assiste au banquet des 221, IV, 419, 420.
— Son rôle en juillet 1830, 448, 455, 456, 457, 464.
— Préfet de la Seine, 482.
— Élu dans l'Eure ; son programme politique, 483, 484-485.
— Son entrevue avec les députés des Écoles, 486, 487-490.

— Quitte la préfecture, 492.
— 494-498, 499.
— Plaide pour le *National*, V, 6.
— 18, 23.
— Refuse de se rallier à la cause républicaine, 34.
— Délégué au roi par l'opposition, 35, 36-38.
— Son débat avec Thiers, 63-64.
— Défend le droit d'association, 78.
— 90, 119, 126, 128, 134, 135.
— Son rôle sous le ministère Thiers, 152.
— Sous le ministère Guizot, 174.
— Défend Ledru-Rollin, 185.
— 194, 195, 200, 225, 270-273, 282.
— Son rôle en février 1848, 288-296, 299.
— Membre du Gouvernement provisoire, 305.
— Ministre de Louis-Napoléon, 447, 464.
— Son discours au sujet de la révision, VI, 25.
Barthe : ministre de l'Instruction publique. IV, 489.
— Ministre de la justice, V, 60.
Barthélemy : négocie les traités de Bâle, II, 328, 335.
— Remplace Letourneur au Directoire, II, 449.
— Arrêté au 18 fructidor, 474.
— Déporté à la Guyane ; s'évade, 476, 478.
Bastille (la) : sa démolition réclamée, I, p. 4.
— Le Tiers demande que, sur son emplacement, on élève un monument à Louis XVI, 29.
— Prise par le peuple le 14 juillet, 55-57.
— Fête sur son emplacement, 136, 296.
Baude : son rôle dans la Révolution de juillet, IV, 433.
Baudin (amiral) : s'empare de Saint-Jean d'Ulloa, V, 130.
Baudin (député) : tué sur les barricades, VI, 49, 50.
Baudot : II, 95, 206.
— Arrêté en prairial, II, 315.
Bavai (Flandre) : I, 297.
Bavière (Électeur de) : garde la neutralité, I, 374.
— L'Électeur rétabli, III, 250.
Bavière : convoitée par l'Autriche, II, 38.
— La Bavière et les négociations du Directoire avec l'Autriche, 422.
— Moreau lui impose la paix, 430.
— Désir de l'Autriche de se l'annexer, II, 331.
— Envahie par les Autrichiens, 359.
— Reçoit le Salzbourg, 382, 383.
— Alliée de Napoléon, III, 248, 249.
— Érigée en royaume, 267.
— Se joint à la coalition, IV, 48, 54.
— Accrue du Palatinat, 126, 253, 265.
Bayle (Pierre) : se suicide à Toulon, II, 59, 124.
Bazaine : débarque en Crimée, VI, 150.
— Son rôle au Mexique, 298, 307-309.
— Sa campagne en Lorraine (juillet-août 1870), VII, 96, 100, 101, 114-120.
— S'enferme dans Metz, 121, 208.
— Ses intrigues, 210-225.
— Capitule, 226.
— Quitte la ville, 231.
— Son procès, VIII, 61.
Bazard : se fait le grand-prêtre

du saint-simonisme, V, 42, 44.
Bazire : son mot à propos d'un article de la Constitution de 93, II, 16.
— Proteste contre la terreur, II, 152.
— Emprisonné, 169.
— Mis en jugement, 178.
Beauharnais (vicomte de) : sa motion dans la nuit du 4 août 89, I, 71.
Beauharnais (Eugène de) : remplace Custine à l'armée du Rhin; son inertie devant Mayence assiégée, II, 40, 42.
— Envoyé à l'échafaud, II, 240.
Beauharnais (Eugène de), fils du précédent : prend la défense de sa mère contre Napoléon; III, 235.
— Vice-roi d'Italie, 243, 247.
— Épouse la fille de l'électeur de Bavière, 267.
— Adopté par Napoléon, 322. — Voy. Eugène Napoléon.
Beaulieu (général) : au service de l'Autriche, II, 319.
— Couvre la Lombardie contre Bonaparte, II, 402.
— Battu à Dego, 403.
— Évacue le Milanais, 407.
Beaulieu (Vendée) : II, 103.
Beaumarchais : sort de l'Abbaye, I, 340.
Beaupréau (combat de) : I, 447.
Beaupuy (général) : défend Angers contre les Vendéens, II, 113.
— Son mot sur la guerre de Vendée, 116.
Beaurepaire (de) : I, p. 361.
Beauvais : pris par les Anglais à Toulon, II, 59.
— Délivré, 124.
Beauvau (marquis de) : tué à Cholet, I, 445.
Beaux-Arts : inauguration du musée du Louvre et du musée historique des Petits-Augustins, II, 51.
— Décret de la Convention pour la formation d'un Institut national de musique, 53.
— Expositions des beaux-arts, 281, 282.
— Les galeries du Louvre et des Petits-Augustins ; constitution du Conservatoire de musique, 281-283.
— Le *Saint-Jérôme* du Corrège, enlevé de Parme ; œuvres d'art ravies aux pays occupés, 407, 409, 412, 453.
— Les beaux-arts en 1806; Gros, David et Prudhon, 272, 273.
— Spoliation du Louvre en 1815, IV, 206, 207.
— Dispersion du musée des Petits-Augustins, 336.
— L'archéologie et les beaux-arts sous la Restauration, 336-339.
Becker : son *Rhin allemand*, V, 159.
Becquet : I, p. 265.
Bédoin : la terreur à Bédoin, II, 223, 224.
Beethoven : admire, puis maudit Bonaparte, IV, 5.
Belgique : révoltée contre l'Autriche, I, 139, 149.
— Reprise par Léopold II, 151.
— Attaquée par la France en avril 92, 272, 273.
— Envahie, puis évacuée par Luckner, 289, 290.
— Menacée par les Français, 369, 370.
— Bataille de Jemmapes; la Belgique conquise, 375-378.

— L'Escaut déclaré libre, 425.
— L'évacuation de la Belgique réclamée par Pitt, 428, 430.
— Intrigues de Dumouriez et état des esprits dans le pays, 433, 434.
— La Belgique vote sa réunion à la France, 435.
— Est évacuée par les Français après la bataille de Neerwinden, 451, 452.
— Réunion à la France, II, 38, 326, 327.
— Cédée à la France à Campo-Formio, 489.
— Proteste contre la conscription, III, 26.
— Donnée à la Hollande, IV, 121.
— Scission parlementaire, 400, 401, 413, 414.
— Révolution de 1830; menace d'intervention de la Prusse; la Belgique indépendante, 476-478.
— L'élection du duc de Nemours et la conférence de Londres; la Belgique refusée par Louis-Philippe, 495, 496.
— Intervention armée de la France et de l'Angleterre, V, 7, 8-17.
— Mariage du roi Léopold, 60.
— Siège d'Anvers, 61-63.
— Question de l'union douanière avec la France, 195, 196.
— La Belgique et la Révolution de février, 350.
Bellart : IV, 85.
Bellegarde (fort de) : II, 36.
Bellegarde : signe l'armistice à Trévise, III, 129.
Beningsen : prend part à l'assassinat de Paul Ier, III, 137.
— Marche vers la Vistule, III, 293.
— Battu à Eylau, 297-300.
— Reprend l'offensive; défait à Friedland, 304-306.
— Combat à Leipzig, IV, 48, 50.
— Assiège Hambourg, 99.
Benito de San Juan (Don) : dispute à Napoléon la route de Madrid; fusillé, III, 347.
Bentabole : sa motion après Thermidor, II, 267.
Béranger : ses chansons, IV, 314, 337.
— Son procès, 398.
Bérard : son rôle dans la Révolution de 1830, IV, 430, 431, 433, 446, 447, 453, 454, 458, 459.
Berezowski : attente à la vie d'Alexandre II, VI, 435, 436.
Berg (grand duché de) : créé pour Murat, III, 278.
Bergasse, député de Lyon : I, 106.
Berlier : collabore au Code civil, II, 54; III, 175.
— Combat l'hérédité de l'empire, 224.
Bernadotte : agent de Bonaparte à Paris, II, 468, 469.
— Quitte Vienne à la suite d'une émeute, III, 16.
— Désigné pour opérer en Allemagne; refuse, 33, 34-45.
— Destitué du ministère de la guerre, 52.
— Refuse de s'associer au complot de Brumaire, 77, 80, 83, 85.
— Mis sur la liste des transportés, 92.
— Envoyé sur le Mein, 247.
— Entre à Munich, 250.
— Bat les Prussiens à Schleitz, 283, 284.
— Occupe Lubeck, 290.
— Manœuvre sur la Vistule, 298.
— Combat à Friedland, 304-306

— 316, 534.
— Commande à Anvers, 380, 381.
— Élu prince royal de Suède; ses premiers actes, 428-431.
— S'allie à la Russie, 445-447, 469.
— IV, 26.
— Rejoint les alliés, 39.
— Repousse Ney, 45.
— Combat à Leipzig, 47-51.
— 64, 72.
— Écarté du trône impérial en 1814, 84.
— Neutre en 1815, 152.
Bernard (Martin) : prend part à l'insurrection de mai 1839, V, 137, 138.
— Jugé, emprisonné, 140, 141.
Bernardin de Saint-Pierre : professe à l'École normale de l'an III, II, 275.
— Affilié aux Théophilanthropes, III, 162, 164.
Bernetti (cardinal) : IV, 394.
Bernier, curé d'Angers : I, 447, 448.
Bernier (abbé) : conduit les Vendéens vers la Loire, II, 8.
— Ses opérations militaires, II, 342.
— Signe sa soumission, 347.
— Recommence la lutte, 357.
— Se retire en sûreté, 394.
— Se soumet après Brumaire, III, 100.
— Négocie le Concordat, 169, 172.
— Devient l'espion de Bonaparte, 214.
— Négocie l'affaire du Sacre, 235.
Berri (duc de) : mêlé au complot de Cadoudal, III, 212, 214.
— IV, 107, 112.
— Son mariage, 228.
— Assassiné, 270.
Berri (duchesse de) : contribue à la chute de Decazes, IV, 272, 273.
— Donne le jour au duc de Bordeaux, 281, 372.
— Son voyage dans l'Ouest, 296, 432.
— Conseille la résistance à Charles X, 427.
— 451.
— Conspire contre la monarchie de Juillet; sa cour de Massa; débarque en France et essaie de soulever la Vendée, V, 27-30.
— Prisonnière à Blaye, 60, 66.
— Ses couches, 67, 68.
Berriat Saint-Prix, historien : cité, II, 140.
Berryer : ses débuts oratoires, IV, 328.
— Député, 418.
— Accepte la royauté de Juillet, 464, 490.
— Sa mission auprès de la duchesse de Berry, V, 29.
— Son rôle sous le ministère Guizot, 174, 185, 199, 224.
— Au 2 décembre, VI, 43, 44.
— Sa lettre à propos de Baudin, 463.
— Sa mort, 465.
Berthier (maréchal) : chef d'état-major de l'armée d'Italie; combat au pont de Lodi, II, 407.
— Entre à Rome et renverse le gouvernement pontifical, III, 11, 12.
— Remplacé à l'armée d'Italie, 13.
— Quitte l'Égypte avec Bonaparte, 75.
— Se prête au complot de Brumaire, 78.
— Ministre de la guerre, 91.
— Épouse Marie-Louise au nom de Napoléon, 389, 390.
— Son rôle dans la campagne de Russie, 455, 456, 459.

— Salue Louis XVIII à Compiègne, IV, 104
— Suit le roi à Gand, 156.
Berthollet : prête son concours à Prieur, II, 79.
— Professe aux Écoles polytechnique et normale, II, 274, 295.
— Va en Égypte, III, 16.
— Revient en France, 75.
Bertin : dirige le *Journal des Débats*, IV, 328.
Berton (général) : arrêté, jugé, exécuté, IV, 302.
Bertrand (général) : combat à Lutzen, IV, 27; à Bautzen, 30.
— Escorte Napoléon déchu, 94.
— Revient avec lui de l'île d'Elbe, 130, 131, 134.
— V, 155, 177, 178.
Bertrand de Molleville : I, 256, 258, 274, 275, 329.
Besenval, commandant du Champ-de-Mars : I, 59.
Bessières (maréchal) : bat les insurgés espagnols, III, 337.
— Tué à Lutzen, IV, 26.
Beugnot (comte) : prisonnier à la Conciergerie ; sa relation sur madame Roland, II, 72, 73.
— Concours à la rédaction de la Charte, IV, 113, 114.
— Chef de la police, 119.
— Remplacé, 120.
— Membre de la Chambre introuvable, 226.
— Doctrinaire, 234.
— Combat les Ultras, 237.
— Parle en faveur des vétérans, 245.
Beurnonville (général) : ministre de la guerre, I, 432.
— Arrêté par Dumouriez en Belgique, 453.
— Remplace Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse, II, 429.
— Son incapacité, 431.
— Membre du gouvernement provisoire de 1814, IV, 85.
Beysser (général) : battu par les Vendéens, II, 102.
— Comparaît devant le tribunal révolutionnaire, II, 199.
Bicêtre (prison de) : I, 48, 349 ; II, 239.
Bichat : Où se révèle son génie, II, 278, 279.
Bidassoa (la) : franchie par nos troupes, II, 317.
Biens nationaux : I, 121, 127, 146, 178, 316, 431 ; III, 91, 159.
Bignon, historien : cité, III, 181.
Bigonnet : proteste aux Cinq-Cents contre le coup d'État de Brumaire, III, 85.
Bigot de Préameneu : collabore au Code civil, III, 174.
Billaut de Gérainville : son *Histoire de Louis-Philippe* citée, IV, 471.
Billaud-Varennes : son rôle aux journées de septembre 92, I, 346, 347.
— Elu à la Convention, 353.
— Son mot au 31 mai, 481.
— Sa conduite au 2 juin, 486, 487.
— Demande l'arrestation des suspects, II, 60, 61.
— Adjoint au Comité de salut public, 61.
— 104.
— Sa politique terroriste, II, 527.
— Son rapport sur la situation intérieure, II, 152, 154-156.
— Son rôle au Comité de salut public, 156, 157, 167.
— Attaque Danton, 170.

— Demande la mise en jugement des Hébertistes, 178.
— S'unit à Saint-Just pour forcer Robespierre à abandonner les Dantonistes, 182.
— Ses remords, 201, 220.
— Sa querelle avec Robespierre, 231, 232-240, 241.
— Son rôle dans la crise thermidorienne, 246, 247, 250.
— Sort du Comité exécutif, 262.
— Dénoncé par Lecointre, 263.
— Ses menaces, 267.
— Décrété d'arrestation, 288, 289.
— Déporté, 292, 294.
— Sa fin, 294, 295.
Bingen : I, 379.
Biot : Son *Essai sur l'histoire des sciences*, II, 272.
— Cité, 275, 276.
Biron (général) : I, 272, 273.
Birotteau : II, 22.
— Son rôle insurrectionnel à Lyon, 32, 33.
— Quitte cette ville, 57, 58.
Bismark (de) : ambassadeur en Russie, VI, 214.
— Chef du ministère prussien; son rôle dans la question polonaise, 326-337; dans l'affaire du Sleswig-Holstein, 340, 354.
— Sa première visite à Napoléon III, 376.
— Son entrevue avec lui à Biarritz, 379, 380.
— Négocie l'alliance avec l'Italie, 381-384.
— Échappe à l'attentat du 8 mai 1866, 385.
— Précipite la guerre, 390.
— Sa diplomatie après Sadowa, 403-421.
— Pousse à la guerre immédiate contre la France, 425.
— Ses manœuvres dans la question Hohenzollern, VII, 48-50, 55, 58, 63-65.
— Sa circulaire du 18 juillet, 77.
— Son rôle dans la guerre de 1870, *voyez* République (troisième).
Blanc (Louis) : Cité, I, 145, 146.
— II, 129.
— Ses débuts de journaliste, V, 127.
— Sa doctrine socialiste; son écrit sur l'*organisation du travail*, 164.
— Son *Histoire de dix ans*, 212.
— Secrétaire du Gouvernement provisoire, 310.
— Préside la commission du Luxembourg, 321, 326.
— Refuse la candidature en 1869, VII, 14,
Blanqui (Auguste) : Son procès de 1832, V, 19.
— Son rôle comme chef d'association; sa part dans l'émeute du 12 mai 1839, 136-138.
— Emprisonné, 141.
— Sa tentative du 14 juillet 1870, VII, 111, 112.
Blois : I, 198.
Blucher : combat à Auerstædt, III, 286.
— Capitule à Lubeck, 290.
— Battu à Lutzen, IV, 27; à Bautzen, 30.
— Reprend l'offensive, 39, 40, 45.
— Se porte sur la Saale, 46, 47.
— Combat à Leipzig, 48-53.
— Marche vers Coblenz, 54.
— Entre en France, 65, 66.
— Battu à Brienne et à la Rothière 67-69.
— S'avance sur la Marne, 69.
— Défait à Vauchamps, 70.

— Continue d'avancer ; battu à Craonne, 71-74.
— Attaque Paris, 80.
— Commande les forces prussiennes en 1815, 153, 155.
— Se concentre sur Sombreffe ; battu à Fleurus, 157-162.
— Son rôle dans la journée de Waterloo, 164-166, 168, 171, 172.
— Marche sur Paris, 182, 184, 186.
— Négocie l'occupation, 188, 189.
— Entre dans la ville, 191.
— Veut détruire le pont d'Iéna, 194.
Bocage (Le) : voir vendée (guerre de).
Boieldieu : musicien, IV, 339.
Boireau : complice de Fieschi, V, 99, 100.
Bois-Hardi : Son rôle comme chef de chouans ; signe la pacification de la Jaunaie, II, 345, 346.
— Sa mort, 350.
Boissi d'Anglas : se joint aux anti-Robespierristes, II, 248.
— Surnommé *Boissi-Famine*, II, 288.
— Sa fermeté au 1er prairial, II, 305, 306.
— Collabore à la constitution de l'an III, 359.
— Dénoncé par Tallien, 376.
— Son attitude aux Cinq-Cents, II, 470.
— Arrêté au 18 fructidor, 476.
— Détenu à l'île d'Oléron, 478.
— Discute la charte de 1814, IV, 113, 114.
— Combat le renouvellement septennal, 326.
— La loi de la presse, 390.
Bologne : occupée par Bonaparte, II, 412.
— Adjointe au Modénais, 419.
— Cédée à la France, 435.
Bonald (de) : Ses écrits, III, 164.
— Son rôle parlementaire, IV, 237, 275, 290, 375.
— Combat pour l'ultramontanisme, V, 223.
Bonaparte (Napoléon) : Ses précédents ; envoyé au siège de Toulon ; son plan d'attaque ; sa part dans le succès, II, 121-123.
— Dirige l'artillerie de l'armée des Alpes, 217.
— Son plan de campagne aux Alpes, II, 319.
— Sa situation à Paris lors de l'insurrection de Vendémiaire ; contribue à la défense de l'Assemblée, 373-376.
— Ferme le club du Panthéon, 386.
— Son rôle ; soupçons qu'il inspire, 399-400.
— Épouse Joséphine Beauharnais ; reçoit le commandement de l'armée d'Italie ; son caractère et ses vues, 400, 401.
— Sa première proclamation, 402.
— Vainqueur à Millesimo et à Dego, 403.
— Marche sur Turin, 404.
— Opposition de vues entre lui et le Directoire ; ses procédés spoliateurs à l'égard des pays occupés ; équivoque de sa conduite ; bat les Autrichiens au pont de Lodi, 405-410.
— Entre en Vénétie et prépare le siège de Mantoue, 410, 411.
— Maître de l'Italie centrale, 412, 413.
— Sa première lutte contre Würmser ; bataille de Castiglione, 414-417.
— Remanie l'Italie du centre, 418, 419.

— Se retourne contre Alvinzi; victoire d'Arcole, 419-422.
— Ses négociations, 422, 423.
— S'empare de Mantoue; sa générosité envers Würmser, 431-434.
— Occupe Ancône et impose la paix au pape à Tolentino; conditions du traité, 434-436.
— Prend ombrage de Hoche, 436.
— Envahit l'Autriche et entre dans Klagenfurth, 436-439.
— Offre la paix à l'archiduc Charles, 439.
— Consent à un armistice; ses projets à l'égard de la Vénétie et de la Lombardie, 440-443.
— Signe de son chef les préliminaires de Léoben, 443, 444.
— Ses rapports avec le Directoire, 446, 447.
— Met fin au gouvernement aristocratique de Venise, 450-453.
— Ambiguïté de sa conduite à l'égard de cette république, 453-455.
— Établit à Gênes une constitution démocratique, 455, 456.
— Ses arrière-pensées ambitieuses et factieuses, 456, 457.
— Attaqué par les Clichiens; répond en menaçant le Corps législatif et en excitant le Directoire à un coup d'État, 461-464.
— Suite de ses menées dans ce sens, 468, 469.
— Hoche choisi pour lui faire contre-poids, 479.
— Contraste entre son langage et celui de ce dernier; ce qu'il dit de Hoche à Sainte-Hélène, 482, 483.
— Sa conduite envers le Directoire après Fructidor, 483, 484.
— Négocie l'élargissement de la Fayette, mais empêche sa rentrée en France, 485.
— Ses vues diplomatiques et ses plans de guerre; lettres qu'il reçoit de François II, 487, 488.
— Ses conférences à Udine avec Cobentzel; désobéit aux instructions du Directoire; signe la paix de Campo-Formio, 488-490.
— Favorise l'Autriche à Campo-Formio, III, 1, 2.
— Délégué au congrès de Rastadt; ses adieux à ses soldats, 2, 3.
— Rappelé à Paris; s'installe rue de la Victoire; nommé membre de l'Institut; réception que lui fait le Directoire, 3, 4.
— Refuse de retourner à Radstadt, 5.
— Ses projets sur l'Orient, 6, 58, 60.
— Fait décider la descente en Égypte; apprête l'expédition, 14-16.
— Son démêlé avec le Directoire; offre sa démission, 16, 17.
— Part pour Toulon et s'embarque, 17.
— Regrets qu'excite son absence; sa relation sur les événements d'Égypte et de Syrie; première nouvelle de son retour, 58.
— Incidents de son voyage de Toulon à Malte et à Alexandrie, 60-62.
— Sa lettre au pacha turc, 63.
— Vainqueur aux Pyramides, 63, 64.
— Préside la fête du Nil, 65.
— Ses créations au Caire, 68.
— Ses flatteries à l'adresse de l'Islam; persistance de son rêve oriental, 68, 69.

— Entre en Syrie ; ses massacres à Jaffa ; échoue à Saint-Jean d'Acre ; bat en retraite, 70-73.
— Vainqueur à Aboukir ; se décide à quitter l'Égypte ; sa traversée ; accueil qu'il reçoit en France et au Directoire, 74-77.
— Son attitude, ses visées, 76.
— S'entend avec Sieyès ; complote et exécute le coup d'État de Brumaire, 77-83.
— Se présente aux Cinq-Cents ; est forcé de quitter la salle, 85, 86.
— Acclamé par les soldats ; sa proclamation aux Français, 87, 88.
— Sa collaboration à la Constitution de l'an VIII, 94-97.
Bonaparte, premier consul : Attributions qu'il se fait donner, 95.
— S'installe aux Tuileries, 98, 104.
— Ses premiers actes politiques à l'intérieur et à l'extérieur, 99-107.
— Ses apprêts de guerre pour 1800, 108-111.
— Franchit le grand Saint-Bernard, et bat Mélas à Marengo, 113-120.
— Sa conduite à Milan, 121.
— Rentre en France ; accueil qu'il reçoit des corps de l'État, 122.
— Sa situation après la paix d'Amiens, 148-150.
— Son administration, 151, 152.
— Sa lettre à Louis XVIII, 153.
— Complot de la machine infernale, 154, 155.
— Arrête une liste de proscriptions, 155-157.
— Les mesures financières, 158, 159.
— Ses idées sur la question religieuse, 166, 167.
— Ses violences envers Pie VII ; le Concordat, 168-174.
— Son intervention dans la rédaction du Code civil, 174-178.
— Ses rapports avec les corps de l'État, 178, 180.
— Les articles organiques, 181-183.
— Le *Te Deum* du 18 avril 1802, 183, 184.
— La Légion d'honneur ; système d'enseignement du 1er consul, 184-187.
Bonaparte, Consul à vie : modifications qu'il apporte à la constitution de l'an III, 187-191.
— Ses idées touchant les colonies et l'esclavage, 192-194.
— Échappe au complot de Cadoudal, 212-214.
— Proclamé empereur, 221, 222, 224-230. Voyez Napoléon Ier (empereur).
Bonchamps (marquis de) : se joint aux insurgés vendéens, I, 445, 446, 448.
— Son plan de guerre, II, 106.
— Blessé à mort à Chollet, 106, 107.
— Empêche le massacre des prisonniers à Saint-Florent ; sa veuve sauvée par Haudaudine, 107, 108.
Bondy (de) : dépose dans le procès de Ney, IV, 216.
Bonnaire (général) : dégradé ; meurt, IV, 229.
Bonneville, journaliste : I, 178, 193, 194, 201.
Bonnier, plénipotentiaire à Radstadt : assassiné, III, 37.
Bordeaux (Parlement de) : I, 106, 124, 134, 186, 233, 393, 466.
Bordeaux (ville de) : Se remue en

faveur des Girondins après le 2 juin, II, 3, 7, 22.
— Se soumet à la Convention, 32.
— Tallien, Lacombe et Jullien à Bordeaux; le mouvement terroriste, 139, 140, 236.
— Les proscrits de la Gironde, 236-238.
Bordeaux (duc de) : sa naissance, — IV.
— 281, 388, 455, 458.
— Emmené en Angleterre, 459.
— 465.
— Reçoit les légitimistes à Belrave-Square, V, 198, 199. Voyez Chambord (Comte de).
Borghèse (prince) : épouse Pauline Bonaparte, III, 235.
Bories, l'un des quatre sergents de la Rochelle: VI, 303.
Bosc : II, 72.
Bossuet : cité à propos de la question de l'esclavage, I, 13.
Bouche de fer (la), journal de Bonneville : I, 178, 193, 194, 201.
Bouchotte, ministre : II, 19, 45, 46, 98, 99, 164.
Bougainville : élève de l'École normale de l'an III, II, 275.
Bougon-Longrais : II, 27, 29.
Bouillé (Marquis de), I, 85, 133, 138, 138, 142, 143, 144, 162, 174, 175, 181, 182, 183, 184, 192, 198, 199, 214, 215, 264.
Boulay (de la Meurthe): Son rapport au 18 fructidor, II, 475, 476, 477, 478.
— Dénonce Merlin et la Réveillère, III, 39.
— Son rôle en Brumaire, 87.
— Combat l'hérédité de l'Empire, 224.
Boulogne : choisi comme point d'attaque contre l'Angleterre; camp de Boulogne, III, 210, 211, 232, 233.
Bourbaki : à la tête de l'armée de l'Est en 1870, VII, 259, 285.
— Défait à Villersexel et à Héricourt, 301-306.
— Se retire sur Pontarlier, 308.
— Jette son armée en Suisse, 333.
Bourbon (duc de) : rentre avec Louis XVIII, IV, 106.
— S'embarque à Nantes, 138.
— Sa mort à Saint-Leu, 470, 471.
Bourbon : (Ile) reste anglaise, IV, 108.
Bourbotte: Sa motion au Ier prairial, II, 306.
— Arrêté, 307, 312.
— Son jugement; se poignarde, 313-315.
Bourdeau : IV, 329, 330.
Bourdon (de l'Oise) : Sa mission à Niort, II, 98.
— 245.
— Son rôle aux journées de prairial, II, 307, 311.
— Déporté au 18 fructidor, II, 476, 478.
Bourdon (Léonard) : son rôle au 9 thermidor, II, 257.
Bourdonnaye (La) : sa réception à la chambre des Pairs ajournée, IV, 209.
— Parle contre l'élection de Grégoire, 268, 269.
— Propose l'expulsion de Manuel, 311, 371.
— Son rôle sous le ministère Martignac, 385, 386.
— Ministre avec Polignac, 407, 409.
— Se retire, 411.
Bourg-Égalité (Bourg-la-Reine) : II, 226.

Bourgeois: Son rôle au 12 germinal, II, 291.
Bourges : II, 17.
Bourgogne (Province de) : I, 131.
— Arrête le mouvement fédéraliste de la Franche-Comté et de la Bresse, II, 36.
Bourmont : se soumet après Brumaire, III, 100, 101.
— Déserte à Ligny, IV, 157.
— Son rôle dans le procès de Ney, 216.
— Commande le corps d'occupation en Espagne, 323.
— Rappelé, 332.
— Ministre de la guerre, 407, 408.
— Dirige l'insurrection vendéenne de 1832, V, 28-30.
Bouvet de Lozier : prend part au complot de Cadoudal, III, 214, 215.
Boyer-Fonfrède, girondin: demande sa mise en accusation, I, 461.
— Son jugement, son exécution, II, 66-70.
Bréda (Hollande): I, 435.
Brême : occupée, III, 292, 392.
— Réunie à la France, 409.
Brescia : adjointe à la République cisalpine, II, 454.
Brésil : Se sépare du Portugal, IV, 283, 284, 368.
Bressuire (Deux-Sèvres), I, 391.
Bretagne (Province de) : I, 69, 106, 131, 134, 167.
— Tentatives de révolte, 390, 391.
— Insurrection royaliste; la Rouërie et Sauveur, 439, 440.
— Mouvement en faveur des girondins après le 2 juin, II, 7, 17 22, 23, 31.
— Déroute des fédérés bretons; leur départ pour la Gironde, 31, 32.
— La *chouannerie*, II, 109.
— La terreur à Brest, 139.
— Progrès de l'insurrection ; Hoche et Puisaye ; conférence et accord de la Jaunaie, 343-341.
— Renouvellement de la lutte; descente des émigrés à Quiberon; leur défaite ; prise du fort de Penthièvre ; désastre des chouans, exécution des émigrés, 348-356.
— Fin de l'insurrection, 393-395.
— Les chauffeurs, 395.
Breteuil (baron de) : I, 53.
Bridport : amiral anglais, bat Villaret-Joyeuse, et débarque les émigrés à Quiberon, II, 350-354.
Brienne (de) : I, 66.
Brissac (de) : I, 352.
Brissot : est un des premiers à émettre l'idée de République, I, 135.
— Se réjouit, dans cette vue, de l'évasion du roi, 179.
— Son discours contre Louis XVI et la royauté, aux Jacobins, 194.
— Rédige la pétition pour la déchéance, 199, 200.
— Réclus à la Législative, 224.
— Son intervention dans la question des émigrés, 235.
— Demande la guerre, 245-251,
— 254, 257.
— Fait nommer le ministère des *Sans-culottes*, 259, 260.
— Attaqué par C. Desmoulins; le *Brissot démasqué;* se défend aux Jacobins, 267-270.
— Dénonce le comité autrichien, 274, 277.
— Accuse La Fayette après le 20 juin, 289.
— Demande qu'on déclare la patrie en danger, 294, 295.

— Parle contre les régicides, 300, 301.
— 306.
— Appuie la mise en accusation de La Fayette, 309.
— Menacé d'arrestation aux journées de septembre 92; attitude de son journal, 345, 346, 349.
— Rayé des Jacobins, 389.
— Proteste contre le jugement du roi, 412, 415.
— Son vote, 416.
— Demande le sursis, 420.
— Ses rapports sur la conduite du Gouvernement anglais, 328, 429.
— Sa mise en accusation demandée, 461.
— Décrété d'arrestation, 490, 491.
— S'évade; arrêté à Moulins, II, 7.
— Traité de conspirateur par Danton, 8.
— Décrété de nouveau d'accusation, 9.
— 21, 22, 61, 65.
— Traduit devant le tribunal révolutionnaire; idée dominante de ses *mémoires;* son exécution, 66-70.
— 171, 175.
Brissot démasqué, pamphlet de Camille Desmoulins : I, 268.
Brissotins (les), I, 269.
Broglie (maréchal de) : I, 53, 58.
Broglie (duc Victor de) : vote l'acquittement de Ney, VI, 217.
— Ses travaux législatifs, 259, 267.
— Combat l'intervention en Espagne, 313.
— 349.
— Parle contre le droit d'aînesse, 361.
— 372.
— Ministre en 1830, 454, 458, 460, 468.
— Se retire, 482.
— Ministre dans le cabinet du 11 octobre 1832, V, 59, 60, 66, 78.
— Se retire, 79.
— Président du conseil, 90, 96, 97, 101.
— Démissionnaire, 102.
— Refuse de rentrer, 151.
— 168, 179, 186.
— Parle pour l'abolition de l'esclavage, 226.
Bruéys (amiral) : défait et tué à Aboukir, III, 65, 66.
Bruges : prise par Pichegru, II, 213.
Bruix : organise la flottille de descente en Angleterre, III, 233.
— Meurt, 239.
Brune : contribue à réprimer l'insurrection de Vendémiaire, II, 376.
— Envahit la Suisse, et s'empare de Berne, III, 8, 9.
— Démissionne, 9.
— Nommé à l'armée de la haute Italie; sa conduite envers le Piémont; est remplacé, 31, 32.
— Chasse de Hollande les Anglo-Russes, 51-53.
— Son attitude devant le coup d'État de Brumaire; écrase les restes des Chouans dans la Bretagne et la basse Normandie, 100,
— Remplace Masséna en Italie; ses succès, 125, 129.
— Envoyé sur l'Elbe, 303.
— IV, 181.
— Assassiné à Avignon, 197-199.
Brune (Maréchale) : IV, 199.
Brunel : se suicide, II, 298.
Brunow (de) : sa mission à Londres, V, 149.
Brunswick (Manifeste de) : I, 301-304, 306.

Brunswick-Lunebourg (de) :
— Signe le Manifeste contre la Révolution, I, 303.
Brunswick (Duc de) : I, 346, 361.
— Fait retarder la marche du roi de Prusse sur Paris, 362, 363.
— Part qu'il prend à la bataille de Valmi, 365.
— Appuie l'essai de négociations, 367, 368.
— Conseille la retraite, 368.
— Ses succès sur les Vosges, II, 87, 92.
— Repoussé de l'Alsace par Hoche et Pichegru, 94-96.
— Envoie sa démission, 96.
— Commande l'armée prussienne en 1806, III, 282, 273, 284.
— Tué à Iéna, 285, 286.
Brunswick (Guillaume-Frédéric) : tué aux Quatre-Bras, IV, 163.
Brunswick (Duché de) : rançonné, III, 293.
— Partie constituante du royaume de Westphalie, 308.
Brutus : tragédie de Voltaire, I, 178.
Bruxelles : I, 208, 272, 280, 377, 452.
— Pichegru et Jourdan à Bruxelles, II, 214.
Bubna (de) : négocie la paix de Vienne, III, 382.
— En mission à Paris, IV, 16.
— Confère avec Napoléon à Dresde, 29, 31, 38.
— 432.
Buchez, saint-simonien : son *Histoire parlementaire de la Révolution*, V, 47.
— Président de la Constituante, 361.
Buffon : mentionné II, 275, 276, 277.
Bug, fleuve : I, 211.
Bugeaud : combat l'émeute d'avril 1834, V, 82.
— Signe le traité de la Tafna ; s'empare de Constantine, 124-126.
— Rejette Abd-el-Kader dans le Maroc, 190, 196, 197.
— Maréchal, 197.
— Attaque le Maroc, 204.
— Bat Abd-el-Rahman à Isly, 206, 207.
— Son rôle en février 1848, 291-296.
Bulletin des lois : sa création, II, 154, 155.
Bulletin du Tribunal révolutionnaire (le) : II, 191, 193.
Bülow : prend part à l'invasion de 1814, IV, 73, 74.
— Rallie Blücher après Fleurus, 162.
— Son rôle dans la journée de Waterloo, 167-172.
Burke (Edmond) : attaque la Révolution française ; succès de son libelle en Europe, I, 150, 151.
— Sa lettre à Marie-Antoinette, 219.
Butte des moulins (Section de la) : I, 473, 481.
Buzot : Son rôle à la Constituante, I, 73, 74, 198, 217.
— Sa motion à la Convention, 386.
— 403.
— Demande l'exil des Bourbons, 407.
— Comment il opine dans le procès de Louis XVI, 411, 412.
— 415.
— Son vote, 416, 418.
— Plaide le sursis, 420.
— Proteste contre le Comité de Salut public, 459.

— Sa mise en accusation demandée, 461.
— Proteste contre l'emprunt forcé, 470.
— Décrété d'arrestation, 490, 491.
— Son évasion, II, 7.
— Décrété de nouveau d'accusation, 9.
— 22, 23.
— Sentiments qu'il inspire à madame Roland, 71, 72, 74.
— Se cache ; sa mort, 236, 237, 238.
Byron (Lord) : va au secours des Grecs, IV, 324.

C

Cabanis : I, 164.
— IV, 93.
Cabet condamné : V, 77.
— Son *Icarie*, 212.
Cacault : ministre de France à Rome, III, 170.
Cadoudal (Georges) : fait sa soumission, II, 395.
— Se soumet de nouveau après Brumaire, III, 100, 101.
— Soupçonné dans l'affaire de la Machine infernale, 156.
— Ses intrigues à Londres, 198, 199.
— Complote la mort de Bonaparte, 212, 214.
— Pris et exécuté, 216, 220.
— IV, 117, 118.
Cadroi : sa conduite contre-révolutionnaire à Marseille, II, 299.
Cafarelli-Dufalga : va en Egypte, III, 15.
— Son mot à Malte, 61.
— Tué sous Saint-Jean d'Acre, 73.
Cahiers de 89 : vœux communs à la majorité des trois Ordres, I, 2-5.
— Réformes demandées concernant la justice et la procédure ; cri général contre la police, 6, 7.
— Nécessité de réorganiser le service militaire et la milice nationale, 7, 8.
— De l'agriculture, de l'industrie et du commerce, 8, 9.
— Biens communaux, maîtrises et jurandes, compagnies privilégiées, unité des poids et mesures, institutions de crédit et d'assurance, traités de commerce ; désaccord, en matière d'impôts, entre le Tiers et les deux autres Ordres ; plan de réorganisation financière, 9, 10, 11.
— Assistance publique et charité ; admissibilité aux emplois ; le vote par tête ou par ordre, 12.
— La question de l'esclavage et du servage ; l'anoblissement, les apanages et les pensions, 13.
— Nécessité d'une déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; des futurs États-généraux ; bases de la nouvelle constitution ; suppression de la féodalité et des privilèges ; unification politique et sociale, 13-18.
— Vœux contraires de la majorité de la noblesse ; celle-ci demande la formation d'un quatrième ordre, 19.
— Réformes réclamées par le tiers au point de vue ecclésiastique ; adhésion de la noblesse à ces

mesures ; comment le bas-clergé entendait les mêmes réformes, 19-22.
— De la tolérance religieuse ; restrictions apportées au principe ; les dîmes, les ordres mendiants et monastiques, les registres de l'état civil, la transformation des couvents, 22-24.
— La question de l'enseignement ; dissidences sur ce terrain entre les deux ordres laïques et le clergé ; en quoi la France demeurait en arrière des États-Unis d'Amérique, 26, 27.
— Naufrage absolu de l'idée du droit divin ; de quelle façon chacun des trois ordres entend le fonctionnement du régime monarchique, 28.
— Résumé général des cahiers, 29.
Ça ira, air populaire : I, 135.
Caisse d'Escompte : I, 120, 121.
— 146.
Calas (demoiselles) : I, 197.
Calder (Amiral) : son combat naval contre Villeneuve, III, 245.
Calédonie (Nouvelle-) : acquise par la France, VI, 283.
Calonne (de) : I, 66.
— 115, 150.
— 175, 208, 215, 249.
— 302.
Calvados (Département du) : se fédère avec l'Eure pour défendre la cause des Girondins arrêtés ; armements à Caen et arrestation de deux commissaires de la Convention, 1, 7, 8.
— Hésitations du mouvement, 23.
— Charlotte Corday à Caen ; part pour Paris, 24, 25.
— Déroute des fédérés ; soumission empressée des autorités départementales, 31, 32.
— Enquête de Robert Lindet sur la rébellion, 56, 57.
Calvo, chanoine espagnol : III, 335.
Cambacérès : réclame l'organisation du Tribunal révolutionnaire, I, 439.
— Sa motion à propos de l'insurrection vendéenne, 449.
— Lit à la Convention le projet de Code civil, II, 54.
— Parle contre le renouvellement du Comité de salut public, II, 164.
— 265.
— Nommé consul, III, 96, 97.
— 148.
— Se prête par peur aux ambitions de Bonaparte, 180, 187, 188.
— Le dissuade de se faire Empereur, 221, 222.
— Nommé archichancelier de l'Empire, 227.
— Son discours à Saint-Cloud, 228, 229.
— III, 388, 444.
— Chef du conseil de régence, IV, 24, 79.
— Exilé, 219.
Cambon : I, 225.
— 265.
— 337, 351, 354.
— Fait partie de la *Plaine* à la Convention, 384.
— Attaqué par Robespierre ; fait voter le décret du 15 décembre, 401, 402.
— Propose la suppression du budget des cultes, 406, 407.
— Vote la mort de Louis XVI, 418.

— Expose la situation financière, 430-432.
— Déjoue les visées contre-révolutionnaires de Dumouriez en Belgique, 433, 434.
— Défend Danton, 457.
— Membre du Comité de Salut public, 459.
— Réclame le *maximum*, la réquisition et l'emprunt forcé, 465, 466, 470.
— Sa ferme attitude au 1er juin 93, 483.
— Se joint à Danton en face de l'insurrection girondine, II, 8, 9-35. 45, 46.
— Propose l'unification de la dette et la création du Grand-Livre, 48, 49.
— 54.
— Fait décréter la sécularisation des églises, II, 171.
— Son rôle au Comité de salut public, 158.
— Sa motion en faveur de la liberté des cultes, 161.
— 164.
— Suspect au triumvirat Robespierre, Saint-Just et Couthon, 221.
— 244.
— Son rôle dans la crise thermidorienne, 246, 248.
— Prêche l'union après la mort de Robespierre, 263.
— 287.
— Décrété d'arrestation ; se cache, 293.
— Recherché le 2 prairial, 309.
— Exilé, IV, 219.
Cambrai : II, 210.
— La Terreur à Cambrai, 224.
Cambrésis (Pays de) : I, 100.
Cambronne : combat avec la Garde à Waterloo, IV, 172.
— Son procès ; acquitté, 220.
Campagne de 1792 : déclaration de guerre, I, 265, 266.
— Les armées et leurs chefs, 271, 272.
— Plan de campagne ; premiers échecs et trahisons, 272, 273.
— Les Autrichiens en France, 297.
— La Fayette remplacé par Dumouriez, 332.
— Capitulation de Longwi, 334.
— Investissement de Verdun par les Prussiens ; forces de Dumouriez et de Luckner, 338, 339, 341, 342.
— Luckner remplacé par Kellermann, 359.
— Positions de l'armée prussienne ; Capitulation de Verdun, 360, 361.
— Dumouriez dans l'Argonne, 362.
— Échecs de la Croix-aux-Bois et du Chêne-Populeux ; Dumouriez et Kellermann à Valmi, 363, 364.
— Circonstances de la bataille, 365.
— Retraite des Prussiens, 368.
— Les Français en Alsace, 369.
— Siège de Lille par les Autrichiens, 369, 370.
— Conquête de la Savoie et du Comté de Nice, 370-372.
— Spire, Worms, Mayence et Francfort aux mains des Français ; faute de Custine, 372-375.
— Évacuation de Francfort, 375.
— Victoire de Jemmapes et conquête de la Belgique ; les Français à Aix-la-Chapelle, 375-378.
— La rive gauche du Rhin à la France, 379, 380.
Campagne de 1793 : armements maritimes ; déclaration de guerre à

l'Angleterre et à la Hollande, 428-430.
— État des armées; décret de recrutement, 432.
— Dumouriez attaque la Hollande; échecs de ses lieutenants; évacuation d'Aix-la-Chapelle et de Liège, 435, 436.
— Déclaration de guerre à l'Espagne, 436.
— La situation sur le Rhin et en Belgique; échec de Neerwinden; Retraite et trahison de Dumouriez, 450-456.
— Custine rejeté sur Wissembourg, 458.
— Condé perdu, Valenciennes bloqué, 468, 484.
— Condé, Valenciennes et Mayence assiégés par les Allemands; les Espagnols en France, II, 7, 8, 36.
— L'armée des Alpes paralysée par l'insurrection de Lyon; les Austro-Piémontais en Savoie; la côte de Provence bloquée, 36.
— Siège de Mayence par les Prussiens, reddition de la place, 39-42.
— Capitulation de Condé et de Valenciennes, 42, 43.
— Cambrai bloqué, 43.
— Toulon livré aux Anglais, 58, 59.
— Faute des coalisés; plan de Cobourg, 80.
— Contre-plan de Carnot, 80, 81.
— Dunkerque assiégé et délivré; victoire d'Hondschoote, 80-83.
— Perte du Quesnoi; échecs de Werwick et de Menin, 83.
— Victoires de Wattignies, 83-86.
— Échec sur les Vosges et sur la Lauter, 87.
— L'Alsace menacée; mission de Saint-Just et de Lebas à Strasbourg, 87-90.
— Hoche à l'armée de la Moselle, et Pichegru à celle du Rhin, 90-92.
— Échec de Hoche à Kaiserslautern, 92, 93.
— Victoire de Frœschwiller; retraite des Prussiens et des Autrichiens, 94-97.
— Siège et prise de Toulon, 120-124.
— Situation militaire à la fin de 93, 125, 126.
Campagne de 1794 : les quatorze armées, II, 202
— Forces respectives des marines française et anglaise, espagnole et hollandaise, 203.
— Plan de Carnot, 205, 206.
— Jourdan remplacé par Pichegru, 206-208.
— Campagne de Flandre, 208-210.
— Jourdan rappelé sur la Sambre; bataille de Fleurus, 210-214.
— Jonction de Pichegru et de Jourdan à Bruxelles; la Hollande menacée, 213, 215.
— Bataille navale entre les amiraux Howe et Villaret-Joyeuse; le vaisseau *le Vengeur*, 215, 216.
— La guerre aux Antilles, 216, 217.
— La Corse livrée aux Anglais, 217.
— Succès sur les Alpes et les Pyrénées, 217, 218.
Campagne de 1795 : entrée de nos troupes à Amsterdam; la République batave alliée de la France, 324-326.
— Annexion de la Belgique, 326, 325.
— Négociations pour la paix de Bâle, 328, 329.

— Tableau de nos victoires et conquêtes, 329, 330.
— Projets militaires; état fâcheux des armées, 332, 333.
— Succès de Moncey; paix de Bâle; conditions du traité, 335, 336.
— Prise de Luxembourg; trahison de Pichegru; avortement de la campagne, 337-340.
— Expédition anglaise de Quiberon; défaite de l'amiral Villaret-Joyeuse, 350-354.
Campagnes de 1796-1797 : situation militaire aucommencement du Directoire, II, 396.
— Pichegru remplacé sur le Rhin par Moreau, 398.
— Succès de Schérer à Loano; le général Bonaparte commandant de l'armée des Alpes; victoires de Montenotte, Millesimo, Dego, 399-403.
— Le Piémont envahi, fait la paix, 404-406.
— Les Autrichiens battus à Lodi; conquête du Milanais, 406-410.
— Les Français en Vénétie, 410, 411.
— La paix imposée à Gênes, à Naples et au Pape : occupation de Livourne et d'Ancône, 411-413.
— L'armée de Würmser détruite à Lonato, à Castiglione et à Bassano; siège de Mantoue, 413-417.
— Arrivée d'Alvinzi; bataille d'Arcole, 419-422.
— Projet de descente en Irlande; échec de la tentative, 424, 425.
— Opérations de Jourdan et de Moreau en Allemagne; échec du plan de campagne; mort de Marceau; belle retraite de Moreau, 425-431.
Campagne de 1796-1797 : Rentrée en scène d'Alvinzi; victoire de Rivoli; prise de Mantoue, 431-434.
— Traité de Tolentino avec le Pape, 434-436.
— Bonaparte se retourne contre l'Autriche; défaite de l'archiduc Charles; les Français en Carinthie, 436-438.
— Attitude de Venise, 440, 441.
— Préliminaires de Léoben, 442-444.
— Succès de Hoche et de Moreau en Allemagne, 445, 446.
— Mort de Hoche à Wetzlar, 480.
— Paix de Campo-Formio, 484-490.
Campagnes de 1798-1799 : seconde coalition, III, 25.
— Prise de Gaëte et de Naples; proclamation de la République Parthénopéenne, 28-31.
— Occupation et annexion du Piémont, 31-33.
— Plan de campagne contre l'Autriche, 33.
— Revers en Allemagne et en Italie, 34-37.
— Perte de Turin et de Naples; bataille de la Trébie, 42-45.
— Mantoue aux mains des Austro-Russes, 49-50.
— Défaite de Novi, 50, 51.
— Victoire de Brune en Hollande, et de Masséna à Zurich, 51-57.
— Expédition d'Égypte (voy. Égypte), 59-75.
— Défaite navale d'Aboukir, 65-67.
Campagne de 1800 : paix de Lunéville, 124-130.
— Plans et préparatifs, III, 108, 110.
— Masséna en Ligurie, et Moreau en Allemagne, 111-113.
— Passage du Grand Saint-Bernard

par Bonaparte et son armée ; victoire de Turbigo, 113-116.
— Capitulation de Masséna à Gênes, 116, 117.
— Batailles de Montebello et de Marengo, 117-121.
— Succès de Moreau en Allemagne, armistice ; espérance de paix, 122, 123.
— Reprise des hostilités ; Hohenlinden, 126.
Campagne de 1801 : perte de l'Égypte, 140-146.
— Perte du Portugal, 145.
— Apprêts de descente en Angleterre ; paix d'Amiens, 146-148.
— Expédition de Saint-Domingue, 193, 194.
Campagne de 1802-1804 : suite de l'expédition de Saint-Domingue, III, 195, 196.
— Perte de l'île et renouvellement des hostilités contre l'Angleterre, 205-207.
— Camp de Boulogne, 210, 211, 231-233.
Campagne de 1805 : troisième coalition, III, 239-243.
— Lutte navale contre l'Angleterre, 243-246.
— Plan des coalisés, 246, 247.
— Plan de Napoléon ; la Grande Armée de 1805, 247-249.
— Capitulation d'Ulm, 250-252.
— Désastre naval de Trafalgar, 252-256.
— Entrée des Français à Vienne, 259.
— Journée d'Austerlitz, 261-263.
— Paix de Presbourg, 264-267.
Campagne de 1806 : guerre de Prusse ; batailles d'Iéna et d'Auerstaedt, III, 280-288.
— Entrée des Français à Berlin ; l'armée prussienne prisonnière, 289-292.
— Entrée des Français à Varsovie, 293-295.
— Combats sur la Vistule, 296.
Campagne de 1807 : victoire d'Eylau, III, 297-300.
— Capitulation de Dantzig, 303.
— Friedland ; l'entrevue de Tilsitt, 304-309.
— Invasion du Portugal, 320, 323, — 324.
Campagne de 1808 : entrée des troupes françaises en Espagne, III, 324-326.
— Insurrection du pays ; reddition de l'escadre de Rosily ; Dupont en Andalousie ; capitulation de Baylen, 334-339.
— Perte du Portugal, 340.
— Arrivée d'une nouvelle armée et de Napoléon en Espagne, 343.
— Prise de Madrid, 347, 348.
— La Corogne, 349, 350.
Campagne de 1809 : siège et prise de Saragosse, III, 351-353.
— La conscription en 1809, 355, 356.
— Nouvelle guerre contre l'Autriche, 357, 358.
— Campagne du Danube ; Landshut et Ratisbonne, 359-362.
— Insurrection du Tyrol, 362, 363
— Napoléon à Vienne ; Essling ; l'île de Lobau ; bataille de Wagram. 364-373.
— Nouvelle invasion du Portugal ; Soult entre à Oporto, puis évacue le pays ; opérations de Victor et de Jourdan en Espagne ; combat de Talavera, 373-379.
— Attaque de Rochefort ; perte de Flessingue, 379-381.

— Paix de Vienne, 381-383.
— Écrasement de l'insurrection tyrolienne, 383, 384.
Campagne de 1810 : invasion et annexion de la Hollande, III, 396.
— Expédition d'Andalousie, 399-402.
— Masséna et Wellington aux lignes de Torrès Vedras, 402-408, 412.
Campagne de 1811 : Masséna évacue le Portugal; opérations de Soult et de Victor en Espagne, 413-415.
— Marmont en Portugal; succès de Suchet; prise de Ciudad Rodrigo et de Badajoz par Wellington, 433-437.
Campagne de 1812 : organisation de la Grande Armée, III, 439-442.
— Marche en avant; passage du Niémen, 445, 447-449.
— Entrée à Vilna; premières hostilités; retraite des Russes, 450-455.
— Prise de Smolensk, 456-458.
— Souffrances de l'armée, 459, 460.
— Bataille de la Moskowa, 461-465.
— Les Français à Moscou; incendie de la ville, 465-469.
— Vaines ouvertures de paix, 469-471.
— Marche sur Kalouga, 471-473.
— Commencement de la retraite; l'hiver, 473-475.
— Ney à l'arrière-garde, 478, 479.
— Lutte sur le Dniéper, 479-481.
— Désastre de la Bérézina, 481-485.
— Départ de Napoléon pour Paris, 485, 486.
— Fin de la Grande Armée, 486-488.
— Fautes de Soult en Espagne; échec de Salamanque; perte de l'Andalousie, IV, 24.
Campagne de 1813 : formation d'une nouvelle armée, IV, 13, 16, 17, 24, 25.
— Batailles de Lutzen et de Bautzen, armistice, 26, 27, 29-32.
— L'armée d'Espagne rejetée sur les Pyrénées, 34-36.
— Déclaration de guerre de l'Autriche; plan des alliés et contre-plan de Napoléon, 38-40.
— Bataille de Dresde, 42, 43.
— Échecs divers, 44, 45.
— Journées de Leipzig, 48-53.
— Combat de Hanau, 55.
— Capitulation du corps français de Dresde, 56, 57.
— Les Anglo-Espagnols en deçà de la Bidassoa, 58.
Dernières chances de paix, 59-61.
Campagne de 1814 : l'invasion, 63-65.
— Ressources défensives, 66, 67.
— Combats de Brienne, de la Rothière, de Champ-Aubert, de Montmirail et de Montereau, 67-71.
— Traité de Chaumont entre les coalisés, 72.
— Capitulation de Soissons; échec de Laon, 73-75.
— L'ennemi à Bordeaux; bataille d'Arcis-sur-Aube, 76, 77.
— Les alliés devant Paris; défense de la ville; capitulation, 78-83.
— Les garnisons françaises; bataille de Toulouse, 100; occupation du territoire, 101, 102.
— Signature de la paix; perte des frontières naturelles, 106-110.
Campagne de 1815 : retour de l'île d'Elbe; déclaration des puissances, IV, 128-140.
— Mesures militaires, 140, 144.
— Forces de la coalition, 153.

— Plan de Carnot, 154, 155.
— Entrée en campagne, 156-159.
— Victoire de Fleurus, 160-163.
— Echec de Ney aux Quatre-Bras, 162-164.
— Journée de Waterloo, 164-173.
— Fautes de Grouchy, 174, 175.
— Les alliés devant Paris ; capitulation, 186-189.
— L'étranger en France, 194-196.
— Défense de Huningue, 196.
Campagne de 1823 : intervention en Espagne ; le duc d'Angoulême à la tête de l'armée ; entrée des Français à Madrid, IV, 313-317.
— Siège de Cadix, 318-321.
Camp de Jalès : réunion contre-révolutionnaire, I, 148.
Campo Formio (traité de) : II, 484-490.
— Ses articles secrets ; en quoi ils différaient de ceux du traité de Bâle, III, 1, 2.
Camus : I, 44, 78, 126, 157, 159, 453.
— Sa captivité en Autriche ; son élargissement, II, 385, 386.
Canclaux (Général) : défend Nantes contre les Vendéens, II, 20, 21.
— Tient Charette en échec, II, 97.
— Situation de son armée, 97.
— Son plan, 99.
— Son succès aux Naudières ; est rejoint par les Mayençais, 100.
— Sa marche sur Mortagne, 100, 101.
— Sa retraite sur Nantes, 102.
— Destitué, 103, 104.
— Sa victoire de Saint-Symphorien, son départ, 105.
Canning, ministre anglais : refuse de traiter avec Napoléon, III, 345.
— IV, 308, 310, 365, 367-369.
— Sa mort, 376.
Canrobert : commande en Crimée, VI, 129.
— Prend part à la guerre d'Italie, 221-231.
Canuel : préside le procès du général Travot, IV, 220.
— Provoque les troubles de 1817 à Lyon, 241, 242.
Cap de Bonne-Espérance : aux mains des Anglais, II, 486.
— Reste anglais en 1814, IV, 108.
Capet (Hugues) : I, 322.
Capet (Louis) : voy. Louis XVI.
Cap-Français (le) : ville de Saint-Domingue, I, 233.
Capo d'Istria, ministre russe : IV, 206.
— Congédié, 305.
— Président de la République hellénique, 375, 376.
Caprara, légat : négocie le Concordat, III, 183.
— Approuve le catéchisme impérial, 272.
Caracciolo, amiral napolitain :
— Pendu par Nelson, III, 44.
Carbon : exécuté, III, 157.
Carlistes : Origine de l'appellation, IV, 481.
Carlos (Don) : Sa révolte, V, 86, 87, 101, 113.
— Quitte l'Espagne, 150.
Carmes (Couvent des) : Massacres du 2 septembre 92, I, 344, 345.
Carnac (Bretagne) : lieu de descente des émigrés, II, 351.
Carnot : élu à la Législative, I, 225.
— Fait augmenter l'effectif de l'armée, 297, 298.
— Nommé commissaire aux armées, 322.

— Siège au centre à la Convention, 384.
— Vote la mort de Louis XVI, 418.
— Manque d'être arrêté par Dumouriez, 453, 454.
— 458.
— Son mot sur la Constitution de 93, II, 16, 17.
Presse Custine de secourir Valenciennes, 42.
— Entre au Comité de salut public, 46, 78, 79.
— Prend la direction de la guerre, 79.
— Son plan stratégique, 80, 81.
— Dirige les opérations à Wattignies, 84-86.
— Réorganise les armées du Rhin et de la Moselle, 89, 90.
— Sa lettre à Hoche, 93.
— Forcé de rappeler les meilleurs généraux de la Vendée, 103, 104.
— Accueille le plan de Bonaparte pour l'attaque de Toulon, 122.
— Son rôle au comité, 156, 158.
— Définitivement maître à la guerre, 186.
— Signe le rapport contre les Dantonistes, 188.
— Son plan de campagne pour 1794, 205, 206.
— Ses instructions à Pichegru, 207, 208.
— Prépare l'attaque de la Zélande, 213.
— Succès général de son plan, 218.
— Essaie d'enrayer la Terreur, 221.
— En désaccord avec Saint-Just; menace Robespierre, 226, 227.
— Son déisme, 228.
— Son rôle dans la crise thermidorienne, 241, 242, 246, 247-249.
— Maintenu à la guerre après Thermidor, 262.
— Conçoit le premier l'idée d'une école polytechnique, 273.
— Défend les accusés de germinal, 291.
— Échappe aux arrestations de prairial, 311.
— Continuation de son plan de campagne, 316-319.
— Remplacé à la guerre, 322.
— Élu aux Cinq-Cents; membre du Directoire, 380, 381.
— Reprend la direction des opérations militaires, 398.
— Conformité de ses plans avec ceux du général Bonaparte, 399.
— Fait nommer ce dernier au commandement de l'armée d'Italie, et Moreau à celui des armées du Rhin, 400.
— Son opposition de vues avec ses collègues; d'accord avec Bonaparte touchant l'Italie, 408, 409, 412, 418.
— Son projet de descente en Irlande, 424.
— Son plan de guerre en Allemagne, 425.
— Brouillé avec Jourdan, 429.
— Comment il accueille la paix de Léoben, 446.
— Tenu à l'écart des projets de coup d'État contre les Cinq-Cents; comment il apprécie la situation politique, 463, 464.
— Son intervention lors de l'incident de la Ferté-Alais, 465, 466.
— Remplacé à la présidence par La Réveillère, 467.
— Sa lutte contre Barras, 472.
— S'échappe au 18 fructidor, 474.
— Condamné à la déportation, 476.
— Rentre en France et reprend le ministère de la guerre, III, 108.

— Parle au Tribunat contre l'Empire, 226.
— Défend Anvers en 1814, IV, 66, 67, 98.
— Adhère à la Restauration, 99.
— Ministre aux Cent-Jours, 137, 143, 144.
— Son plan de défense, 154, 155.
— Ses conseils à Napoléon après Waterloo, 177.
— Membre de la commission exécutive, 180, 184, 187.
— Exilé, 219.
— Exclu de l'Institut, 221.
Carnot (Hippolyte), saint-simonien : V, 42, 43.
— Député, 193.
— Ministre de l'instruction publique, 325.
— Se retire, 413.
Carnot-Feulins : concourt à la victoire de Wattignies, II, 85.
Caroline d'Autriche, reine de Naples : sa tyrannie ; arme contre la France ; se réfugie en Sicile, 28-30.
— Rentre à Naples, 43.
— Menacée par Napoléon, 243.
Caron : arrêté, exécuté, IV, 302, 303.
Carpentras, chef-lieu du Comtat-Venaissin : I, p. 227, 228.
— 261.
Carrel (Armand) : acquitté par le conseil de guerre de Toulouse, IV, 332.
— Au *National*, 413.
— Signe la protestation des journalistes, 431, 443, 494.
— Se rallie au parti républicain, V, 18, 19.
— Son procès, 22.
— Démocrate libéral, 31.
— Se prononce contre le mouvement de juin 1832, 34.
— Se bat avec Laborie, 67, 69, 70.
— Son opposition aux Jacobins, 72, 73, 74.
— Son procès devant les pairs, 88, 89.
— Défend les accusés d'Avril, 93.
— Son duel avec Girardin ; sa mort, 109-111.
Carrier : fait voter l'établissement du Tribunal révolutionnaire, I, 437.
— Envoyé à Nantes, II, 104.
— Son portrait physique et moral ; son rôle terroriste ; les noyades ; dénoncé et rappelé, 134-139.
— Essaie de soulever les sections de Paris, 175, 176.
— Son procès, 266, 267, 269-271.
Carteaux (Général) : chasse les Marseillais d'Avignon, II, 36.
— Marche sur Marseille et s'en empare, 57, 58.
— Posté sous Toulon, 120.
— Contribue à réprimer l'insurrection de Vendémiaire, II, 374.
Castaños, général espagnol : vainqueur à Baylen, III, 338, 339.
Castiglione : Victoire des Français en 1796, II, 415-417.
Castlereagh, ministre anglais : refuse de traiter avec Napoléon, III, 345.
— Délibère avec les alliés, IV, 68.
— Dicte le traité de Chaumont, 72.
— Signe le traité d'avril 1814, puis le traité de paix, 92, 107.
— Son rôle au congrès de Vienne, 125, 126.
— Remplacé par Wellington ; sa conduite lors du retour de l'île d'Elbe, 140.
— Prend le titre de lord Londonderry ; se tue, 308.

Castries (de) : I, 147.
Catalogne : envahie par les Français, II, 318.
Cathelineau : nommé chef des insurgés du Bocage; participe à la prise de Chollet et de Fontenai, I, 444, 445, 448.
— Élu généralissime en Vendée; attaque Nantes; sa mort, 18-21.
Catherine II : Son attitude en face de la Révolution, I, 173.
— Fait la paix avec la Turquie; son double jeu politique, 211, 212.
— Arme contre la France, 242.
— Sa collaboration au manifeste de Brunswick, 303.
— S'allie avec l'Angleterre contre la France, 430.
— Annexe à la Russie la partie orientale de la Pologne, 38, 39.
— Se dispose à entrer dans la coalition; sa mort, 423.
Cauchois-Lemaire : Sa *Lettre au duc d'Orléans*, IV, 381.
— Signe la protestation des journalistes, 431.
Caulaincourt : Cherche à négocier le mariage de Napoléon Ier et d'une princesse russe, III, 387-389.
— Rappelé, 425, 455.
— En mission près du tzar, IV, 29-31, 36, 37.
— Ministre des affaires étrangères, 60, 61.
— Son entrevue avec Alexandre sous Paris, 83.
— Auprès de Napoléon à Fontainebleau, 88, 91, 93, 94.
— Redevient ministre, 141.
— Membre de la Commission exécutive, 180.
Caux (Vicomte de) : IV, 382.
Cavaignac (Godefroi) : Son procès, V, 2, 3; assiste au banquet des 221, IV, 419.
— Plaide pour la *Tribune*, V, 68.
— S'évade de Sainte-Pélagie, 94.
— 99.
— Meurt, 226.
Cavaignac (Eugène) : Ses débuts en Afrique, V, 226.
— Reçoit le gouvernement de la colonie, 325.
— Ministre de la guerre, 363, 382.
— Chef du pouvoir exécutif en face de l'insurrection de juin, 393-398.
— Président du conseil; son gouvernement, 409, 411.
— Sa politique extérieure, 420-424.
— Sa rivalité électorale avec Bonaparte, 447-441.
— Son échec, 445.
— Proteste contre la loi du 31 mai, VI, 11.
— Sa mort, 189.
Cavaillon, ville du Comtat-Vénaissin : I, 228.
Cavour (de) : Voyez Sardaigne (Royaume de).
Cayla (Comtesse du) : domine Louis XVIII, IV, 291, 296, 330.
Cazalès : I, 113, 191.
Cazotte (Mlle) : Son héroïsme aux journées de septembre 92, I, 347.
C'en est fait de nous, pamphlet de Marat : I, 137.
Cenis (Mont) : II, 205.
— Aux mains des Français, 217.
Censeur (le) : IV, 239.
— V, 127.
Cent-Jours (les). Retour de l'île d'Elbe, IV, 128-136.
— Rétablissement de l'Empire, 137, 139.
— Les puissances, 139, 140.

— Premiers actes de Napoléon ; l'armée ; les provinces, 141-145.
— L'acte additionnel, 146-149.
— Le Champ-de-Mai, 149-151.
— La coalition, 152, 153.
— Carnot, 154, 155.
— Entrée en campagne ; Fleurus, les Quatre-Bras, 156-164.
— Waterloo, 164-175.
— Napoléon à l'Élysée, 176, 177.
— La Fayette à la Chambre, 177-180.
— Seconde abdication, 180.
— Intrigues de Fouché, 182, 183.
— Départ de Napoléon, 185.
— L'ennemi devant Paris, 186-188.
— Capitulation, 189.
— La chambre des Cent-Jours, 190, 191.
— Retour de Louis XVIII, 191, 192.
Cercle constitutionnel : fondé par les patriotes des Anciens, II, 450.
Cercle social (Club du) : I, 153, 238.
Cévennes (Protestants des) : I, 124, 126.
Ceylan : aux mains des Anglais, II, 486.
Chabot : II, 4.
— Dénonce Condorcet, 22.
— Emprisonné, II, 169.
— Mis en jugement, 178, 191.
— Son procès, 192, 193.
— Son exécution, 198-200.
— Chabot (de l'Allier) : président du Tribunat, III, 187.
Chabrol (de) : ministre de la marine, IV, 371, 382.
— Se retire, 385, 386.
— Rentre avec le cabinet Polignac, 407.
— Démissionnaire, 422.
Chaillot, près Paris : I, 62, 91.
Chalbos (général) : chassé de Fontenai par les Vendéens, I, 448.
— Bat les Vendéens à Châtillon, II, 105.
— Entre à Chollet, 106.
Chalier, chef des Jacobins lyonnais : Son rôle à Lyon ; son procès, son exécution, II, 33-35.
Challans (Vendée) : I, 445.
Chalons-sur-Marne : I, 175, 176, 181, 184, 360, 363, 364.
Chambéri : Assemblée des Allobroges en 92, 371.
Chambon : laisse s'accomplir les massacres contre-terroristes dans le Midi, II, 297-299.
Chambord (Château de) : racheté pour le duc de Bordeaux, IV, 281.
Chambord (Comte de) revient en France, VII, 425.
— Son premier manifeste, 426.
— Son second manifeste, en réponse aux Orléanistes, 446.
— Se rend à Anvers, 447.
— Son attitude dans la question du drapeau, VIII, 52, 57.
— Retourne à Vienne, 60.
Champagne (Province de) : I, 133, 366.
Champagny (de) : négocie la paix de Vienne, III, 382, 386, 388.
Champ de mars (Paris) : Les troupes au champ de Mars, I, 55, 59.
— Fête de la fédération, 134-136.
— La journée du champ de Mars (juillet 1791), 201-206.
Championnet (Général) : opère sous Hoche en Allemagne, II, 445.
— Reprend Rome aux troupes de Mack, et s'empare de Gaëte et de Naples, III, 28-31. — 45.

Champollion : déchiffre les hiéroglyphes, III, 145.
— Nous révèle l'Égypte, V, 54.
Changarnier : se signale dans la retraite de Bône, V, 124.
— Hostile à la Constituante, 150,154.
— Se brouille avec le prince-président; révoqué, VI, 18-22.
— Arrêté, 40.
— Siège à l'assemblée de Versailles, 458, 459.
— Son interpellation du 19 mai 73, VIII, 17.
Chant du départ : II, 151, 282.
Chantelauze (de) : ministre en 1830, IV, 423, 425, 428, 429.
— Son procès, 484, 485.
— Mis en liberté, V, 117.
Chantonnai (Vendée) : I, 446.
Chanzy : essaie de marcher vers Paris, VII, 253-256.
— A la tête de la seconde armée de la Loire, 259.
— Se replie sur le Mans, 260-264.
— Ses derniers efforts, 287.
— Perd la bataille du Mans; sa retraite, 288-292.
— Sa lettre au commandant prussien de Vendôme, 315.
— Son ordre du jour après la capitulation de Paris, 331.
— Son plan de résistance à outrance, 335-338.
— Membre de l'assemblée de Versailles, 443.
Chapareillan (Savoie) : I, 371.
Chapelier (le) : I, 33, 39, 72, 77.
— 101, 110, 118, 191.
— Envoyé à l'échafaud, II, 224.
Chappe : invente le télégraphe aérien, II, 52.
Chaptal : professe à l'École polytechnique, II, 274.
Charbonnerie (la) : IV, 297, 298, 300.
— Troisième complot de Saumur; procès des quatre sergents de la Rochelle, 302, 303.
— Dissolution de la charbonnerie, 304.
Charenton : 305.
Charette : commence la guerre de Vendée, I, 444.
— Participe à l'attaque de Nantes, II, 18-21.
— Tenu en échec par Canclaux, II, 97, 100.
— Guerroie dans le Marais, 105, 108.
— Continue la lutte dans le Bocage, 341, 343.
— Signe la pacification de la Jaunaie, 345-347.
— S'entend avec les Anglo-émigrés de Quiberon, 352.
— Reprend les hostilités, 357.
— Ses derniers efforts; est pris et fusillé, 392-395.
Charleroi : I, 435.
— II, 210, 213.
Charles (Archiduc) : chargé de défendre l'Allemagne, II, 413.
— Réforme l'armée, 419.
— Son plan d'offensive, 426.
— Opère contre Jourdan et Moreau, 427-430.
— Succès de sa campagne, 431.
— Rappelé aux frontières d'Autriche, 436.
— Ses positions, 437.
— Sa défaite, 438.
— Demande un armistice, 439.
— Bat Jourdan à Stokach, III, 35.
— Attaque Masséna en Suisse, 42.
— Mis en échec; quitte la Suisse, 54, 55.
— Disgracié, 108.

— Rappelé, 128.
— Envoyé en Italie, 247.
— Bat en retraite, 257, 258.
— Son mot d'adieu à ses soldats, 267.
— Réorganise l'armement de l'Autriche, 341, 342.
— Envahit la Bavière; sa proclamation à la nation allemande, 357, 358.
— Battu, 359-362.
— Se replie sur Vienne, 363, 364.
— Défend le passage du Danube à Essling, 365-368.
— V, 106, 107.
Charles Ier d'Angleterre : Cité, I, 172, 193, 300, 398, 404.
Charles IV, roi d'Espagne : proteste contre le procès de Louis XVI, I, 411.
— Allié de Bonaparte, III, 133.
— Pressuré par lui, 208.
— Son gouvernement, 319, 320.
— Signe le traité de Fontainebleau, III, 320, 321.
— Sollicite l'alliance des Bonaparte, 324, 326.
— Abdique, 327.
— Proteste contre son abdication, 328, 329.
— Renonce au trône en faveur de Napoléon, 321.
Charles V : I, 62.
Charles IX : tragédie de Joseph Chénier, I, 123.
Charles X : son avènement, IV, 335, 340, 341, 345, 346, 347.
— Sa dévotion, 351.
— Se fait sacrer, 352-354.
— 356, 362, 363.
— Passe en revue la garde nationale, 373, 374.
— Va au camp de Saint-Omer, 378.
— Congédie Villèle, 381.
— Conspire contre ses ministres, 384, 388.
— Voyage dans l'Est, 395, 396.
— 397, 400, 402.
— Ouvre la session de 1828, 403.
— 405, 408, 411.
— Son discours de 1830, 417, 419.
— Proroge les Chambres, 419.
— Signe les Ordonnances, 428, 429.
— Son attitude en face de l'insurrection, 432, 435, 436, 439, 441, 443.
— Se décide à des concessions, 444, 445, 447, 448.
— Se retire à Rambouillet, 450, 451.
— Abdique, 455.
— Quitte Rambouillet et gagne Cherbourg, 456, 457.
— Passe en Angleterre, 464, 465.
— V, 27.
— Meurt à Goritz, 117.
Charles-Albert, prince de Carignan :
— Régent de Sardaigne, IV, 286, 287, 400.
Charles-Emmanuel, roi de Piémont : détrôné, se retire en Sardaigne, III, 31, 32.
Charles-Félix, roi de Sardaigne : Son avènement, IV, 287.
Charte de 1814 : Rédigée et promulguée, IV, 113-115, 223, 231, 233, 235, 238, 353, 385, 411, 424, 432, 434, 452, 453,
— Remaniée en 1830 sous le nom de Charte Bérard, 454, 458-463.
Charton (Général) : exécuté, IV, 229.
Chartres (Duc de), fils aîné de Philippe-Égalité :
— Reçu au club des Jacobins, I, 155.

— Ses visées de popularité, 218.
— Menées de restauration royaliste en sa faveur, 433.
— Prend part à la bataille de Neerwinden, 451.
— Se réfugie en Suisse, 458, 459.
Chartres : émeute populaire; suicide de Letellier, II, 369.
Chartreux (Couvent des) : I, 55.
Chassé : capitule à Anvers, V, 62.
Chasseloup (Général): dirige le siège de Dantzig, III, 303.
Chasset : II, 57, 58.
Chasteleer : général autrichien : entre en Tyrol. III, 362.
Chateaubriand (De) : publie des extraits de son *Génie du christianisme*, III, 164.
— Son pamphlet *de Bonaparte et des Bourbons*, IV, 92.
— Son écrit : *La monarchie selon la Charte*, 231.
— Dirige le *Conservateur*, 247.
— Donne sa démission d'ambassadeur, IV, 291.
— Va à Londres, 297.
— Plénipotentiaire au congrès de Vérone, 307.
— Ministre des affaires étrangères, 309, 311, 313, 315, 323.
— Destitué; passe à l'opposition, 327, 328, 330, 331.
— Son œuvre littéraire, 336, 337.
— 338, 366, 369, 375, 379, 384.
— Ambassadeur à Rome, 390, 394, 402.
— Démissionnaire, 409.
— 418, 423, 424, 463.
— V, 67. Fait sa visite à Belgrave-Square, 198.
Chateau-Gonthier : occupé par les Vendéens, II, 109.
Chateauvieux (Régiment de): I, 141, 143, 144, 262.
Chatelain, rédacteur du *Courrier français :* IV, 355, 431.
Chatelet (le) de Paris : I, 54, 139, 348.
Chauffeurs (les). Leur origine, II, 395.
— III, 152.
Chaumette : 391, 394.
— Procureur de la Commune, 438, 467, 475.
— II, 51.
— Déclame contre les accapareurs, et demande la guillotine à la suite de l'armée révolutionnaire, 60.
— Presse le procès des Girondins, 67.
— Un côté de son rôle comme procureur de la Commune, 146, 147.
— Son fanatisme anti-religieux; fait décréter la fête de la déesse Raison, 147-151,
— Sa lutte contre Robespierre, 159-161.
— Se sépare d'Hébert, 176.
— Arrêté, 178.
— Son procès, 199, 257, 279.
Chauveau-Lagarde : chargé de défendre Charlotte Corday, II, 27, 28.
Chauvelin (de) : ambassadeur à Londres, I, 427, 429.
— Élu député, IV, 243.
Chêne-Populeux (le) : défilé de l'Argonne, I, 363.
Chénier (André) : Ses vers sur Charlotte Corday, II, 29.
— Son chant du *Départ*, 51.
— Fait décréter la fondation d'un conservatoire de musique et la translation des restes de Descartes au Panthéon, 53.

— Envoyé à l'échafaud, II, 242.
Chénier (Marie-Joseph): Son hymne à la Liberté, II, 150.
— Son hymne à l'Être suprême, 230.
— Suspect comme dantoniste, 242.
— Demande le rappel des Girondins, II, 289.
— Signale les horreurs contre-terroristes de Lyon, 296, 358.
— Son adresse au sujet de la loi de conscription, III, 26.
— Membre de l'une des commissions adjointes aux Consuls, 90.
— Nommé tribun, 98.
— Combat les lois réactionnaires de l'an X, 158, 178.
— Éliminé du Corps législatif, 180.
Cherbourg : I, 259.
— II, 8.
Chérubini : inspecteur au Conservatoire, II, 282.
Chevaliers du poignard : I, 163.
Chevardin : Son héroïsme à Torfou, II, 102.
Chine : Traité de commerce avec la France, V, 226.
— La Chine et le commerce européen, VI, 269, 270.
— Guerre avec l'Angleterre et la France; pillage du palais d'été, 271-277.
Chlopicki : Chef militaire de la Révolution polonaise, IV, 493.
— Donne sa démission, 496.
Choiseul (Duc de) : IV, 326, 372, 439.
Chollet : pris par les insurgés vendéens, I, 444, 445.
— II, 98, 99, 103.
— Évacué par les Vendéens, 106.
Chouannerie : Origine de ce mot, II, 109. Voy. Bretagne.
— Soumission de la Vendée après Brumaire; fin de la Chouannerie dans tout l'Ouest, III, 100, 101.
Choudieu : I, 330.
— Fait grâce à la garnison anglaise de Nieuport, II, 321.
Christine (Archiduchesse), gouvernante de Belgique : assiste au siège de Lille, 369, 370.
Christine (Reine), régente d'Espagne : V, 86.
— Forcée de rétablir la Constitution, 113.
— Évincée par Espartero, 190.
— Rappelée, 197.
Christophe, chef de noirs à Saint-Domingue : III, 206.
Chronique (la), journal de Condorcet : I, 271.
Cinq-Cents (Conseil des) : Ses attributions, II, 362.
— Est constitué, 378.
— Sa composition; Daunou président, II, 380-382.
— Son renouvellement partiel; majorité réactionnaire, Pichegru président, 448-450.
— Motion de Dumolard contre Bonaparte, 461.
— Réponse menaçante de celui-ci; projets de coup d'État contre l'assemblée, 461-464.
— Vaine intervention des modérés, 464.
— Les Cinq-Cents et l'incident de la Ferté-Alais, 465, 466.
— Sa réponse au message du Directoire, 470, 471.
— Coup d'État du 18 Fructidor; arrestations et déportations, 473-478.
— Résolutions votées par le reste de l'assemblée, 476.

— Les Cinq-Cents après le coup d'État, 477.
— Debry élu président, III, 39.
— Élections de l'an VII; esprit et mesures de la nouvelle assemblée, 38-41.
— Son vote contre les agissements de Sieyès, 57.
— Élit président Lucien Bonaparte, 76.
— Son attitude devant le complot de Brumaire, 78-81.
— Les Cinq-Cents à Saint-Cloud, leur résistance au coup d'État; leur expulsion par la force, 83-87.
Cisalpine (République), fondée par Bonaparte, II, 453.
— Transformée en république italienne, III, 197.
— Prise de possession de la Lombardie par l'Autriche, IV, 121.
Cité (section de la) : I, 473, 474.
Clairfayt, général autrichien : I, 362, 363.
— Battu à Wattignies, II, 84, 85.
— Défait par Pichegru, II, 209.
— Remplace Cobourg à la tête de l'armée autrichienne; battu sur la Meuse et la Roër; repasse le Rhin, 319, 320, 322.
— Tourne les positions de Jourdan, 340.
— Nous fait lever le siège de Mayence, 397.
Claretie (Jules) : cité, II, 315.
Clarke : chargé de négocier à Vienne, II, 422.
— Se laisse gagner par Bonaparte, 423.
— Dénoncé par Augereau, 484.
— Ministre de la guerre, III, 378.
— Ses rigueurs lors du complot de Malet, 477.
— Ne sait pas défendre Paris, IV, 80, 81.
— Rappelé au ministère de la guerre, 135, 208, 222.
— Maréchal, 228.
— Remplacé, 243.
Clauzel : dirige la retraite après Salamanque, IV, 3, 4.
— Opère en Navarre, 35.
— Sa conduite après Waterloo, 195, 203.
— Exilé, 219.
— Assiste aux funérailles de Lamarque, V, 32, 34.
— Sa campagne de 1837 en Algérie, 123, 125.
— Ses relations avec Louis Bonaparte, 161.
Clavier : juge dans le procès de Moreau, III, 220.
Clavière : I, 260, 276, 300, 322.
— Son arrestation demandée au 2 juin, 490.
Clément XIV (Pape) : IV, 121.
Clermont-en-Argonne : I, 182.
Clermont-Tonnerre (comte de) : son attitude énergique à la Constituante, I, 53.
Clermont-Tonnerre (de) : archevêque, IV, 330, 393.
Clermont-Tonnerre (Mis de) : ministre de la guerre, IV, 330.
Clèves (Duché de) : cédé à la France, II, 454.
Clichiens (Club des) : son rôle réactionnaire, II, 450.
— S'attaque à Bonaparte; réponse de celui-ci, 461-463.
— Échec des Clichiens aux Cinq-Cents, 471.
Clootz (Anacharsis) : ses idées panthéistes et sa haine des prêtres; provoque l'abjuration de l'évê-

que Gobel, II, 146, 148, 149.
— Exclu des Jacobins, 163, 172.
— Arrêté, 178.
— Son procès, son exécution, 179-181.
Club breton : formé à Paris, puis transféré à Versailles, I, 50.
— Se transporte à Paris, aux Jacobins, 116. Voy. Jacobins (club des).
Club monarchique : I, 156.
Club de 89 : but de ses fondateurs, I, 153.
Cobentzel (Comte de) : négocie la paix de Campo-Formio, II, 488, 489.
— Son rôle diplomatique à Campo-Formio et à Radstadt, III, 2, 23, 24.
— Négocie la paix de Lunéville, 425, 429, 430.
Coblentz : I, 208, 212, 234, 241, 250, 264, 329, 374, 375.
— Repris, II, 322.
Cobourg (Prince de) : sa lettre à l'Empereur, II, 37, 38.
— Occupe Condé et Valenciennes, 42, 43.
— Plan qu'il propose aux coalisés, 80.
— Prend le Quesnoi et bloque Maubeuge, 83-85.
— Repasse la Sambre, 86.
— Son indécision en avril 94, II, 209.
— Battu près de Fleurus, 213, 214.
— Disgracié, se retire, 320.
Cochinchine : conquête du pays, VI, 278, 281.
— Question du Tonkin ; le Cambodge et l'Annam vassalisés, 281-283.
Coffinhal : son rôle dans les événements de Thermidor, II, 247, 254, 256.
Colbert de Maulévrier : écarté par les insurgés de Vendémiaire, II, 372.
Colli, général piémontais : couvre le Piémont, II, 402.
— Battu à Millesimo, 403.
— Au service du pape, II, 431.
Collingwood (amiral) : coopère à la victoire de Trafalgar, III, 253, 255.
Collot-d'Herbois : élu à la Convention, I, 353.
— Son mot à propos du 2 septembre 92, 396.
— Entre au Comité de salut public, II, 61.
— Sa mission terroriste à Lyon, 127-132.
— Son rôle au Comité, 156, 157.
— Soutient les hébertistes contre Robespierre, 166.
— 168, 170.
— Intervient entre les Jacobins et et les Cordeliers, 176.
— S'unit à Saint-Just contre les dantonistes, 182.
— 220, 226, 232.
— On essaye de l'assassiner, 233.
— 240.
— Son rôle dans la crise thermidorienne, 247, 252.
— Sort du Comité exécutif, 262.
— Dénoncé par Lecointre, 263.
— Décrété d'arrestation, 289.
— Déporté ; sa mort, 292, 294.
Cologne : I, 426.
— Accueille nos soldats, II, 322.
Cologne (Electorat de), IV, 126.
Comité de salut public : sa création I, 459. Voy. Convention.
Commerce (Le), IV, 419.

COMMERCE ET INDUSTRIE : première exposition de l'industrie, IV, 257, 301, V, 66.
— Exposition de 1834, 84 ; de 1839, 139.
— 153.
— L'union douanière avec la Belgique repoussée, 195, 196. — 197.
— Exposition de 1844; Traité de commerce avec la Chine, 225, 226.
— Exposition universelle de 1855, VI, 100.
— Traité de commerce de 1860, 247-251.
— Exposition universelle de 1867, 434.
COMMUNE DE PARIS : son origine ; mesures prises par ses représentants en face des troubles du Palais-Royal, I, 83.
— Autorise la marche de La Fayette sur Versailles, 94.
— Le roi et la reine devant l'assemblée de la Commune, 97.
— La Commune prend l'initiative de la vente des biens nationaux, 121.
— Organise la fête de la Fédération, 134.
— Manuel procureur, et Danton substitut de la Commune, 240.
— La Commune de Paris et la journée du 20 juin 92, 281, 282, 283.
— 293, 294, 295, 296, 307.
— La journée du 10 août et le conseil général de la Commune, 312-314.
— Sa dispersion ; la nouvelle Commune insurrectionnelle, 314-317.
— Son origine et son caractère, 323, 324.
— Dominée par Marat; Robespierre y est élu, 327, 328.
— Ses premières luttes contre l'Assemblée, 328-330, 335.
— Continue ses empiètements; est déclarée illégale par décret ; élections du 1er septembre, 336, 337, 338.
— Mesure conciliante de la Législative, 339.
— Rôle de la Commune durant les journées de septembre, 340-352.
— Réaction contre ses violences ; mesures énergiques de l'Assemblée pour mettre fin à son arbitraire, 354, 355.
— Feint de plier devant l'Assemblée, 389, 391, 394.
— Chaumette procureur, Hébert substitut; la Commune et les meneurs de l'Evêché, 437, 438.
— Pétitionne pour la mise en accusation des Girondins, 461.
— Réclame le *maximum*, 464.
— Vote l'envoi de troupes en Vendée et la levée d'un emprunt forcé, 466, 467.
— La Commune et la Commission des Douze, 469-473.
— La Commune et l'Évêché, 475, 476.
— Son rôle dans les journées du 31 mai et des 1er et 2 juin; sa victoire définitive sur la Convention, 478-491.
— Son attitude après le 2 juin, II, 2.
— Demande des mesures de terreur, 60.
— Décisions prises sous l'influence de Chaumette; le mouvement athéiste et la Commune; la fête

de la déesse Raison décrétée, 146-151.
— Réaction contre l'hébertisme ; la Commune vaincue par la Convention, 159-161.
— Son épuration, 178.
— Payan succède à Chaumette et Fleuriot-Lescot à Pache, 181.
— Tentative d'un nouveau 31 mai en faveur de Robespierre, 240-242, 247.
— Rôle de la Commune dans les journées de Thermidor, 253-258.
— Exécution des membres du Conseil général, 259.
— La nouvelle municipalité et les babouvistes, 263-265. — 279.
Commune de 1871 : voyez République (troisième).
Communes (Députés des) : titre substitué à celui de tiers état, I, 33, 34.
Compagnie des Indes : II, 169.
Compagnons de Jéhu : se dispersent, II, 358, 377.
Compagnons de Jésus : II, 295-299.
Compagnons du soleil : II, 295-299.
Compiègne : I, 308.
Comtat-Venaissin : se rallie à la Révolution; les patriotes à Avignon, I, 125, 126.
— Réuni à la France par décret de la Constituante, 220, 229.
— Ce qui s'était passé antérieurement entre Comtadins et Avignonnais ; épisodes de la guerre civile, 227-230.
— 235, 261, 264.
— Le comtat et le traité de Tolentino, II, 435.
Comte (Auguste) : chef de l'école positiviste ; ses idées, ses disciples, V, 47-59.
Concile national de 1811 : III, 423-425.
Concordat : négocié et signé, III, 168-175, 180-184.
Condé (ville), I, 455.
— Pris par les Autrichiens, I, 468.
— Capitule, II, 42, 214.
— Repris, 321.
Condé (prince de) : émigre le 7 juillet 89, I, 63.
— Motion de Brissot contre sa famille, 235.
— Décrété d'accusation, 249, 264.
— Fomente la trahison de Pichegru, II, 338, 339.
— Ses négociations avec ce dernier, 469.
— Rentre avec Louis XVIII, IV, 106.
Condorcet : cité, I, 27, 81, 127.
— Son discours en faveur de la République au club du Cercle social, 196.
— Élu à la Législative, 224.
— Son *Adresse aux Français*, 252.
— Dénoncé aux Jacobins, 269.
— 299, 310, 357.
— Son plan d'instruction publique, 406, 415.
— Son vote dans le procès de Louis XVI, 418.
— Demande le sursis, 420-474.
— Son projet de déclaration des droits de l'homme comparé à celui de 93, II, 13-15.
— Décrété d'arrestation, 22, 69.
— Condamné ; son dernier écrit, s'empoisonne, 226.
— 284, 290.
— IV, 93.
Condorcet (madame de), I, 196.
Confalonieri, patriote italien : IV, 290.

Confédération du Rhin : III, 277, 293, 297, 315, 344.
— IV, 28, 31, 37, 38.
Voy. Confédération germanique.
Confédération germanique : le particularisme fait place au sentiment de la nationalité ; le Tugenbund, IV, 6, 8.
— La Confédération germanique de 1815 ; réorganisation de la Diète, 126, 127.
— Agitation libérale de 1818, 253, 264.
— Assassinat de Kotzebue ; conférence de Carlsbad ; vote conforme de la Diète, 264, 265.
— Le Zollverein, 400.
— Agitation unitaire et révolutionnaire en 1833 ; fête d'Ambach, V, 74, 75.
— Pacte du Zollverein, 76.
— Contre-coup de la Révolution de février ; assemblée de Francfort, 348, 364, 377.
— Echec du mouvement révolutionnaire, 473.
— Rétablissement de l'ancienne Diète, VI, 106, 107.
— Armement des contingents fédéraux lors de la guerre d'Italie, 214, 215, 234.
— La Diète et l'affaire du Sleswig-Holstein, 344, 345, 349, 377, 379.
— La Confédération aux mains de la Prusse, 382, 385, 386.
— Dissolution du pacte fédéral ; fiction des deux Allemagnes, 403.
— Annexion de Francfort à la Prusse, 413.
— L'Allemagne unifiée, 420. Voyez Allemagne (Empire d').
Congrès de Troppau : IV, 284.
— Transféré à Laybach, 285, 286.
Congrès de Vérone : IV, 307-309.
Congrès de Viennne : IV, 107, 122-128.
Consalvi (cardinal) : négocie le Concordat, III, 170-172.
— Sa lettre à propos du sacre, 237.
Conseil : réfugié français en Suisse, V, 112.
Conseil d'État, créé par la Constitution de l'an VIII, III, 95-97.
— Son attitude devant Bonaparte, 155, 156, 188, 189, 190, 224.
— Adule Napoléon en 1812, IV, 12.
Conservateur (le) : IV, 247.
Conservatoire de musique : voyez Beaux-Arts.
Considérant (Victor) : socialiste, V, 212.
Considérations sur la Révolution française, de madame de Staël : IV, 248.
Constant (Benjamin) : ses débuts de publiciste, II, 469.
— Nommé tribun, III, 98.
— S'attire l'animosité de Bonaparte, 102, 122.
— Combat les lois réactionnaires de 1801, 158.
— Ses écrits, 164.
— Eliminé du Corps législatif, 180.
— Sa conduite lors du retour de l'île d'Elbe, IV, 133, 136, 144.
— Rédige l'*Acte additionnel*, 146, 147.
— Est du parti libéral, 234. — 239.
— Non réélu, 243.
— Dirige la *Minerve*, 247.
— Défend l'élection de Grégoire, 268, 269. — 302.
— Non réélu, 305.
— 331, 340, 371, 373, 386, 402, 405, 413, 418, 449, 461.
— Meurt ; ses restes au Panthéon, 484.

Constantin (Grand-duc) : renonce au trône, IV, 358.
— Vice-roi de Pologne, 492.
Constituante : attitude de la noblesse et de la minorité du clergé; les mandats impératifs et la motion de Sieyès, I, 47.
— Lefranc de Pompignan élu président, 48.
— L'Assemblée proteste contre les concentrations de troupes autour de Paris, 48, 49.
— Première motion de La Fayette, 49.
— Menées du parti de la cour contre l'Assemblée, 50.
— Les journées des 12 et 13 juillet; les députés se déclarent en permanence ; La Fayette remplace Lefranc de Pompignan à la présidence ; adhésion donnée au mouvement de Paris, 52-54.
— Le roi à l'Assemblée après les événements du 14 juillet, 59, 60.
— La nuit du 4 août ; initiative prise par le vicomte de Noailles ; motions pour la suppression de tous les privilèges, 70-73.
— Suppression de la dîme et abolition des annates, 73-75.
— Création d'un comité de recherches contre les complots, 77.
— *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, 78-80.
— Débats sur l'organisation des pouvoirs de l'État ; l'idée d'une seconde Chambre écartée ; la question du *veto* royal ; l'assemblée vote le *veto* suspensif, 80-84.
— Déclare la royauté héréditaire, 86.
Menacée à la fois par les aristocrates et les révolutionnaires, 88, 89.
— Les journées des 5 et 6 octobre ; l'Assemblée décrète qu'elle se transportera à Paris, 91-96.
— Ses derniers travaux à Versailles; les biens du clergé, 99-103.
— L'Assemblée à l'Archevêché de Paris, puis au Manège des Tuileries, 103.
— Interdiction des vœux monastiques ; suppression des congrégations des deux sexes ; exception admise à ce dernier décret, 103-105.
— Réorganisation de la justice et de la magistrature ; juges de paix, tribunaux de districts, cours d'appel et cour de cassation ; maintien des tribunaux de commerce, 106-108.
— La division par départements substituée à celle par provinces; assemblées primaires ; conditions de vote ; municipalités, 108-111.
— Mode de recrutement de l'armée active, 111, 112.
— Les non-catholiques et les juifs, 112.
— Discussions sur le droit de paix et de guerre ; Mirabeau et Barnave ; mesures militaires autorisées par l'Assemblée, 115-117.
— Fixation de la liste civivile, 118.
— Abolition des titres nobiliaires, et de terre, 118.
— Crée les assignats, et décide que le clergé sera salarié, 121, 122.
— Débats relatifs à la réorganisation du clergé ; pourquoi on ne va pas jusqu'à la séparation de l'Église et de l'État, 122, 123, 126, 127, 128.
— La fête de la Fédération décrétée, 134.

— Mesures relatives à l'armée, 140, 141.
— Vote une nouvelle émission d'assignats, 146.
— Réaction du clergé contre la Révolution ; *Exposé de principes* des évêques membres de l'Assemblée; discours de Mirabeau en cette occasion ; la Constituante décrète le *serment civique*, 157-159.
— Séance du 4 janvier 1791, 160.
— Rejette le projet de loi contre l'émigration, 162, 163.
— Maintient la peine de mort par la décapitation, 171.
— Ses mesures lors de l'évasion du roi, 177, 178.
— Son manifeste, 180, 181.
— Ordonne qu'on ramène le roi à Paris, 183.
— Décret du 25 juin 1791, 188, 189, 190.
— Débats relatifs au procès de Varennes ; le roi mis hors de cause, 198, 199.
— Rejette la pétition pour la déchéance, 200.
— Ses apprêts de défense avant et après la Déclaration de Pilnitz, 213, 216, 217.
— Conditions qu'elle adopte pour l'éligibilité, 217.
— La question de révision, 218.
— Achèvement de la Constitution, 219.
— Le roi paraît à l'Assemblée et déclare accepter l'Acte constitutionnel, 220, 221.
— La Constituante se sépare ; résumé de son œuvre, 222, 223.
— Les événements de Saint-Domingue devant l'Assemblée; décret de mai 91, 232-234.

Constitution civile du clergé : contenue en principe dans les cahiers du clergé, I, 21.
— Décrétée par la Constituante, 127.
Constitutionnel (le) : IV, 276, 300, 355, 356, 405, 430.
— V, 60, 218.
Consulat : nomination de trois consuls, et de deux commissions adjointes, III, 87, 90.
— Transportations, 92.
— Constitution de l'an VIII, 92-98.
— Bonaparte premier consul, 94-95.
— S'adjoint Cambacérès et Lebrun, 96, 97.
— Mesures politiques, 99.
— Nouvelle organisation administrative et judiciaire, 102, 103.
— Le régime consulaire à l'intérieur ; la machine infernale ; proscriptions, 150-158.
— Finances et affaires religieuses ; le Concordat, 158-174.
— Le Code civil, 174-177.
— Rapports de Bonaparte avec les corps de l'Etat, 177-180.
— Articles organiques ; les émigrés ; la Légion d'honneur et l'instruction publique, 180-188.
— Le consulat à vie ; concentration du despotisme, 188-191.
Fin du consulat, 221-230.
Contrat social : voy. Rousseau (Jean-Jacques).
Convention nationale : réclamée par Robespierre, I, 304, 305.
— Décrétée par la Législative, 321, 322.
— Fixation de la date des élections, 323.
— Les Jacobins élus à Paris; les Girondins en province, 353, 354.

— Réunion préparatoire du 20 septembre ; ouverture officielle de l'Assemblée, 355.
— Son installation provisoire, 356.
— Sa première séance ; abolition de la royauté et proclamation de la République, 356, 357.
— Vote la réunion de la Savoie et du comté de Nice à la France. 371, 372.
— Adresse une proclamation aux peuples, 378.
— Décret relatif aux pays occupés ou à occuper, 378, 379.
— Réunion de la rive gauche du Rhin à la France, 379, 380.
— Composition de la Convention ; groupement des partis ; les Girondins, les Montagnards et le Centre, 381-385.
— Décrets du 22 septembre ; séance du 24, discours patriotique de Danton ; Robespierre accusé d'aspirer à la dictature ; intervention furieuse de Marat ; scène du pistolet, 386-389.
— Députation du faubourg Saint-Antoine ; Robespierre accusé, sa défense, 392-396.
— Commencement du procès de Louis XVI, 399, 400.
— Décret révolutionnaire du 15 décembre, 401, 402.
— Décide de juger le roi ; Louis XVI à la barre de l'Assemblée, 403-405.
— Débats relatifs à l'instruction publique et au culte, 406, 407.
— Suite du procès de Louis XVI, 409-414.
— Questions de police, 414.
— Louis *Capet* condamné à mort, 416-421.
— Adresse de l'Assemblée au peuple français ; funérailles qu'elle fait à Lepelletier, 424, 425.
— Déclaration de guerre à l'Angleterre et à la Hollande, 428, 429.
— Saisie des biens des émigrés, 431.
— Envoi de commissaires aux frontières, 432, 434, 435.
— Déclaration de guerre à l'Espagne, 436.
— Établissement du tribunal révolutionnaire ; la Convention menacée par les meneurs de l'Évêché, 437, 439.
— Premières mesures contre l'insurrection vendéenne, 449.
— La Convention provoquée par Dumouriez ; arrestation de ses commissaires, 450-454.
— Décret contre les traîtres, 457.
— Comité de salut public, 459, 460.
— Marat mis en accusation, 460.
— Les Girondins dénoncés par la Commune, 461, 462.
— Le *maximum*, la réquisition et l'emprunt forcé, 464-467, 470.
— La commission des Douze, 469-472.
— L'Assemblée menacée d'envahissement ; séances des 27 et 28 mai. 473-475.
— La Convention au 31 mai, 476-481.
— Journées des 1er et 2 juin ; les Girondins décrétés d'arrestation, 481-491.
— Aspect de la Convention après le 2 juin, II, 2.
— Motion de Grégoire ; lettres des Girondins arrêtés ; reprise des travaux constitutionnels ; rapport

énergique du Comité du salut public ; motions de Barère, 3-6.
— Nouvelles de mouvements girondins et vendéens en province ; union de la montagne ; nouveaux décrets d'accusation ; rôle prépondérant de Robespierre ; nouvelle Déclaration des droits de l'homme ; caractère de la Constitution de 93, 8-17.
— Mesures édictées après le vote, 18.
— Série de mesures violentes, 44, 45.
— La levée en masse décrétée ; création du Grand-Livre ; l'enseignement primaire ; le Muséum d'histoire naturelle ; le système métrique, le télégraphe aérien, le Conservatoire de musique, les biens communaux ; préparation du Code civil, 47-55.
— Séance du 5 septembre ; la Terreur à l'ordre du jour, 60-61.
— Loi sur les suspects, 62.
— Puissance absolue du Comité de salut public ; décrets d'arrestation ; mise en jugement de la reine, 63, 64.
— Réforme du calendrier ; raisons de ce remaniement ; rapport de Romme à ce sujet, 142-145.
— La déesse Raison à la Convention, suppression du culte officiel et public, 150, 151.
— Rapports de Robespierre et de Billaud-Varennes sur la situation extérieure et intérieure, 152-156.
— L'Assemblée soumise à la dictature du Comité de salut public, 156-158.
— Scène scandaleuse du 30 brumaire, 159.
— Réaction contre l'hébertisme ; fin de la tyrannie de la Commune, 159-161.
— Décret en faveur de la liberté des cultes, 161.
— L'Assemblée maintient l'unité du Comité de salut public, 164.
— Rapport de Robespierre sur les principes du gouvernement révolutionnaire, 166, 167.
— Fête décrétée pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI, 170.
— Suite des travaux législatifs ; affranchissement des noirs, 171.
— Exposé de Robespierre sur les principes de morale politique, 171, 172.
— Rapports terroristes de Saint-Just ; décrets rendus en conséquence, 174-177.
— Décret d'arrestation des hébertistes, 178.
— Procès des dantonistes ; la nuit du 30 germinal, 187-190.
— Nouveau rapport terroriste de Saint-Just, 221, 222.
— La Terreur concentrée, 223.
— Établissement du culte de l'Être Suprême ; la Convention au jardin des Tuileries et au Champ-de-Mars, 227-231.
— Loi du 22 prairial, 231, 332.
— Séances des 8 et 9 thermidor, 243-247, 249-255.
— La Convention au lendemain de la mort des Robespierristes ; abolition de la loi de prairial ; mesures contre les babouvistes, 262-266.
— Affaire du Comité de Nantes et procès de Carrier, 267-269.
— Les grandes créations de la Convention dans l'ordre intellectuel,

scientifique et artistique, 271-285.
— Abolition du maximum, II 286-288.
— Arrestation des anciens membres des Comité de salut public et de sûreté générale; rappel des Girondins, 288-290.
— Réaction de germinal; l'Assemblée envahie; arrestations, 291-293.
— La Convention et la détresse de Paris; journées de prairial; décrets réactionnaires de l'Assemblée; les victimes, 301-316.
— Mise à l'étude de nouvelles lois organiques; vote de la Constitution de l'an III; le conseil des *Cinq-Cents*, les *Anciens*, le *Directoire* de cinq membres, 358-366.
— Proclamation du vote des Assemblées primaires, 369.
— L'Assemblée en permanence, 370.
— Journées de vendémiaire, leurs suites, 371-377.
— Dernière séance de la Convention; abolition de la peine de mort, 378, 379.
Corbière : IV, 269.
— Démissionnaire, 291.
— Ministre de l'intérieur, 297, 305, 330, 378.
Corday (Charlotte) : son enfance à Caen; son départ pour Paris; tue Marat, 24, 25.
— Son arrestation; sa lettre à Barbaroux; son procès, son exécution, 25-30.
Cordeliers (club des) : en quoi il différait du club des Jacobins; influence que Danton y avait, I, 154.
— Dénonce le roi au peuple, 168.
— Son placard lors de l'évasion de Louis XVI, 178.
— Attitude du club après le retour de Varennes, 193.
— Les Cordeliers au Champ-de-Mars; affaire de la pétition pour la déchéance, 201.
— Séances des 22 et 23 mai, 470.
— Hébert attaque Robespierre aux Cordeliers; le tableau « des droits de l'homme » voilé, II, 174, 175.
— Députation des Cordeliers aux Jacobins, 176.
Corfou : voyez Ioniennes (îles).
Cormatin : major général des chouans; signe la pacification de la Jaunaie, II, 345, 347.
— Arrêté, 350.
Cormenin (de) : IV, 462.
— V, 18, 69, 92, 150.
Corneille (Pierre) : ancêtre de Charlotte Corday, II, 24.
Coron (Vendée) : II, 103.
Corsaire (Le) : V, 66.
Corse (la) : adhère à la Révolution, I, 133.
— Les séparatistes et Bonaparte, II, 121.
— Paoli; les Anglais en Corse, 217.
— Réaction produite par les victoires de Bonaparte, 413.
— Évacuation de l'île par les Anglais, 418.
Corvetto : Ministre, IV, 208, 236.
Cosmao : échappe au désastre de Trafalgar, III, 254, 255.
Cossé-Brissac (de) : I, 276.
Coste (marquis de la) : sa motion, le 8 août, à la Constituante, I, 74.
Cottereau (Jean), dit *Chouan* : chef

des insurgés du Maine et de la Bretagne, II, 109.
Cottu : IV, 395, 417.
Courbevoie : I, 50.
— 275.
— 310.
Courier (Paul-Louis) : ses premiers pamphlets, IV, 239, 240.
— Acquitté, 304.
Courrier français (Le) : IV, 276, 328, 355, 356, 373, 419, 431, 436.
Courrier de la Sarthe (Le) : V, 165.
— V, 60, 166.
Courtrai : I, 290.
Courvoisier : ministre, IV, 407, 417.
— Se retire, 422.
Cousin (Victor) : son enseignement, IV, 251.
— Arrêté et emprisonné en Allemagne, 341.
— Reprend son cours, 387.
— V, 52.
— Ministre de l'instruction publique, 151, 170, 186, 221.
— Défend l'Université contre les ésuites, 222, 223, 225.
Couthon : élu à la Législative ; sa première motion, 225, 226.
— Sa motion à la première séance de la Convention, 356, 391.
— Sa réponse à Lanjuinais à propos du procès de Louis XVI, 410, 411.
— Demande l'arrestation des Girondins, 490.
— Est adjoint au Comité de salut public, II, 9.
— Collabore à la nouvelle déclaration des droits de l'homme, 12.
— 46
— En mission à Clermont-Ferrand et à Lyon, 117-120.
— Son attitude lors des mesures terroristes à Lyon ; demande son rappel, 127-129.
— Son rôle au Comité de salut public, 156, 166.
— Allié avec Robespierre et Saint-Just, 175, 220, 227, 231, 232
— Favorable aux visées de dictature de Robespierre, 241, 242.
— 247.
— Décrété d'arrestation, 252.
— Délivré par la Commune, 255, 256.
— Ressaisi, 258.
— Exécuté, 259.
Crémieux : V, 38, 226, 310.
Croix-aux-Bois (La) : défilé de l'Argonne, I, 363, 364.
Croy (de), archevêque de Rouen : IV, 330.
Cuesmes (Belgique) : I, 375, 376.
Curée : propose au tribunat l'établissement de l'Empire, III, 226.
Custine (général) : s'empare de Spire, Worms, Mayence et Francfort, 373-375.
— Attaqué par les Prussiens, 458.
— Son inertie devant Mayence assiégée ; est envoyé à l'armée du Nord, II, 39-41.
— Ne secourt pas Valenciennes, 42.
— Est emprisonné à l'Abbaye, 43.
— Monte sur l'échafaud, 56.
Cuvier : cité, II, 180.
— IV, 290, 339.
— Son œuvre scientifique ; sa querelle avec Geoffroy-Saint-Hilaire, V, 51, 52.
Czartoryski (prince Adam) : conseiller d'Alexandre Ier, III, 239, 240, 241, 242.
— Sollicité par Alexandre au sujet de la Pologne, 410, 411.
— Ministre en Pologne, IV, 493.

D

Daendels, patriote hollandais : au service de la France, II, 324.
Daguerre : son intention, V, 139.
Dalberg (duc de) : négocie en faveur des Bourbons, IV, 76, 84.
— Fait partie du gouvernement provisoire, 85.
Damas (baron de) : ministre des affaires étrangères, IV, 330.
— Gouverneur du duc de Bordeaux, 388.
Dambray : coopère à la rédaction de la Charte, IV, 113.
Dampierre (général) : succède à Dumouriez, I, 454.
— Est tué sous Condé, 468.
Damrémont (général) : tué à l'attaque de Constantine, V, 125.
Danemark (le) : signe la ligue des Neutres, III, 132.
— Bombardement de Copenhague, 316, 317.
— Les Français appelés, 317, 320.
— Frédéric VI repoussé par les Suédois ; la Norvège offerte à la Suède, 429, 431.
— Question du Sleswig-Holstein, VI, 339.
— Cession des duchés à l'Allemagne, 353.
— Convention de Gastein, 377, 378, 379.
Danican : son rôle dans les journées de vendémiaire, II, 374, 375.
Danton : porte à l'Assemblée une adresse des sections de Paris ; son portrait, I, 147.
— Son influence sur le club des Cordeliers, 154.
— Attaque La Fayette aux Jacobins, 180.
— Demande l'interdiction du roi et son jugement, 192, 198.
— Renonce à soutenir l'idée de déchéance, 202.
— Se cache après la Journée du Champ de Mars, 206.
— Élu substitut du procureur de la Commune, 240.
— Ses réserves au sujet de la guerre aux puisssances, 246, 247.
— 267.
— Soutient Robespierre, 274.
— 279.
— Danton et l'émeute du 20 juin, 281.
— 296.
— Son influence dans les sections, 304.
— 306.
— Nommé ministre de la justice, 322.
— Sa mauvaise réputation ; sa jeunesse ; examen des accusations portées contre lui, 324-326.
— Sa circulaire du 18 août, 331.
— Danton et les femmes de Paris, 334.
— Demande les visites domiciliaires, 336.
— Son mot au conseil des ministres, 339.
— Son rôle dans les journées de septembre, 342, 349, 350, 353.
— Élu à la Convention, 353.
— Son exposé de principes, 356, 357.
— Envoie Westermann à Dumouriez, 360.
— Ses illusions diplomatiques, 366, 367.

— Ce qui le séparait des Girondins : possibilité de la conciliation, 384-386.
— Ses idées politiques, 387.
— Son attaque contre Roland ; sa démission de ministre ; les comptes de son ministère, 389-391.
— Demande le maintien du budget des cultes, 406, 407.
— Rompt avec les Girondins ; sa mission en Belgique, son retour, 415, 416.
— Son vote dans le procès de Louis XVI, 417, 418.
— Retourne en Belgique, 434, 435.
— Ménage Dumouriez à la Convention, 438.
— Presse l'organisation du tribunal révolutionnaire, 439.
— Va trouver Dumouriez en Belgique ; accusé de complicité avec lui ; sa défense, 450, 451, 456, 457.
— Membre du Comité de salut public, 459, 460.
— Son désir de sauver les Girondins, 461, 462.
— Défend Paris à la Convention, 471.
— Attaque la commission des Douze, 474.
— Sa conduite le 31 mai et le 1er juin, 478, 479, 482, 483.
— Son rôle dans la journée du 2 juin, 484.
— Dénoncé aux Jacobins ; sa motion conciliante à propos des députés arrêtés, II, 5, 6.
— Son revirement en faveur du 2 juin ; réclame la formation d'une armée révolutionnaire, 8-10.
— 16.
— Demande l'érection du Comité de salut public en gouvernement provisoire, 46.
— Fait décréter la levée en masse, 47.
— Sa harangue du 5 septembre, refuse de rentrer au Comité de salut public, 60, 61.
— Son chagrin de ne pouvoir sauver les Girondins, 61, 62.
— Aurait voulu sauver Marie-Antoinette, 64.
— S'absente lors du procès de la Gironde, 68.
— 117.
— Essaye d'arrêter la Terreur, II, 153, 154.
— Veut se rapprocher de Robespierre, 158.
— Sa motion contre les « mascarades anti-religieuses », 159, 160.
— Défendu par Robespierre aux Jacobins, 161, 162.
— S'associe à la publication du *Vieux Cordelier*, 162, 163.
— Défend Camille Desmoulins aux Jacobins, 169.
— Demande que Fabre d'Églantine puisse se défendre devant la Convention, 170, 171.
— Sa politique de conciliation, 178.
— Fausse manœuvre de son parti, 178, 179.
— Efforts pour rapprocher Danton de Robespierre ; sa mort décidée, 181, 182.
— Refuse de fuir ; sa réponse à Westermann ; rapport de Saint-Just contre lui, 183-188.
— Son arrestation, son procès, son exécution, 188-200.
— II, 370.
Dantzig : I, 209.

— Convoité par la Prusse, II, 39.
— Assiégé, III, 300, 301.
— Capitule, 303.
Darmès : tire sur Louis-Philippe, V, 169.
Darthé : conspire avec Babeuf; exécuté, II, 391.
Daru : prend part à la campagne de Russie, III, 455, 456, 471, 485.
Daubenton : professe à l'École normale de l'an III, II, 275.
— Premier directeur du Muséum, 277.
Daumesnil : se maintient en 1814 à Vincennes, IV, 99.
— Résiste à l'émeute du 18 octobre 1830, 481.
Dauphin (le petit) : I, 190, 191.
Dauphiné (province du) : I, 98, 130, 131.
— Mouvement fédéraliste, après le 2 juin ; étouffé par Dubois-Crancé, II, 35, 36.
Daunou : son rapport sur l'enseignement, II, 283.
— Sa motion du 21 vendémiaire, 370.
— Président des Cinq-Cents, 381.
— Membre de l'une des commissions adjointes aux consuls, III, 90.
— Rédige la constitution de l'an VIII, 94.
— Écarté du consulat par Bonaparte, 97.
— Est nommé tribun, 98.
— 122.
— Combat les lois réactionnaires de l'an IX, 158.
— Éliminé du Corps législatif, 179, 180.
— Écrit son *Essai sur la puissance temporelle des papes*, III, 419, 420.
— Échoue aux élections de 1822, IV, 305.
— 489.
David, peintre :
— Sa toile du *Serment du Jeu de paume*, I, 40.
— Son portrait de Marat, II, 31.
— Son rôle dans le procès des dantonistes, 197.
— 227.
— Organise la fête de l'Être Suprême, 229.
— Son mot au club des Jacobins, le 8 thermidor, 247.
— Dénoncé par Lecointre, 263.
— Fait créer un jury national des arts ; figure aux premières expositions annuelles, 281, 282.
— Membre de l'Institut, 284.
— Organise la fête du sacre de Napoléon Ier, III, 236.
— IV, 219.
— Expulsé de l'Institut, 221.
David (d'Angers), sculpteur : IV, 339.
— V, 57, 155.
David (Félicien) : sa symphonie du *Désert*, V, 47.
Davidowitch (général) : repousse Vaubois, II, 419, 420.
— Rejeté en Tyrol, 421, 422.
Davout : I, 455.
— Va en Égypte, III, 15.
— Vainqueur à Auerstædt, 285-287.
— Entre à Berlin, 289.
— Occupe Posen, 294.
— Marche sur Kœnigsberg, 306.
— Reste en Allemagne en 1808, 345.
— Manœuvre contre l'archiduc

Charles ; vainqueur à Eckmühl, 359-361.
— Combat à Wagram, 372.
— Organise la grande armée de 1812 ; en commande le premier corps, 440.
— Part qu'il prend à la campagne, 452, 453, 454, 456, 462, 471.
— Mis à l'arrière-garde lors de la retraite, 473.
— Remplacé par Ney dans ce rôle, 474.
— Quitte Smolensk, 479.
— Combat à Krasnoë, 480, 481.
— Passe la Bérézina, 483.
— 487.
— IV, 17, 29.
— Entre à Hambourg, 32.
— S'y maintient, 99.
— Ministre de la guerre, 137, 143.
— Se rallie aux Bourbons, 183, 184.
— Son revirement, 186.
— Opine pour la résistance, 187.
— Se retire derrière la Loire, 190.
— N'ose provoquer un mouvement national, 195.
— Dépose dans le procès de Ney, 216.
— Nommé pair, 258.
— Combat les lois de réaction, 276.
Débats (journal des) : IV, 136, 146, 328, 330, 331, 341, 374, 394, 402, 408, 412, 497.
— V, 132, 160, 186, 208.
Debelle (général) : son procès, IV, 220.
Debry (Jean) : plénipotentiaire à Radstadt ; échappe, blessé, au guet-apens, III, 37.
— Élu président des Cinq-Cents, 39.
Decaen (général) : défend l'Ile-de-France, IV, 108.
Decaux (général) : ministre de la guerre, IV, 406.
Decazes : préfet de police, IV, 192, 208, 209, 218, 226, 228, 230, 231, 235, 242, 243, 256.
— Ministre de l'intérieur ; son administration, 256, 257.
— Négocie avec Pie VII ; transige avec le parti clérical, 262, 263.
— Prend la présidence du Conseil, 268, 269.
— Attaqué ; tombe, 270-273.
— Ambassadeur, 273, 287.
— Démissionnaire, 297.
Decrès (amiral) : ministre de la marine, III, 205.
Défenseur de la Constitution (le) : journal de Robespierre, I, 274.
Dejean (général) : IV, 82.
Delacroix (Eugène) : IV, 338.
Delaunay : gouverneur des Invalides, I, 56, 57, 58.
— Emprisonné, II, 169.
— Son procès, 191, 192, 193.
— Son exécution, 198-200.
Delavau : agent de la Congrégation, IV, 305, 384.
— Rappelé au Conseil d'État, 429.
Delavigne (Casimir) : IV, 337, 338.
Delessart : I, 256, 257, 258, 352.
Delessert (Benjamin) : élu député, IV, 243.
Delmas (général) : exilé, III, 184.
Demaillot : prend part au complot de Malet, III, 475.
Deparis, garde du corps : assassine Saint-Fargeau, 421.
— Se tue, 425.
Départ (chant du) : II, 51.
Derniers montagnards (les) : ouvrage de J. Claretie, II, 315.
Desaix : enlève Lauterbourg, II, 96
— Contribue à la reprise de la rive gauche du Rhin, 321.
— Opère sous Moreau, 427.

— Va en Egypte, III, 15.
— Enfonce les Mameluks aux Pyramides, 64.
— Remonte le Nil jusqu'aux Cataractes ; surnommé le Sultan-Juste, 67, 68.
— Reste en Égypte après le départ de Bonaparte, 75.
— Décide de la journée de Marengo ; sa mort ; 119, 120, 122, 143.
Descartes : ses restes au Panthéon, I, 197.
— II, 53.
Desèze : son plaidoyer en faveur de Louis XVI, I, 409, 410 ; IV, 388.
Désilles : I, 143.
Desmoulins (Camille) : son journal *la France libre*, I, 2.
— Suscite l'émeute du 12 juillet 89 à Paris, 51.
— Violence de ses pamphlets, 68.
— Se retire à Versailles, 83.
— Son activité de journaliste, 137, 138.
— Dénoncé pour ses articles, et défendu par Robespierre, 139.
— Est un des premiers à émettre l'idée de République, 155.
— Sa déclaration lors de l'évasion de Louis XVI, 178.
— Renonce à soutenir la pétition pour la déchéance, 201, 202.
— Se cache après la *journée du Champ-de-Mars*, 206.
— Proteste contre l'opportunité de déclarer la guerre aux puissances, 246.
— Ses attaques contre Brissot, 267-270, 306.
— Élu à la Convention, 353, 573.
— Écrit contre les Brissotins, 465.
— Défend Danton aux Jacobins ; son adresse aux sociétés jacobines, II, 6.
— Son cri lors de l'arrêt de mort des Girondins, 68.
— Fait paraître *le Vieux-Cordelier* ; défendu aux Jacobins par Robespierre, II, 162, 163.
— Demande l'élargissement des suspects, 165, 166.
— Cité devant les Jacobins, 166.
— Attaqué par Barère, 167.
— Sa réponse aux menaces d'Hébert, 167, 168.
— Comment Robespierre intervient dans la querelle, 169.
— Rupture de Camille et de Robespierre ; le dernier numéro du *Vieux-Cordelier*, 173, 174.
— Robespierre tente de le sauver, 182, 183.
— Odieux à Saint-Just et à Billaud-Varennes, 184.
— Décrété d'accusation et emprisonné, 188, 190, 191.
— Circonstances de son procès, 192, 195, 198.
— Son exécution, 198-200.
— 370.
Desmoulins (Lucile) : son mot à Brune, II, 173.
— Envoie le *Phédon* à son mari, 190.
— Sa conduite pendant le procès, 196.
— Comparaît devant le tribunal révolutionnaire, 199.
— Son exécution, 200.
Dessolles : IV, 107.
— Ministre et président du Conseil, 267.
— Se retire, 267, 268.
Destrems : proteste aux Cinq-Cents contre le coup d'État de Brumaire, III, 85.

— Proscrit, 156.
— Meurt, 157.
Deux-Ponts (duché de) : I, 373.
— II, 39.
Deux-Sèvres : la contre-révolution dans ce département; premières mesures de la Constituante, I, 238, 239.
— 336.
— Échauffourées de Châtillon et de Bressuire, 390, 391.
Deux-Siciles (royaume des) : II, 64, 65.
— La flotte napolitaine à Toulon, II, 124.
— Le pays à la discrétion de l'Angleterre, 204.
— Se retire de la coalition, 412, 418.
— Médite d'y rentrer, 431.
— Y renonce après Tolentino, 436.
— La reine Caroline d'Autriche et la cour de Naples; entrée des Napolitains à Rome; en sont chassés par Championnet; prise de Gaëte et de Naples; République parthénopéenne, III, 28-31.
— Réaction à Naples; retour de Ferdinand et de Caroline, 43, 44.
— Cession de la moitié de l'île d'Elbe à la France, 133.
— Nouvelle occupation française, 208.
— Rôle de Naples dans la troisième coalition, 246.
— Fuite du roi et de la reine, 267, 268.
— Joseph roi de Naples, 274, 275.
— Murat roi de Naples, 332.
— IV, 121-124.
— Fin de la royauté de Murat, 151, 152.
— L'absolutisme bourbonien et les Carbonari, 283.
— Le congrès de Troppau-Laybach et l'intervention autrichienne, 284, 285, 286, 287, 289.
— Expédition de Garibaldi et des Mille, VI, 255-258.
— Siège de Gaëte; fin du royaume des Deux-Siciles, 260-262.
— Voyez Italie (royaume d').
Diderot : I, 326.
— Cité, II, 280.
Didier : son complot, IV, 226, 227.
— Guillotiné, 228.
Diebitch (feld-maréchal) : combat l'insurrection de Pologne, IV, 496.
— Bat les Polonais à Ostrolenka, V, 9.
Dietrich : maire de Strasbourg.
— I, 290.
Dijon (ville de) : I, 17, 131.
Dillon (général) : I, 272.
Directoire (le) : caractère du nouveau pouvoir exécutif, II, 363.
— Choix des cinq directeurs, 381.
— Installation et premiers actes, 382.
— Réprime la conjuration babouviste, 388, 389.
— Nomme Bonaparte au commandement de l'armée d'Italie, 400.
— En opposition de vues avec lui, 405, 408, 409.
— Disposé à la paix, 422.
— Ratifie les préliminaires de Léoben, 446, 447.
— Letourneur remplacé par Barthélemi; hostilité entre le Directoire et le Corps législatif, 449, 450.
— Lettre à Bonaparte au sujet de Venise, 451.
— S'entend avec la Hollande et

l'Espagne pour une descente en Angleterre; échec de l'expédition, 457, 458.
— Entre dans le complot des Ultras, 252.
— Excité à un coup d'État par Bonaparte; adresses des armées; coalition de trois des directeurs en vue de mesures de violence, 461-465.
— Ferme intervention de Carnot; Hoche devant le Directoire, 465, 466.
— Les conspirateurs se retournent vers Bonaparte, 467, 468.
— Message du Directoire aux Cinq-Cents; réponse conciliante du Conseil, 470, 471.
— Scène entre Barras et Carnot, 472.
— Journée du 18 fructidor; arrestation de Barthélemi; fuite de Carnot; proclamation du Directoire aux Français, 473-475.
— Merlin (de Douai) et François (de Neufchâteau) nommés directeurs, 477, 478.
— Adresses aux départements; le pouvoir exécutif entre Hoche et Bonaparte, 479.
— Plie devant ce dernier, 484.
— Rompt les négociations avec l'Angleterre; ses exigences envers l'Autriche, 486.
— Opposition de vues entre lui et Bonaparte; ratifie la paix de Campo-Formio, conclue au mépris de toutes ses instructions, 486-490.
— Réception qu'il fait à Bonaparte revenu de Radstadt, III, 4.
— Discute, puis décide l'expédition d'Égypte, 14, 15.
— Ses défiances contre Bonaparte, 16, 17.
— Ses mesures financières; décide la « consolidation du tiers », 18, 19.
— Élections de l'an VI, 20, 21.
— Impopularité du Directoire; élections de l'an VII, 38, 39.
— Reçoit Bonaparte à son retour d'Égypte, 76.
— Attitude et rôle des divers membres du Directoire lors du coup d'État de Brumaire, 76-87.
— Fin de la constitution de l'an III, 87, 88.
Dobsent : juge au tribunal révolutionnaire. I, 472, 475, 476.
Dode de la Brunerie (général) : dirige les travaux des fortifications de Paris, V, 166.
Dolomieu : se joint à l'expédition d'Égypte, III, 16.
Domerville : complote contre Bonaparte; arrêté, III, 154.
Donnadieu (général) : IV, 227.
— Entre dans le complot des Ultras, 252.
Doppet : attaque Lyon, II, 118.
Dormans : I, 184.
Doubs (Dépt du) : se joint au mouvement contre-révolutionnaire de Lyon, II, 35.
Doudeauville (duc de) : ministre de la maison du roi, IV, 330.
— Se retire, 374.
Doué (Vendée) : II, 8.
— 101.
Dourlers : II, 84, 85
Doyré : prend part à la défense de Mayence, II, 40.
Drapeau blanc (le) : IV, 328, 407, 409, 418.
Dreux : mouvement royaliste, II, 368, 369.

Dreux-Brézé (Mis de) : incident de la séance du 23 juin, I. 44.
Droits de l'homme (société des) : V, 69, 70-73, 78, 79, 136.
Drôme (Dépt de la) : mouvement contre-terroriste, II, 299.
Drouet, maître de poste : I, 182, 205.
Drouet d'Erlon : arrêté comme babouviste ; s'échappe, II, 388-390.
— Général : son rôle militaire aux Cent Jours, IV, 161-163, 167, 171.
— Exilé, 219.
Drouot : quitte l'île d'Elbe avec Napoléon, IV, 130, 131.
— Escorte Napoléon, au départ de Fontainebleau, IV, 94.
— Suit Davout au delà de la Loire, 190.
— Son procès, 220.
Drouyn de Lhuys : ministre des affaires étrangères, I, 453.
Druses, peuple du Liban : assistent Bonaparte sous Saint-Jean d'Acre, III, 72.
Dubois (de Nantes) : IV, 414.
Dubois-Crancé : son rapport sur la réorganisation de l'armée, I, 432.
— Prévient une émeute, 438.
— Arrête l'insurrection girondine dans l'Est, II, 35, 36.
— Marche sur Lyon, 57.
— Ses proclamations aux Lyonnais, 116.
— Bombarde la ville, 117-119. — 164.
— Accusé par Robespierre, 172, 173.
— — 250.
— Son rôle en prairial, 310.
— Ministre de la guerre au 18 Brumaire ; son attitude, III, 78, 81.
Dubourg : IV, 453.
Duchatel : rédacteur du *Globe*, IV, 312.
— Ministre des finances, V, 114.
— 134.
— prend l'intérieur, 138, 171.
— 179.
Duckwort, amiral anglais : échoue contre Constantinople, III, 301.
Ducos : I, 225.
— 416, 418.
— II, 18.
— Son procès, ses derniers moments, son exécution, 66-70.
Dufaure : ministre des travaux publics, V, 138, 139.
— Son rôle sous le ministère Guizot, 196, 203.
— Ministère de Cavaignac, 426.
— Son rôle au 2 décembre, VI, 44.
— A l'Assemblée de Versailles, VII, 459, 462.
— Son discours du 14 décembre, 1872, VIII, 2.
Dufour : pris dans la capitulation de Baylen, III, 338, 339.
Dugommier (Général) : assiège Toulon, II, 121-123.
— Désapprouve les exécutions, 125.
— Ses succès aux Pyrénées orientales, 217, 218.
Duhem : son mot contre le centre de la Convention, II, 266.
Dumas : son réquisitoire contre les Hébertistes, II, 180, 225.
— Son cynisme, 233.
— Son mot au club des Jacobins, le 8 thermidor, II, 247.
— Son arrestation votée, 250.
— Son procès, sa mort, 258, 259.
Dumas (Mathieu) : son attitude lors du complot du 18 fructidor ; ses *Mémoires*, II, 472.
— Arrêté et condamné, 477.

Dumerbion (général) : ses succès dans les Alpes-Maritimes, II, 217.
Dumolard : sa motion aux Cinq-Cents contre le Directoire, II, 461.
Dumont (André) : son zèle réactionnaire au 2 prairial, II, 305.
Dumont d'Urville : escorte Charles X jusqu'en Angleterre, IV, 464.
Dumouriez : nommé ministre des affaires étrangères ; ses précédents, ses premiers actes, I, 259, 260.
— Son plan de guerre, 262, 263.
— Hâte l'entrée en campagne ; ce qu'il en résulte, 272, 273.
— S'éloigne des Girondins, 276.
— Est nommé ministre de la guerre par le roi ; sa démission, 278, 279-280.
— Commande en Flandre, 297.
— Remplace La Fayette à l'armée du Nord, 332.
— Ses forces à Sedan, 359, 360.
— Son plan d'attaque, 360.
— Occupe l'Argonne, 362, 363.
— Va se poster à Valmi ; part qu'il prend à la bataille, 364, 365.
— Essaie de négocier avec le roi de Prusse, 367.
— Ses fautes, 368, 369.
— Va à Paris, 369.
— Se prépare à envahir la Belgique, 370.
— Bat les Autrichiens à Jemmapes, entre à Mons, à Bruxelles et à Aix-la-Chapelle, 375-378.
— Tente de réconcilier Danton et la Gironde, 391.
— Projette de marcher sur la Hollande, 426.
— 429.
— Ses visées d'ambition personnelle et de restauration orléaniste ; sa lutte avec Cambon, 433, 434.
— Ses premières opérations en Hollande, 435, 436.
— Ménagé par Danton, Robespierre et Marat, 438, 439.
— Sa lettre offensante à la Convention, ses projets, 450, 451.
— Bat les Autrichiens à Neerwinden ; sa retraite et sa trahison, 451-456.
— III, 217.
— Conseille la Prusse en 1806, 282.
Duncan (amiral) : retient la flotte hollandaise au Texel, II, 460.
Dunkerque : I, 359.
— Assiégé par le duc d'York et délivré par les Français, II, 80, 82.
Dunoyer : condamné, IV, 239.
Duperré : ministre de la marine, V, 103.
— Rapporteur de la loi des chemins de fer, 192.
Dupetit-Thouars : occupe Taïti, V, 202, 203.
Duphot (général) : tué à Rome, III, 11.
Dupin : avocat du parti libéral, IV, 356, 364, 405.
— Consulté sur les Ordonnances, 431.
— Son rôle dans le mouvement révolutionnaire, 433, 451, 454, 460, 461.
— Ministre, 468.
— V, 22, 38, 59, 60, 63, 64, 76, 85.
— Refuse le ministère, 88.
— Son débat avec Thiers, 89.
— 90.
— Proteste contre les lois de septembre, 97, 98.

— 118, 132.
— Rédige le projet d'Adresse, 173. 209, 224.
— Président de la Législative, 464.
Duplay : I, 463.
— II, 259.
— Son procès ; acquitté, 294.
Duplessis (Madame) : sa lettre à Robespierre, II, 199, 200.
Dupont (général) tient tête à Mack, III, 230.
— Secourt Mortier, 258.
— Bat les Prussiens, 288.
— Coopère à la victoire de Friedland, 305.
— Entre en Espagne, 324.
— S'empare de Cordoue ; l'évacue ; capitule à Baylen, 335-339.
— Ministre de la guerre, IV, 85.
Dupont de l'Eure : élu député, IV, 243.
— Combat les lois de réaction, 279.
— Entre dans la conspiration de 1820, 280.
— Non réélu en 1824, 324.
— 388.
— Ministre, 454, 458, 481, 482, 487.
— Se retire, 488, 489.
— Vice-président de la chambre, V, 7.
— Membre du gouvernement provisoire, 305.
Duport : le club breton se forme chez lui, I, 50.
— Combat l'inamovibilité des juges, 107.
— 147.
— Ses visées politiques, 155.
— Demande l'abolition de la peine de mort, 171.
— Dans quel sens il soutient le décret du 25 juin 91, 189. 190.
— Défié par une motion de Robespierre, 219.
— Son idéal constitutionnel, 240, 241.
— 254, 256, 257.
— Sauvé en septembre 92 par Danton, 353.
Dupoty : son procès, V, 186.
Dupuis : président du Corps législatif ; son livre sur l'*origine des cultes*, III, 177.
Duquesnoi : arrêté le 2 prairial, II, 307, 312.
— Jugé ; se poignarde, 3133-15.
Durand de Maillane : se déclare contre Robespierre au 9 thermidor, II, 248.
Duroc : quitte l'Egypte avec Bonaparte, III, 75.
— Prend part à la campagne de Russie, 455.
— Tué, IV, 31.
Duroi : sa conduite au 1er prairial, II, 305, 306.
— Arrêté, 307, 312.
— Son jugement, sa mort, 313-315.
Dusseldorf : pris par Jourdan, II, 339.
Duval (Maurice) : préfet du Dauphiné, V, 21.
— Commissaire extraordinaire à Toulouse, 183, 184.
Duvergier, tribun : sa sortie contre Bonaparte, III, 101.
Duvergier de Hauranne : attaque le ministère Molé, V, 131.
— Dénonce les jésuites, IV, 236, 237.
— Cité, 505, 419.

E

Éblé (général) : opère en Portugal, III, 412.
— Dirige le passage du Niémen, 448, 449.
— Son héroïsme au passage de la Bérézina ; sa mort, 482-485.
Échelle (rue de l') : I, 176.
École de Mars : établie dans la plaine des Sablons, II, 79.
École normale : voy. Instruction publique.
École polytechnique : voy. Instruction publique.
Edgeworth, prêtre irlandais : appelé près de Louis XVI au dernier moment, I, 422.
Édit de Nantes : I, 22.
Égalité (Philippe) : voy. Orléans (Philippe d').
Égypte : visées du général Bonaparte sur ce pays, II, 487.
— Visées de Bonaparte sur ce pays, III, 6.
— L'expédition décidée ; projet d'un percement de l'isthme de Suez ; commission de savants, 14-16.
— Arrivée de la flotte française à Alexandrie : état politique et social de l'Égypte, 62, 63.
— Bataille des Pyramides ; occupation du Caire, 64, 65.
— Défaite navale d'Aboukir, 65-67.
— Organisation de la conquête ; l'Institut d'Égypte, 67, 68.
— Offensive de Bonaparte en Syrie ; prise de Jaffa et siège de Saint-Jean d'Acre ; retraite des Français, 68-73.
— Les Turcs défaits à Aboukir 74.
— Départ de Bonaparte pour la France, 75.
— L'Égypte reprise aux Français, 140-146.
— Les Anglais chassés d'Alexandrie, 302.
— IV, 288, 276, 398, 399, 416.
— Rivalité de Méhemet-ali et de Mahmoud ; succès militaires d'Ibrahim ; les Égyptiens, en Syrie ; intervention des puissances, 143, 149, 156, 157, 158.
— La flotte anglo-autrichienne sur les côtes de Syrie ; bombardement de Beyrouth et de Sidon, 167.
— L'Égypte abandonnée par la France, 168-170.
— Prise de Saint-Jean d'Acre par les Anglais ; convention d'Alexandrie et de Londres, 174-176.
— Percement de l'isthme de Suez ; Port-Saïd et Ismaïlia, VI, 160, 246.
Elbe (île d') : cédée par moitié à la France, III, 133.
— Annexée, 199.
Elbée (d') : se joint aux insurgés vendéens, I, 446, 448.
— Marche à la tête des bandes vendéennes vers la Loire, II, 8.
— Battu par Tuncq, 97.
— Sa proclamation ; force le camp de Tuncq, 100.
— Démoralisation de ses bandes, 106.
— Tué à Chollet, 106, 107.
Élisa Bonaparte : reçoit Lucques, III, 243.
Élisabeth (Madame) : arrêtée avec le roi à Varennes, I, 184.
— Sa conduite au 20 juin 1792, 285.
— Sa confiance en La Fayette, 289.
— Sa dernière entrevue avec Louis XVI 422.

— II, 65.
— Lettre d'adieu que la reine lui adresse, 66.
— Envoyée à l'échafaud, 225, 226.
Émigrés : première émigration, I, 63.
— Second ban d'émigrés, 98.
— Les émigrés complotent de s'emparer de Lyon, 148.
— Ils préparent une invasion, 172.
— Progrès de l'émigration ; discordes entre les émigrés, 208, 209.
— Appui que leur prêtent les puissances, 211-216.
— Leur refus de rentrer en France ; mesures de rigueur décrétées contre eux par la Législative, 234-237.
— Décret du 29 novembre 91, 243-245.
— Mise en accusation, 249.
— L'Électeur de Trèves et les émigrés, 250.
— Le séquestre, 252.
— Incorporation des émigrés dans les troupes allemandes, 301.
— Expédition des émigrés à Quiberon ; leur désastre, leur exécution, 348-357.
— Les émigrés et le 18 fructidor, II, 477 ;
— III, 91.
— Clôture de la liste des émigrés, 98.
— Leur rappel, 152, 153, 184.
— Leur rôle dans le complot de Cadoudal, 211-213.
— Leur retour en 1814, IV, 113, 116.
— Le milliard d'indemnité, 348, 349.
Empire (second) : début du règne, VI, 98.
— Mariage de l'empereur, 99-101.
— Exposition universelle de 1855, 102.
— Napoléon III et l'Angleterre, 103-105.
— Affaire des Lieux Saints ; attitude hostile du tzar Nicolas, 108, 109.
— Préliminaires de la guerre de Crimée, 109-114.
— Alliance franco-anglaise, 115-118.
— Départ des troupes, 119.
— Prise de Bomarsund, 122.
— Les alliés en Crimée, 124, 125.
— Bataille de l'Alma, 126-128.
— Siège de Sébastopol, 129-132.
— Balaklava et Inkermann, 133-135.
— Souffrances des armées, 138.
— Pélissier, 142, 143.
— Attaque du 18 juin, 145.
— Journée de Traktir (Tchernaïa), 147.
— Prise de Sébastopol, 149.
— Négociations, 152.
— Congrès de Paris, 154.
— Pertes de l'armée, 157.
— Évacuation de la Crimée, 158.
— M. de Lesseps et le canal de Suez, 160, 161.
— Transformation de Paris, 162-164.
— L'école littéraire de l'exil ; Victor Hugo et Jean Reynaud, 165-170.
— Le protestantisme libéral, 171.
— L'ultramontanisme, 172.
— La Salette et Lourdes, 174, 175.
— Le positivisme et Littré, 176.
— Renan et la *Vie de Jésus*, 177-180.
— Progrès des sciences ; Claude Bernard, 181-184.
— Commerce et agriculture, 184, 185.

— Élections de 1857, 186-188.
— Attentat d'Orsini, 189-191.
— Loi des suspects; la nouvelle Terreur, 192-196.
— L'opposition des Cinq, 196.
— Algérie et Sénégal, 198, 199.
— La politique des nationalités; négociations et entrevues, 200-206.
— Cavour et Napoléon III à Plombières; la question italienne, 206-210.
— Alliance avec l'Italie, 211-213.
— Attitude des puissances, 213-215.
— Entrée des Français en Piémont, 218.
— Bataille de Montebello, 219.
— Plan de l'Empereur, 220.
— Magenta; la Lombardie délivrée, 221-227.
— Solférino, 228-231.
— Intervention comminatoire de la Russie et de la Prusse, 232, 233.
— Paix de Villafranca, 234-236.
— Apogée du règne, 237.
— Amnistie de 1859, 239.
— Politique de Napoléon III, en face des annexions italiennes, 241-246.
— Travaux du canal de Suez, 246.
— Traité de commerce avec l'Angleterre; protectionnistes et libres échangistes, 247-251.
— Annexion de la Savoie et de Nice, 253, 254.
— Expédition de Garibaldi et des Mille, 255.
— Affaires de Rome; Lamoricière et Cialdini, 258-260.
— Siège de Gaëte, 261.
— Décret du 24 novembre 1860, 263.
— L'opposition cléricale, 264, 265
— Guerre de Chine, 269-277.
— Conquête de la Cochinchine 278-283.
— Expédition de Syrie, 283, 284
— Origine et début de la guerre du Mexique, 285.
— Convention de la Soledad, 290. 291.
— Envoi d'une armée, 292.
— Prise de Puebla; entrée à Mexico, 293-295.
— Maximilien empereur, 296-298
— Bazaine, 300, 301.
— Intervention des États-Unis; abandon du Mexique; exécution de Maximilien, 306, 310.
— Sessions de 1861 et de 1862; questions financières; dotation Palikao, 311-316.
— Élections de 1863; Thiers et l'opposition victorieux à Paris, 317-319.
— M. Duruy à l'Instruction publique, 320.
— Mouvement et répressions de Varsovie, 321-328.
— Insurrection polonaise de 1863; intervention des puissances; le Congrès repoussé, 332-337.
— Affaire du Sleswig-Holstein; Bismark et le Danemark, 339-348.
— Rôle de la France et de l'Angleterre, 349-354.
— Thiers à la Chambre, 356, 357.
— Convention du 15 septembre 1864 avec l'Italie; l'Internationale, 359.
— Débats sur le *Syllabus*, 360-363.
— Voyage de l'Empereur en Algérie; sénatus-consulte de juillet 1865, 365-369.
— Congrès internationaux, 370, 371.

— Thiers et les libertés nécessaires, 372.
— Discours d'Auxerre, 375.
— Napoléon III et Bismark, 376.
— Convention de Gastein entre la Prusse et l'Autriche, 378.
— Entrevue de Biarritz, 379, 380.
— Préliminaires de la guerre allemande de 1866; l'Autriche et la Vénétie, 381-384.
— Chimères politiques de Napoléon III; lettre du 11 juin 1866, 387-391.
— Rupture entre la Prusse et l'Autriche, 391, 392.
— Guerre austro-prussienne, 393.
— Sadowa, 396.
— Indécision et inertie de Napoléon III, 398-401.
— Négociations, 402.
— Préliminaires de paix de Nikolsbourg, 406.
— La question de la rive gauche du Rhin; Benedetti et Bismark, 408-410.
— Circulaire impériale du 16 septembre, 411.
— Concessions du 19 janvier 1867, 414, 415.
— Projet de loi militaire, 416.
— La théorie des trois tronçons, 419.
— Affaire du Luxembourg; neutralisation du pays, 420-429.
— Lutte de M. Ollivier et de Rouher, 431-433.
— Exposition universelle de 1867, 434-437.
— Congrès de Genève et de Lausanne, 438-443.
— Le dualisme austro-hongrois, 444
— Mentana, 445-447.
— Débats sur les affaires de Rome, 449, 450.
— Loi militaire, 450, 457.
— Loi sur la presse, 452-453.
— Emprunt de 1868, 455-457.
— Progrès de l'opposition dans le pays; Henri Rochefort et *la Lanterne*, 458.
— Congrès de Berne et de Bruxelles, 459-461.
— Procès Baudin; Gambetta, 462-464.
— Session de 1859, 465.
— Haussmann et la situation financière, 466-468.
— Élections de 1869; succès de l'opposition, VII, 1-5.
— Les blouses blanches, 6, 7.
— Concessions libérales, 8, 9.
— Quatrième congrès de l'Internationale à Bâle, 10, 11.
— Manifestation Kératry, 12. 13.
— Élection de Rochefort, 14, 15.
— Ouverture des chambres, 17.
— Mort du maréchal Niel, 19.
— Ministère Ollivier; accession des Orléanistes à l'empire, 20, 21.
— Meurtre et funérailles de Victor Noir; procès de Pierre Bonaparte, 22-25.
— Projet de plébiscite, 27.
— Démission des ministres centre gauche, 29.
— La lutte plébiscitaire; le vote, 30-33.
— Le concile de Rome et l'infaillibilité du pape, 34-39.
— Triomphe de l'ultramontanisme, 40-45.
— Politique extérieure; la Prusse et les États allemands du Sud, 46, 47.
— La question Hohenzollern; le parti de la guerre, 50-53.

— Diplomatie; Benedetti à Ems, 55-58.
— Dépêches de Gramont, 59.
— Hésitation de l'Empereur, 61, 62.
— Dernière entrevue de Benedetti et du roi Guillaume, 63.
— Manœuvres de Bismark, 64-66.
— Le ministère devant les Chambres; séance du 15 juillet 1870;
— Thiers et la majorité, 67-72.
— La dépêche apocryphe, 73-75.
— Déclaration de guerre, 76-78.
— Attitude des puissances, 79.
— Alliance conditionnelle de l'Autriche et de la Russie, 81, 82.
— Agitation à Paris; l'Impératrice régente, 83, 84.
— Forces respectives de la France et de l'Allemagne, 85-90.
— Plan de campagne, 91, 92.
— Opérations préparatoires de l'ennemi, 92, 93.
— Combat de Wissembourg, 94, 95.
— Reichshoffen, Wœrth et Frœschwiller, 96-99.
— Sarrebruck et Spicheren; retraite de Mac-Mahon, 100-102.
— Convocation des Chambres; chute du ministère Ollivier; cabinet Palikao, 104.
— Démission du maréchal Lebœuf; Bazaine à la tête de l'armée, 109, 110.
— Les uhlans à Nancy, 111.
— La lutte autour de Metz; Borny, Gravelotte et Saint-Privat, 112-119.
— Retraite sur Metz, 120-122.
— Trochu gouverneur de Paris, 124, 125.
— Marche de Mac-Mahon vers Metz; lenteurs de l'armée, 124-129.
— Combat de Beaumont, 130, 131.
— Retraite sur Sedan; la bataille; défense de Bazeilles, 132-136.
— Capitulation de l'Empereur; l'armée prisonnière, 137-140.
— Séances législatives des derniers jours d'août; impuissance de la Chambre; le 4 septembre, 141-148.
— Proclamation de la République à Lyon, 149.
— Derniers débats, 150.
— Soulèvement populaire; fuite de l'Impératrice; la République proclamée à Paris; le Gouvernement de la Défense nationale, 151-156.

Encyclopédie (L') : citée, II, 280.
Enfantin : chef de l'église Saint-Simonienne de Ménilmontant, V, 42-46.
— Son rôle ultérieur et celui de ses disciples, 47.
Enghien (Duc d') : son enlèvement; son exécution, III, 216-218.
Entraigues (D') : arrêté à Venise· ses révélations, II, 469.
Épée (Abbé de l') : cité, I, 344.
Épernai : I, 184.
Éprémesnil (D') : jugé et exécuté, II, 234.
Ermenonville : I, 197.
Espagne : menaces de guerre entre l'Angleterre et l'Espagne, I, 115.
— Son attitude expectante en face de la Révolution, 173.
— Ses visées d'annexion, 174.
— Refuse toutes relations avec la France, 242.
— Non encore déclarée contre la France, 359.
— Intervention du roi Charles IV dans le procès de Louis XVI, 411.

— Hésite encore à entrer dans la coalition, 428.
— Se décide après la mort de Louis XVI; la Convention lui déclare la guerre, 436.
— Les Espagnols pénètrent en France, II, 8, 36.
— Appui qu'ils prêtent à Lyon et à Toulon insurgés, 120, 124.
— L'Espagne à la discrétion de Pitt, 204.
— Ses troupes chassées du Roussillon, 217, 218.
— Entrée des Français en Espagne; attitude des populations de la Navarre et de la Catalogne, 317-319.
— Probabilités de paix entre l'Espagne et la France, 330.
— Ouverture des négociations; clauses du traité signé à Bâle, 333-336.
— S'unit à la France contre l'Angleterre; perd la bataille navale de Saint-Vincent, 457, 458.
— Dépossédée de Port-Mahon, III, 108.
— Arme contre le Portugal, 133.
— L'envahit, 145.
— Pressurée par Bonaparte, 208.
— Partage la défaite de Trafalgar, 253-255.
— L'Espagne en 1807.
— Projets de Napoléon sur ce pays, 319, 330.
— Traité pour le démembrement du Portugal; arrestation et procès du prince des Asturies, 311, 322.
— Entrée des corps de Dupont et de Moncey dans la péninsule, 324.
— Murat en Espagne, 326.
— Émeute populaire; abdication de Charles IV, 327.
— Ferdinand VII et Murat; guet-apens de Bayonne; soulèvement populaire contre les Français; l'Espagne cédée à Napoléon, 328-331.
— Joseph roi d'Espagne; insurrection générale du pays, 332-335.
— Sac de Cordoue; retraite de Dupont; capitulation de Baylen, 336-339.
— Recul de l'armée française au nord de l'Èbre, 340.
— Arrivée de nouvelles forces; Napoléon en Espagne, 343, 346.
— Prise de Madrid; rentrée de Joseph, 347-349.
— La Corogne, 349, 350.
— Siège et prise de Saragosse, 351-353.
— Manœuvres de Ney et de Victor, 373-377.
— Wellington en Espagne; Talavera, 377, 378.
— Siège et prise de Girone, 399, 400.
— Expédition d'Andalousie, 400-402.
— Opérations de Soult et de Victor, 413-415.
— Succès de Suchet, 435-436.
— Prise de Ciudad Rodrigo et de Badajoz par Wellington, 436, 437.
— Victoire de Wellington à Salamanque; abandon de l'Andalousie par les Français, IV, 2-4.
— Bataille de Vitoria; les Français acculés aux Pyrénées, 34-36.
— Les Anglo-Espagnols passent la frontière, 58.
— Retour de Ferdinand VII, 69.

— Ses actes réactionnaires, 122.
— Neutre aux Cent-Jours, 152-264.
— Révolution militaire de 1820, 282. 283.
— Nouveau soulèvement; l'Espagne et les puissances, 306-309.
— L'intervention française, 309, 310.
— Entrée du duc d'Angoulême en Espagne; prise de Madrid; siège de Cadix; l'amiral Valdès; restauration de l'absolutisme, 313-324, 332, 334.
— Ministère Zéa Bermudez; affaires portugaises, 367, 368.
— L'Espagne évacuée, 401.
— Hostilité de Ferdinand VII à la monarchie de Juillet, 478, 479.
— Mort de Ferdinand VII; la régente Christine et le prétendant don Carlos; Isabelle II, V, 85-87.
— Le mouvement carliste et l'assistance française, 101, 102.
— Ministère Mendizabal, 105, 106.
— Sa chute; soulèvement de 1836, 112, 113.
— Soumission des carlistes, 150.
— Régence d'Espartero, 190, 197.
— Rappel de la reine Christine, 197.
— Affaire des mariages espagnols, 235-239.
— Narvaez, 453.
— Guerre du Maroc, VI, 246, 247.
— Différend avec le Mexique; Prim et la convention de la Soledad, 288-291.
— Renversement d'Isabelle; Prim et la candidature Hohenzollern. VII, 48-50.
— Abdication du roi Amédée; proclamation de la République. Don Carlos aux Pyrénées; insurrection de Carthagène, VIII, 39.
— Échec des carlistes, 70.
Espartero : régent d'Espagne, V. 190.
— Chassé, 197,
Esquisse d'un tableau historique de l'esprit humain, ouvrage de Condorcet : II, 289.
Essai sur l'histoire des sciences pendant la révolution, écrit de Biot : II, 272.
Essai sur la Puissance temporelle des papes, ouvrage de Daunou : III, 419, 420.
Essai sur l'indifférence en matière de religion, de Lamennais : IV, 249, 250.
Estaing (Comte d') : I, 86.
Étampes : I, 273, 342.
États de l'Église : envahis par les Français; le général Bonaparte et la Papauté, II, 412, 413.
— Exigences du Directoire à l'égard de Pie VI, 417, 418.
— Bologne et Ferrare adjointes au Modénais, 419.
— Projet de partage des États du Pape, 422.
— Armements de Pie VI, 431.
— Bonaparte passe l'Apennin; traité de Tolentino; cession de territoires à la France, 434, 435.
États généraux de 1789 : date définitive de leur réunion; conseil de Malouet à Necker; ouverture de l'assemblée; incident de cérémonial, I, 30-32.
— Vérification des pouvoirs; manœuvres de la cour et du haut clergé; tactique habile du Tiers-Etat, 33-35.
— La chambre du Tiers se déclare *assemblée nationale;* lutte de Sieyès et de Mirabeau; premier décret souverain de l'assemblée, 36-38.

— Menées du haut clergé et de la noblesse ; moyen terme proposé au roi par Necker ; fermeture de la salle des séances, 38, 39.
— L'Assemblée au Jeu de paume ; serment du 17 juin ; la majorité du clergé se joint au Tiers ; séance royale du 23 juin ; double déclaration de Louis XVI ; ordre aux députés de se séparer ; réponse de Mirabeau et mot de Sieyès, 40-44.
— Attitude de la noblesse et de la cour ; adresses et députations de Paris à l'Assemblée ; fermentation générale ; la noblesse, sur l'ordre du roi, se réunit aux deux autres, 44-46. Voy. CONSTITUANTE (assemblée).
ÉTATS PROVINCIAUX : I, 2, 16, 43.
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :
— Jefferson propose au congrès la séparation de l'Eglise et de l'Etat, I, 27.
— Brouille avec la France, III, 21, 22.
— Brouille avec l'Angleterre, III, 399, 445.
— Déclaration de guerre à l'Angleterre, IV, 1, 2.
— Signature de la paix, 125-128.
— Déclaration du président Monroë ; réception de La Fayette à New-York, 343, 344.
— V, 79, 91.
— Protestation contre le droit de visite, 187-189,
— Guerre de la Sécession, VI, 302-305.
— Intervention dans la guerre du Mexique, 305, 306.
ÉTOILE (Plaine de l') : près de Valence, I, 130.
ETRURIE (Royaume d') : voy. TOSCANE.
EUGÈNE NAPOLÉON : attaqué par l'archiduc Jean, III, 362, 363.
— Vainqueur, 370.
— Se porte sur la Raab, 369.
— Amène Joséphine à consentir au divorce, 384.
— Commande le 4e corps de la Grande Armée, 440.
— Combat à la Moskowa, 462, 463.
— Repousse Kutusoff, 472.
— Passe le Vop, 478.
— Quitte Smolensk, 479.
— Passe la Bérézina, 483.
— IV, 15.
— Mis à la tête d'un nouveau corps, 17.
— Évacue Berlin, 20, 21.
— Ses forces ; marche sur la Saale, 25.
— Combat à Lutzen, 26, 27.
— Renvoyé en Italie, 28, 39.
— Rappelé, 69.
— Reçoit un contre-ordre, 71.
— A la promesse d'une principauté, 92.
— Signe un armistice, 99, 100.
EUGÉNIE (Impératrice) : son mariage, VI, 100, 101.
— Pousse à la guerre de 1870, 52, 66, 77.
— Quitte Paris, 153.
— Son entrevue avec Bourbaki, 216.
EURE (Département de l') : prend parti pour les Girondins : armements à Evreux, II, 7-17.
— Déroute des fédérés normands près de Vernon ; soumission d'Evreux, 31.
— Enquête de Robert Lindet sur la rébellion, 56, 57.
EVÊCHÉ (Réunions révolutionnaires de l') : I, 391, 392, 437, 438, 457, 469, 472, 473, 475, 476, 478, 479, 481, 486.

— II, 176, 264, 265.
— Les Babouvistes à l'Evêché, 164.
Evreux : voyez Eure (Département de l').
Excelmans (Général) : exilé, IV, 219.
— Assiste aux funérailles de Lamarque, V, 32.
— 89.
Exmoulth (Lord) : IV, 198.
Exposé de principes : écrit contre-révolutionnaire des évêques députés, I, 157, 158, 159.
Exposition du système du monde : ouvrage de Laplace, II, 275.

F

Fabre d'Églantine : collabore à la réforme du calendrier, II, 144, 145.
— Haï de Robespierre, 164.
— Cité devant les Jacobins, 166, 168.
— Arrêté, 169, 170.
— Rapport de Robespierre sur son affaire, 172, 173.
— Sa mise en jugement est votée, 178.
— 183.
— Emprisonné au Luxembourg, 190.
— Refuse de se défendre, 192, 193.
— Sa condamnation, son exécution, 198-200.
Fabvier : chef d'état-major de Marmont, IV, 242, 252.
— Sa tentative auprès de l'armée du duc d'Angoulême, 315, 316.
— Combat pour la Grèce, 324.
Faidherbe : commande l'armée du Nord en 1870, VII, 279-284.
Familles (Société des) : V, 136.
Fare (Cardinal de la) : IV, 347, 353, 370.
Farcy : tué en juillet 1830, IV, 442.
Faucher (Frères) : leur procès ; leur exécution, IV, 203, 204.
Fauchet : abbé, I, 153, 238, 239.
— Évêque de Caen ; défend Louis XVI, 400.
— Proteste contre l'arrêt du roi, 430.
— Sa ferme attitude au 2 juin, 487.
— Suspendu de son mandat, 491.
— Son procès, son exécution, II, 66-70.
Favras (Marquis de) : son complot et sa mort, I, 114.
Favre (Jules) : plaide pour les insurgés de Lyon, V, 94.
— Proteste contre le siège de Rome, 459.
— Son rôle au banc des Cinq, VI, 196.
— Sa lutte électorale contre Rochefort, VII, 6.
— 72, 105, 106, 110.
— Son rôle au 4 septembre, 147-155.
— Vice-président du conseil de la Défense nationale, 160.
— Sa circulaire diplomatique, 173.
— Son entrevue avec Bismark à Ferrières, 176.
— Renonce à se rendre à la conférence de Londres, 312.
— Négocie la capitulation de Paris, 325-328.
— Sa dépêche du 28 janvier, 332.
— Élu dans huit départements, 342.
— Ministre des affaires étrangères, 346.
Fayette (La) : député de la noblesse

d'Auvergne aux États généraux; ses débuts à la Constituante, I, 49, 45.
— Vice-président de l'Assemblée, 54.
— Commandant de la garde nationale, 61.
— Son mot à propos de la cocarde tricolore, 63, 64.
— Répond au meurtre de Foulon et de Berthier par sa démission; on la refuse, 66-69.
— Son projet de *Déclaration des Droits de l'homme*, 77, 78.
— Voudrait l'institution d'un sénat électif, 81.
— Incline vers le *veto* suspensif, 82.
— Mention tirée de ses *Mémoires*, 88.
— Marche sur Versailles avec les gardes nationaux; sa conduite aux journées des 5 et 6 octobre, 93-97.
— Force le duc d'Orléans à quitter Paris, 113.
— Complot de Favras contre sa vie, 114.
— Appuie l'abolition des titres de noblesse, 118.
— Voudrait la séparation de l'Église et de l'État, 127.
— Prête le serment civique lors de la fête de la Fédération, 136.
— Ses mesures lors de la révolte de Nancy; déclin de sa popularité, 142-144.
— Émeutes réprimées par lui, 162, 163.
— Son intervention aux Tuileries, II, 113.
— Désobéi par la garde nationale; donne et reprend sa démission, 169.
— Se laisse tromper par le roi, 175, 176.
— Sa conduite lors de l'évasion de Louis XVI, 176, 177.
— Accusé par Danton d'avoir aidé à la fuite du roi, 180.
— La déclaration à la barre de l'Assemblée, 181.
— Paroles que Louis XVI lui adresse en rentrant aux Tuileries, 181.
— Désire l'établissement de la République, 192.
— Son intervention dans les débats concernant la fuite de Varennes, 199.
— Sa conduite dans la journée dite du Champ de Mars, 202-204.
— Citation de ses *Mémoires*, 205.
— Ses dernières motions à la Constituante, 218, 220.
— Son jugement sur l'Assemblée, 222.
— Retiré en Auvergne, 240.
— Son plan hardi contre l'étranger, 241.
— Reçoit le commandement d'un corps d'armée, 245.
— Part pour la frontière, 248.
— 254, 255, 256, 257.
— Attaqué par C. Desmoulins et Robespierre, 267-269.
— 271.
— Ses efforts de réorganisation militaire; sa marche sur Namur arrêtée, 272, 273.
— Sa lettre à l'Assemblée; achève de se compromettre en faveur du roi, 279-281.
— La Fayette à Paris, son réquisitoire contre le 20 juin; sa visite au roi; déchaînement des Jacobins contre lui; il rejoint son armée, 288, 289.

— 291.
— Sa mise en accusation demandée, 295, 297.
— Veut faire sortir le roi de Paris, 308.
— L'Assemblée refuse sa mise en accusation, 309, 310.
— Ce qu'il dit de Danton dans ses *Mémoires*, 324, 325.
— La Fayette à Sedan ; son rêve de réaction intérieure ; son arrestation ; sa captivité en Allemagne, 331-333.
— Comparé à Dumouriez, 455, 456.
— Son emprisonnement à Olmütz ; rendu à la liberté ; se retire en Holstein, II. 484, 485.
— Vote contre le consulat à vie, III, 188, 189.
— IV, 133, 136.
— Son rôle aux Cent-Jours, 148, 177-181.
— Sa mission auprès des alliés, 182, 184.
— Élu dans la Sarthe, 243, 256.
— 259.
— Combat les lois de réaction, 275-278.
— Entre dans la conspiration de 1820, 280.
— Sa déclaration de 1821, 290, 291.
— S'affilie à la Charbonnerie, 298.
— 300, 301, 302, 303, 312.
— Non réélu en 1824, 325.
— Réception qui lui est faite aux États-Unis, 343, 344, 396, 403, 405.
— Visite l'Auvergne, le Dauphiné et Lyon, 409, 410.
— Son rôle en juillet 1830, 435, 438, 439, 441, 443, 444, 448, 449, 452, 453, 454, 457, 459, 460.
— 469, 481, 482.
— Dissipe l'émeute de décembre 1830, 485-487.
— Sa retraite, 488.
— 499.
— Soutient la cause polonaise, V, 8, 20.
— Rallié au parti républicain, 31.
— Parle aux obsèques de Lamarque, 32.
— 34, 69.
— Défend le droit d'association, 78, 79.
— Meurt, 83.
— 111.

FÉDÉRATION : Mouvement général de fraternité d'où sort l'idée de *Fédération;* initiative prise par les provinces; I, 129-134.
— Organisation de la fête de la Fédération à Paris ; épisodes de la journée, 134, 136.

FÉRAUD : tué au Ier prairial, II, 304.

FERDINAND, roi de Naples. Voy. DEUX-SICILES.
— Détrôné ; se réfugie en Sicile, III, 28-31.
— Rentre à Naples, 43.

FERDINAND II, empereur d'Autriche : son avènement, V, 129. Voy. AUTRICHE.

FERDINAND IV, roi des Deux-Siciles : son absolutisme, IV, 283.
— Se rend à Laybach, 884, 885.

FERDINAND VII, roi d'Espagne : son procès comme prince des Asturies, III, 321, 322.
— Proclamé roi, 327.
— Se rend à Bayonne, 328-330.
— Renonce au trône, 331.
— IV, 62.
— Rentre en Espagne, 69.
— Son despotisme, 122, 152, 264.

— Réclame l'appui des puissances, 306.
— Se transporte à Séville, 313.
— Emmené à Cadix, 318, 319.
— Rendu à la liberté par les Cortès; rejoint le duc d'Angoulême, reprend ses errements despotiques, 322, 323, 332, 333, 367.
— Soutient l'insurrection portugaise, 368, 369.
— Hostile à la monarchie de Juillet, 478, 479.
— Meurt, V, 86.
Ferdinand (Archiduc) : opère en Pologne, III, 357, 363.
Fernex : massacré par les contre-terroristes lyonnais, II, 296.
Fernig (Mlles) : combattantes de Valmi et de Jemmapes, I, 377.
Ferrand (Général) : sa défense de Valenciennes, II, 42, 43.
— Défend Saint-Domingue, III, 206,
— Coopère à la rédaction de la Charte, IV, 113.
Ferrare : cédée à la France par le traité de Tolentino, II, 435.
Ferrières (Marquis de) : I, 84, 191.
— 237, 238.
Ferronnaie (De la) : ministre, IV, 382, 389, 399, 400.
— Se retire, 402.
— 417.
Fesch (Cardinal) : préside le concile national de 1811, III, 385, 423-425.
Feuchères (Baronne de) : IV, 471.
Feuillants (Club des) : son origine, son caractère, I, 206, 207.
— Succès des Feuillants aux élections pour la Législative, 224, 225, 226.
— Rôle de Mme de Staël dans le parti, 241, 242.
— Divisions sur la question de guerre, 253.
— 261, 262, 277.
— Ne figurent pas à la Convention, 282.
Feutrier, évêque : ministre, IV, 386, 391, 392, 393.
Fézensac (De) : citation de ses *Souvenirs militaires*, IV, 12, 13.
Fichte : sympathique à l'idée révolutionnaire, IV, 5.
— Son patriotisme, 7, 8.
Fieschi : attente à la vie de Louis-Philippe, V, 95, 96.
— Son procès, 99-101.
Figueras (Espagne) : pris par les Français, II, 318.
Finances et impôts : état financier en 1789; le déficit; le tiers consolidé, III, 18, 19.
— Nouvelles taxes, 25, 26.
— Réformes financières après Brumaire, 91.
— Création de la Banque de France, 103-104.
— Mesures financières de l'an IX; création d'une caisse d'amortissement, 158, 159.
— Droits réunis, 231.
— 248.
— Rétablissement de l'impôt du sel, 270.
— La rente et les finances après Tilsitt, 310, 311.
— Après la capitulation de Baylen, 341.
— Combinaisons financières pour la campagne de 1813, IV, 17, 18.
— 62, 103.
— La dette et le budget en 1816, 224, 225.
— En 1817; les biens du clergé, 236-238.

— La rançon de la France, 246, 247.
— Institution des caisses d'épargne, 258.
— Conversion de rentes, 326, 351, 352, 354.
— 374.
— IV, 121, 122.
— Le déficit de 1841 et le recensement général, 181, 183,
— 197.
— Conversion de 1852 ; nouveaux établissements de crédit, VI, 89, 90.
— Emprunt du Mexique, 299.
— Emprunt de 1868, 454-457.
— Les comptes Haussmann, 467.
— Emprunt de 1871, VII, 423.
— Emprunt de 1872, 455.
Flandre (Province de) : persistance des idées d'intolérance dans ses cahiers en 89, I, 23.
— 297, 359.
Flandre autrichienne : I, 149.
— 378.
Flandre (Régiment de) : I, 89, 93.
Flesselles, prévôt des marchands :
— Son rôle dans les journées des 13 et 14 juillet ; sa mort, I, 54, 55, 58.
Fleuriot-Lescot : maire de Paris, II, 181.
— Son rôle dans le procès des Dantonistes, 191.
— Son rôle au 9 thermidor, 253.
— Son exécution, 259.
Flocon : membre du gouvernement provisoire, V, 309.
Foix (Régiment de) : I, 186.
Fonfrède : I, 416, 418, 474, 474.
— II, 3.
Fontanes : cité, II, 280.
— Ses adulations envers Bonaparte, III, 105.
— Son *Parallèle entre César, Cromwell* et *Bonaparte*, 154.
— Discute la charte, IV, 113,
Fontarabie : se rend aux Français, II, 317.
Fontenai (Vendée) : attaqué et pris par les Vendéens, I, 448.
— Évacué, 449.
Fontenoy (Bataille de) : I, 95.
Force (La), prison : I, 348, 352.
Forez : marche des paysans foréziens sur Lyon, II, 117.
Forster, voyageur mayençais : I, 379, 380.
Fouché : sa mission terroriste à Lyon, II, 129-132.
— Son rôle anti-religieux à Nevers, 148, 161.
— 232, 289.
— Commissaire civil aux armées, III, 34.
— Ministre de la police, 46, 47.
— Son rôle dans le complot de Brumaire, 78, 83.
— S'emploie à découvrir les complices de Cadoudal, 214.
— Manœuvre pour faire Bonaparte empereur, 221.
— Destitué, 395, 396.
— Conseille la paix, IV, 37.
— En faveur près du comte d'Artois, 119.
— Ses intrigues, 128, 133, 135.
— Redevient ministre, 137, 141.
— Cabale de nouveau, 149.
— Son rôle après Waterloo, 176, 177, 180-185.
— Son entrevue avec Wellington, 190.
— Ministre de Louis XVIII, 191.
— Démissionnaire ; envoyé en Saxe, 207, 208.
— Exilé, 219.

Foulon : intendant de Paris, I, 53, 58, 66, 67.
Fouquier-Tinville : nommé accusateur public, I, 458.
— Se prononce pour l'acquittement de Marat, 463.
— Son réquisitoire contre la reine, II, 65.
— Presse le jugement des Girondins, 67, 133.
— Son rôle dans le procès de Camille Desmoulins, 191-200.
— 225.
— Son rôle dans les événements de thermidor, 253, 256, 258.
— Décrété d'accusation, 262.
— Son procès, son exécution, 293, 294.
Fourcroy : prête son concours à Prieur, II, 79.
Rédige le décret d'organisation de l'École polytechnique, 273, 274.
— Obéit à Bonaparte, III, 186.
Fourier : élève de l'École normale de l'an III, II, 275.
— Va en Égypte, III, 16.
— Chef de secte, V, 45, 53.
Fox (James) : adhère à la Révolution, I, 150.
— Essaie de s'interposer entre Pitt et la Convention, 421-430.
— Sympathique à Danton, II, 154.
— Lutte contre Pitt, 204.
— Continue sa lutte contre Pitt, 330.
— Succède à Pitt; rouvre les négociations avec la France, III, 275.
— Meurt, 280.
Foy (Général) : en mission près de Napoléon Ier, III, 408.
— Combat en Portugal, 412.
— Député, IV, 266.
— Ses débuts oratoires, 275, 277. 299.
— 301, 302.
— Sa triple réélection en 1824, 325, 327. 352.
— Sa mort, ses obsèques, 355.
Francastel : envoyé avec Carrier à Nantes; son rôle terroriste dans cette ville, puis à Angers, II, 135, 139.
France libre (la), journal de Camille Desmoulins : I, 2, 51.
Francfort-sur-le-Mein : I, 301.
— Occupée par Custine, 374, 375.
Franche-Comté (Province de) : I, 23, 100, 130, 131.
Franchet : agent de la Congrégation, IV, 305, 384.
— Rappelé au conseil d'État, 429.
François II (Empereur) : François d'Autriche, élu empereur sous le nom de François II, I, 301.
— Adhère au Manifeste de Brunswick, 302, 303.
— Ne vise qu'à démembrer la France, II, 37, 38, 65.
— Nous demeure hostile, II, 331.
— Écrit au général Bonaparte, II, 488.
— Son entrevue avec Napoléon, le soir d'Austerlitz, III, 263, 264.
— Signe la paix de Presbourg, 264-267.
— Renonce au titre d'empereur d'Allemagne, 278.
— Refuse d'abdiquer, 382.
— Donne sa fille à Napoléon Ier, 388-389.
— Se porte médiateur en 1813, IV, 15, 16, 23.
— Écrit à Napoléon, 33.
— Entre en France, 68.
— Posté à Dijon, 78.

— Entre à Paris, 83.
— Son entrevue à Rambouillet avec Marie-Louise, 94.
— Son second séjour à Paris, 194.
— Adhère à la Sainte-Alliance, 212.
— Signe l'alliance de Troppau-Laybach, 284, 285.
— 290.
— V, 75-77.
— Repousse l'alliance avec la dynastie d'Orléans, 107.
— Meurt, 129.
François d'Autriche, grand-duc de Würtzbourg : III, 382.
François (de Neufchâteau) : entre au Directoire, II, 477, 478.
— Accède à l'expédition d'Égypte, III, 15.
— Délégué au congrès de Radstadt, 24.
François-Joseph, empereur d'Autriche : son entrevue avec Napoléon III à Villafranca, VI, 234.
Franklin : I, 118.
Frayssinous : grand-maître de l'Université, IV, 301.
— Ministre, 330, 363, 370, 381, 382.
— Se retire, 385.
— 390.
Frédéric II (de Prusse) : cité, I, 272.
Frédéric-Guillaume, roi de Prusse : se joint secrètement à la troisième coalition, III, 256, 257.
— 283.
— Combat à Auerstædt, 285, 286.
— Abandonne Berlin, 289.
— Essaie de négocier, 291, 292.
— 432, 433.
— Son entourage politique, IV, 8.
— Ses incertitudes, 15.
— Se retire en Silésie ; appelle la nation aux armes, 20-22.
— A Langres, avec les alliés, 68.
— Entre dans Paris, 82-85.
— Ses ambitions au congrès de Vienne, 122.
— Son second séjour à Paris, 194.
— Adhère à la Sainte-Alliance, 122.
— Réprime l'agitation libérale, 265.
— Caractère de son gouvernement, 334.
Frédéric de Nassau : IV, 476.
Freitag (Feld-maréchal) : posté sur l'Yser, II, 81.
— Battu par Jourdan et Houchard, 82.
Fréron : I, 300.
— Élu à la Convention, I, 353.
— Provoque la terreur à Toulon, II, 124, 125.
— Sa conduite à Marseille, 132, 133.
— Son rôle dans la crise thermidorienne, 242, 243, 248, 252, 257.
— Demande la mort de Fouquier-Tinville, 262.
— Son journal *l'Orateur du peuple*, 267, 268.
— II, 288, 289.
— Sa motion du 17 germinal, 293.
— Haine qu'il inspire au peuple de Paris, 304.
— Proteste contre le décret de prairial, 311.
— Son ardeur contre-royaliste après vendémiaire, 377.
— Réprime les désordres du Midi 383.
Fresnel : ses idées scientifiques, V, 52, 53.
Friant : commande à Alexandrie, III, 144.
Frochot, préfet de la Seine : trompé par Malet, III, 476, 477.
Froment : I, 124, 126.
Frotté (Comte de) : se soumet après Brumaire ; fusillé, III, 100.

Fulchiron : V, 193.
Fulton, inventeur des bateaux à vapeur : IV, 421.
Furnes : I, 272.

G

Gallo (Marquis de) : négocie pour l'Autriche à Léoben, puis à Mombello, II, 442, 454.
Gallois : I, 238.
— Occupe Ancône, V, 20, 21.
Gambetta : ses débuts dans le procès Baudin, VI, 463, 464.
— Sa candidature à Paris ; son élection, VII, 3-5.
— 74, 75.
— Déclare la déchéance, 151.
— Ministre de l'intérieur dans le Gouvernement de la Défense nationale, 161.
— Quitte Paris en ballon, 189.
— Sa dictature de Tours, 191-198.
— Sa proclamation après la chute de Metz, 234.
— Fait prendre l'offensive à la première armée de la Loire, 251-258.
— Son nouveau plan ; reconstitue les armées de Chanzy et de Bourbaki, 259.
— Ses dépêches au gouvernement de Paris, 275.
— Ses plans avant la bataille du Mans, 285.
— Se rend à Lille, 293.
— Essaie de continuer la guerre après la capitulation de Paris ; sa lutte contre Jules Simon à Bordeaux, 335-339.
— Élu dans neuf départements, 342.
— Donne sa démission, 355.
— Sa tournée en province, 449.
— Dirige le parti républicain, 457.
— Sa déclaration du 28 février 72, VIII, 415.
— Son appel de Périgueux, 54.
— Sa lutte contre l'assemblée de Versailles, 81, 85.
Gambier, amiral anglais : bombarde Copenhague, III, 317.
Gand : I, 290.
— II, 212.
Ganilh : éliminé du Corps législatif, III, 180.
Ganneron : IV, 436.
— Député, V, 191.
Ganteaume (Amiral) : envoyé en Égypte, III, 143, 144.
— Ne peut rejoindre Villeneuve, 244, 245.
Gar : I, 103.
— Nommé ministre de l'intérieur, 425, 472.
— Essaie de s'interposer entre l'assemblée et les sections, 473, 474.
— Sa motion au 2 juin, 484.
— Quitte le ministère de l'intérieur, II, 47, 61, 62.
— Professe à l'École normale de l'an III, 275.
— Son attitude au 18 Brumaire, III, 81.
— Membre de l'une des commissions adjointes aux Consuls, 99.
— Vote contre l'empire, 228.
— Expulsé de l'Institut, IV, 221.
Gard (Dép. du) : mouvement fédéraliste, II, 35.
— Massacres contre-terroristes, 299.
Gardes du corps : I, 89, 90, 95, 96, 182, 185, 189.

Gardes-Françaises : fraternisent avec le peuple, I, 46.
— Suites de cet incident, 48.
— Les gardes françaises dans l'émeute du 12 juillet, 89, 52.
— Participent à la prise de la Bastille, 57.
— Entrent dans la garde nationale, 63.
— Leur rôle le 6 octobre à Versailles, 95.
Garibaldi : concourt à la prise de l'île Martin Garcia, V, 130.
— Défend Rome en 1849, 458, 475.
— Son rôle dans la guerre d'Italie, VI, 216, 220, 227.
— Son expédition de Marsala, 256-258.
— Sa lutte contre Cavour ; Caprera, 267.
— Son rôle militaire dans le Trentin en 1866, 407.
— Préside le congrès de la Paix, 441.
— Marche sur Rome ; repoussé à Mentana, 445-447.
— Son adresse à l'armée française, VII, 31.
— Sa défense en Bourgogne, 297, 306.
— Sa diversion sur Dôle, 332.
— Élu à l'assemblée de Bordeaux, 342.
— Donne sa démission, 343.
Garnier-Pagès (aîné) : entre à la chambre, V, 19.
— Soutient la liberté de la presse, 69.
— Le droit d'association, 78.
— 119, 120.
— La réforme électorale, 154.
Son rôle sous le ministère Guizot, 174.
— Sa mort, 184.
Garnier-Pagès (jeune) : député, V, 193.
— Membre du Gouvernement provisoire, 305, 317.
— Ministre des finances, 332-335.
— Réélu en 1869, VII, 6.
— Membre du conseil de la Défense nationale, 162.
Gasparin (De) : ministre de l'intérieur, V, 114.
Gaudin : ministre des finances, III, 91, 310.
Gauthier : en mission à Lyon, II, 116.
Gauthier (de la Gironde) : IV, 371.
Gay-Lussac : V, 53.
Gazette de France (la) : IV, 395, 401, 405.
— V, 198.
Gênes : refuse d'entrer dans la coalition, II, 204.
— 206.
— Forcée de se soumettre à Bonaparte, 411, 412, 418.
— Se soulève contre les Français ; fin du gouvernement aristocratique, 455, 456.
— Défendue par Masséna ; capitule, III, 111, 112, 113, 116, 117.
— Devenue République ligurienne, 208.
— Annexée à l'Empire, 243.
— Donnée à la Sardaigne, IV, 108, 121.
Genève : convoitée par le roi de Sardaigne, I, 174.
— Réunie à la France, III, 10.
— Devient canton suisse, IV, 124.
Génie du christianisme (le) : IV, 336.
Gensonné : I, 225, 238, 239, 250, 274, 299.

— Parle contre le procès du roi, 412.
— 417.
— Son vote dans ce procès, 418.
— 450.
— Sa mise en accusation demandée, 461.
— Décrété d'arrestation, 490.
— Demande son jugement immédiat, II, 7, 22.
— 61.
— Son procès, son testament, son exécution, 66-70.
Gentili : s'empare de Corfou et des îles Ioniennes, II, 453, 454.
Gentz, diplomate autrichien : citation de sa correspondance, IV, 253.
Geoffroy Saint-Hilaire : son rôle dans les journées de septembre 92, I, 349.
— Ouvre le cours de zoologie au Muséum, II, 276, 277.
— Se joint à l'expédition d'Égypte, III, 16.
— IV, 339.
— Ses idées scientifiques; sa querelle avec Cuvier, V, 51, 52.
Georges III : son zèle protestant, III, 134.
— Favorable à Bonaparte, 139.
— Fou, IV, 104, 201.
Gérard : part qu'il prend à la campagne de 1814, IV, 73, 75.
— A celle des Cent-Jours, 157, 174.
— 392.
— Son rôle en juillet 1830, 439, 442, 443, 454.
— Ministre, 494.
— Assiège Anvers, V, 62.
— Ministre de la guerre, 87.
— Se retire, 88.
Géricault, peintre : IV, 239, 338.
Gerle (Dom) : chartreux, I, 122.
Gillet : prend part au siège de Maëstricht, II, 322.
Ginguené : combat les lois réactionnaires de l'an IX, III, 158.
— Éliminé du Corps législatif, 180.
Girardin (Émile de) : imagine la presse à bon marché; se bat avec Carrel, V, 109, 110.
— Son opposition au ministère Guizot, 186, 191, 275.
— Donne sa démission de député, 276.
— Exilé, VI, 79.
— Son programme de 1869, VII, 7.
Giraud : II, 133.
Girod (de l'Ain) : président de la Chambre, V, 7.
Girondins : zèle patriotique de la Gironde, I, 186.
— Les élections girondines à la Législative, 225.
— Le parti se prépare à l'action, 242.
— Défiances qu'il inspire à Robespierre, 248.
— Son ardeur belliqueuse, 250-253.
— Son triomphe aux élections municipales de février 1792, 253.
— 255, 259.
— Fait voter l'amnistie dans l'affaire d'Avignon, 261.
— La Gironde prise entre les ultra-jacobins et les contre-révolutionnaires; dénonce le « Comité autrichien » ; sa motion contre les prêtres réfractaires, 274, 275.
— 291, 293.
— Derniers essais de transaction du parti, 299-301.
— 306.
— Les Girondins en face de la nouvelle Commune de Paris, 335.

— Leur rôle aux Journées de septembre, 345, 346.
— Leur succès en province lors des élections à la Convention, 354, 355.
— Forment la droite de la Convention ; leur divergence d'idées avec les Montagnards, 282-386.
— Accusent Robespierre, 393-396.
— Se divisent sur le procès du roi, 397.
— S'efforcent de sauver Louis XVI, 412, 413.
— Leur rupture avec Danton, 415.
— Leur vote dans le procès du roi, 416-418.
— Se divisent sur la question du sursis, 420, 421.
— Appuient la déclaration de guerre à l'Angleterre, 429.
— Menacés par les meneurs de la Révolution à Paris, 437.
— S'unissent aux montagnards contre la Vendée, 449.
— Accusent Danton, 456, 457.
— Leur mise en accusation demandée, 460, 461, 462.
— S'opposent au *maximum*, et à l'emprunt forcé, 464-466.
— Situation de leur parti en province, 467, 468.
— Leur lutte avec la Montagne, 460, 461, 468, 469.
— Leur rôle à la Commission des Douze, 469, 475.
— Leur conduite au 31 mai, 476-481.
— Décrétés d'arrestation au 2 juin, 490, 491.
— Leur attitude après le 2 juin, II, 3-6.
— Mouvements dans les départements en leur faveur; évasions, 7.
— Union de la Montagne en face de l'insurrection girondine, 8-10.
— 17, 18.
— Les girondins et les montagnards nantais en face de l'invasion vendéenne, 19, 20.
— Défaillance du parti en province, 22. 23.
— Échec de l'insurrection girondine an s l'Ouest et le Sud-Ouest ; son succès à Lyon, dans l'Est et le ud, 31-36.
— Procès des girondins ; leur exécution, 66-70.
— Les proscrits de la Gironde ; leur mort, 236-238.
— Rappel des girondins, 289.
— Leur rôle dans les réactions de prairial, 300-316.
Gisquet : préfet de police, V, 37, 71.
Giulay, général autrichien : combat à Leipzig, IV, 49.
Givet : I, 186, 272, 273.
Glacière d'Avignon : voy. Avignon.
Globe (le) : IV, 342, 343, 355, 356, 364, 414, 419, 432, 451.
— V, 43.
Gneisenau, général prussien : IV, 165.
Gobel, évêque constitutionnel de Paris : son abjuration, II, 148, 149.
— Comparaît devant le tribunal révolutionnaire, 199.
— 229.
Gobert (Général) : tué en Espagne, III, 337, 338.
Godoy, ministre espagnol : succède à Aranda, II, 333.
— Gouverne l'Espagne, III, 319, 320.
— Sa part dans le plan de démembrement du Portugal, 321.
— Sa conduite envers le prince des Asturies, 321, 322.

— Sac de son hôtel, 327.
— 331.
Gœrres : écrivain allemand, IV, 60.
Gœthe : son mot, le soir de la bataille de Valmi, I, 365.
— Présent à Erfurt, III, 345.
— V, 51.
Gohier : nommé directeur, III, 39.
— Reçoit Bonaparte revenu d'Égypte, 76.
— Veut maintenir la Constitution contre Bonaparte, 76.
— Est trompé par celui-ci, 78, 79.
— Proteste contre le coup d'État, 82.
Gordon : IV, 229.
Gossec, musicien : I, 165.
— Compose la musique de l'hymne à la Liberté, II, 150.
— Inspecteur au Conservatoire, 282.
Goubin : l'un des quatre sergents de la Rochelle, IV, 303.
Gouchon : I, 392.
Gouges (Olympe de) : demande à défendre Louis XVI, I, 405.
Goujon (Alexandre) : proteste après Thermidor contre les dénonciations de Lecointre, II, 263.
— Son rôle au 1er prairial, 306.
— Arrêté, 307.
— Son emprisonnement, son procès ; se poignarde, 312-315.
Goullin : fait partie du comité terroriste à Nantes, II, 137.
— Jugé et acquitté, 270.
Goupillon : sa mission à Niort, II, 98.
Gouvernement provisoire de 1814 : IV, 85, 95.
Gouvion Saint-Cyr : sert sous Moreau, II, 426.
— Ses *Mémoires* cités, 428, 429.
— Remplace Berthier à l'armée d'Italie, III, 14.
— Bat le général Kray sur le Danube, 112.
— Chargé d'attaquer Naples, 247.
— S'en empare, 267, 268.
— Bat les insurgés espagnols, 351.
— Prend Girone, 399, 400.
— Commande le 6e corps de la Grande Armée, 441.
— Nommé maréchal, 458.
— Son rôle dans la retraite, 474, 475.
— Blessé, 478.
— Fait la campagne de 1813, IV, 41, 44, 47, 50, 52.
— Capitule à Dresde, 56, 57.
— Ministre de la guerre, 243.
— Présente la loi de 1818 sur l'armée, 244-246.
— Autres mesures de son ministère, 247.
— Démissionnaire, 256.
— Reprend le ministère, 257, 258.
— Donne sa démission, 267, 268.
— 327, 395, 396.
Graffan : IV, 197.
Grande trahison du comte de Mirabeau (la), pamphlet : I, 117.
Grand-Pré (Camp de) : I, 363.
Granville : repousse les Vendéens, II, 111.
Granville (Lord) : sa réponse aux avances de paix du premier Consul, III, 106.
Grave (De) : ministre, I, 276.
Gravilliers (Section des) : I, 312, 473.
Grèce : aspire à l'indépendance, IV, 287, 288.
— Se soulève, 288.
— Massacres de Chio ; le brûlot de Kanaris, 305, 306.
— Lord Byron en Grèce, 324.

— Suite de la lutte, 333, 334.
— Découverte de la *Vénus de Milo*, 339.
— Les Turcs à Missolonghi; intervention des Puissances, 365-367.
— Capo d'Istria président; Navarin, 374-376.
— Les Français en Morée, 398-399.
— Acquisitions de la Grèce au traité d'Andrinople, 415.
Grégoire : son écrit en faveur des Juifs, I, 23.
— Se joint au Tiers-État, 35.
— Son rôle à la Constituante dans la journée du 12 juillet, 52.
— Sa motion à propos de la Déclaration des droits de l'homme, 78.
— Consent au *veto* suspensif, 82.
— Appuie la réorganisation du clergé par la Constituante, 126.
— Vote le premier le serment civique, 160.
— Demande que le roi, ramené de Varennes, soit jugé, 198.
— Voudrait le vote universel, 217.
— Défend les mulâtres de Saint-Domingue, 232.
— Sa première motion à la Convention, 357.
— Fait voter la réunion de la Savoie à la France, 371.
— Opine pour qu'on juge Louis XVI, 400.
— Envoie son vote dans le procès, 420.
— Son mot lors de la réunion de la Savoie à la France, 427.
— 488.
— Sa motion après le 2 juin, II, 3.
— Combat le projet de Lepelletier relatif à l'instruction publique, 51.
— 52.
— Refuse d'abjurer, 149.
— Ses rapports sur la création d'un Conservatoire des Arts et Métiers et de l'Institut de France, 280-283.
— Préside le Corps législatif en l'an X; élu sénateur, III, 178.
— Vote contre l'Empire, 228.
— Expulsé de l'Institut, IV, 221.
— Élu député en 1819, 266.
— Exclu, 268, 269.
Grégoire XIII (Pape) : sa réforme du calendrier, II, 142.
Grégoire XVI (Pape) : V, 19-21, 129, 224.
Grenier : combat à Hohenlinden, III, 127.
— Membre de la commission exécutive de 1815, IV, 180.
Grenoble : I, 130, 338.
— Troubles de 1832, V, 21, 22. Voy. Dauphiné.
Grétri : inspecteur au Conservatoire, II, 282.
Grève (place de) : I, 58.
Grévy (Jules) : son rôle à la Constituante de 1848, V, 400, 419.
— Son amendement, 433, 434.
— 450.
— Elu à l'assemblée de Bordeaux, VII, 342.
— La préside, 444.
— Donne sa démission, VIII, 9, 10.
Grey (lord) : ministre, IV, 492.
Grisel : dénonce la conjuration babouviste, II, 388.
Grisons (République des) : perd la Valteline, III, 7.
— Subit l'occupation autrichienne, 27.
— Est délivrée par Masséna, 34.
Gros, peintre : son tableau de la *Peste de Jaffa*, III, 71.

Grouchy (Général) : n'ose opérer la descente en Irlande, II, 425.
— Fait capituler le duc d'Angoulême, IV, 139.
— Maréchal aux Cent-Jours ; ses instructions ; ouvre le feu à Fleurus, 158, 159.
— Son rôle dans la journée de Waterloo, 164, 173-175.
— Sauve son corps d'armée, 179.
— Arrive sous Paris, 184.
— Exilé, 219.
Guadet : élu à la législative, I, 225.
— Sa motion belliqueuse, 250.
— 265, 266.
— Son débat avec Robespierre, 268, 270.
— Sa motion contre les prêtres réfractaires, 275.
— Accuse La Fayette après le 20 juin, 289.
— 299, 300, 301.
— Préside la Législative au 10 août, 317, 318.
— Son entrevue à Sceaux avec Danton, 415.
— Son vote dans le procès du roi, 416, 418.
— 450.
— Dénonce une adresse de Marat, 460.
— Sa mise en accusation demandée, 461.
— Sa motion contre la Commune, 469.
— Son mot au 31 mai, 478.
— S'évade, II, 7.
— 22.
— Découvert ; est amené à Bordeaux et exécuté, 236, 237.
Guénégaud (Rue), à Paris : I, 195.
Guernon-Ranville (De), ministre : IV, 411, 422, 423, 425, 426, 429.
— Son procès, 484, 485.
— V, 64.
Guidal (Général) : entraîné, à son insu, dans le complot de Malet, III, 475.
Guillaume (Prince), de Prusse : blessé à Auerstœdt, III, 286.
Guillaume, roi de Wurtemberg : IV, 396.
Guillaume d'Orange, roi des Pays-Bas : IV, 254, 413, 476.
— V, 7, 8, 60, 61.
Guillaume IV, roi d'Angleterre : bien disposé pour Louis-Philippe, IV, 473.
Guilleminot (Général) : dépose dans le procès de Ney, IV, 216.
— Chef d'état-major du duc d'Angoulême dans la guerre d'Espagne, 313.
— Ambassadeur à Constantinople, 498.
— Rappelé, V, 2.
Guillotin : invente la *guillotine*, I, 171.
Guinard : son procès, V, 2, 3.
— 69, 74.
— Accusé d'Avril ; s'évade, 94.
Guipuscoa (province du) : refuse des levées à l'Espagne, II, 317.
Guizot : ses débuts politiques, IV, 230, 231.
— Se range parmi les doctrinaires, 234, 235.
— 239, 245, 269.
— Exclu du conseil d'État, 279.
— Son cours suspendu, 304.
— Ses études historiques, 338.
— Président de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, 377.
— Reprend son cours, 387.
— Député, 418.

— Son rôle en juillet 1830, 433, 438, 443.
— Ministre de l'intérieur, 454, 458, 460, 479.
— Se retire, 482.
— Son débat avec Odilon Barrot, 483, 484.
— Ministre dans le cabinet du 11 octobre 1832, V, 59, 60.
— Sa loi sur l'instruction primaire, 64, 65.
— Combat le droit d'association, 78.
— Se retire, puis rentre au conseil, 88.
— 101.
— Dirige le cabinet avec Molé, 113, 114, 117, 118.
— Se retire, 119.
— Attaque le ministère Molé, 131, 132.
— Rompt avec la gauche, 134, 135.
— Ambassadeur à Londres, 149, 151, 156, 157, 158.
— Confère à Eu sur les affaires d'Orient, 160, 162, 169.
— Ministre des affaires étrangères, 171.
— Son programme politique, 172, 174, 175.
— Sa chute, 287.
— Sa lettre de 1870, VIII, 277.
Gusman : I, 486.
Gustave IV, roi de Suède : allié des Anglo-Russes, III, 294.
— 316.
— Détrôné, 386.
Gutemberg : sa statue inaugurée à Strasbourg, V, 155, 156.
Guyane, lieu de déportation des anciens terroristes et des victimes de Fructidor : II, 294, 478.
Guyton de Morveaux : prête son concours à Prieur, II, 79.
— Professe à l'École polytechnique, 274.

H

Hainaut (Province de) : I, 100.
Halle aux blés (Section de la) : 336.
Hambourg : occupé, III, 292, 392.
— Réuni à la France, 409.
— Évacué, IV, 22.
— Réoccupé, 32.
— Assiégé, 58.
— Se rend, 99.
Hamilton (Lady) : favorite de la reine Caroline de Naples, III, 43.
Hampden : IV, 331.
Hanovre (Le) : occupé par la Prusse, III, 135.
— Envahi par les Français, 208.
— Offert à la Prusse, 256, 257, 264.
— 278, 279, 293, 308.
Hanriot : compromis avec les Hébertistes ; sauvé par Robespierre, II, 179.
Hardenberg : destitué, III, 274.
— 432.
Harel : arrêté, III, 154.
Harpe (la) : précepteur d'Alexandre Ier, III, 239.
Hatzfeld : en mission à Paris, IV, 15.
Haudaudine : son trait de grandeur d'âme en Vendée, II, 108.
Hauer : fait le portrait de Charlotte Corday, II, 28.
Haugwitz : signe la paix à Schœnbrünn, III, 264.
— Essai de conjurer la guerre de 1806, 280, 281.

Hauréau : son procès de presse, V, 185.
Haussez (d') : ministre, IV, 407.
Hauy : professe à l'École normale de l'an III, II, 275.
— Fonde l'Institut des jeunes aveugles, 279.
— Affilié aux Théophilanthropes, III, 162.
Hébert : son journal *le Père Duchêne*, I, 224, 225, 262, 300.
— Son rôle dans les journées de septembre, 348.
— 391.
— Substitut du procureur de la Commune, 438.
— Arrêté, 470, 471.
— Remis en liberté provisoire, 475.
— Avantages qu'il retire du meurtre de Marat, II, 30.
— Sa prépondérance au ministère de la guerre, 36, 37, 45.
— Double coup porté à son influence, 46, 47.
— Déclame contre les accapareurs, 60.
— 62.
— Son rôle dans le procès de la reine, 65.
— Presse le jugement des Girondins, 67.
— Sa part dans le mouvement antireligieux, 146-151.
— Pousse aux dernières violences, 152, 153.
— Sa lutte contre Robespierre, 159.
— Soutenu par Collot d'Herbois, 166.
— Sa lutte contre Camille Desmoulins, 167-169.
— Son appel à l'insurrection, 174, 175.
— Arrêté, 178.
— Son procès, son exécution, 179-181.
Hébert (Vve d') : son procès, II, 199.
Helder (le) : II, 325.
Hélène de Mecklembourg (princesse) : épouse le duc d'Orléans, V, 120, 121.
Helvétius : I, 403.
Hémar : préside le procès de Moreau, III, 220,
Henri IV : I, 62.
— 328.
— (Section) : 311.
Henri (Prince), de Prusse : favorable à la France, III, 25.
Henriot : nommé au commandement de la garde nationale de Paris ; son rôle au 31 mai et au 2 juin, 93, I, 476, 488, 489.
— Son rôle au 9 thermidor, II, 247, 255, 258.
— Son exécution, 259.
Hérault (Département de l') : I, 189.
— Son adresse à la Convention, 465, 466.
— Son mouvement fédéraliste, II, 35.
Hérault de Séchelles : I, 474, 489.
— Collabore à la rédaction d'une nouvelle Déclaration des droits de l'homme, II, 12.
— Arrêté, 178.
— Mis en accusation, 188.
— Emprisonné, 190.
— Son procès, 194, 195.
— Son exécution, 198-200.
Hermann : préside le procès de Danton, II, 190, 191-200.
— Commissaire de la police générale, 227.
— 233.
— Chargé de l'*épuration* des prisons, 239.

— Sa conduite au 9 thermidor, 256.
— Son procès, son exécution, 293, 294.
Hérold, musicien : IV, 339.
Héron : décrété d'arrestation ; sauvé par Robespierre, II, 178, 179.
Hervilli (d') : I, 317, 320.
— Commande les émigrés de Quiberon ; son désaccord avec Puisaye ; sa défaite ; sa mort, II, 351-353.
Hesse-Cassel : l'électeur détrôné, III, 287.
— Ses États donnés au royaume de Westphalie, 308.
Hesse-Darmstadt (Grand-duché de) : IV, 126, 265.
Hill (Général anglais) : combat à Waterloo, IV, 171.
Hiller (Général autrichien) : battu à Landshut, III, 360.
— Défend le pont de la Traun, 364.
Histoire de la Révolution, de Louis Blanc : I, 145.
Histoire des Brissotins : pamphlet de Camille Desmoulins, I, 465.
Histoire de la conquête d'Angleterre par les Normands : IV, 343.
Hoche : son rôle, le 6 octobre 89, à Versailles, I, 95.
— Défend Dunkerque, II, 82.
— Commande et réorganise l'armée de la Moselle, 90-92.
— Son échec sur la Lauter ; lettres qu'il reçoit du Comité de salut public, 92, 93.
— Repousse Würmser et Brunswick à Frœschwiller, 93-96.
— Envoyé à Nice, puis arrêté et emprisonné, 206, 207, 217.
— Envoyé dans l'Ouest ; sa négociation de la Jaunaie, 343-345.
— Défait les émigrés à Quiberon ; sa conduite après cette victoire, 349-356.
— Chargé de commander en Vendée, 357.
— S'offre pour réprimer le mouvement de Vendémiaire, 372.
— Termine la guerre de Vendée, 391-395.
— Son essai de descente en Irlande ; revient à Brest, 424, 425.
— Commande l'armée de Sambre-et-Meuse ; jalousie qu'il inspire à Bonaparte, 436, 437.
— Réorganise l'armée, 444, 445.
— Pousse de succès en succès jusqu'aux portes de Francfort ; arrêté par la paix de Léoben, 445, 446.
— Médite une nouvelle descente en Angleterre, 460.
— Compromis par Barras dans le complot contre les Cinq-Cents ; son mouvement sur Paris, 464, 465.
— Mandé devant le Directoire, 465, 466.
— Refuse le ministère de la guerre, et rejoint son armée ; langage qu'il tient aux soldats, 466, 467.
— Choisi par le Directoire pour contrebalancer Bonaparte, 479.
— Sa mort mystérieuse ; soupçons émis à cet égard ; appréciations, 479-483.
— Avait le premier réclamé l'élargissement de la Fayette, 485.
— Audace que sa mort inspire à Bonaparte, 487, 488.
Hofer (André) : fusillé, III, 383, 384.
Hohenlohe (prince de) : se replie devant les Français, III, 284.
— Battu à Iéna, 285.

— Sa retraite, 288.
— Capitule, 290.
Hollande : son entente avec l'Angleterre, I, 172.
— Refuse d'entrer dans la coalition, 368.
— Sa situation politique en 92 ; projet de Dumouriez contre elle, 425-427.
— La Convention lui déclare la guerre, 429.
— Vise au démembrement de la France, II, 37.
— Jonction des Anglais et des Hollandais, 39.
— Opérations des troupes hollandaises en Flandre, 81, 84.
— Le Stathouder vassal de Pitt, 204, 210.
— La Hollande menacée, 213-215.
— Envahie par les Français, qui entrent à Amsterdam, 323-325.
— Abolition du Stathoudérat ; la République batave alliée de la France, 325, 326.
— S'unit à la France pour une descente en Angleterre ; sa flotte n'ose sortir du Texel, 459, 460.
— Les colonies hollandaises dans les pourparlers de paix entre la France et l'Angleterre, 486.
— Défaite navale de Camperduyn, III, 5.
— La Hollande reçoit une constitution unitaire, 6.
— Sa flotte se livre aux Anglais, 51.
— Victoire de Brune ; évacuation du pays par les Anglo-Russes, 52, 53.
— Pressurée par Bonaparte, 104.
— Nouvelle Constitution de 1801, 196.
— Coopère à la tentative de descente en Angleterre, 232, 243, 244.
— Offerte à la Prusse, 257.
— Louis Bonaparte roi de Hollande, 275, 276.
— La Hollande et le blocus continental, 393-395.
— Envahissement du pays ; abdication du roi Louis ; annexion à la France, 396-398.
— Rappel de la famille d'Orange, IV, 61, 68.
— Perte définitive du Cap; accroissement de territoire en Europe, 108.
— Annexe de la Belgique, 120.
— Transformée en royaume des Pays-Bas, 123.
— Obtient le Luxembourg, 126.
— Ambition et visées des Nassau, 253, 254.
— 401, 413, 414.
— Révolution belge ; appel du roi Guillaume aux puissances ; conférence de Londres, 475-478, 495, 496.
— La Hollande attaque la Belgique, V, 7, 8.
— 60, 61.
— Capitulation des Hollandais à Anvers, 61, 62.
— Affaire du Luxembourg, VI, 421-428.
Hompesch : grand maître de l'ordre de Malte, III, 61.
Hondschoote : les coalisés battus à Hondschoote, II, 82.
Hongrie. *Voy.* Autriche.
Hood (Amiral) : entre à Toulon, II, 58, 59.
— Fait incendier l'arsenal, 123.
Hortense de Beauharnais : son ma-

riage avec Louis Bonaparte, III, 224, 225.
— 235.
— Amène Joséphine à consentir au divorce, 384.
— Son séjour au château d'Arenenberg, V, 114, 115.
— Sa mort, 128.
Hotel de Ville : voir Paris (ville de).
Hotze, général autrichien : tué en Suisse, III, 55.
Houchard (Général) : commande l'armée du Nord, II, 81.
— Concourt à la victoire d'Hondschoote, 82.
— Ses échecs à Werwick et à Menin ; arrêté et mis à mort, 83.
Howe (Amiral) : sa victoire navale sur Villaret-Joyeuse, 215, 216.
Hubert : IV, 480.
Hudson Lowe (Sir) : gouverneur de Sainte-Hélène, IV, 293.
Hugo (Victor) : ses premières œuvres, IV, 337, 338.
— Chante Navarin, 377.
— Évolution de son esprit après 1830, V, 55.
— Intercède en faveur de Barbès, 140.
— 154, 155.
— Député, 382.
— Harangue les insurgés de juin, 400.
— Proteste contre la loi du 31 mai, VI, 11.
— Les *Châtiments*, 165.
— Refuse l'amnistie, 240.
— Se retire de l'assemblée de Bordeaux, 356.
Huguenin : I, 313.
Huguet : son rôle au 12 germinal, II, 292.
— Conspire avec Babeuf ; exécuté, 391.
Huillier (L') : son discours au 31 mai 93, I, 479, 480.
Hulin (Général) : préside le procès du duc d'Enghien, III, 218.
— Tué par Malet, 476, 477.
Humann : ministre des finances, V, 60.
— Se retire, 102.
— Rentre, 171.
— 181, 182.
Hussein, dey d'Alger : IV, 416.

I

Ibrahim : battu à Navarin, IV, 376, 377.
— Évacue la Morée, 399.
— Ses victoires sur les Turcs, V, 144-147.
— Est chassé de Syrie par les Anglo-Autrichiens, 167.
Ile de France : reste anglaise, IV, 108.
Ile Saint-Louis (section de l') : I, 345.
Imbert (d') : évacue Toulon, II, 124.
Ingres : IV, 338.
— V, 56.
Inquisition (L') : I, 228, 229.
— II, 417, 435.
Institut de France : sa création, II, 283, 284.
— Son inauguration, 382.
— Mutilé, III, 187.
— Épuré, IV, 221.
Instruction publique : les plans de Talleyrand et de Condorcet devant la Convention, I, 406.

— Plans de Lakanal et de Lepelletier sur l'enseignement primaire; décret de la Convention, II, 49-51.
— Création de l'École polytechnique et de ses écoles d'application, 273, 274.
— Ecole normale, 274.
— Ecoles de médecine, et centrales, Collège de France, bibliothèques, Archives nationales : enseignement primaire, 278-285.
— Création de 32 lycées, d'une école militaire, et de dix écoles de droit, III, 185-187.
— Loi du 6 mai 1806; catéchisme impérial, 271, 272.
— École Saint-Cyr, IV, 119.
— Licenciement de l'École polytechnique; l'Université en 1816, 221, 222.
— L'école de droit réorganisée, 257, 258.
— Création de l'École des chartes et de l'Académie de médecine; bourses, 290, 291.
— Fermeture de l'École de droit, 300.
— La grande-maîtrise de l'Université rétablie, 301.
— La faculté de médecine épurée; suspension du cours de Guizot; exclusion de Silvestre de Sacy, 304.
— Suppression de l'École normale; la réaction dans l'enseignement, 304.
— Réouverture des cours Guizot et Cousin; cours Villemain; l'enseignement primaire, 387, 388.
— Les jésuites et les écoles; les séminaires, 391, 393, 394.
— Reconstitution du Conservatoire des arts et métiers, 397.
— Loi Guizot, de 1833, V, 64, 65.
— Croisade contre l'Université; ordonnances Salvandy, 217, 225,
— Loi de 1850, VI, 8.
— La bifurcation, 87.
— Ministère Duruy, 320.
— Ministère Batbie, VIII, 35.
Invalides (Hôtel des) : I, 55.
Ioniennes (îles) : aux mains de Bonaparte, II, 453, 454.
— Cédées à la France à Campo Formio, 487, 489.
— Capitulation de Corfou, III, 35.
Irlande : projet d'une République irlandaise; vaine tentative de descente dans cette île, II, 424, 425.
Isabeau : rappelé de Bordeaux, II, 236,
Isabelle II, reine d'Espagne : son avènement, V, 86.
— Sa chute, VII, 48.
Isnard : I, 228, 236, 243, 246, 252, 286, 306, 416, 418.
— Demande un Comité de salut public, 459.
— Ses menaces contre Paris, 471.
— Sa résistance aux factieux, 473, 474.
— Dénoncé au 31 mai, 479.
— Sa ferme attitude au 2 juin, 487.
— Suspendu de son mandat, 491.
— Rappelé, II, 289.
— Excite le mouvement contre-terroriste en Provence, 297-299.
— Combat les lois réactionnaires de l'an IX, III, 158.
— Éliminé du Corps législatif, 180.
Issy : I, 50.
Italie (Royaume d') : créé en 1805, III, 238.
— Napoléon sacré à Milan, 242.

— Mouvement d'annexions après Villafranca; confédération mort-née, VI, 241-245.
— Cession de la Savoie et de Nice, 246, 253, 254.
— Expédition de Garibaldi et des Mille, 255.
— Entrée de Victor-Emmanuel à Naples, 261.
— Chute de Gaëte ; l'Italie une, moins Rome et Venise, 261, 262.
— Garibaldi et Cavour; mort de ce dernier; reconnaissance du royaume d'Italie, 266-268.
— Convention du 15 septembre avec la France, 359.
— Alliance avec la Prusse contre l'Autriche, 383, 384.
— Guerre de 1866 ; Custozza, 402.
— Lissa ; le Trentin, 407.
— Garibaldi et l'unité italienne, 441.
— Mentana, 445, 447.
— Négociations à la veille de la guerre de 1870, VII, 46, 47.
— Pacte avec l'Autriche, 81, 82.
— Entrée des Piémontais à Rome, 110.
— Neutralité de l'Italie durant la guerre de 1870, 174, 185.
— Mort et funérailles de Mazzini, 449, 450.
— L'Italie menacée par le gouvernement de l'ordre moral, VIII, 44, 45.

J

Jacobins (Club des) : origine de sa dénomination, I, 116.
— Progrès et force de la société, 152.
— Ses principaux chefs, 153.
— Son caractère propre; étendue de son action, 154, 155, 156.
— Assiste aux obsèques de Mirabeau, 165.
— Séance du 20 juin, 179, 180.
— Motions violentes contre Louis XVI; la Société débordée par l'idée de République, 192, 193, 194.
— Le club envahi ; pétition pour la déchéance, 199, 200.
— Scission dans les Jacobins après la journée du Champ-de-Mars, 206, 207.
— Fondation de sociétés nouvelles, 216.
— Le parti des Jacobins à la Législative, 224.
— Puissance croissante du club, 239, 240.
— Les Jacobins et la guerre aux puissances ; séance solennelle du 18 décembre, 245-248.
— 256.
— Dumouriez aux Jacobins, 259, 260.
— 264.
— Lutte de Robespierre et des *Brissotins*, 267-270.
— Déchaînement contre La Fayette, 280, 281.
— La dissolution du club demandée, 282, 288.
— 296, 301.
— Séance du 29 juillet 92, 304.
— Le comité insurrectionnel, 308.
— L'appel à la force, 309.
— Les élections à la Convention et les Jacobins, 353.
— Attitude du parti devant la Convention, 389, 393.
— Pourquoi il veut le procès du roi, 396, 398

— Les Jacobins soulevés contre la droite de la Convention, 472, 473.
— Leur rôle au 31 mai et aux journées des 1er et 2 juin, 478-491.
— Recueillent le fruit des événements du 2 juin; leurs visées dictatoriales, II, 2, 3.
— Demandent les mesures de Terreur, 61.
— Pressent le jugement des Girondins, 67.
— Tyrannie terroriste du parti, de 93 à 94, 141.
— Motion violente d'Hébert; exclusion de Thuriot et de Lacroix, 152.
— Les Hébertistes dénoncés aux Jacobins par Robespierre; Hébert et Chaumette vaincus, 159-161.
— Mesures d'épuration; Danton défendu par Robespierre, 161, 162.
— Exclusion de Clootz; Camille Desmoulins et le *Vieux-Cordelier* aux Jacobins, 162, 163.
— Philippaux et les Hébertistes, 166.
— Lutte du *Vieux-Cordelier* et du *Père Duchesne*, 167-169.
— L'affaire de Ronsin et de Vincent, 170, 171.
— Toute-puissance des Jacobins, 220.
— Carnot dénoncé par eux, 242.
— Robespierre aux Jacobins, le 8 thermidor, 247.
— Rôle de la Société au 9 thermidor, 253.
— Son attitude après thermidor; fermeture du club, 263-269, 271.
— Se rouvre au Manège, émeute qui s'en suit, III, 45.
— Se transporte à Saint-Thomas d'Aquin; fermeture de cette église, 47.
Jacqueminot : IV, 455.
Jacques II, d'Angleterre : cité, I, 172.
Jagault, bénédictin : I, 447, 448.
Jallais (Château de) : I, 444.
Jallet (l'abbé) : I, 102.
Jao (don), roi de Portugal : quitte le Brésil et revient à Lisbonne, IV, 283, 284.
— Prisonnier de don Miguel; s'évade, 317, 333.
Japon : son premier traité avec la France, VI, 273.
— S'ouvre aux Européens, VIII, 40.
Jardin d'acclimatation : Projeté par Lakanal, II, 277.
Jardin des plantes : premier cours de zoologie; son aire doublée, II, 277.
— Enrichi des dépouilles du stathouder, 326.
Jaucourt : membre du gouvernement provisoire de 1814, IV, 85.
Jaunaie (la) : pacification qui y est signée avec les Chouans, II, 345-347.
Javogues : affilié aux babouvistes; arrêté et exécuté, II, 390, 391.
Jay (député) : IV, 178.
Jean (archiduc) : vaincu à Hohenlinden, III, 126-128.
— Va soutenir l'insurrection tyrolienne, 357, 362.
— Rappelé, 363.
— Arrive sur le champ de bataille de Wagram, 373.
— S'empare d'Huningue, IV, 196.
Jean-Bon-Saint-André : réorganise la marine, II, 156, 171, 186, 202, 203.

— Participe à l'engagement de la flotte de Brest contre l'amiral Howe, 215, 216.
— Arrêté en prairial, 311.
— 351.
— Meurt à Mayence, IV, 55, 66.
Jeanne : chef des insurgés de Saint-Merry, V, 36.
Jeanne d'Arc : I, 63.
Jefferson : député au congrès des États-Unis d'Amérique, I, 27.
Jemmapes (Belgique) : circonstances de la bataille du 6 novembre 92, 375-377.
Jérôme Bonaparte : écarté de la succession au trône, III, 225, 227.
— Épouse la fille du roi de Wurtemberg, 267.
— Formation de son royaume de Westphalie, 308, 314, 315.
— Commande le 8e corps de la Grande Armée, 441.
— Mis en sous-ordre, 452, 433.
— Chassé de Cassel, IV, 47, 48.
Jérôme Bonaparte (Prince) : fils du précédent.
— Président du Sénat, VI, 92.
— Ministre de l'Algérie et des colonies, 198.
— Son voyage à Berlin, 202.
— Épouse la princesse Clotilde, 208.
— Commande le corps français de Toscane, 220.
— Appelé à Parme, 226.
— Porte les préliminaires de paix, 234, 235.
Jersey (Ile de) : une expédition anglaise s'y prépare, II, 111.
— Point de départ des Émigrés à la solde de l'Angleterre, 352.
Jervis (Amiral) : bat la flotte espagnole près du cap Saint-Vincent, II, 458.
Jésuites : rétablis par Pie VII, IV, 121.
— Dénoncés par Duvergier de Hauranne, 236, 237.
— Leurs affiliations, 297, 350, 364.
— Ordonnances de 1828, 390-393.
Jeu de paume : I, 40.
Joinville (Prince de) : V, 95.
— Concourt à la prise de Saint-Jean d'Ulloa, 130.
— Va chercher les cendres de Napoléon à Sainte-Hélène, 155
— Son retour à Cherbourg, 176, 177.
— Envoyé contre le Maroc, 204.
— Bombarde Tanger et Mogador, 206.
— 208.
— Sa lettre au duc de Nemours, 262.
— Élu à l'assemblée de Bordeaux, VII, 442.
Jonnès : cité, IV, II.
Jordan (Camille) : doctrinaire, IV, 234.
— Combat les Ultras, 237, 238.
— 269, 276.
— Exclu du conseil d'État, 279.
Joseph II : Mentionné, I, 45.
— S'entend avec le roi de Prusse contre la Révolution, 148.
— Ses réformes, sa mort, 149.
Joseph Bonaparte : Ambassadeur à Rome ; quitte cette ville, III, 10, 11.
— Favorise le complot de Brumaire, 77.
— Négocie avec Cobentzel, 125.
— Chargé de conclure le Concordat, 171, 172.
— Combat l'adoption de Louis Bonaparte, 225.
— Déclaré héritier éventuel et nommé grand électeur, 227.

— Refuse la couronne d'Italie, 238,
— Roi de Naples, 274, 275.
— Roi d'Espagne, 332.
— Quitte Madrid, 340.
— Y rentre, 348, 349.
— Commande en chef, 373-378.
— Ses fautes; est mis en sous-ordre, 400-403.
— Va à Paris, 434.
— Évacue de nouveau Madrid; y rentre, IV, 3, 4.
— Rappelé en France et interné, 35, 36.
— Éloigne de Paris le roi de Rome, 79.
— En part lui-même, 80.
Joséphine (impératrice).
— Sollicite la grâce du duc d'Enghien, III, 217.
— Menacée du divorce, 224.
— Est sacrée avec Napoléon, 235, 236.
— Consent au divorce, 384, 385.
— Meurt à la Malmaison, IV, 182.
Joubert (Général) : opère sous Bonaparte en Italie, II, 420-422.
— Contribue à la victoire de Rivoli, 432.
— Lettre qu'il reçoit de Bonaparte, 435.
— Combat en Tyrol, 439.
— Remplace Brune en Italie, et occupe le Piémont, III, 32.
— Sollicitations politiques dont il est l'objet; sa note au Directoire, 48, 49.
— Tué à Novi, 50.
Jouffroy (Théodore) : sa philosophie, IV, 251.
Jourdan (Général) : décide la victoire d'Hondschoote, II, 82.
— Nommé général en chef; vainqueur à Wattignies, 83-86.
— Remplacé par Pichegru, 206-208.
— Appelé à l'armée de la Moselle; sa campagne de la Sambre, et sa victoire de Fleurus, 210-214.
— Suite de ses succès au Nord, 319-322.
— Continue la guerre sur le Rhin; prend Dusseldorf, 337-340.
— Sa retraite, 340, 396.
— Reprend l'offensive, 397.
— Sa médiocrité, 425.
— Ses fausses manœuvres et ses revers, 427-429.
— Donne sa démission, 429.
— Propose une loi de recrutement, III, 26.
— Ses opérations contre l'Autriche; battu à Stokach, 33-35.
— 41.
— Son toast aux Jacobins, 45.
— Demande un Comité de salut public, 52.
— Refuse de s'associer au complot de Brumaire, 77, 81, 85.
— Décret d'exclusion contre lui, 87.
— Mis sur la liste des transportés, puis rayé, 92.
— Chef d'état-major de Joseph, 373.
— Se replie après le combat de Talavera, 378.
— Désobéi par Cafarelli et Soult, IV, 3, 4.
— Se retire sur Victoria, 35.
— Reprend la cocarde blanche, 98.
— Nommé pair, 258.
— Combat les lois de réaction, 276.
— L'intervention en Espagne, 313.
— Figure au sacre de Charles X, 353.

Jourdan coupe-têtes : I, 228, 229.
— 385.
— Exécuté, II, 220.
— 311.
Journal des États généraux, de Mirabeau : sa suppression, I, 32.
Journal des Jacobins : I, 155.
Journal officiel (le) : VII, 1, 20, 21, 27, 32, 33, 85, 88, 103, 104, 105, 145, 204.
Juifs : tolérance réclamée en leur faveur par quelques cahiers de 89, I, 23.
Julien (de Toulouse) : abdique ses fonctions de ministre protestant, II, 149.
Juliers (Duché de) : IV, 126.
Jullien (de Paris) : dénonce Carrier, II, 139.
— Ravive la terreur à Bordeaux, 140, 236.
Junot : envahit le Portugal, III, 320.
— Entre à Lisbonne, 323.
— Evacue le pays, 340.
— Assiège Saragosse, 352.
Jura (Montagnards du) : I, 120, 132.
— (Département du) : s'associe au mouvement contre-révolutionnaire de Lyon, II, 35.
— Mouvement contre-terroriste, 299.
Justice révolutionnaire (la) : écrit de Berryat de Saint-Prix, II, 140.

K

Kamenski : lutte sur la Vistule ; remplacé, III, 297.
Kanaris : défend la Grèce insurgée, IV, 306.
Kant : salue la Révolution, IV, 5.
Karamsin : historien russe, IV, 357.
Kaunitz : I, 215, 219.
Keith (lord), amiral anglais : bloque Gênes, III, 116.
Kellermann (Général) : remplace Luckner, II, 359.
— Son arrivée à Valmi ; part qu'il prend à la bataille, 364, 365.
— Désigné pour occuper le Milanais ; protestation de Bonaparte, 408, 409.
Kellermann (fils) : prend part à la bataille de Marengo, III, 120.
Kératry (de) : demande l'abolition de la peine de mort, IV, 480, 481.
Kersaint : sa motion à la Convention, I, 386.
— 418, 420.
Kersausie : V, 74, 81.
— Déporté, 99.
Kilmaine (Général) : sa retraite de l'Escaut sur la Scarpe, II, 43.
Kléber : défend Mayence, II, 40, 41.
— Son arrivée en Vendée, 100.
— Combat à Torfou, 102.
— Son fait d'armes de Saint-Symphorien, 105.
— Commande sous le nom de Léchelle, 105.
— Se signale à Saint-Christophe, 106.
— Écrase les Vendéens à Chollet, 106, 107.
— Déroute de ses Mayençais à Laval ; il les rallie au Lion d'Angers, 110.
— Barre la route de la Loire aux Vendéens, 113, 114.
— Participe au combat du Mans, 114, 115.
— Achève d'écraser les insurgés à Savenay, 115, 116.

— Bloque Mayence, 337.
— Prend Maëstricht, 322.
— Son succès sur le Rhin, 426.
— Commande par intérim l'armée de Sambre-et-Meuse, 428.
— Accompagne Bonaparte en Egypte, III, 15.
— Combat au mont Thabor, 72.
— Reste en Egypte, 75, 140.
— Vainqueur à Héliopolis, 141, 142.
— Sa mort, 143.
Kleist (Général prussien) : vainqueur à Kulm, IV, 44.
Klénau (Général autrichien) : reçoit la capitulation de Dresde, IV, 57.
Klootz (Anacharsis) : I, 154, 247.
Kock (de) : compromis dans le complot hébertiste, II, 180.
Korsakoff : entre en Suisse ; battu à Zurich, III, 55-57.
Kosciuzko : à la tête de l'insurrection polonaise, II, 211.
— Battu par les Russes, 327.
— Repousse les avances de Napoléon en 1807, III, 296.
Kosrew (grand vizir) : renversé, V, 157.
Kossuth : VI, 14.
Kotzebue : assassiné, IV, 264.
Kray : repousse Schérer, en Italie, III, 36.
— Attaque Joubert à Novi, 50.
— Remplace l'Archiduc Charles, 108.
— Ses instructions, 109.
— Acculé et battu sous Ulm par Moreau, 112, 113, 122, 123.
— Remplacé, 126.
Kutusoff : battu sur le Danube, III, 258, 259.
— Sa retraite, 260.
— Battu à la Moskowa, 460-464.
— Se replie, 465.
— Traîne les négociations en longueur, 469.
— Sa tactique, 471.
— Reprend l'offensive, 472, 479, 480.
— Attaque au passage de la Bérézina, 482-484.
— Sa proclamation de Kalisch, IV, 23.
— Sa mort, 26.

L

Labbey de Pompières : IV, 403.
Labedoyère : accueille Napoléon à Grenoble, IV, 131, 132.
— Exécuté, 202.
Laborde (de) : son rôle en 1830, IV, 430, 431.
Laborie : se bat avec Carrel, V, 67.
Lacépède (de) : ses flatteries à l'adresse de Napoléon, IV, 12.
Laclos, directeur du *Journal des Jacobins* : I, 155, 199, 200, 201, 206.
Lacombe (Rose) : I, 470.
Lacombe : son rôle terroriste à Bordeaux, II, 140.
Lacordaire : V, 217.
Lacoste : II, 95, 206.
— Arrêté en prairial, 315.
Lacretelle (de) : destitué, IV, 370.
Lacroix : I, 335.
— 341.
— 417.
— Va trouver Dumouriez en Belgique, 450, 451.
— 474, 487, 488, 489.
— Dénonce les préparatifs d'insur-

rection girondine en province, II, 7.
— Exclu des Jacobins, 152.
— Décrété d'accusation, 188.
— Son procès, 195.
— Cité, 280.
Ladmiral : tente de tuer Collot d'Herbois ; est envoyé à l'échafaud, II, 233-235.
Lafitte (Jacques) : élu député, IV, 243.
— 302.
— Non réélu en 1824, 325.
— 377, 405.
— Son rôle en juillet 1830, 438, 439, 442, 443, 445, 446, 447, 448, 449, 454, 458.
— Ministre, 468.
— Président du conseil, 482, 484, 492, 494.
— Se retire, 498.
— V, 7, 18.
— Assiste aux funérailles de Lamarque, 32.
— Délégué de l'opposition auprès du roi, 35, 36.
— 126.
Lafont : son rôle dans le mouvement de vendémiaire, II, 372.
— Son exécution, 376.
Lafont-Ladébat : président des Anciens au 18 fructidor, II, 474.
Lagarde (comte de) : blessé dans l'émeute du Gard, IV, 213.
Lagrange : professe aux Écoles polytechnique et normale, II, 274, 275.
Lagrange (Charles) : un des chefs de l'insurrection de 1834 à Lyon, V, 81.
Lahorie (Général) : entraîné, à son insu, dans le complot de Malet, III, 476.
Lainé : rapporteur de la commission du Corps législatif en 1813, IV, 63.
— Discute la Charte, 113, 114.
— 133.
— 215.
— Ministre, 226, 228, 230, 240, 245, 256, 268, 276.
— Combat les jésuites, 364, 370.
— 372.
Lajolais : affilié au complot de Cadoudal, III, 213, 214.
Lakanal : son plan d'organisation de l'instruction publique, II, 49-51.
— Son rapport touchant le *Muséum*, 276.
— A l'idée d'un jardin d'acclimatation et d'un bureau des longitudes, 277, 278.
— Propose les écoles centrales, 279.
— Son activité créatrice, 280.
— Expulsé de l'Institut, IV, 221.
Lalande : réorganise l'Observatoire, II, 278.
Lalande (Amiral) : commande la flotte du Levant, V, 168.
Laloi : son mot à propos du culte de l'Être suprême, II, 149.
Lamarck : dresse le plan d'organisation du Muséum, II, 276, 277.
Lamarque (Général) : député, IV, 403, 406, 489, 493, 494.
— Ses obsèques, V, 31-33.
Lamartillière (Général) : entre au Sénat, III, 180.
Lamartine (de) : ses premières poésies, IV, 337, 338.
— Son évolution après 1830, V, 55.
— 90, 119.
— Défend le ministère Molé, 132.
— Son rôle sous le ministère Guizot, 191, 195, 196, 224.

— Membre du gouvernement provisoire, 306, 307, 316, 317.
— Sa circulaire, 324.
— Proteste contre la loi du 31 mai, VI, 11.
Lamballe (princesse de) : égorgée aux journées de septembre 92, I, 348.
— IV, 198.
Lambrechts : propose la déchéance de Napoléon Ier, IV, 86.
— Député en 1819, 266.
Lamennais (abbé de) : son premier ouvrage, IV, 249, 250.
— 338.
— Son zèle ultramontaniste, 356.
— 393, 394, 401, 402.
— Rompt avec Rome et passe à la République, V, 55.
— Publie les *Paroles d'un croyant ;* défend les accusés d'Avril, 91, 92.
— 137.
Lameth (Alexandre de) : son rôle, le 8 août, à la Constituante, I, 74.
— Sa motion contre les parlements, 105.
— Excite le mouvement populaire à Paris, 147.
— Est un des chefs du club des Jacobins, 153, 155.
— Son ardeur anti-cléricale, 157.
— Accuse Mirabeau aux Jacobins, 163.
— Son attitude lors de la fuite du roi, 180.
— Dans quel sens il soutient le décret du 25 juin 91, 189.
— Confiance qu'il inspire à la reine, 313.
— Suspect à Robespierre, 219.
— Son attitude à l'ouverture de la Législative, 226.
— Son idéal constitutionnel, 240, 241.
— 254, 256, 257, 276.
— Décrété d'accusation, 339.
— Passe la frontière ; est arrêté, 332, 333.
Lameth (Charles de) : son duel, I, 147.
— Son message du 17 juillet 91, 203.
— Suspect à Robespierre, 219.
— Proteste contre la suppression des titres de *sire* et de *majesté*, 226.
— Ses visées constitutionnelles, 240, 241
— 256, 257, 276.
Lamoricière : coopère à la prise de Constantine, V, 125, 126.
— Bat les Marocains, 204.
— Cerne Abd-el-Kader, 263
— Combat l'insurrection de juin, 391-408.
— Arrêté, VI, 40.
Lamourette, évêque de Lyon : sa motion à la Législative ; le *baiser Lamourette*, I, 293, 294.
Landau : assiégé, II, 87, 92, 93.
— Délivré, 96.
Landrecies : se rend aux Autrichiens, II, 208, 209.
— Se rend aux Français, 214, 215.
— Repris, 320.
Lanfrey (historien) : cité, III, 79.
Langeron : coopère à l'attaque de Paris en 1814, IV, 81, 92.
Languedoc (Province de) : I, 50, 123, 124, 125, 131, 148.
— II, 7.
— 35, 36.
Lanjuinais : défend les mulâtres de Saint-Domingue, I, 232.

— Proteste contre le jugement de Louis XVI par la Convention, 410.
— Sa motion au dernier moment, 417.
— Son vote, 418.
— Proteste contre le Tribunal révolutionnaire, 437.
— Décrété d'arrestation, 490, 491.
— Appuie l'emprunt forcé, 470.
— 474.
— Sa ferme attitude dans la séance du 2 juin, 485, 487.
— Sa lettre à la Convention, II, 3.
— S'évade, 7.
— 22.
— Rappelé, 289.
— Proteste contre le décret de prairial, 311.
— Prend part à l'élaboration de la Constitution de l'an III, 359.
— Dénoncé après vendémiaire, 376.
— Vote contre le Consulat décennal, III, 188.
— Vote contre l'Empire, 228.
— Préside la Chambre des Cent jours, IV, 150, 151.
— Membre de la Chambre des pairs, 209.
— S'abstient dans le procès de Ney, 217.
— 235, 274, 276, 326, 390.
Lanne : chef du bureau de police. Épure les prisons, II, 239, 240.
— Jugé, exécuté, 293, 294.
Lannes : combat au pont de Lodi, II, 407.
— Blessé aux journées d'Arcole, 421, 422.
— Va en Égypte, III, 15.
— S'en retourne avec Bonaparte, 75.
— Se prête au complot de Brumaire, 78.
— Passe le Saint-Bernard avec Bonaparte, 114.
— Ses succès à Pavie et à Belgiojoso, 116.
— Vainqueur à Montebello, 117, 118.
— Prend part à la journée de Marengo, 119, 120.
— Entre à Vienne, 259.
— Bat les Prussiens à Saalfeld ; prend part à la bataille d'Iéna, 284, 285.
— Cerne l'ennemi à Benzlaw, 290.
— Combat à Friedland, 305, 306.
— S'empare de Saragosse, 352, 353.
— Combat à Landshut, 360.
— Tué à Esling, 368, 369.
Lansdowne (Lord) : son opposition à Pitt, II, 204.
Lanusse (Général) : battu en Égypte, III, 144.
Laplace : professe à l'école normale de l'an III, II, 275.
Lapoype (Général) : prend part au siège de Toulon, II, 120.
Lariboisière (Général) : dirige le siège de Dantzig, 171, 303.
Larivière : son zèle réactionnaire en prairial, II, 311.
— Dénoncé par Tallien, 376.
Laromiguière : cité, II, 280.
Larrey : manque d'être tué à Waterloo, IV, 173.
Lasalle (Général) : occupe Stettin, III, 290.
Lasource : député à la Convention, I, 357.
— 387.
— 390, 418.
— Accuse Danton d'être complice de Dumouriez, 456.
— Proteste contre le 31 mai, 482.

— Décrété d'arrestation, 490 491.
— Traduit devant le tribunal révolutionnaire; son exécution, II, 66-70.
Latour (Général) : harcèle Moreau dans sa retraite, II, 430.
Latour-Maubourg : I, 184.
— Ministre de la guerre, IV, 268.
Lauriston (Général) : ambassadeur en Russie, III, 425.
— 438, 439.
— Demande ses passe-ports, 448.
Laval : occupée par les Vendéens; défaite des *bleus* sous cette ville, II, 109, 110.
Lavalette : agent de Bonaparte à Paris, II, 468.
— Condamné à mort; s'évade, IV, 218.
— (Mme de) : 218.
Lavoisier : envoyé à l'échafaud, II, 225.
— Cité, 275, 284.
Law : I, 122.
Lazaristes (Couvent des) : I, 54.
Lebas : Sa mission en Alsace, II, 88-90, 95.
— Va à l'armée des Ardennes.
— 209.
— 227.
— Décrété d'arrestation, 252.
— Se tue, 258.
Lebas (architecte) : dresse l'obélisque de Louqsor, V, 109.
Leblanc (Amiral) : bloque la Plata, V, 130.
Lebois : exécuté, II, 376.
Lebon (Joseph) : sa mission terroriste à Cambrai et à Arras : II, 210.
Lebrun : nommé ministre des affaires étrangères, I, 322.
— 368.
— Sa note au cabinet anglais, 427, 428.
— Se dispose à rappeler notre ambassadeur, 428, 429.
— Son arrestation demandée le 2 juin, 490.
— Négocie pour sauver Marie-Antoinette, II, 64, 65.
— Préside la commission des Anciens après Brumaire, III, 90.
— Nommé consul, 96, 97.
— 222.
Léchelle : général en chef en Vendée : II, 104, 105.
— Lâche pied à Laval; quitte le commandement, 109, 110.
Leclerc (Général) : fait l'expédition de Saint-Domingue; meurt, III, 194, 195.
Lecointre (de Versailles) : son mémoire contre Robespierre, II, 242.
— 245.
— Son rôle au 9 thermidor, 248.
— Ses dénonciations, 263.
— Demande la remise en vigueur de la Constitution de 93, 290.
— Arrêté, 293.
Lecourbe : repousse les Autrichiens de la Suisse, III, 42.
— S'empare du Saint-Gothard, 54.
— Sa lutte contre Souwaroff, 55, 56.
— Repousse Kray et l'archiduc Jean, 122, 128.
Lecourbe, frère du précédent : sa conduite lors du procès de Moreau, III, 228.
Lecoz (évêque) : préside le concile national de l'an IV, III, 162, 163,
Ledru-Rollin : entre à la chambre son procès, V, 184, 185.
— Défend Dupoty, 186.

— Membre du gouvernement provisoire, 305, 317.
— Sa circulaire, 327, 328.
— Réélu à la Législative ; arrêté après le 13 juin ; quitte la France, 471.
— Son rôle à Londres, VI, 14.
— Est excepté de l'amnistie, 240.
— Refuse la candidature en 1869, VII, 14.
— Élu à l'assemblée de Bordeaux, 442.
— Donne sa démission, 455.
Lefebvre (Maréchal) : son rôle dans le coup d'État de brumaire, III, 80, 85.
— Assiège Dantzig, 301.
— Bat les Tyroliens, 365.
— Commande la garde dans la grande armée, 441.
— IV, 88.
Lefranc de Pompignan, archevêque de Vienne : se joint au tiers dans l'église Saint-Louis, I, 41.
— Élu président de la Constituante, 48
Légé (Vendée) : II, 101.
Legendre : I, 198.
— Est un des meneurs du 20 juin 92.
— Son rôle dans cette journée, 281-287.
Legendre (conventionnel) : président des Jacobins, II, 182.
— 189.
— Son rôle dans le procès de Carrier, 267, 269.
— 289.
— Sa fermeté au 2 prairial, 307, 308.
— Proteste contre le décret de prairial, 309, 311.
Législation : décret pour l'unification des lois ; débats de la Convention à ce sujet, II, 54, 55.
— Création du *Bulletin des lois*, 154, 155.
— Vote du Code pénal et d'instruction criminelle, 378.
— Élaboration du Code civil de l'an X, III, 174-177.
— Le Code de commerce, 311.
— Le Code civil à l'étranger, 313.
— Abolition du divorce, IV, 222, 223.
— Le droit d'aînesse à la Chambre de 1826, 360, 361.
Législative (Assemblée) : résultat des élections ; ouverture de l'Assemblée ; motion de Couthon, I, 224-227.
— La question des émigrés ; mesures de rigueur prises à ce sujet, 235-337.
— Message envoyé au roi, 243-245.
— Déclaration solennelle à l'Europe, 248.
— Mise en accusation des principaux chefs de l'émigration, 249.
— Motions belliqueuses contre l'Empereur, 250, 251.
— Réponse à la déclaration de Pilnitz, 251, 252.
— Message de Léopold II ; crise dans l'assemblée ; attitude du pouvoir exécutif ; décret d'accusation contre Delessart, 256, 257, 258.
— Déclaration de guerre à l'Autriche, 264, 265, 266.
— Nouveau décret contre les prêtres réfractaires, 275.
— Le camp de vingt mille hommes, 276-279.
— Journée du 20 juin 92 ; le défilé des pétitionnaires, 283, 284.

— Adoption du décret de Vergniaud, 287.
— Délibération sur la sûreté de l'État, 291, 292.
— Décret déclarant la patrie en danger, 294, 295.
— Mesures de défense, 298, 299.
— La question de la déchéance posée, 295, 300, 301.
— Réponse au manifeste de Brunswick, 306, 407.
— La journée du 10 août : les députés en permanence ; Louis XVI dans la loge des sténographes ; incidents de la séance ; motion de Vergniaud ; décret convoquant une Convention nationale ; reconstitution du pouvoir exécutif, 316-322.
— Situation de l'Assemblée en face de la Commune de Paris, 323, 329, 330.
— Décret d'accusation contre La Fayette, 332, 323.
— Exigences de la Commune envers l'Assemblée, 335.
— Mesures de salut public, 336.
— Décret ordonnant de nouvelles élections municipales à Paris, 337.
— L'Assemblée et les journées de septembre, 341-352.
— Elle brise la résistance de la Commune, 354, 355.
— Fin de la Législative ; résumé de son œuvre, 355, 356.
— Membres de la législative réélus à la Convention, 381.
Leibnitz : cité, II, 277.
— Cité à propos de l'expédition d'Égypte, III, 14.
Lelièvre : défend Mazagran, V, 142.
Lemaitre : conspire, est condamné à mort, II, 376.
Lemontey : son mot sur Mme Roland, II, 74.
Lenoir (architecte), IV, 336.
Léoben : préliminaires de paix entre la France et l'Autriche, II, 440, 442, 444.
— Conséquences de cet accord, 446.
Léon XII (Pape) : son encyclique contre la presse, IV, 360.
— 394.
Léopold II : son avènement, I, 149.
— Reprend possession de la Belgique, 151.
— Ses hésitations en face de la Révolution, 173.
— Sa correspondance avec Marie-Antoinette, 174, 175.
— Ses vues politiques en Europe, 209.
— Ses menées contre la France, d'accord avec Marie-Antoinette, 211-214.
— Son entrevue avec le roi de Prusse ; son but réel dans la Déclaration de Pilnitz, 212-216.
— Peu favorable au parti de Coblentz, 241.
— Maintient son attitude hostile contre nous ; sommation que Louis XVI est invité à lui adresser, 242-245.
— Sa lettre hautaine à Louis XVI, et son *office* du 31 décembre, 248, 249.
— Motions belliqueuses contre lui, 250, 251.
— Mise en demeure qui lui est adressée, 251, 252.
— Sa réponse au mémoire des chefs des constitutionnels ; plan qu'il

propose aux puissances, 254, 255, 256.
— Sa mort, 258.
Léopold de Saxe-Cobourg (Prince) : élu roi des Belges, V, 7.
— Son mariage, 60.
— 163, 174, 175.
— Son voyage à Paris, 195.
Lepelletier : son projet de réorganisation de l'Instruction publique, II, 50, 51.
Lepelletier de Saint-Fargeau : assassiné, 421.
— Ses funérailles, 424, 425.
Leroux (Pierre) : fonde le *Globe;* passe au Saint-Simonisme, IV, 342, 343.
— Signe la protestation des journalistes, 431.
— Se rallie à l'école de Jean Reynaud, V, 43, 44.
— Collabore à la *Nouvelle Encyclopédie*, 50, 51.
Lesage : dénoncé par Tallien, II, 376.
Lescure (de) : se joint aux insurgés vendéens, I, 446, 448.
— Tué à Saint-Christophe, II, 106.
— Les mémoires de sa veuve cités, 107.
Lescuyer : I, 229.
— 261.
Lesseps (Ferdinand de) : ses précurseurs, V. 47.
— Sa mission à Rome, 461, 465, 466, 476.
— Son projet de percement de l'isthme de Suez, 160, 161.
Lesueur : inspecteur au Conservatoire, II, 282.
Letellier : en mission à Chartres ; se tue, II, 369.
Letizia Bonaparte : exhorte Napoléon à quitter l'île d'Elbe, IV, 129.
Letourneur (de la Manche) : membre du Directoire, II, 381.
— Inaugure l'Institut, 382.
— D'accord avec Bonaparte au sujet du Pape, 418.
— Approuve les préliminaires de Léoben, 447.
— Sort du Directoire, 449.
Lettres sur l'histoire de France : IV, 343.
Leuchtenberg (duc de) : candidat au trône de Belgique, IV, 495.
— V, 7.
Lévis (duc de) : dirige le duc de Bordeaux, V, 198.
Liautard (abbé) : IV, 292, 328.
Liège : I, 149, 151, 250.
— 263.
— 333.
— 378.
— Vote sa réunion à la France, 435.
— Evacuée par les Français, 436.
— Les Liégeois à Paris, 460, 461.
— II, 207.
— Se soulève à l'approche des Français, 212.
— Bombardée par les Autrichiens ; délivrée par Jourdan, 319, 322.
— Réunie à la France, 327.
— Sympathique à la France en 1815, IV, 152.
Liège (prince-évêque de) : I, 378.
Ligurienne (République) : pressurée, III, 208.
— Annexée à l'Empire, 243.
— Voy. Gênes.
Lille : I, 125.
— 272.
— 308.
— Assiégée par les Autrichiens, 369, 370.
— 544.
— V, 184.

Limoëlan : exécuté, III, 157.
Limoges (ville de) : I, 133.
Limon (marquis de) : I, 302.
Lindet (Robert) : I, 403, 404.
— Son enquête sur l'insurrection girondine de l'Eure et du Calvados, II, 56, 57.
— Chargé de l'approvisionnement des armées, 86.
— Son rôle au Comité de salut public, 156, 164.
— 186.
— Refuse de signer le rapport contre les Dantonistes, 188.
— Sort du Comité, 262.
— 265.
— 287, 288.
— Défend les anciens membres du Comité de salut public, 291.
— Décrété d'arrestation en prairial, 310, 311.
— Affilié aux conspirateurs babouvistes ; échappe à l'arrestation, 390.
— Ministre des finances, III, 46.
— (Thomas), évêque constitutionnel d'Evreux : se démet de ses fonctions, II, 149.
Linois (Contre-Amiral) : lutte contre les Anglais, III, 145.
Liverpool (lord) : son hostilité à l'égard de la France, IV, 205, 206.
— 292.
Livre rouge (le) : I, 115.
Lobau (Général) : prend part à la campagne des Cent-Jours, IV, 162, 167, 170, 172.
— Membre de la commission municipale en juillet 1830, 443.
— Écrase l'insurrection de juin 1832, V, 34, 37.
Loire (Département de la) : massacres contre-terroristes, II, 299, 300.
Lombardie : envahie par le général Bonaparte ; entrée des Français à Milan, II, 407, 408.
— Conquête du Milanais, 409, 410.
— Insurrection réprimée, 410.
— Le Milanais dans les projets de paix, 422.
— Proclamation de Bonaparte ; projet de restitution de la province à l'Autriche, 443.
— Sort fait aux diverses parties du pays par les préliminaires de Léoben, 443, 444.
— Erigée en République cispadane, 454, 455.
Lombardo-Vénétie : devient autrichienne, IV, 121, 127.
— La persécution autrichienne, Silvio Pellico et les cachots du Spielberg, 289, 290.
Lombards (Section des) : I, 312.
— 336.
— 342.
Longwi : I, 334.
— 359.
— 369.
Lorient : I, 167.
— 187.
Loriquet (Père) : IV, 350.
Lorraine : I, 133, 212, 214, 244.
— 264, 265.
Louchet : demande l'arrestation de Robespierre, II, 251, 252.
Louis (l'abbé) : I, 207, 208.
Louis (archiduc) : battu à Landshut, V, 360.
— Défend le pont de la Traun, 364.
Louis (baron) : du gouvernement provisoire en 1814, IV, 85.
— Ministre des finances, 103, 118.
— Remplacé, 208.

— Rappelé, 257.
— Démissionne, 267, 268.
— Non réélu en 1824, 325.
— Ministre en 1830, 454.
— Se retire, 482.
Louis (prince), de Prusse : tué à Saalfeld, III, 284.
Louis XVI : le tiers propose de lui élever un double monument, I, 29.
— Son discours à l'ouverture des États, 31, 32.
— Sa double déclaration à la séance du 23 juin, 41, 44.
— Poussé à la lutte par son entourage, 48.
— Son attitude au lendemain de la prise de la Bastille; sa visite à l'Assemblée, 59, 60.
— Se rend à Paris; accueil que lui fait le peuple, à l'Hôtel de ville, 61, 62.
— Son retour à Versailles, 63.
— Ses perplexités en présence des décrets du 4 août; se décide à les promulguer, 84, 86.
— Les aristocrates accusés de vouloir l'assassiner, 86.
— Refuse d'accepter la Déclaration des droits de l'homme, 91.
— Veut quitter Versailles; en est empêché; son entrevue avec La Fayette; scène du 6 octobre; est ramené à Paris, 93, 97.
— Feint de se soumettre à l'Assemblée, 112.
— Favras complote de l'enlever, 114.
— Ses dispositions secrètes, 119.
— Écrit au pape, 127, 156.
— Achève de se laisser dominer par Marie-Antoinette; ses correspondances avec l'extérieur, 161, 162.
— Tentative des *chevaliers du poignard* aux Tuileries, 163.
— Ses pâques aux Tuileries; tente d'aller à Saint-Cloud; sa déclaration devant l'Assemblée; ses dépêches secrètes, 168, 169.
— Son évasion, 174, 176.
— Proclamation qu'il laisse en partant, 177.
— Incidents de sa fuite; il est arrêté à Varennes et ramené à Paris, 181-186.
— Son procédé de défense, 190.
— Sa déchéance demandée, 193.
— Envoie une note à Léopold II, 212.
— Remis en liberté; déclare accepter la Constitution, 219-221.
— Ses adieux aux députés, 221, 222.
— Ouvre la Législative; incident des titres royaux, 226, 227.
— Refuse de sanctionner le décret sur les émigrés, 237.
— Ses inquiétudes continues, 240.
— Sa réponse au message du 29 novembre, 91, 244, 245.
— Destitue de Narbonne, 257.
— 258.
— Son attitude en face du ministère des *sans-culottes*, 260.
— Dévoile à l'Autriche les plans de Dumouriez, 263.
— Lettre que ce dernier lui dicte; se rend à l'assemblée, 264, 265.
— Mission qu'il confie à Mallet-Dupan, 275.
— Licenciement de sa garde personnelle, 275, 276, 277.
— Renvoie le ministère girondin, son entrevue avec Dumouriez, 278, 279.
— 280.
— Refuse sa sanction aux décrets, 281.

— Le peuple aux Tuileries le 20 juin 1792; épisodes de la journée, 284-286.
— Fermeté du roi, sa proclamation, 287, 288.
— Reçoit La Fayette, 289.
— Ses avances à l'Assemblée, 292, 293.
— 294, 295, 296.
— Ses négociations avec le parti de la Gironde, 299, 300.
— Le roi et le Manifeste de Brunswick, 306.
— Attitude de Louis XVI avant le 10 août, 308.
— Passe en revue la garde du château; quitte les Tuileries pour se rendre à l'Assemblée, 314-318.
— Déclaré suspendu de ses fonctions jusqu'à la réunion de la Convention, 321.
— Transféré au Temple, 328.
— Papiers trouvés aux Tuileries, 329.
— Le roi protégé comme otage dans les journées de septembre, 351, 352.
— Commencement de son procès, 396-400.
— Découverte de l'armoire de fer; le roi au donjon des Templiers, 402, 403.
— Amené à la barre de l'Assemblée; ses défenseurs, 403-405.
— Son testament politique, 408, 409.
— Plaidoyer de De Sèze en sa faveur; ce qu'il y ajoute, 409, 410.
— Suite de son procès, sa condamnation, 411-421.
— Comment il reçoit son arrêt; sa dernière entrevue avec sa famille; son exécution, 421-423.
— IV, 117.
— Son monument expiatoire, 365.
Louis XVII : présenté aux nobles le 23 juin par Marie-Antoinette, I, 45.
— 452.
— La Vendée soulevée en son nom, II, 18.
— Les Puissances et Louis XVII, 38.
— Proclamé à Toulon, 59.
— Séparé de sa mère, et confié au cordonnier Simon, 64.
— Sa mort, détails sur sa captivité, 334-335.
Louis XVIII : ses intelligences avec Pichegru, II, 338.
— Ses relations avec la Chouannerie, 352.
— Proclamé en Vendée, 357.
— Tentative de ses agents à Paris, 391.
— Ses lettres à Bonaparte; réponse du premier consul, III, 153, 154.
— Proclamé en 1814, IV, 85, 86.
— Formule adoptée; la cocarde blanche, 95-97.
— Quitte l'Angleterre et arrive à Compiègne, 103, 104,
— Renie la déclaration de Saint-Ouen, 105, 106.
— S'installe aux Tuileries; s'aliène le tzar, 105-107.
— Ses précédents, son caractère, 111.
— Son gouvernement, sa politique, 119, 123.
— Son attitude au retour de l'île d'Elbe, 133, 135, 136.
— Quitte Paris, 136.
— Passe en Belgique, 137, 138.
— Sa proclamation en 1815, 185, 186.
— Ouvre la session de la Chambre introuvable, 200.

— Signe le pacte de la Sainte-Alliance, 212.
— Son mot lors de l'arrestation de Ney, 213, 214.
— Dissout la chambre, 230, 231.
— Visé par le complot des Ultras, 252, 253.
— Ouvre la session de 1819-1820, 268.
— Sacrifie Decazes, 271-273.
— 282.
— Dominé par madame de Cayla, 291, 296,
— Son mot sur le comte d'Artois, 297.
— 327.
— S'affaiblit, 330.
— Meurt, 334, 335.
Louis Bonaparte: Napoléon pense à adopter son fils, III, 224, 225.
— Est déclaré héritier éventuel, et nommé connétable, 227.
— Roi de Hollande, 275, 276.
— Refuse le trône d'Espagne, 332.
— Ses démêlés avec Napoléon au sujet du blocus continental ; abdique, 393-396.
Louis-Napoléon Bonaparte, fils du précédent : ses précédents, ses visées, ses écrits ; échec de sa tentative de Strasbourg ; est embarqué pour l'Amérique, V, 114-117.
— Revient en Suisse ; y renouvelle ses complots, 128.
— Se retire en Angleterre, 129.
— 154, 155.
— Sa tentative de Boulogne ; est enfermé à Ham, 160, 161.
— S'évade, 231.
— Vient se mettre au service du gouvernement provisoire, 320.
— Élu député ; sa lettre au président de l'Assemblée ; sa démission, 381-385.
— Réélu ; siège à l'Assemblée, 425, 434.
— Sa rivalité électorale avec Cavaignac ; son manifeste de novembre, 437-442.
— Élu président, 445.
— Ses premiers actes, 447-451.
— Sa lettre à Oudinot ; sa mise en accusation demandée, 459, 460, 467.
— 474.
— Sa lettre à Edgar Ney, 476.
— Sa tournée dans les départements, VI, 16, 17.
— Prépare son coup d'État, 26-37.
— L'exécute, 38.
— Prend la dictature, 81.
— Sa seconde tournée dans les départements ; son discours de Bordeaux ; rentre triomphalement à Paris, 93-95.
— Proclamé empereur, 95-97.
— Voyez Napoléon III (empereur).
Louis-Philippe Ier : caractère et tendances du nouveau roi, IV, 467-470.
— Ses déclarations sur la politique extérieure, 472.
— Ses avances au tzar, 473-475.
— 477, 478.
— 481, 482, 483.
— Sa politique du juste milieu, 487.
— 491.
— Refuse la Belgique, 495.
— Remplace Laffitte par Casimir Périer, 498.
— V, 7.
— S'installe aux Tuileries, 17, 18, 20, 22, 24.
— Son attitude pendant et après

l'insurrection de juin en 1832, 34-38.
— Forme le ministère du 11 octobre, 59, 60.
— 61, 62.
— Attentat du pont Royal, 63.
— 67, 68, 84, 88, 90.
— Attentat de Fieschi, 95.
— 97, 102, 103.
— Attentat d'Alibaud, 107, 108.
— Rupture du roi et de Thiers ; ministère Molé-Guizot, 113, 114.
— Attentat de Meunier, 117.
— Ministère Molé, 119.
— Mariage du duc d'Orléans ; efforts du roi pour regagner l'opinion populaire, 120, 121.
— Naissance du comte de Paris, 128.
— Échec du gouvernement personnel de Louis-Philippe, 132, 133.
— Clémence à l'égard de Barbès, 141.
— Politique du roi dans la question d'Orient, 146-149.
— Affaire de la dotation du duc de Nemours, 149, 150.
— Appel à Thiers, 150.
— Revue du 14 juin 1840, 155.
— Attitude de Louis-Philippe en face des Puissances, 158, 159, 160, 162, 168, 169.
— Attentat de Darmès, 169.
— Alliance du roi et de Guizot, 170-175.
— Préside au service funèbre de Napoléon Ier, 178.
— Ses lettres au sujet d'Alger, de la Pologne et des forts de Paris, 179-181, 188, 190.
— Reçoit la visite de la reine Victoria, 198, 209.
— Se rapproche du clergé, 216.
— Repousse toute conciliation, 279.
— Son indécision en face du mouvement de février, 286-296.
— Son abdication ; son départ des Tuileries, 298-302.
— Sa mort. VI, 15.
Louis-Quinze (place), puis place de la Révolution : I, 29, 52, 422, 423.
Louis-Stanislas-Xavier : voir Provence (Comte de).
Louise, reine de Prusse : III, 256, 289.
Louise (de Parme) : III, 133.
Louisiane : rétrocédée à la France, III, 133, 192.
— Vendue aux États-Unis, 205.
Loustalot : I, 83.
— 115, 138, 144.
Louvel : assassine le duc de Berri, IV, 270.
Louvet : soutient l'accusation de la Gironde contre Robespierre, I, 393-396.
— Vote la mort de Louis XVI, 418.
— 482.
— Décrété d'arrestation, 490, 491.
— Son évasion, II, 7.
— 13.
— Rappelé, 289.
— Caché à Paris et dans le Jura, 293.
— Proteste contre le décret de prairial, 311.
— Collabore à la Constitution de l'an III, 359.
— Décrété d'arrestation, 377.
Louvre (Musée du) : I, 433, 443.
— Inauguré le 10 août 93, II, 52.
— Enrichi des dépouilles du Stathouder, 316.
— (Section du) : 343.
— Voy. Beaux-Arts.
Lozeau : II, 251.

Lozère (Département de la) : I, 484.
— Révoltée, II, 7, 8.
Lubeck : capitule, III, 290.
— Occupée, 392.
— Réunie à la France, 409.
Lucas : combat à Trafalgar, 254.
Lucien Bonaparte : président des Cinq-Cents, III, 76.
— S'associe au coup d'État de brumaire, 77, 79, 81, 84-87.
— Préside la commission des Cinq-Cents, 90.
— Ambassadeur en Espagne, 154, 155.
— Ecarté de la succession au trône, 225, 227.
— IV, 150.
— Ses conseils à Napoléon après Waterloo, 177, 178.
Luckner : mis à la tête d'un corps d'armée, I, 245.
— 256, 257, 271.
— Envahit la Belgique, puis bat en retraite, 289, 290.
— Sa lettre alarmante à l'Assemblée, 297.
— 309.
— Ses forces à Metz, 339.
— Remplacé par Kellermann, 359.
Lucques (République de) : démocratisée, III, 32.
— Principauté de la princesse Elisa, 243.
Ludre (de) : membre de la Société des Droits de l'homme, V, 78.
Lux (Adam) : sa brochure à propos de la mort de Charlotte Corday ; est guillotiné, II, 29.
Luxembourg (Palais du) : I, 328.
— (Duché et ville de) : 174, 175, 192, 366.
— Se rend aux Français, II, 337.
— Donné aux Pays-Bas, IV, 126.
— Partagé entre la Hollande et la Belgique, V, 61.
— Neutralisé, 421-428.
— (Section du) : I, 343, 351.
Luxeuil : I, 130.
Lyon : dissidences entre les classes ouvrière et bourgeoise au lendemain du 14 juillet, I, 70.
— Secouru par la Bourgogne, 131.
— Fédération lyonnaise à Perrache, 133.
— Menacé par les émigrés, 148.
— Troubles, 468, 469.
— Les Girondins et les contre-révolutionnaires s'emparent de l'hôtel de ville, 484, 485.
— II, 5, 17, 22.
— Succès complet de la réaction ; la commision de Rhône-et-Loire déclare la guerre à la Convention ; procès et exécution de Chalier, 32-35.
— Dubois-Crancé marche sur Lyon, 57, 58, 116.
— Siège et prise de la ville, 116-119.
— Décret terroriste contre Lyon ; rôle de Collot-d'Herbois et de Fouché ; démolitions et exécutions ; état moral de la ville, 127-132.
— Pétition des Lyonnais, 167.
— La contre-terreur à Lyon ; compagnies de Jésus et du Soleil, 295-297.
— Enquête sur la contre-terreur ; les compagnons de Jéhu, 358.
— Reconstruction de la place Bellecour, III, 122.
— Acclame Napoléon au retour de l'île d'Elbe, IV, 133, 134.
— Troubles de 1817, 241, 242.
— Les mutuellistes et les fabricants ;

insurrection de novembre 1831, V, 13-17.
— Essai de conciliation, 77, 78,
— Insurrection de 1834, 80, 81.
— Lyon pendant la guerre de 1870, VII, 187.

M

Macdonald : coopère à la reprise de Rome sur les Napolitains, III, 29.
— Remplace Championnet ; remonte vers le nord ; livre bataille à Souwaroff sur la Trébie ; rejoint Moreau, 43-45.
— Se prête au complot de Brumaire, 78.
— Vainqueur en Italie, 125, 126, 129.
— Poursuit l'archiduc Jean, III, 362, 363.
— Se bat, 365.
— Rejoint Napoléon, 369.
— Combat à Wagram, 372.
— Regagne le Niémen, IV, 13, 14.
— Combat à Bautzen, 30.
— Observe Blucher, 40.
— Battu, 43, 45.
— S'échappe de Leipzig, 53.
— Combat l'invasion, 67, 70, 73, 75, 89, 90, 91,
— Reste fidèle à Napoléon, 93.
— Sa conduite à Lyon, au retour de l'île d'Elbe, 133, 134.
— Escorte Louis XVIII jusqu'à la frontière, 138.
— Intercède en faveur de Ney, 217.
— 463.
Machecoul (Loire-Inférieure) : I, 442-444.
— II, 19.
Mack : négocie avec Dumouriez l'évacuation de la Belgique, I, 452, 455.
— Langage que lui tient Camus, II, 386.
— Marche sur Rome ; l'évacue, III, 28, 29.
— Menacé par la populace de Naples, se réfugie auprès de Championnet, 30.
— Battu à Ulm, 249-252.
Mac-Mahon : son rôle en Crimée, VI, 148, 149.
— Vote contre la loi des suspects, 194.
— Combat à Magenta, 221-225.
— Entre à Milan, 226.
— Coopère à la victoire de Solférino, 229.
— Gouverneur général d'Algérie, 368.
— Chargé de couvrir l'Alsace en juillet 1870, VII, 94.
— Ses défaites, 96-99.
— Se replie sur Lunéville, 101, 102.
— Gagne Châlons, 112-114.
— Sa marche vers Metz, 124-130.
— Se replie sur Sedan, 132.
— Blessé, 134.
— Reprend Paris sur la Commune, 402-417.
— Élu président de la République, VIII, 31.
— Son rôle dans le gouvernement de l'ordre moral, 38, 48, 57, 58.
— Investi du pouvoir pour sept ans, 60.
— Refuse la dictature, 86.
Madagascar (Ile de) : V, 201.
Madame Royale : Echange qui la rend à la liberté, II, 335, 385.

Maestricht : I, 435, 436.
— Cédé à la France, II, 326.
Magdebourg : capitule, III, 290.
— Adjointe au royaume de Westphalie, 314.
Magon (Contre-Amiral) : tué à Trafalgar, III, 254.
Mahmoud (Sultan) : IV, 366, 367, 389, 415.
— Sa lutte contre Méhemet-Ali ; sa mort, V, 143-147.
Mahul (de) : préfet à Toulouse, V, 183.
Maignet : sa mission terroriste dans le Midi, II, 223.
Mail (Section du) : I, 473.
Mailhe : I, 266.
— Demande le jugement du roi, 398, 399.
— Vote la mort, 418.
Maillard : son attitude le 5 octobre 89 à l'Hôtel de ville ; il marche à la tête des femmes sur Versailles, I, 90, 91.
— Se présente à la Constituante, 92.
— Son rôle aux journées de septembre, 92, 347.
— Élu président du comité de l'Évêché, 472.
— (Mademoiselle) : représente la déesse Raison, II, 150.
Maillet : II, 133.
Mailli (Maréchal de) : I, 320.
Maine (le) : II, 31.
Maine de Biran : IV, 250, 251.
Maine-et-Loire : mouvement contre-révolutionnaire dans ce département, I, 239.
Maison : IV, 98, 99.
— Dirige l'expédition de Morée, IV, 399.
— Son rôle en juillet, 455-483.
— Ambassadeur à Vienne, 498.
— Ministre de la guerre en 1836, V, 103.
Maistre (Joseph de) : ses considérations sur la France, III, 164.
Majorats : III, 312.
Malarmé : préside la Convention le 2 juin, I, 485.
Malesherbes : conseille à Louis XVI d'obéir à la Constitution, I, 219.
— S'offre à défendre Lonis XVI, 405.
— Porte au roi son arrêt, 421.
— Envoyé à l'échafaud, II, 225.
Malet (Général) : son premier complot, III, 475.
— Renoue la conspiration ; est arrêté, 475-477.
Mallet-Dupan : sa mission secrète, I, 275, 301.
Malleville : collabore au Code civil, III, 174.
Malmaison (la) : cesse d'être la résidence d'été du premier consul, III, 191.
Malmesbury (Lord) : négocie la paix au nom de l'Angleterre, II, 422.
— Son échec, 423, 424, 486.
Malouet : I, 30, 85, 188, 219, 232.
— Ministre de la marine, IV, 117.
Malseigne : I, 142, 143.
Malte (Ile de) : Bonaparte chargé de s'en emparer, III, 15.
— Prise par Bonaparte, 28, 60, 61.
— Perdue, 130.
— Refus des Anglais de l'évacuer, 202-205.
— 308.
— Demeure anglaise en 1814, IV, 108.
Mamelucks (Milice des) : III, 63, 64, 68, 74, 142.

Manche (Département de la) : II, 7, 23.
Mandat : commandant de la garde nationale de Paris, I, 311, 313, 314.
Mangin : IV, 302.
— Préfet de police, 409, 429.
Manin : dernier doge de Venise ; abdique, II, 452.
Mans (le) : les Vendéens défaits dans cette ville, II, 114, 115.
Mantes : agitation royaliste, II, 368.
Mantoue : assiégée par Bonaparte, II, 410.
— Würmser essaye de la défendre, 414, 417, 420.
— Secourue vainement par Alvinzi ; capitule, 431-434.
— Adjointe à la République Cisalpine, 486, 489.
— Révolte de la garnison, III, 12, 13.
— Reprise par les Austro-Russes, 49, 50.
— Cédée à la paix de Lunéville, 130.
Manuel : élu procureur de la Commune, I, 240.
— Suspendu de ses fonctions et poursuivi, 293, 294, 295, 296.
— 316.
— 338.
— Sa couduite au 2 septembre, 340, 341.
— Son rôle aux Journées de septembre, 340, 346.
— Son attitude aux Jacobins, 396.
— Son article à propos de Louis XVI, 416.
— Son vote, 418.
— Sa démission, 420.
— Député aux Cent-Jours, IV, 180, 192.
— 243.
— Sa double réélection, 256.
— Défend Grégoire, 268, 269.
— Réélu de nouveau deux fois, 305.
— Expulsé de la Chambre, 311, 312.
— Non réélu en 1824, 325.
— Sa mort ; ses obsèques, 377.
Marais (le). Voir Vendée (Guerre de).
Marat : son pamphlet « C'en est fait de nous ! », et son journal *l'Ami du peuple*, I, 137, 138.
— Dénoncé par la droite de l'Assemblée, et réduit à se cacher, 139.
— Ameute le peuple aux Tuileries, 162.
— Proteste contre les obsèques faites à Mirabeau, 165, 166.
— Applaudit au maintien de la peine de mort, 171.
— Dénonce le projet d'évasion du roi, 175.
— Demande un dictateur, 178.
— Se cache après la *Journée du Champ de Mars*, 206.
— Ecrit contre la guerre, 246, 247.
— Excite à la guerre civile, 262.
— Décrété d'accusation, 273.
— 300, 306.
— Jugement sur Marat ; son attitude au 10 août, 326, 327.
— 328.
— Pousse à l'égorgement des détenus, 339.
— Son rôle dans les journées de Septembre, 343, 350, 351, 353.
— Élu à la Convention, 353.
— Exclu du comité de surveillance de la Commune, 355.
— 356, 357.
— 384.

— Marat à la tribune ; scène du pistolet, 388, 389.
— Défend Robespierre, 393.
— Marat et Saint-Just comparés, 400.
— 404.
— Son intervention dans le procès de Louis XVI, 412.
— Ménage Dumouriez, 438.
— Demande sa mise en accusation, 452.
— Propose une motion contre les traîtres, 457.
— Est mis en accusation, 460.
— Son procès, son triomphe, 462-464.
— Menacé dans plusieurs sections, 467.
— Marat à l'Évêché, 475.
— Sonne le tocsin de l'émeute au 1er juin, 482.
— Sa conduite le 2 juin, 487, 490.
— Se suspend de ses fonctions de représentant, II, 4.
— Tué par Charlotte Corday, 23-26.
— Comparé à Hébert ; honneurs rendus à sa mémoire, 30, 31.
— 66, 67.
— Son hostilité contre Lavoisier, 225.
— Ses bustes renversés à Paris, 288.
Marat (Mademoiselle) : son entretien avec Danton, II, 185.
Marcé : I, 446.
Marceau : porte au roi de Prusse la capitulation de Verdun, I, 361.
— Sa conduite en Vendée, II, 105, 106, 107.
— Commande en chef au combat du Mans, 114.
— Écrase les Vendéens à Savenay, 115, 116.
— Entre à Coblentz, 322.
— Tué à Altenkirchen, 429, 480.
Marcel (Etienne) : I, 54.
— 62.
Maréchal (Sylvain) : affilié aux babouvistes, II, 387.
Marescot : contribue à la prise de Maëstricht, II, 322.
Maret : sa négociation secrète en Italie, II, 64, 65.
— Ministre, III, 442.
— 485.
— Négocie après Bautzen, IV, 32, 36.
— Auprès de Napoléon à Fontainebleau, 89.
— Envoie un agent à l'île d'Elbe, 128, 129.
— Exilé, 219.
— Ministre, se retire, V, 88.
Margaron (Général) : combat à Leipzig, IV, 49.
Maria (Dona) : reine de Portugal, IV, 368.
Marie : membre de l'association pour la liberté de la presse, V, 69.
— Défend Ledru-Rollin, 185.
— Député, 193.
— Membre du gouvernement provisoire, 305.
— Président de la Constituante, 413.
Marie-Antoinette : attitude de son parti à l'ouverture des états, I, 34.
— La reine pousse à la dissolution de l'Assemblée et combat Necker ; son rôle au 23 juin ; Necker rappelé par elle, 39, 41, 45.
— Elle essaye d'empêcher le roi d'aller à Paris, 61.

— Accueil qu'elle lui fait à son retour, 63.
— Hostilité du comte de Provence contre la reine, 85.
Paraît au banquet des gardes du corps à Versailles, 89.
— Scènes de la nuit du 5 octobre 89 au château ; la reine au balcon avec La Fayette ; retourne à Paris ; mot qu'elle prononce à l'hôtel de ville, 95-97.
— Paraît accepter les décrets de l'Assemblée, 112.
— Tort fait à la reine par la publication du *Livre rouge*, 115.
— Attaquée par un pamphlet de Marat, 137.
— Son entrevue avec Mirabeau à Saint-Cloud ; but de ses manœuvres politiques, 161, 162.
— Son entente avec l'étranger par l'intermédiaire de Merci ; prépare l'évasion du roi, 172-175.
— S'enfuit avec lui, 176.
— Arrêtée à Varennes, 182, 183.
— Incident de sa rentrée aux Tuileries, 186.
— Envoie une épée au roi de Suède, 212.
— Sa correspondance secrète avec Léopold II, 212-214.
— Remise en liberté ; son entrevue secrète avec Barnave, 219-221.
— Ses transes quotidiennes, 240.
— Son double jeu à propos de la question des émigrés et de la guerre, 244, 254, 255, 256, 258.
— Dévoile à l'Autriche les plans de Dumouriez, 262.
— Son entrevue avec celui-ci, 278, 280.
— Attitude du peuple devant la reine, au 20 juin 92, 286, 287.
— Repousse le concours de La Fayette, 289.
— 300.
— Son attitude et son langage devant l'imminence d'un nouveau mouvement insurrectionnel, 308, 309.
— Sa conduite dans la journée du 10 août, 315-317.
— 370.
— Sa dernière entrevue avec Louis XVI, 422.
— Sa mise en accusation demandée par Robespierre, 452.
— Sa mise en jugement décrétée, II, 44, 64.
— Plan formé pour sa délivrance, 64, 65.
— Transférée à la Conciergerie ; son procès, son exécution, 65, 66.
Marie-Louise (impératrice) : épouse Napoléon Ier, III, 389, 390, 395.
— Nommée régente, IV, 24.
— Son attitude passive durant l'invasion, 78, 79.
— Quitte Paris, 79.
— Sa régence repoussée, 89, 90.
— Reçoit le duché de Parme, 91, 92.
— Part pour Vienne, 94.
— 127, 132.
Marie-Thérèse : I, 45.
Marigni : continue la lutte en Vendée, II, 341.
— Fusillé, 342.
Marine de guerre : mesures d'armement autorisées par la Constituante, I, 117.
— Réorganisée par Jean Bon-Saint-André, II, 156, 171, 202, 203.
— La presse des matelots, III, 231, 232.
— Constructions navales en 1807, 315, 316.

— Application de la vapeur à la flotte, IV, 421.
Mark (Comte de la) : I, 280.
Marmier (Comte) : défend Huningue, IV, 99.
Marmont : quitte l'Égypte avec Bonaparte, III, 75.
— Se prête au complot de Brumaire, 78.
— Tourne le fort de Bard, 114.
— Envoyé sur le Mein, 247.
— Disperse les Croates, 365.
— Remplace Masséna en Portugal, 433.
— Blessé à Salamanque, IV, 3.
— Rappelé sur le Rhin, 17.
— Combat à Bautzen, 30; à Leipzig, 49-51.
— Part qu'il prend à la campagne de 1814, 67, 71, 73, 74, 78.
— Défend Paris, 80-82.
— Se laisse prendre aux intrigues de Talleyrand, 87-90.
— Est abandonné de ses soldats, 90, 91.
— Intercède en faveur de Ney, 217.
— Chargé de réprimer les troubles de Lyon, 242, 252.
— Reçoit le commandement de Paris aux journées de Juillet, 429, 432, 433, 434, 435.
— Cherche à éviter la lutte, 436.
— Combat l'insurrection, 438-441.
— Se replie sur Saint-Cloud, 442.
— 444.
— Injurié et frappé par le dauphin, 450, 451.
Maroc (Sultanat du) : la guerre sainte prêchée par Abd-el-Kader, V, 190, 191.
— Commencement des hostilités avec la France, 204, 205.
— Bombardements de Tanger et de Mogador, 206.
— Conclusion de la paix, 208.
— Guerre avec l'Espagne, VI, 246, 247.
Maroncelli : patriote italien, IV, 290.
Marquises (îles) : V, 202.
Marrast (Armand) : ses débuts, IV, 413, 454.
— Accusé d'Avril, V, 91.
— S'évade, 94.
— Membre du gouvernement provisoire, 305.
Marseillais (Bataillon des) : I, 291.
— Son arrivée à Paris, 305, 306.
— Son rôle dans l'insurrection du 10 août, 327.
Marseillaise (Chant de la) : comment Rouget de l'Isle le compose, I, 290, 291.
— La *Marseillaise* à Jemmapes, 377.
— II, 41.
— 69.
— 375.
— IV, 145, 160, 315.
Marseille : I, 125, 261.
— Demande l'abolition de la royauté, 295.
— 393.
— 466.
— 468.
— Troubles dans cette ville, II, 5, 17.
— Se soulève en faveur des Girondins, 35.
— Ses fédérés refoulés par le général Carteaux, 36.
— La guerre civile à Marseille; prise de la ville par Carteaux, 57, 58.
— La terreur à Marseille, la ville débaptisée, 132, 133.

— Mouvement contre-terroriste, 297, 298.
— Massacres, 298, 299.
— Réaction royaliste, IV, 197.
— Échec de la tentative légitimiste, de 1832, V, 29.
— La ligue du Midi pendant la guerre de 1870, VII, 187.
Martignac (de) : soutient la loi de l'indemnité aux émigrés, IV, 348.
— Ministre, 382, 386, 388, 389, 390, 398, 402, 404.
— Congédié, 407.
— 418, 461, 464.
— Défend les ministres de Charles X, 487.
Martin (du Nord) : procureur général, V, 94.
Martinez de la Rosa : ministre espagnol, V, 86.
Masséna : contribue à la victoire de Montenotte, II, 403.
— Participe à celle du Pont de Lodi, 407.
— Son succès à Lonato, 415, 416.
— Combat aux journées d'Arcole, 421, 422.
— Envoyé contre Davidowitch, 422.
— Coopère à la bataille de Rivoli, 432, 433.
— Bat l'Archiduc au col de Tarvis, 438.
— Protestation que provoque la nouvelle de sa nomination à l'armée d'Italie, III, 13, 14.
— Chasse les Autrichiens des Grisons, 33-35.
— Se maintient sur l'Albis, 41, 42.
— Vainqueur à Zurich, 54-57.
— Envoyé en Ligurie, 109, 110.
— Assiégé dans Gênes, 111, 112, 113, 115.
— Capitule et rejoint Suchet à Savone, 116, 117, 121.
— Remplacé par Brune, 125.
— Envoyé sur l'Adige, 247.
— Refoule et poursuit l'archiduc Charles, 257, 258.
— S'arrête en Carinthie, 259.
— Vainqueur à Landshut, 360.
— Vainqueur à Aspern, 367.
— Commande à l'île Lobau, 368.
— Envoyé en Portugal, 395, 403.
— Sa lutte contre Wellington, 405-408.
— Sa retraite, sa disgrâce, 412-415.
— Ses obsèques, IV, 239.
Matthieu Dumas : ses mémoires cités, III, 16.
Maubec (en Dauphiné) : I, 131.
Maubeuge : bloqué par Cobourg, II, 83.
Mauconseil (section) : I, 307, 312.
— 488.
Mauguin : son rôle en juillet 1830, IV, 438, 443.
— 493.
— V, 195.
Maulde (départ. du Nord) : I, 369.
Maupas (de) : préfet de police, VI, 29-57.
Maure : se tue en prairial, II, 311.
Maury : défend l'inviolabilité des biens du clergé, I, 101.
— Combat l'abolition des titres de noblesse, 118.
— Proteste contre le *serment civique*, 158.
— Déclare ne plus reconnaître les décrets de l'Assemblée, 192.
— Presse le roi de rejeter la Constitution, 219.
— Soutient les blancs de Saint-Domingue, 232.

— 345.
— Contribue à l'élection de Pie VII, III, 121.
— Déclare le divorce de Napoléon Ier, 385.
— 419.
— Nommé archevêque de Paris, 421.
— 425.
— Exclu de l'Institut, IV, 221.
Maximilien (archiduc) : défend Vienne, III, 364, 365.
— Vice-roi de la Lombardo-Vénétie, rappelé, VI, 216.
— Désigné pour le trône du Mexique, 288, 296.
— Son règne éphémère; sa mort, 297, 301, 306-310.
Maximum (le) : I, 464, 465.
Mayence : I, 266.
— Prise par Custine, 373-375.
— Réunie à la France; adresse du voyageur mayençais Forster, 379, 380.
— Assiégée par les Prussiens; belle résistance de la place ; capitulation, II, 39-42.
— Retraite des Prussiens sur Mayence, 96.
— Cédée à la France, 328.
— Bloquée par Kléber, 337.
— Délivrée, 397.
— III, 314.
— IV, 126.
Mayenne (Département de la) : II, 23.
Mayotte (Ile de) : V, 201.
Mazzini : chef de la jeune Italie, V, 76, 77, 257, 352, 458.
— VI, 14.
— Ses funérailles, VII, 449, 450.
Meaux : I, 185.
Mécanique céleste : de Laplace, II, 275.
Méda : Son rôle au 9 Thermidor, II, 257.
Méduse (Naufrage de la) : IV, 238, 239.
Meerfeldt (Comte de) : Négocie pour l'Autriche à Léoben, puis à Mombello, II, 442, 454.
Méhée : son rôle dans le complot de Cadoudal, III, 212-214.
Mehemet-Ali (pacha d'Égypte) : repousse les Anglais, III, 302.
— IV, 399.
— V, 108.
— Sa lutte contre le sultan Mahmoud et ses prétentions sur la Syrie, 143-149, 156, 157, 163, 167.
— Signe la Convention d'Alexandrie, 174-176.
Méhul : compose la musique du *Chant du départ*, II, 51.
— Inspecteur au Conservatoire, 282.
Meillan : I, 482.
Meklembourg (Duchés de) : III, 409.
Mélas : ses instructions pour la campagne de 1800, III, 109.
— Lutte contre Masséna en Ligurie, 111.
— Se porte à la rencontre de l'armée de Bonaparte, 114, 115, 117.
— Battu à Marengo, 118-121.
Melzi : son entretien avec Bonaparte, II, 456.
— III, 197.
Mendizabal : ministre espagnol, V, 106, 113.
Menin (Belgique) : I, 290.
— II, 209.
Menotti : pendu, V, 1.
Menou : sa conduite en face de l'insurrection de Vendémiaire; son acquittement, II, 371, 376.

— Se fait musulman en Égypte, III, 68.
— Vaincu à Aboukir, 43, 144.
Menton (Alpes-Maritimes) : I, 372.
Menus (Salle des) à Versailles : premier lieu de réunion des états-généraux, I, 31, 33, 39.
Merci (Comte de) : I, 173, 174, 175, 255, 256, 263, 280.
— 302.
Merci d'Argenteau : repoussé à Montenotte, II, 403.
Mercier : refuse d'arrêter Manuel, IV, 312.
Mérilhou : ministre de l'instruction publique, IV, 483.
— De la justice, 489.
Merlin de Douai : collabore à la préparation du Code civil, II, 54.
— Pousse aux mesures de terreur, 60.
— Son projet de réorganisation du tribunal révolutionnaire, 271.
— Entre au Directoire, 477.
— Accède à l'expédition d'Égypte, III, 15.
— Sort du Directoire, 39.
— Collabore au Code civil de 1801, 175.
— Exilé, IV, 219.
Merlin de Thionville : élu à la Législative, I, 225.
— Sa motion lors du vote de la déclaration de guerre à l'Autriche, 266.
— Son appel à la force, 309.
— Défend Mayence assiégée, II, 40, 41.
— Arrive en Vendée, 100.
— Rappelé, 103, 104.
— Confie le commandement effectif à Kléber, 105.
— Prend part aux combats de Saint-Christophe et de Chollet, 106, 107.
— Offre l'amnistie, 108.
— 164.
— Lutte contre les hébertistes, 168.
— Accusé par Robespierre, 172.
— En mission aux armées de Rhin et Moselle, 339.
— Chef de corps franc en 1814, IV, 66.
Méry, écrivain : IV, 412.
Mesmay (de) : I, 76, 77.
Metternich (de) : négocie la paix de Vienne, III, 381, 382.
— Ministre à Vienne, 432.
— IV, 23.
— Négocie avec de Narbonne, 24.
— Posé les conditions d'un armistice, 28.
— Va trouver les souverains alliés, 32, 33.
— Confère avec Napoléon, 33, 34.
— Son ultimatum, 36, 37, 38.
— Bases de paix qu'il offre à Napoléon, 59, 60, 61.
— Signe le traité d'avril 1814, 92.
— 107.
— Son rôle au congrès de Vienne, 124-128.
— Assiste au procès de Ney, 216.
— Domine la conférence de Carlsbad, 265.
— Dirige le congrès de Troppau-Laybach, 284, 286.
— Pousse la France à intervenir en Piémont, 286.
— Détourne Alexandre d'appuyer la révolution grecque, 289, 290, 305, 306.
— Son rôle diplomatique à propos de l'Espagne, 306, 309.
324, 334.

— Son attitude dans la question grecque, 365-367.
— Échecs de sa politique en 1828, 399, 400.
— Dissuade Charles X d'un coup d'État, 427.
— 473.
— V, 20, 21, 75, 76, 107.
Metz (Ville de) : I, 85, 86, 89, 105, 133, 141, 359.
— Voy. Empire (second).
Meunier : Attente à la vie de Louis-Philippe, V, 117.
Meuris : son rôle dans la défense de Nantes contre les Vendéens, II, 20, 21.
Meuse (Rivière de) : 362, 368.
Mexique : Insurgé, IV, 282.
— Expédition française de Saint-Jean d'Ulloa, V, 130.
— Créance Jecker; le président Juarez et les trois puissances, VI, 285-289.
— La convention de la Soledad, 290, 291.
— Invasion française, 292.
— Prise de Puebla et reddition de Mexico, 294, 295.
— Souveraineté éphémère de Maximilien; Bazaine et l'évacuation du pays, 296-310.
Meyerbeer : V, 57.
Michaud : destitué, IV, 370.
Michel (de Bourges) : condamné dans le procès d'Avril, V, 93.
Michelet : cité, 1290.
— II, 13.
— 180.
— Combat l'esprit clérical, V, 219-220.
Mickiewicz (Adam) : son cours au Collège de France, V, 219.
Mieckowski : prend part à la guerre de Vendée, II, 101, 102.
— Est rappelé; 104.
Mignet : ses travaux historiques, IV, 338.
— Son procès de 1827, 377.
— Son opposition au ministère Polignac, 413, 431.
— Son rôle en juillet 1830, 445
Miguel (Don) : se révolte, IV, 317, 333.
— 368.
— Proclamé roi, 401.
— En lutte contre don Pedro, V, 85-87.
— Chassé du Portugal, 101.
Milanais. Voyez Lombardie.
Mina : chef de guerillas, IV, 122, 316.
Minée (évêque de Nantes) : proteste contre le mouvement terroriste, II, 136.
Minerve (La) : IV, 247, 251.
Miollis (Général) : combat sous Mantoue, II, 433.
— Ses *Mémoires ;* son entretien avec Bonaparte, 456.
— Apaise la révolte de la garnison de Mantoue, III, 13.
— Gouverneur de Rome, 418.
Miot : cité, 229.
Mirabeau : cité, I, 3, 8, 23.
— Son *Journal des états-généraux*, 32.
— Sa première motion à l'assemblée, 33.
— Sa joute oratoire avec Sieyès, 36, 37.
— Sa réponse à Dreux-Brézé ; propose aux députés de se déclarer inviolables, 44.
— Dénonce à la Constituante les concentrations de troupes autour de Paris, 48, 49.

— Son livre sur les *lettres de cachet*, 55.
— Son entente avec le duc d'Orléans au lendemain du 14 Juillet, 59, 60.
— Mot cité de lui à propos du meurtre de Foulon et de Berthier, 68.
— Son opinion sur la dîme, 74.
— Défend l'inviolabilité du secret des lettres, 77.
— Est favorable au droit de *veto* suspensif, 82, 83.
— Son rôle au 5 octobre, 92.
— Fait voter la main-mise sur les biens du clergé, 101.
— Combat le plan de réorganisation administrative et politique de Sieyès et de Thouret, 109.
— Se rapproche du comte de Provence; son ambition, ses besoins d'argent, 113, 114.
— Revendique pour le roi le droit de paix et de guerre; motifs secrets de sa conduite; il est hué par le peuple, 116, 117.
— Sa motion à propos de la mort de Franklin, 118.
— Son allusion à la Saint-Barthélemy dans la séance du 9 avril 1790, 123.
— Voudrait la séparation de l'Église et de l'État, 126.
— Attaqué par le côté droit à l'occasion d'un pamphlet de Marat, 139.
— Combat violemment la réaction cléricale et demande le serment civique, 158.
— Ses visées politiques, son entrevue secrète avec la reine, 161.
— Fait rejeter le projet de loi contre l'émigration, 162, 163
— Son triomphe oratoire aux Jacobins; ses dernières harangues dans l'Assemblée; sa maladie, sa mort; deuil général; obsèques qui lui sont faites au Panthéon; exhumation ultérieure de ses dépouilles, 163-166.
— 260.
— Cité, 280.
— 324.
— Révélations de l'armoire de fer contre Mirabeau, 403.
— Retiré du Panthéon, II, 265.
— 284.
Missiessy (Amiral) : sa campagne navale de 1805, III, 244.
— Défend l'Escaut, 380.
Modène (Duché de) : Forcé de se retirer de la coalition, II, 408, 409.
— Le duc détrôné, 418.
— Bologne et Ferrare adjointes au duché, 419.
— IV, 127, 497.
— V, 1.
— La duchesse de Berry à Massa, 27, 28,
— Guerre d'Italie; fuite de l'archiduc, VI, 226
Moldo-Valachie : III, 265, 301, 308, 318, 343, 344.
— Se soulève en 1821, IV, 288.
— Soumise, 305.
— 366.
— Occupée par les Russes, 398.
— A demi affranchie, 415.
— Le congrès de Paris et les provinces moldo-valaques, VI, 154, 155.
— Voyez Roumanie.
Molé (acteur) : membre de l'Institut, II, 284.

Molé : son rôle dans le procès de Ney, IV, 216.
— Quitte le ministère de la marine, 256, 257.
— 271.
— Attaque Villèle, 300.
— Combat le droit d'aînesse, 361.
— Ministre en 1830, 468, 477.
— Se retire, 482.
— 494.
— S'abstient dans le procès d'Avril, V, 94.
— Dirige le cabinet avec Guizot, 113, 117, 118.
— Président du Conseil, 119.
— Se retire, 132, 133.
— Son essai pour former un cabinet en février 1848, 287, 288.
Molière : son monument, V, 150.
Moliton : opère en Suisse, III, 56.
— Prend part à la guerre d'Espagne de 1823, IV, 318.
— 463.
Mollendorf : tué à Auerstædt, III, 286,
Mollien : ministre du trésor, III, 310, 311.
— IV, 144.
Mombello (Conférence de) : II, 454.
Monaco (Principauté de) : I, 272.
Monarchie constitutionnelle de juillet : début du règne de Louis-Philippe, IV, 467-470.
— La France et l'Europe, 472-475.
— Révolution belge, 475-478.
— Les clubs, 479, 480.
— Les ministres de Charles X à Vincennes, 480, 481.
— Ministère Laffitte; procès de Polignac et de ses collègues, 482-486.
— Retraite de La Fayette, 487-489.
— Loi électorale de 1831; sac de Saint-Germain-l'Auxerrois, 490, 391.
— Révolution de Pologne, 492-494, 496, 497.
— La Belgique refusée, 494-496.
— Insurrection italienne, 497, 498.
— Ministère Casimir Périer, 498-501.
— Politique extérieure et intérieure du ministère Casimir Périer; le parti républicain, V, 1-3.
— Élections de 1831; la flotte française à Lisbonne, 5, 6.
— Ouverture de la session; intervention armée en Belgique; chute de la Pologne, 6-11.
— L'hérédité des pairs abolie; insurrection de Lyon, 12-17.
— La liste civile, 18.
— Occupation d'Ancône, 19-21.
— Le choléra de 1832; mort de Casimir Périer, 23-25.
— Le Compte rendu, 26, 27.
— La duchesse de Berry en Vendée, 27-30.
— Insurrection républicaine des 5 et 6 juin, 30-39.
— Procès des Saint-Simoniens; le Fouriérisme et le Positivisme, 39-49.
— L'encyclopédie nouvelle, 50, 51.
— Les sciences; les études orientales; les lettres et les arts, 51-58.
— Ministère du 11 octobre 1832, 59, 60.
— Siège d'Anvers, 60-63.
— Les sociétés républicaines, 67-74, 77-79.
— Insurrections de 1834 à Lyon et à Paris, 80-84.
— La quadruple alliance, 85-87.
— Procès d'avril; attentat Fieschi;

lois de septembre 1835, 91-101.
— Ministère Thiers, 102-113.
— Cabinet Molé-Guizot, 113, 114.
— Tentative de Bonaparte à Strasbourg, 114-217.
— Ministère Molé, 119.
— Campagne de 1837 en Algérie; Abd-el-Kader, 122-126.
— Les chemins de fer, 127, 128.
— Évacuation d'Ancône; bombardement de Saint-Jean d'Ulloa, 129, 130.
— Fin du ministère Molé, 132, 133.
— Insurrection du 12 mai 1839; ministère Soult, 136-140.
— Suite de la lutte contre Abd-el-Kader; le petit Atlas forcé, 141-143.
— Affaires d'Orient ; Méhémet-Ali et la Turquie, 143-149.
— Second ministère Thiers, 151-154.
— Quadruple alliance contre la France, 156-158.
— Menaces de guerre avec l'Allemagne, 158-160.
— Coup de main de Boulogne; Louis Bonaparte à Ham, 160-162.
— Mouvement national contre les Anglais, 162, 163.
— Louis Blanc; les grèves, 163-166.
— Suite des affaires d'Orient; la question de paix ou de guerre; retraite de Thiers, 167-171.
— Débuts du ministère Guizot, 172-175.
— Recensement de 1841, 182, 183.
— Droit de visite, 187-190.
— Mort du duc d'Orléans, 193.
— Pèlerinage de Belgrave-Square, 198-201.
— Taïti, 201-203.
— Affaire Pritchard, 205.
— Bataille d'Isly, 206, 207.
— Paix avec le Maroc, 208-210.
— Suite du ministère Guizot; le socialisme; Proudhon, 211-216.
— Lutte entre le clergé et l'Université; Thiers et les jésuites, 216-224.
— Abolition de l'esclavage, 226.
— Massacre de Gallicie, 227-230.
— Élections de 1846, 231-233.
— Disette, 234-236.
— Les mariages espagnols, 237-239.
— Affaires de Cracovie, 240, 241.
— Session de 1847; procès et scandales, 241-247.
— L'opposition; les banquets, 248-251.
— Guerre civile en Suisse; le Sonderbund, 251-256.
— Pie IX et l'Italie, 257-262
— Capture d'Abd-el-Kader, 263-265.
— Session de 1848; discussion de l'Adresse; 266-275.
— Le banquet, 275-281.
— Mouvements du 22 février; défection de la garde nationale, 281-286.
— Chute du ministère, 286-288.
— Fusillade du boulevard; Thiers, Barrot et Bugeaud, 288-295.
— Les Tuileries cernées; combat du Château-d'Eau, 295-299.
— Départ du roi, 299-302.
— Le peuple aux Tuileries et à la Chambre, 302-307.
— Le gouvernement provisoire à l'hôtel de ville, 307-311.
Moncey (Général): entre en Espagne; sa campagne d'Espagne, II, 333, 335.
— Marche sur Valence, 335.
— N'ose l'attaquer, 336.

— Assiège Saragosse, 347, 351.
— Remplacé par Junot, 352.
— Refuse de présider le procès de Ney, IV, 214.
— Nommé pair, 258.
— Prend part à l'expédition d'Espagne, 313.
Monge : nommé ministre de la marine, I, 322.
— Sa circulaire contre les Anglais, 427.
— Prête son concours à Prieur, II, 79.
— Professe à l'École polytechnique, 273, 274, 275.
— Va en Égypte, III, 16.
— Préside l'Institut du Caire, 67.
— Retourne en France avec Bonaparte, 75.
— Exclu de l'Institut, IV, 221.
Moniteur (Le) : III, 75, 146, 199, 219, 220, 236.
— 289.
— IV, 97, 370.
— 393, 397, 411, 429, 431.
— V, 36, 81, 135, 203, 450.
— VI, 48, 95, 96, 97, 100, 165, 207, 208, 254, 255, 325, 361, 411, 414.
— Voyez Journal officiel.
Monroë : président des États-Unis d'Amérique, IV, 343.
Mons : I, 174.
— 272.
— 375, 377.
— 435.
Monsieur : Voir Provence. (Comte de).
Montagnards (les) : origine de cette dénomination, I, 330, 331.
— Forment la gauche de la Convention ; leur divergence d'idées avec les Girondins, 372-386.
— Leurs visées politiques dans le procès de Louis XVI, 396, 397, 413.
— Leur lutte contre les Girondins, 460, 461, 468, 469.
— Leur rôle au 2 juin ; décrètent d'accusation les chefs de la Gironde, 485-491.
Montaigu (Vendée) : II, 101, 102.
Montalban (Alpes-Maritimes) : I, 372.
Montalivet (de) : ministre de l'intérieur, IV, 483.
— V, 18.
— Rappelé au ministère de l'intérieur, 24, 25.
— Fait partie du cabinet de 1836, 103.
— En sort, 114.
— Rappelé, 119.
— Pousse le roi aux concessions, 209, 210.
Montané : essaie de sauver Charlotte Corday, II, 28.
Montauban : I, 124,
Montbel (de) : ministre, IV, 407, 411, 418, 422, 423.
Mont-Blanc (Département du) : nouvelle dénomination de la Savoie, I, 371.
Mont-Terrible (Département du) : de quoi il était formé, III, 7, 8.
Montbrun (général) : combat à Fuentès d'Oñoro, III, 414.
— Tué à la Moskowa, 463.
Montélimart : I, 130.
Montesquieu : trace de ses idées dans les cahiers de 89, I, 27.
— Comment ses principes influent sur la réorganisation de la justice par la Constituante, 107.
Montesquiou : mis à la tête d'une armée, I, 271.
— Entre à Chambéry, 271.

Montesquiou (Abbé de) : est du gouvernement provisoire en 1814, IV, 85, 95.
Montfort : combat à Leipzig, IV, 50, 52, 53.
Montholon : favorise le complot légitimiste de 1832, V, 28.
— S'associe à la tentative de Boulogne, 161.
Montlivault : préfet du Dauphiné, IV, 227.
Montlosier (Comte de) : combat la Congrégation et les Jésuites, IV, 329, 356, 362, 364, 370.
Montmartre (Butte) : à Paris, I, 59.
Montmédi : I, 174, 175, 184.
Montmorency (Comte Mathieu de) : ministre des affaires étrangères, IV, 297.
— Pousse à la guerre d'Espagne, 306.
— Assiste au congrès de Vérone, 307, 308.
— Démissionnaire, 309.
Montmorin : ministre, I, 169, 176.
— 274, 275.
— 280,
— 324, 325.
— 329.
— 347.
— II, 183.
Montpellier : I, 125.
— Création de son école de médecine, II, 278.
Monvel (acteur) : entre à l'Institut, II, 284.
Moore : général anglais, tué en Espagne, III, 349, 350.
Morard de Galles (Amiral) : remplace Villaret-Joyeuse ; son essai de descente en Irlande, II, 424, 425.
Moreau : ses succès en Flandre, et à la tête de l'armée de la Moselle, sur le Rhin, II, 321, 322.
— Bonaparte lui donne rendez-vous à Insprück, 147.
— Trompé par Pichegru, 426.
— Ses opérations contre l'archiduc ; sa marche sur le Lech et la Bavière, 426-429.
— Impose la paix à l'électeur de Bavière, 430.
— Sa belle retraite par la Forêt-Noire, 430, 431.
— Son prestige, 436.
— Son désintéressement, 436, 437.
— Sa situation à la fin de mars 97, 439.
— Reprend victorieusement l'offensive, 446.
— N'ose livrer la correspondance de Pichegru, 469.
— Révoqué, 479.
— Remplace Schérer à l'armée d'Italie ; battu à Cassano, III, 36.
— Se retire sur l'Apennin, 42.
— Vainqueur près de Tortone ; rallie Macdonald, 44, 45.
— Battu à Novi, 50, 51, 52.
— Essaye vainement de secourir Tortone, 54.
— Son rôle lors du complot de Brumaire, 78, 82.
— Ses instructions pour la campagne de 1800, 110.
— Ses succès contre Kray, 112, 113, 122, 123.
— Impliqué dans le complot de Cadoudal ; jugé et exilé, 212-220.
— Revient d'Amérique et offre son concours aux alliés, IV, 40, 41.
— Tué à la bataille de Dresde, 42.
Morey : complice de Fieschi, V, 99, 100.

Morne-Rouge (le) : à Saint-Domingue, I, 233.
Mort de César (la) : tragédie de Voltaire.
— Citée par Charlotte Corday, II, 26.
Mortagne (Vendée) : II, 100, 105, 106.
Mortemart (Duc de) : IV, 378.
— Ambassadeur en Russie, 427, 428.
— Son rôle en juillet 1830, 444, 445, 447, 448, 449, 450 464.
— Rallié à Louis-Philippe, 493.
Mortier : tient tête aux Russes, III, 258.
— Opère en Espagne, 377.
— Commande la garde en 1812, 441.
— Reste à Moscou; puis l'évacue, 471, 472.
— Prend part à la campagne de 1813, IV, 44.
— Combat l'invasion, 67, 71, 73, 78.
— Défend Paris, 80-82.
— Escorte Louis XVIII jusqu'à la frontière, 138.
— 229, 463.
— Ambassadeur à Berlin, IV, 477.
— Président nominal du conseil, V, 88.
— Se retire, 90.
— Tué lors de l'attentat Fieschi, 95.
Moulins : entre au Directoire, III, 40.
— Veut maintenir la Constitution contre Bonaparte, 76, 78.
— Proteste contre le coup d'État, 82.
Mounet (Général) : défend Flessingue, III, 380.
Mounier : son rôle à l'ouverture des États, I, 33.
— Propose le serment du Jeu de Paume, 40.
— Sa motion du 13 juillet à la Constituante, 52, 53.
— Incline vers la dualité de la représentation, 81, 82.
— Son esprit de modération, 88.
— Son rôle aux 5 et 6 octobre 89, 92-94.
— Abandonne le parti de la Révolution, 97, 98,
— Essaye de soulever les États de Dauphiné contre l'Assemblée, 130.
— Ses libelles contre la France nouvelle, 150.
— II, 36.
Mourad-Bey (chef des Mameluks) : battu par les Français, III, 64, 65, 74.
— S'allie à Kléber, 142.
Mouton (Général) : combat à Essling, III, 368.
— Prend part à la campagne de Russie, 456.
— IV, 56.
— Exilé, 219.
Mouton-Duvernet (Général) : exécuté, IV, 229.
Muette (Parc de la) : I, 136.
Muiron : tué à Arcole, II, 421.
Mulhouse : réunie à la France, III, 10.
Munchen-Graetz (Conférence de) : V, 75.
Murat : contribue à réprimer l'insurrection de Vendémiaire, II, 374.
— Aide de camp de Bonaparte, 406.
— Va en Égypte, III, 15.

— S'associe au coup d'État de Brumaire, 78, 86.
— Participe à la campagne de 1800, 126, 133.
— Sa conduite dans le procès du duc d'Enghien, 216.
— Entre à Vienne, 258, 259.
— Signe un armistice, 260.
— Grand-duc de Berg, 278.
— Part qu'il prend à la campagne de 1806, 282, 283, 284, 285, 288, 290, 294.
— Combat à Eylau, 299.
— Marche sur Kœnigsberg, 304-306.
— 315.
— Envoyé en Espagne, 326.
— Ses intrigues, 327, 328, 330.
— Réprime l'émeute à Madrid, 330, 331.
— Roi de Naples, 332.
— 388, 418.
— Combat à la Moskowa, 462-464.
— Dirige la fin de la retraite, 486, 487.
— Retourne à Naples, IV, 14, 15.
— Rappelé en Allemagne, 28, 39.
— Combat à Dresde, 42.
— Regagne l'Italie, 54.
— Prêt à la défection, 62.
— La consomme, 69.
— Reste roi de Naples, 121, 122,
— 123, 124, 127, 130.
— Battu à Tolentino; quitte Naples, 151, 152.
— Fusillé, 212.
Muscadins (les) : leur part dans le mouvement contre-terroriste, II, 300.
— Leur rôle à Paris, 366-368.
Musées. Voy. Beaux-Arts.
Muséum national. Voy. Louvre (Musée du).
Muséum d'histoire naturelle. Voy. Sciences et établissements scientifiques.
Musset (A. de) : V, 159.

N

Namur : I, 272, 273.
— 378.
Nantes : I, 393.
— Fait la guerre aux Vendéens, 443, 447.
— 466.
— Menacée par les Vendéens, II, 8, 18.
— Union des Girondins et des montagnards nantais devant le péril; attaque de la ville, sa défense héroïque, 19-21.
— 99.
— Triste situation de la ville; Carrier à Nantes; les *noyades*, 133-139.
— Acquittement des Nantais transférés à Paris, 266.
Napier (Commodore) : s'empare de Saint-Jean d'Acre, V, 175.
Napoléon Ier (empereur) : proclamé par le Sénat, III, 227-230.
— Se rend à Boulogne, 232, 233.
— Sa conduite à Aix-la-Chapelle; est sacré à Paris, 234-237.
— Se fait roi d'Italie, 238.
— Couronné à Milan, 242.
— Retourne à Boulogne, 243-246.
— Se rend à Strasbourg, 249.
— Marche contre Mack; sa proclamation d'Ulm, 250-252.
— Entre à Brünn, 260.
— Prend position à Austerlitz, 261.
— Décide la victoire, 263.

— Son entrevue avec l'Empereur d'Autriche, 263, 264.
— Revient à Paris, 267, 268.
— Marche contre les Prussiens, 283.
— Arrive à Postdam, 288, 289.
— Entre à Berlin, 289.
— Occupe la Pologne; sa politique à l'égard de ce pays, 294-296.
— Prend ses cantonnements sur la rive droite de la Vistule, 297.
— Dirige la bataille d'Eylau, 298-300.
— Accable l'armée russe à Friedland, 305, 306.
— Son entrevue avec le tzar à Tilsitt; l'alliance russe, 306-309.
— Son retour à Paris, 309, 310.
— Rétablit la noblesse héréditaire, et crée les dotations, 312, 313.
— Se rend à Milan; adopte Eugène de Beauharnais; revient à Paris, 322, 323.
— Part pour Erfurt; son entrevue avec le tzar, 343-345.
— Part pour l'Espagne, 345.
— Arrive à Bayonne, puis à Vitoria, 346.
— Entre à Burgos, et s'empare de Madrid, 347, 348.
— Marche contre les Anglais, 349, 350.
— S'arrête à Valladolid, 350.
— Rentre en France, 351, 354.
— Marche contre les Autrichiens en Bavière, 359-361.
— Blessé devant Ratisbonne, 362.
— Manque d'être assassiné à Schœnbrünn, 383.
— Revient à Paris après la paix de Vienne, 383.
— Divorce avec Joséphine, 384, 385.
— Sollicite la main d'une princesse russe, 386-388.
— Se dégage et épouse Marie-Louise, 388, 389, 395.
— Sa querelle avec Louis Bonaparte, 393-396.
— Naissance du Roi de Rome, 416.
— Rêve de conquêtes en Orient, 426-428.
— Trompe Alexandre, tout en armant contre lui; étudie les campagnes de Charles XII, 442, 444, 445.
— Se rend à Dresde, puis passe le Niémen, 446-449.
— S'arrête à Vilna; son accueil aux députés de la diète polonaise, 450-453.
— Ses hésitations, 455, 456.
— Arrive à Smolensk, 457-459.
— Songe un instant à s'arrêter, 460.
— Livre la bataille de la Moskowa, 461-464.
— Entre à Moscou, 467.
— Sort de la ville, y rentre et s'installe au Kremlin, 468, 469.
— Offre la paix à Alexandre, 469, 470.
— Se décide à la retraite, 471.
— Tient un conseil de guerre, 472, 473.
— Reçoit la nouvelle du complot de Malet, 475-478.
— Arrive à Smolensk, en repart, 478, 479.
— Passe la Bérézina, 482, 483.
— Gagne Smorgoni; abandonne l'armée pour retourner à Paris, 485-487.
— Sentiments successifs de l'Allemagne à son égard, IV, 10-11.
— Dénonce l'*idéologie*, 12.
— Ses entrevues avec Pie VII à Fontainebleau; arrache au pape

un nouveau Concordat; ouvre la session de 1813, 18-20.
— Son aveuglement politique, 23, 24.
— Se rend à Mayence, et, de là, sur la Saale, 25.
— Vainqueur à Lützen; entre à Dresde, 26, 27.
— Livre la bataille de Bautzen, 29-37.
— Rentre à Dresde, 32.
— Sa conférence avec Metternich, 33, 34.
— Marche contre Blücher, 39.
— Revient livrer la bataille de Dresde, 42, 43.
— Livre celle de Leipzig, 48-53.
— Se replie sur Mayence, 54.
— Sa réponse aux conditions des alliés, 60.
— Son accueil injurieux à Lainé, 63.
— Part pour Châlons; livre les combats de Brienne, de la Rothière; s'installe à Troies, 67-69.
— Journées de Champ-Aubert, de Montmirail, de Vauchamps; sa tactique, 70-74.
— Craonne et Reims, 74, 75.
— Arcis-sur-Aube, 77.
— Saint-Dizier, 82.
— Arrive à Fromenteau, 82, 83.
— Déclaré déchu, 86, 87.
— Veut marcher sur Paris; abdique, 88, 89, 91.
— Son dernier entretien avec Caulaincourt; essaye de se suicider; adieux de Fontainebleau, 93, 94.
— Gagne Saint-Raphaël et l'île d'Elbe, 95.
— Menacé d'être transféré aux Açores, 124.
— Quitte l'île d'Elbe, 128-130.
— Sa marche sur Paris, 130-136.
— Ses premiers actes, 137.
— Comment il organise la défense, 140-144.
— Son appel à Benjamin Constant, 146, 147.
— Son Champ-de-Mai, 149, 150.
— Convoque les Chambres; quitte Paris, 150, 151.
— Repousse le plan de Carnot, 154, 155.
— Sa proclamation aux troupes, 156.
— Son entrée en campagne, 156-159.
— Bat Blücher à Fleurus, 160-162.
— Perd la bataille de Waterloo, 164-173.
— Se retire à Philippeville, puis à Laon, 173, 175.
— Arrive à Paris; son séjour à l'Élysée, 176-179.
— Signe sa seconde abdication, 179, 180.
— Se retire à la Malmaison, 182.
— Prend la route de Rochefort, 185.
— Sa lettre au régent d'Angleterre; se rend à bord du *Bellérephon*; embarqué pour Sainte-Hélène, 201, 202.
— Sa vie de prisonnier; sa mort, 292-295.
— 421.
— Retour de ses cendres, V, 154, 155, 177, 178.
Napoléon II : sa naissance, III, 416.
— Confié à la garde nationale de Paris, IV, 67.
— Emmené de Paris, 79.
— 89, 90.
— Reçoit le duché de Parme, 91, 92.

— Emmené à Vienne, 94.
— 128, 226.
— Complot d'Alsace en sa faveur, 302.
— Élevé à la cour d'Autriche sous le titre de duc de Reichstadt, 412.
— Voyez Reichstadt (duc de).
Napoléon III (empereur) : son avènement, VI, 98.
— Son mariage, 99.
— Attentat d'Orsini, 189-191.
— Sa politique des nationalités, 200, 201.
— Sa visite à la reine Victoria, 202.
— Son entrevue avec Alexandre II, 203.
— Confère avec de Cavour à Plombières, 207.
— Sa brochure *Napoléon III et l'Italie*, 208.
— Sa proclamation à la veille de la guerre d'Italie, 212.
— Entre en Italie, 219.
— Son entrevue avec François-Joseph à Villafranca, 234.
— Sa proclamation lors de la paix, 235.
— Sa rentrée à Paris, 238, 239.
— Sa lettre à Victor-Emmanuel, 243.
— Sa lettre à Pie IX, 245.
— Son entrevue de Bade, 255.
— Reçoit la visite du roi de Prusse, 342.
— Va en Algérie, 366.
— Son discours d'Auxerre, 375.
— Ses entrevues avec de Bismark, 376, 379, 380.
— Son discours de Chartres, VII, 1, 2.
— Son message du 19 juillet 1869, 9.
— Fait son testament, 16.
— Sa proclamation lors du plébiscite, 29, 30.
— Ses hésitations à la veille de la guerre de 1870, 52, 66.
— Confère la régence à l'Impératrice et se rend à Metz, 84, 91.
— En sort, 114.
— Arrive à Châlons, 123.
— Suit l'armée de Mac-Mahon dans sa marche sur Metz, 127.
— Capitule à Sedan, 137-139
— Transféré à Wilhelmshöhe, 140.
— Meurt, 462.
Narbonne (de), ministre : I, 241, 242, 245, 246, 248, 250, 253, 254, 256, 257.
— 278.
— 309.
— 366.
— Son rôle comme agent diplomatique de Napoléon Ier, III, 426, 428, 446.
— Aide de camp de l'empereur dans la campagne de Russie, 456.
— Négocie à Vienne, IV, 24, 36.
Nassau (Principauté de) : III, 314.
National (Le) : IV, 413, 414, 419, 430, 431, 432, 434, 451.
— V, 6, 19, 22, 34, 60, 66, 72, 88, 89, 110, 127, 160, 166, 185, 186, 212.
Navarre (espagnole) : occupée par les Français, II, 318.
Necker (Baron de) : sa réponse au Conseil de Malouet, avant la réunion des États, I, 30.
— Sa harangue à la séance d'ouverture; il tâche de favoriser la délibération en commun des trois ordres ; son entrevue avec Bailli ; ses efforts pour la conciliation, 31-34.
— Moyen terme qu'il propose au

roi; n'assiste pas à la séance du 23 juin; retire sa démission, 39, 41, 45.
— Ses mesures touchant la question des subsistances, 48.
— Exilé par le roi, 51.
— La Constituante réclame son retour, 52.
— Rappelé par le roi après le 14 juillet, 62.
— Sa popularité dans toute la France, 69.
— Ses efforts pour remédier au déficit, 86, 87.
— Déjoue les menées de Mirabeau, 114.
— Proteste contre l'abolition des titres de noblesse, 119.
— Ses mesures financières pour parer à la banqueroute, 119, 120.
— Sa démission, sa retraite en Suisse, 144, 145.
— Son mémoire en faveur de Louis XVI, 405.
— Ses écrits, III, 163, 164.
Neerwinden (Bataille de) : I, 451.
Négrier (Général) : combat l'émeute du 15 mai 1848, V, 369.
Nelson : coopère à la victoire navale du cap Saint-Vincent, II, 458.
— Va bloquer Malte, III, 28.
— Brûle la marine napolitaine, 30.
— Son rôle dans la réaction de Naples, 43, 44.
— Manque la flotte qui portait l'armée française en Égypte, 60, 61, 62.
— Remporte la victoire navale d'Aboukir, 65-67.
— Bombarde Copenhague, 135, 136.
— Son échec dans le Pas-de-Calais, 146, 147.
— Poursuit Villeneuve, 244, 245.
— Vainqueur à Trafalgar; sa mort, 253, 254.
Nemours (Duc de) : élu roi des Belges, IV, 495.
— Son voyage en Allemagne, V, 106, 107.
— Prend part à l'attaque de Constantine, 126.
— Projet de dotation en sa faveur, 150.
— Attentat contre lui, 185.
— Désigné pour la régence, 194, 195.
— Son voyage en Angleterre, 198.
— 300, 302.
Nesselrode (De) : envoyé à Paris, III, 438.
— Négocie à Vienne, IV, 31, 32.
— Confère sous Paris, 82.
— Dissuade Charles X d'un coup d'État, 427, 428.
Neufchateau (François de) : vote l'empire, III, 226, 227.
Neufchatel (Principauté de) : devient canton suisse, IV, 124.
Neuilli : I, 275.
Neuville (Hyde de) : fait échouer la révolte de don Miguel, IV, 333.
— Ministre, 386.
— Fidèle à Charles X, 461.
Nevers : le mouvement anti-religieux à Nevers, II, 148, 161.
Ney : coopère à la victoire de Hohenlinden, III, 126, 127.
— Vainqueur à Elchingen et à Ulm, 251.
— Opère en Tyrol, 258, 259.
— Vainqueur à Iéna, 284, 285.
— S'empare de Magdebourg, 290.
— Manœuvre sur la Vistule, 298.
— Arrive sur le champ de bataille d'Eylau, 300.
— Ney à Friedland, 304-306.

— Assiège Saragosse, 347.
— Opère en Galice, 373, 376.
— Se retire dans le Léon, 377, 401, 402.
— Repousse une attaque de Wellington, 413, 414.
— Commande le troisième corps de la Grande-Armée, 440.
— Combat à la Moskowa, 462-464.
— A l'arrière-garde lors de la retraite, 474, 478, 479.
— Quitte Smolensk, 479.
— Combat à Krasnoë, 480, 481.
— Protège le passage de la Bérézina, 483.
— Ses derniers combats, 485, 487.
— Mis à la tête d'un nouveau corps, IV, 17.
— Combat à Lützen, 26, 27;
— A Bautzen, 30;
— A Dresde, 42.
— Remplace Oudinot; battu par Bernadotte, 45.
— Prend part aux journées de Leipzig, 48-51.
— Combat l'invasion, 67, 71, 77,
— 88, 89, 90.
— Adhère à la Restauration, 92.
— Revient à Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, 134, 135.
— Ses instructions aux Cent-Jours, 158, 159.
— Battu aux Quatre-Bras, 162, 163.
— Son rôle dans la journée de Waterloo, 164-173.
— Son discours à la Chambre des pairs, 181.
— Arrêté; mis en jugement, fusillé, 213-218.
— 215.

Nice (Comté de) : occupé par les Français; réuni à la France, II, 372.
— 404-406.

Nicolas Ier (tzar) : circonstances de son avènement, IV, 358, 359.
— Intervient dans les affaires de Grèce, 365-367.
— Repousse les avances de Louis-Philippe, 473-475.
— 493, 496.
— Pousse à la guerre contre la France, V, 75.
— Son rôle dans la question d'Orient, 145, 148, 149.
— Sa mort, VI, 139, 140.

Niepce : invente la photographie, V, 139.

Nieuport : pris par Moreau, II, 321.

Nimes (Ville de) : I, 124, 125, 126.

Niort : I, 446, 447.

Noailles (Vicomte de) : son rôle dans la nuit du 4 août 89, I, 70, 71.

Noël des Vosges : se récuse dans le jugement de Louis XVI, I, 416.

Normandie (Province de) : I, 10, 133.
— 212.

Nonancourt : mouvement royaliste, II, 368, 369.

Nort : II, 20.

Norvège : Bernadotte veut l'enlever au Danemark, III, 431, 446.

Nossi-Bé (Ile de) : V, 201.

Notre-Dame (église) : à Versailles, I, 30.

Nouvelle-Zélande : V, 201.

Novare (Province de) : convoitée par l'Autriche, II, 118.

Novosiltzoff : en mission auprès de Pitt, puis auprès de Napoléon III, 240-243.

Noyon (Ville de) : I, 49.

O

Oczakow : I, 211.
Ogé : chef des mulâtres de Saint-Domingue, I, 231.
O'Hara (Général) : pris à Toulon, II, 122.
Oldenbourg (Duché d') : III, 409.
Ollivier (Émile) : entre au Corps législatif, VI, 185, 188.
— Ses débuts oratoires, 194.
— Ses premières avances à l'empereur, 311.
— Sa rupture avec la gauche, 358, 363.
— Sa lutte contre Rouher, 433.
— Échoue contre Bancel à Paris, VII, 3-5.
— Élu dans le Var, 7.
— Renoue ses pourparlers avec l'empereur, 15-18.
— Chef du ministère, 20, 21.
— Son rôle diplomatique lors de la candidature Hohenzollern, 52-54, 60-67.
— Fait voter la guerre, 68-76.
— Sa chute, 104-108.
Oneglia (Italie) : II, 205, 217.
Orange : commission terroriste à Orange, II, 223, 224.
Orange (Prince d') : stathouder de Hollande ; se retire en Angleterre, II, 324, 325.
— Ses intrigues en Hollande, III, 51.
Orangerie de Versailles : I, 59.
Orateur du peuple (L') : journal de Fréron, II, 267.
Orchies (Flandre) : I, 297.
Organisateur (L') : IV, 279.
Orléans (Ville d') : I, 133.
— 352.
Orléans (Duc d') : sa motion à l'ouverture des états, I, 38.
— Se joint à l'Assemblée nationale, 45.
— Refuse la présidence de l'Assemblée constituante, 48.
— Son rôle dans l'émeute du 12 juillet à Paris, et au lendemain de la prise de la Bastille, 51, 52, 60.
— Puissance financière de sa cabale, 85.
— Favorise l'agitation, 89.
— Éloigné de Paris par La Fayette, 113.
— Attaqué, à son retour d'Angleterre, à propos d'un pamphlet de Marat, 139.
— Ses accointances avec les premiers chefs du club des Jacobins, 155.
— Sa conduite après le retour de Varennes ; son avidité, 190, 191.
— Les meneurs de son parti envahissent le club des Jacobins ; but de cette démonstration, 199, 200.
— Essaye de refaire sa popularité, 218.
— 304.
— Sa conduite à Jemmapes, 376.
— Change son nom en celui de *Philippe-Égalité*, 381.
— Son exil demandé, 407, 408.
— Vote la mort de Louis XVI, 419.
— Décrété d'accusation, 458, 459.
— Décrété d'accusation avec les Girondins, II, 63.
— Sa mort, 75.
Orléans (Duc d'), fils du précédent : Rentre en France ; ses précédents, IV, 112.
— 128, 133, 134, 135.
— Quitte Paris, 136.

— Passe en Angleterre, 138.
— Rentre à Paris ; retourne en Angleterre, 209.
— 226.
— 281, 287.
— Origine de sa fortune; sa recherche de la popularité; discussion sur son apanage, 344-346, 381, 382.
— Appelé à la lieutenance générale en juillet 1830, 445, 446, 449.
— Son billet à Charles X, 449, 450.
— Sa proclamation, 451, 452.
— Se transporte à l'hôtel de ville; acclamé; visite que lui fait La Fayette, 452-454.
— Ses commissaires à Charles X; décide la marche sur Rambouillet, 455-457.
— Ouvre la session des Chambres, 457, 458.
— Débats relatifs à son élection ; la charte Bérard, 458-462.
— Prend le nom de Louis-Philippe Ier, 463, 464. (Voy. Louis-Philippe Ier.)
Orléans (Duc d'), fils du précédent : accompagne Soult à Lyon, V, 16.
— Visite les cholériques, 24.
— Son voyage à Berlin et à Vienne, 106, 107.
— Épouse la princesse Hélène de Mecklembourg, 120, 121.
— Fait l'expédition de Kabylie; force le passage du Petit-Atlas, 141-143.
— 154.
— Opine pour la guerre en 1840, 170.
— Sa mort, son testament, 193, 194.
— (Duchesse d') : IV, 447.
— (Mlle d') : IV, 447, 455.
Orne (Département de l') : se soulève en faveur des Girondins après le 2 juin, II, 7.
— Ses hésitations, 23.
Orsini : son attentat; son exécution, VI, 189-191.
Osselin : décrété d'arrestation, II, 152.
— Sa mort, 239.
Ostende : prise par Pichegru, II, 213.
Otages (Loi des) : décrétée contre la chouannerie, III, 46, 47.
— Abrogée, 91.
Ott (Général) : assiège Masséna dans Gênes, III, 116, 117.
— Battu à Montebello, 117, 118.
Oubril : négociateur russe, III, 277, 279.
Oudinot : prend part à la campagne de 1806, III, 282.
— Commande le 2e corps de la Grande-Armée, 440, 478.
— Son rôle dans la retraite, 482, 483.
— Combat à Bautzen, IV, 30.
— Opère sur l'Elbe, 43, 45.
— Remplacé par Ney, 45.
— Combat l'invasion, 70, 71, 73, 75.
— Se rallie aux Bourbons en 1815, 183.
— Commandant de la garde nationale de Paris, 373.
— 463.
— Fait l'expédition de Rome, V, 457-461, 466, 474-476.
Ouvrard : fournisseur de l'armée d'Espagne, IV, 314.
Ozanam : fonde la Société de Saint-Vincent-de-Paul, V, 218.

P

Pache : ministre, I, 416, 417.
— Révoqué, 432.
— 433.
— Maire de Paris, 438.
— Sa déclaration aux délégués des septembriseurs, 470.
— Complice des sections contre l'Assemblée, 473, 474.
— Sa conduite au 31 mai, 475, 476.
— 482.
— II, 67.
— Accueil qu'il reçoit de la Convention après l'arrestation d'Hébert et de Ronsin, 178.
— Ce que les Hébertistes voulaient faire de lui, 179.
— Destitué, 181.
Pacte de famine : I, 66, 77.
— 115.
Padoue : I, 210.
Pageot : son rôle dans la guerre de Vendée, II, 342.
Pahlen : assassine Paul Ier, III, 157.
Palafox (José) : défend Saragosse, III, 351-353.
Palais-Bourbon : I, 327.
Palais-Égalité (Palais-Royal). Voy. Paris.
Palatinat : I, 373.
— Réoccupé par les Français, II, 96.
— Donné à la Bavière, IV, 126.
Pallavicini : patriote italien, IV, 290.
Palm : fusillé, III, 280.
Palmerston (Lord) : ministre, V, 10, 106.
— Intervient en faveur de la Turquie contre l'Égypte, 145-149, 156, 157, 158, 163, 167-169, 174-176.
— Sa chute, 187.
— Se retire de nouveau, VI, 104.
Panin : prend part à l'assassinat de Paul Ier, III, 137.
Panis : son rôle aux journées de Septembre 92, I, 340, 343, 346.
— Élu à la Convention, 353.
Panthéon : Sainte-Geneviève érigée en Panthéon, à l'occasion des obsèques de Mirabeau, I, 165.
— Les restes de Voltaire y sont transférés, 197.
— Le corps de Beaurepaire au Panthéon, 361.
— Les restes de Lepelletier au Panthéon, 424, 425.
— Translations au Panthéon, II, 31, 53, 112, 265.
— Rendu à sa destination primitive, IV, 469.
— Reçoit le corps de Benjamin Constant, 484.
Pantin (Barrière de) : I, 185.
Paoli : dirige le mouvement séparatiste en Corse, II, 121.
— Livre l'île aux Anglais, 217
Pardessus : IV, 348.
Paris (Parlement de) : I, 105.
Paris (Ville de) : cahier du tiers état de sa banlieue en 89, I, 1.
— Cahier de Paris, 17, 18, 23, 28
— Adresses et députations de Paris à l'Assemblée nationale, 45.
— Incident du Palais-Royal, 46.
— La prison de l'Abbaye forcée par le peuple ; concentration de troupes autour de Paris, 48, 49.
— Assemblée des électeurs à l'hôtel de ville, 50.
— Les menées de la cour et les

groupes révolutionnaires de la capitale, 50.
— Émeute du 12 juillet; arrêté pris à l'hôtel de ville, 51, 52.
— La journée du 13; formation d'une milice parisienne; la question de l'armement et des subsistances, 54, 55.
— La journée du 14; le peuple aux Invalides; attaque et prise de la Bastille, 55-57.
— Avortement des projets de la cour contre Paris, 58-60.
— La Fayette commandant de la garde nationale, et Bailli maire de Paris, 61.
— Louis XVI à l'hôtel de ville, 62, 63.
— Organisation de la garde nationale; la cocarde tricolore, 63.
— Le peuple met à mort Foulon et Berthier, 66-68.
— Agitation au Palais-Royal contre le *veto;* sommation adressée dans ce sens au pouvoir municipal; fermeture du café de Foy, 82-83.
— Symptômes d'anarchie à Paris; création d'ateliers nationaux, dits de charité; complots pour affamer la ville; misère générale, 88, 89.
— La cocarde blanche à Paris, 89, 90.
— Les femmes à l'hôtel de ville; elles marchent sur Versailles, 90, 91.
— Retour de la famille royale et de l'assemblée à Paris, 96, 97.
— Fêtes et *Te Deum* du 4 février 1790, 112, 113.
— Fête de la Fédération au Champ-de-Mars (14 juillet), 134-136.
— Sac de l'hôtel de Castries, 147.
— Le bref du pape brûlé au Palais-Royal, 160.
— Émeute lors du départ des tantes du roi, 162.
— Le faubourg Saint-Antoine marche sur Vincennes, 163.
— Émeute lors du départ du roi pour Saint-Cloud, 168.
— Attitude de Paris à la nouvelle de l'évasion du roi, 176-178.
— Journée du 23 juin, 181.
— Fête de la translation des restes de Voltaire au Panthéon, 197.
— La pétition pour la déchéance au Champ-de-Mars, 201.
— Journée du 17 juillet 1791, 202-205.
— Proclamation de l'Acte constitutionnel; incidents divers, 221, 222.
— Armement en masse pour la guerre à l'Empereur; piques et baïonnettes; le bonnet rouge et les *sans-culotte*, 251-253.
— Élections municipales de février, 92, 253.
— Fête du 15 avril, 262.
— Fermentation à Paris, 279.
— Préliminaires d'un soulèvement, 281, 282.
— Journée du 20 juin, 282-287.
— La fête de l'anniversaire du 14 juillet 89, 291, 292, 296, 297.
— La patrie en danger; journée des enrôlements, 297, 298.
— Menaces du manifeste de Brunswick contre Paris, 302-303.
— Vote pour la déchéance, 304, 307.
— Imminence d'un nouveau mouvement populaire, 305.
— Incidents de l'arrivée du bataillon marseillais, 305, 306.
— Les sections, 304, 306, 307, 308.

— La journée du 10 août, 310-322.
— Mesures de défense, 322.
— Incidents des 11 et 12 août, 327, 328.
— Élan patriotique de la population, 334.
— Visites domiciliaires, 336.
— Nouvelle fermentation populaire, 338, 339.
— Les citoyens convoqués au Champ-de-Mars, 341, 342.
— Journées de Septembre : aspect de Paris; premières victimes; égorgements aux Carmes et à l'Abbaye; le tribunal de Maillard; suite des massacres et des jugements; épisodes divers; les enrôlements; dernières phases du drame, 342-352.
— Élections à la Convention; scènes de pillage, 353, 354.
— Députation du faubourg Saint-Antoine à la Convention, 392.
— Fermentation dans Paris, lors du jugement de Louis XVI, 416, 417.
— Assassinat de Saint-Fargeau au Palais-Royal, 421.
— Exécution de Louis XVI, 422, 423.
— Appel aux armes contre l'étranger; nouveaux enrôlements; menées révolutionnaires; avortement de l'insurrection, 436-438.
— Formation d'un camp sous Paris, 458.
— La réquisition et l'emprunt forcé, 466, 467.
— Mouvements avant-coureurs d'un nouveau soulèvement, 470-476.
— La journée du 31 mai, 476, 481.
— L'insurrection des 1er et 2 juin; la Convention assiégée, 483-491.
— Attitude de Paris après le 2 juin, II, 1.
— Agitation dans les sections, 6.
— Fête civique du 21 juin pour l'adoption de la Constitution, 16.
— Fête pour l'anniversaire du 10 août, 47, 51.
— Commencement de la Terreur; la première *charretée*; souffrances populaires, 56, 59, 60.
— Fête de la déesse Raison, 150, 151.
— Les hébertistes essayent de soulever les sections, 175, 176.
— Fête de l'Être-Suprême, 229, 231.
— État moral de la population parisienne; exaspération contre Robespierre, 232-234.
— Fournée des chemises rouges, 235.
— Épuration des prisons, 239, 240.
— Journées de Thermidor, 253-260.
— Club de Babeuf, 264.
— Les restes de Marat au Panthéon, 265.
— Fermeture du club des Jacobins, 267-269.
— Renaissance de la vie sociale à Paris, 271.
— Défaut d'approvisionnements; mouvement anti-jacobin, 288, 289, 290.
— Journée du 12 germinal, 291, 292.
— Les muscadins; détresse croissante, 300, 301.
— Journées de prairial, 301-311.
— Les victimes, 312-316.
— Agitation réactionnaire dans les sections, 366-368.
— Journées de vendémiaire : Menou et les *patriotes de* 89; insur

rection du 13; Bonaparte, 370-376.
— Tentative des babouvistes sur le camp de Grenelle, 390.
— Fête à la Victoire, 406.
— Dispositions de la bourgeoisie de Paris au 18 fructidor, 472.
— Suites de ce coup d'État, 477.
— Funérailles de Hoche, 480.
— La rue Chantereine devient rue de la Victoire, III, 3.
— Fermeture du cercle Constitutionnel; les élections de l'an VI à Paris, 20, 21,
— Résurrection du club des Jacobins, 45, 47.
— Rigueurs contre la presse, 51, 52.
— Banquet du 15 brumaire au temple de la Victoire (église Saint-Sulpice), 79.
— Revue du 18 brumaire au Carrousel, 81.
— Réussite du complot à Paris, 83.
— Attitude de Paris lors de la proclamation de l'empire, 229.
— Cérémonie du sacre de Napoléon Ier, 236, 237.
— Erection de la colonne Vendôme et de l'arc-de-triomphe du Carrousel; projet d'un arc de l'Étoile, ponts nouveaux, 268-271.
— Construction de la Madeleine; le pont d'Iéna, 291.
— Travaux divers, 311.
— Fêtes pour la naissance du roi de Rome, 416.
— Conspiration de Malet, 475-477.
— Aspect de Paris après la retraite de Russie, IV, 12, 13.
— Commencement d'agitation, 17.
— Apprêts de défense contre les alliés, 69.
— État des esprits, 79.
— Attaque de la ville: Marmont à Belleville et Mortier à la Villette; la garde nationale; entrée des alliés, 80-84.
— Gouvernement provisoire, 85.
— Entrée du comte d'Artois, 97.
— Louis XVIII aux Tuileries, 106.
— Paris au retour de l'île d'Elbe, 135, 136, 141, 142.
— Le Champ-de-Mai, 149, 150.
— Capitulation de 1815, 188, 189.
— Accueil fait à Louis XVIII, 192.
— Spoliation du musée du Louvre, 206, 207.
— Fêtes pour le mariage du duc de Berry, 228, 231.
— Troubles de 1820, 278.
— Complot militaire, 280, 281.
— Agitations, 300.
— 303.
— Entrée triomphale du duc d'Angoulême, 324.
— Agrandissements de Paris sous Louis XVIII, 335.
— Fêtes du sacre, 354.
— Obsèques de général Foy, 355.
— 361, 362.
— Obsèques du duc de la Rochefoucauld, 372.
— Revue de la garde nationale; dissolution de cette milice, 373, 374.
— Obsèques de Manuel, 376.
— Émeute de 1827, 379, 380.
— Banquet des 221, 419.
— Mouvement suscité par les Ordonnances, 430, 431.
— Préliminaires de l'insurrection, 432, 434.
— L'état de siège, 435.
— Les trois journées de Juillet, 435-444.
— Les d'Orléans et la République;

La Fayette à l'hôtel de ville, 445-454.
— Marche des Parisiens sur Rambouillet, 455-457.
— La Chambre et le peuple de Paris, 459, 460.
— 462, 469.
— Déception du peuple ; crise ouvrière, 471, 472.
— Les clubs, 479, 480.
— Mouvement du 18 octobre, 481, 482.
— Émeute à l'occasion du procès des ministres, 485-487.
— Les carlistes et le peuple ; sac de Saint-Germain-l'Auxerrois, 490, 491.
— Conflits du 14 juillet 1831, V, 6.
— Choléra de 1832, 23, 24.
— Obsèques du général Lamarque ; journées des 5 et 6 juin ; combat du Cloître Saint-Merry ; écrasement de l'insurrection, 31-39.
— Attentat du pont Royal, 63.
— Les sociétés républicaines et la population ouvrière ; les crieurs publics, 68-72.
— Projet d'une enceinte fortifiée, 69, 70.
— Insurrection d'avril 1834, 81-83.
— Exposition de l'industrie, 84.
— Attentat et procès Fieschi, 95, 96, 99, 100.
— Attentat d'Alibaud, 107, 108.
— Inauguration de l'arc de triomphe de l'Étoile et de l'obélisque de Louqsor, 108, 109.
— Attentat de Meunier, 117.
— Catastrophe du Champ-de-Mars, 121.
— Insurrection de mai 1839, 136-138.
— Procès de Barbès ; pétition pour l'abolition de la peine de mort, 140, 141.
— Erection d'un monument à Molière, 150.
— Revue du 14 juin 1840, 154, 155.
— Inauguration de la colonne de Juillet, 160.
— Les grèves, 163-165.
— Commencement des fortifications, 165, 166.
— Fermentation patriotique, 168.
— Attentat de Darmès, 169.
— Retour des cendres de Napoléon, 177, 178.
— 179.
— Attentat de Quénisset, 185, 186.
— Mort du duc d'Orléans, 193.
— Préliminaires de la révolution de 1848, 274-281.
— Mouvements du 22 février, 282-286.
— Fusillade du boulevard ; l'insurrection victorieuse, 288-306.
— Le gouvernement provisoire à l'hôtel de ville, 307, 311.
— Le 15 mai, 367-374.
— Complot de Pujol, 389.
— Insurrection de juin 1848, 388-410.
— Manifestation du 13 juin 1849, 469-471.
— Journées de décembre 51, VI, 38-59.
— Rentrée triomphale du prince-président, 94.
— Transformation de Paris, 162-164.
— Annexion des communes suburbaines, 252.
— Projet de reconstruction de l'Opéra, 312.
— Exposition universelle de 1867, 434.

— Manifestation Baudin, 462.
— Les blouses blanches, VII, 6, 7.
— Funérailles de Victor Noir, 23, 24.
— Paris lors de la déclaration de guerre, 83.
— Les journées des 6, 7 et 8 août, 102-105.
— Tentative de Blanqui, 111, 112.
— Trochu gouverneur de Paris, 124.
— Le 4 septembre, 151-156.
— Le gouvernement de la Défense nationale, 156-164.
— Agitation des sectaires, 165.
— Approvisionnements de la ville, 167.
— Les forces militaires ; la garde nationale, 169.
— Travaux de défense, 172.
— Combats de Châtillon et des Hautes-Bruyères, 178.
— La défense, 200.
— Combat du Bourget, 203.
— Journée du 31 octobre, 204.
— Les élections, 206.
— La grande sortie ; bataille de Champigny, 242.
— Paris en décembre 1870, 265.
— Les réquisitions, 267.
— Second combat du Bourget, 269.
— Le bombardement, 273.
— La résistance, 277.
— Effets du bombardement, 314.
— Bataille de Buzenval, 317.
— La réunion des maires, 321.
— Emeute du 22 janvier, 322.
— La famine, 323.
— La capitulation, 325.
— Le ravitaillement, 329.
— État mental de la population après le siège, 358.
— Enlèvement des canons, 360.
— Entrée des Prussiens, 362.
— Fédération de la garde nationale, 363.
— Le 18 mars, 364.
— Le comité central, 368-374.
— La Commune, 375.
— La lutte contre Versailles, 382-403.
— La semaine terrible ; les incendies, les dernières résistances, 404-418.
— Paris après la Commune, 419.
Parker : dirige la révolte de la flotte anglaise de la Nore ; condamné à mort, II, 459, 460.
Parker (Amiral) : bombarde Copenhague, III, 135, 136.
Parlements (Anciens) : supprimés par la Constituante ; protestations des chambres de vacations ; I, 105, 106.
Parme (Duché de) : paix imposée au duc, II, 407, 418.
— IV, 127, 497.
— Guerre de 1859 ; fuite de la duchesse, VI, 226.
Parthenai : II, 98, 99.
Paskiewitch, général russe : s'empare de Varsovie, V, 9, 10.
Pasquier : remplacé au ministère de la justice, IV, 208.
— Soutient le ministère Richelieu, 219.
— 224, 330, 267.
— Passe aux affaires étrangères, 268.
— 276, 277, 327.
— Combat le droit d'aînesse, 361 ; les jésuites, 364, 370.
— 372, 402, 463.
— Préside le procès d'Avril, V, 91.
Passau : cédé à l'Autriche, II, 454.
Passy (Hippolyte) : ministre du commerce, V, 103.

— Président de la Chambre, 135.
— Ministre des finances, 138, 139.
Pastoret, I, 226.
— 265.
— Entre à l'Institut, II, 284.
— Victime du 18 fructidor, 477.
Patriote français (le) : journal de Brissot, I, 163.
— 189, 201.
— 349.
Paul Ier (tzar) : son avènement, II, 423.
— Hostile à la Révolution, III, 23, 53.
— Se rapproche de Bonaparte, 130, 131.
— Son gouvernement ; sa mort, 136, 137.
Pauline Bonaparte : remariée au prince Borghèse, III, 235.
Pavie : son insurrection réprimée par Bonaparte, II, 410.
Payan : remplace Chaumette, II, 181.
— Pousse à un nouveau 31 mai, 240, 241.
— Son rôle dans les événements de Thermidor, 247, 248, 253, 256.
Payne (Thomas) : I, 193.
— Demande le jugement de Louis XVI, 400.
— Son vote, 418.
— Plaide le sursis, 420.
Paysans : élan révolutionnaire suscité par les événements du 14 Juillet; soulèvement du peuple des campagnes contre les châteaux, I, 69, 70.
— Effet produit par la nuit du 4 août sur les paysans, 75, 76.
— Suspicion générale, 76, 77.
— Suite des désordres en province, 113, 129.
Pedro (Don) : proclamé empereur du Brésil, IV, 284.
— Abdique la couronne de Portugal, 368.
— Sa lutte contre don Miguel, V, 85-87, 101.
Peel (Robert) : ministre, V, 187, 192, 205.
Pelet (de la Lozère) : ministre de l'instruction publique, V, 108.
Penthièvre (Fort) : repris par Hoche aux émigrés, II, 351-353.
Pépin : complice de Fieschi, V, 100.
Père Duchêne (le) : journal d'Hébert. I, 224, 225.
— 438.
— 470.
— II, 45.
— 168, 179, 180.
Périer (Casimir) : élu député, IV, 243.
— Combat la conversion des rentes, 326.
— Parle sur la tombe du général Foy, 355.
— 373.
— Son rôle en juillet 1830, 431, 433, 439, 440, 441, 443, 445, 454, 463.
— Ministre, 468.
— Se retire, 482.
— Président du conseil, 498, 499.
— Sa politique à l'extérieur et à l'intérieur, V, 1, 2, 3, 6.
— Donne sa démission; la retire, 7, 8.
— 12, 13, 14, 17.
— Fait occuper Ancône, 20, 21.
— 22.
— Meurt du choléra, 24, 25.
— 188.
Perpignan : I, 352.
— II, 36.

Perse : excitée contre la Russie, III, 293.
Persigny (Fialin de) : complice du 2 décembre, VI, 27-57.
— Ministre de l'intérieur, 85.
Persil : procureur général et député, V, 73, 76.
— Ministre de la justice, 79, 88, 97, 114.
— Directeur de la Monnaie, 133.
Pestel (Colonel) : exécuté, IV, 359.
Pétion : son rôle, le 5 octobre 89, à la Constituante, I, 92.
— Sa réponse à Robespierre lors de l'évasion du roi, 179.
— Ramène Louis XVI à Paris, 184, 185.
— Opine pour la déchéance, 194.
— Réclame le jugement du roi, 198.
— Adjoint au comité de constitution, 217.
— Porté en triomphe, 222.
— Défend les noirs de Saint-Domingue, 232.
— Élu maire de Paris, 240.
— Réclame l'union contre l'étranger, 252.
— 260.
— Son rôle au 20 juin 92, 281-287.
— Enquête contre lui, 288.
— 289.
— Suspendu de ses fonctions, et poursuivi, 293, 294, 295.
— 306, 307.
— Son rôle au 10 août, 311, 312, 313, 320.
— 325, 327.
— 328, 329.
— Annulé par le conseil général de la Commune, 337, 340.
— Sa conduite dans les journées de Septembre, 351, 352.
— Reprend le dessus à Paris, 355.
— Élu président de la Convention, 355, 415.
— Son vote dans le procès de Louis XVI, 416, 418.
— Dénonce Robespierre, 460.
— Dénoncé lui-même, 461.
— Décrété d'arrestation, 490, 491.
— II, 6.
— S'évade, 7.
— Se tue, 236, 237.
Peyronnet (de) : ministre de la justice, IV, 297, 361, 370, 371, 372, 374.
— Non réélu en 1827, 380.
— Prend le département de l'intérieur, 423.
— 424, 426, 429, 441.
— Prisonnier à Vincennes, 472.
— Son procès, 484, 485.
— Mis en liberté, V, 117.
Phélippeaux : II, 370.
— Coopère à la défense de Saint-Jean d'Acre, III, 71, 72.
Philippeaux : repousse les Vendéens, II, 37.
— Sa mission en Vendée, 97, 99.
— Dénonce Rossignol et Ronsin, 103.
— Son écrit sur la guerre de Vendée ; cité devant les Jacobins, 166, 168, 169.
— Décrété d'accusation, 188.
— Son procès, 195, 196.
— Son exécution, 198-200.
Philipon (Manon). Voy. Roland (Mme).
Pichegru : nommé commandant de l'armée du Rhin, II, 91.
— Secouru par Hoche à Frœschwiller, 94, 95.
— Ne le seconde pas à Wœrth ; conduite généreuse de Hoche à son égard, 94, 95.

— Remplace celui-ci à l'armée du Nord, 206-208.
— Sa campagne de Flandre, 208-210.
— Réprime l'insurrection au 12 germinal, 292.
— Continue ses succès militaires au nord, et entre en Hollande; ses arrière-pensées de trahison, 319-325.
— Ses menées, 337, 340, 396, 397, 398.
— Est remplacé par Moreau, 398.
— Continue ses menées, 426.
— Nommé président des Cinq-Cents, 449.
— Fait voter aux Cinq-Cents son plan de réorganisation de la garde nationale, 466.
— Preuves de sa trahison, 469.
— Nie sa culpabilité, 473.
— Dénoncé au 18 fructidor, 475.
— Déporté à la Guyane; s'évade, 476, 478.
— Accusé de la mort de Hoche, 481.
— Maintenu en exil après Brumaire, III, 99.
— Prend part au complot de Cadoudal, 212-214.
— Arrêté, 216.
— Sa mort, 219.
— IV, 118, 221.
Pie VI (Pape): consulté par Louis XVI, à propos de la Constitution civile du clergé, I, 127.
— Proteste contre ce décret de l'Assemblée, 156, 157.
— Lance un bref contre le *serment civique*, 160.
— Son bref contre les prêtres assermentés, 167.
— Son intervention dans les affaires d'Avignon et du Comtat, 227, 228.
— Offre de traiter avec Bonaparte, II, 412.
— Refuse les conditions du Directoire, 417, 418.
— Lève des troupes, 431.
— Signe le traité de Tolentino, 434, 435.
— Lettre de Bonaparte à Pie VI, 435, 436.
— Renversé, se retire en Toscane, III, 10-12.
— Emmené prisonnier en France; sa mort, 33.
— Honneurs funèbres qui lui sont rendus après Brumaire, 99.
Pie VII (Pape) : son élection, III, 121.
— Signe le Concordat, 169-175, 180-184.
— Va sacrer Napoléon à Paris, 234, 237.
— Résiste à Napoléon, 325, 417.
— Est saisi au Quirinal et amené en France, 418.
— Son emprisonnement, 419-421.
— Se décide à céder, 422-425.
— Transféré de Savone à Fontainebleau; signe le nouveau Concordat, IV, 18, 19.
— Renvoyé à Rome, 69.
— Ses mesures réactionnaires, 121.
— Ses négociations avec le duc Decazes au sujet du Concordat, 262, 263.
Pie IX (Pape) : V. 252-273, 343.
— Proclame le dogme de l'Immaculée Conception, VI, 172, 173.
— Publie l'Encyclique de 1865, 360.
— Fait proclamer l'infaillibilité papale, VII, 34-45.
Piémont : révolution en Piémont;

entrée de Joubert; abdication de Charles-Emmanuel; annexion du pays à la France, III, 31-33, 199.
— Repris par le roi de Sardaigne, IV, 121. Voy. SARDAIGNE.
PIERRE-SCISE (Château de) : II, 130.
PILNITZ : projet d'entrevue dans cette ville entre le roi de Prusse et Léopold II, I, 210.
— Déclaration de Pilnitz, 215, 216.
PIN-EN-MANGE (Vendée) : I, 444.
PIQUES (Section des) : I, 327.
PIRCH (Général) : combat à Waterloo IV, 172.
PITT (William) : ses menées contre la Révolution, I, 76.
— Est soupçonné de préparer une coalition, 151.
— Préoccupe Mirabeau expirant, 164.
— Ses projets contre la Russie au commencement de 91, 172, 173.
— Neutre, puis hostile à notre égard, 254.
— Entre dans la coalition, 426-430.
— Déclaré l'ennemi du genre humain, II, 45.
— Son erreur sur la révolution, 80.
— 170, 212.
— Solde la coalition, 203-205.
— 320.
— Continue à soutenir la coalition, 330-332.
— 344.
— Favorise la descente des émigrés à Quiberon, puis à l'île d'Yeu, 348-354, 370.
— Nous fait des ouvertures indirectes de paix, 397, 398.
— Se résigne à reprendre les pourparlers avec la France, 459-461.
— Ses projets sur l'Ouest de la France; repousse les avances du premier consul, III, 105, 106, 107.
— Prépare la guerre, 108.
— Se retire, 134, 139.
— Rappelé, 233.
— Noue la troisième coalition, 240-242.
— Sa mort, 275.
— IV, 123, 126.
PLEINESELVE (de) : tué en juillet 1830, IV, 440.
PLÉVILLE-LEPELEY : se démet du ministère de la marine, III, 15.
POERIO : patriote italien, IV, 290.
POINT DU JOUR (le) : journal de Barère, I, 36.
POISSONNIÈRE (section) : I, 343.
POITOU : essai d'insurrection, 390, 391.
POLIGNAC (les) : I, 50, 59, 63.
POLIGNAC (Prince de) : sa réception à la Chambre des pairs ajournée, IV, 209.
— 381, 384.
— 402, 403, 406.
— Ministre, 407, 408, 409.
— Président du Conseil, 411, 415, 416, 417, 418, 420, 421, 422, 423, 424, 429, 431.
— Son rôle durant les journées de Juillet, 435, 438, 439, 441.
— Prisonnier à Vincennes, 472.
— Son procès, 484, 485.
— Banni, V, 117.
POLOGNE : sa situation politique en 1791; sa nouvelle constitution, I, 209, 210.
— Menacée par la Prusse et la Russie, 209, 211.
— 303.
— Préparatifs d'un second partage, 428, 430.
— Envahie par les Prussiens; nou-

veau démembrement du pays, II, 38, 39.
— Insurgée avec Kosciuzko, 211, 212.
— Prise de Varsovie ; dernier partage de la Pologne, 227.
— Sa reconstitution proposée par Talleyrand, 265, 266.
— La Pologne prussienne en 1806, III, 291.
— Occupation de Posen ; entrée des Français à Varsovie ; état des esprits ; Napoléon et la question polonaise, 294-296, 302.
— La Pologne à Tilsitt ; création d'un grand-duché de Varsovie, 307, 308.
— Celui-ci envahi par l'Autriche, 363, 365.
— Poniatowski et les Russes en Gallicie, 370.
— Le grand-duché de Varsovie agrandi, 383, 386.
— Exigences d'Alexandre au sujet de la Pologne, 386, 387, 388.
— Ses vues sur ce pays, 410, 411.
— Idées de Napoléon à cet égard, 426-428.
— La question polonaise au commencement de la guerre de Russie, 447.
— Mouvement national, 451, 452.
— Les députés de la diète polonaise à Vilna, 453.
— IV, 28, 37.
— La Pologne devant le congrès de Vienne, 122, 124, 125.
— Octroi d'une constitution à la Pologne russe, 254.
— Projets d'Alexandre Ier sur la Pologne, 357, 358.
— Soulèvement en Podolie, 359.
— Révolution de 1830, 492, 493, 496, 497.
— Sympathies de la France pour la cause polonaise, 499, 500.
— V, 7.
— Bataille d'Ostrolenka ; prise de Varsovie ; intervention diplomatique, 9, 11.
— Occupation de Cracovie, 105.
— Nouvelle insurrection ; massacre de Gallicie, 227-229.
— Cracovie livrée à l'Autriche, 240.
— Insurrection de 1863 ; la Pologne abandonnée des puissances, VI, 321, 339.
Pomaré (reine) : accepte le protectorat français, V, 202, 203.
Pommier : l'un des quatre sergents de la Rochelle, IV, 303.
Poniatowski (Stanislas) : fait modifier la constitution polonaise, I, 209, 210.
Poniatowski (Joseph) : évacue le grand-duché de Varsovie, III, 363.
— Bat les Autrichiens, 365.
— Entre en Gallicie, 370.
— Reçoit le commandement du 5e corps de la Grande-Armée, 441.
— Posté en Gallicie, IV, 25.
— Meurt à Leipzig, 53.
Ponsomby (Lord) : ambassadeur à Constantinople, V, 175.
Pontivi (Ville de) : I, 131.
Pont-Neuf (Section du) : 477.
Port-au-Prince (le), à Saint-Domingue : I, 234.
Portalis : victime du 18 fructidor, II, 477.
— Collabore au Code civil, III, 174.
Portalis : fils du précédent, IV, 370.
— Ministre de la justice, 382, 386, 391.
Portugal : menacé par Bonaparte et l'Espagne, III, 133.

— Envahi, 145.
— Pressuré par Bonaparte, 208.
— Envahi par Junot ; plan de démembrement du pays, 320, 321.
— Émigration de la famille de Bragance au Brésil, 323.
— Les Français chassés du Portugal, 340.
— Soult entre à Oporto, puis évacue le pays devant les Anglais, 373-377.
— Lutte de Masséna et de Wellington ; Torrès Vedras, 403-408.
— Retraite de Masséna, 413-415.
— Marmont en Portugal, 433.
— Insurrection de 1820, IV, 283.
— Révolte de don Miguel, 317, 333.
— Abdication de don Pedro ; la reine dona Maria ; insurrection des absolutistes ; intervention anglaise, 368-369.
— Royauté de don Miguel, 401.
— Lutte de Pedro et de Miguel, V, 85-87, 101.
Posen (Province de) : convoitée par la Prusse, II, 39.
Positivisme (le) : V, 47-50.
Possessionnés (Princes allemands), I, 148, 244, 248, 250, 255, 264, 265.
Poulain-Grandpré : en mission à Lyon, II, 358.
Pozzo di Borgo : son influence sur Alexandre Ier, IV, 61, 62, 206, 264.
— Ambassadeur de Russie à Paris, 400, 455, 473.
— Rappelé, 493.
Pradt (de), archevêque de Malines : cité, III, 236.
— 424.
Pragmatique-sanction (de Charles VII) : I, 20.
Praslin (Duchesse de) : assassinée, V, 263.
Préci : son rôle dans Lyon insurgé, II, 116-119.
Presse (la) : V, 110, 186
Préville (acteur) : membre de l'Institut, II, 284.
Prieur (de la Côte-d'Or) : entre au Comité de salut public, II, 46.
— Chargé du matériel de la guerre, 78, 79.
— Sa politique au Comité, 156,
— 186.
— Sort du Comité, 262.
— 273.
— Echappe aux arrestations de prairial, 311.
Primaires (Assemblées) : I, 109.
Pritchard : son rôle dans les affaires de Taïti, V, 202, 203, 205, 207, 208.
— Procès des dantoniens (le) : écrit de Robinet, II, 191.
Proni : appelé à l'École polytechnique, II, 274.
Propagation de la foi (Société de la) : V, 218.
Protestants : vœux exprimés pour et contre eux dans les cahiers de 89, I, 22, 23, 25.
Proudhon : ses idées, ses écrits, V, 212-215.
— Sa solution du problème social, 342.
— Député, 382, 416.
Provence (Comte de) : essaye de confisquer à son profit le mouvement révolutionnaire, I, 85.
— Favorise l'agitation à Paris, 89.
— Son entente avec Mirabeau ; est complice du complot de Favras, 113, 114.
— Rejoint les émigrés, 200.

— Se met à la tête de la contre-révolution, 208.
— Reçoit les pleins pouvoirs de Louis XVI et va à Pilnitz; proposé comme régent, 214.
— Sommé de rentrer en France, 236.
— Décrété d'accusation, 249.
— Son rôle à Vérone, II, 347, 348.
Provence : II, 35.
Provera (général) : opère sous Alvinzi; battu à Mantoue, II, 431-433.
— Au service de Pie VI, III, 10.
Prud'hon : figure aux premières expositions, II, 282.
Prusse : appuie les protestations des princes allemands contre le 4 août; se rapproche de l'Autriche, puis de l'Angleterre, I, 148, 172.
— Revient à l'Autriche, 173.
— Entre dans le plan de coalition, 175.
— Convoite la Pologne, 209.
— Entente de Frédéric-Guillaume avec Léopold II, 210, 242.
— Entente avec l'Autriche à Pilnitz, 212-216.
— La France arme contre elle, 245.
— Son armée en marche vers le Rhin et la Meuse, 292, 293, 301.
— Le roi de Prusse à Mayence, 301,
— Manifeste de Brunswick, 302-304.
— L'armée prussienne battue à Valmi, 364, 365.
— Sa démoralisation, 366, 367.
— Sa retraite, 368.
— La Prusse s'entend avec la Russie pour un second partage de la Pologne, 428.
— Ses troupes passent le Rhin, 458.
— Vise à démembrer la France; consomme, avec la Russie, un nouveau partage de la Pologne, II, 37-39.
— Prend Mayence, 39-42.
— En désaccord avec l'Autriche, 86, 87.
— Succès de ses armes sur les Vosges et près de la Lauter, 87.
— Son échec à Bitche; se maintient contre Hoche sur la Lauter, 92.
— Retraite de son armée sur Mayence, 94, 96.
— Son assistance soldée par Pitt, 205.
— Préoccupée des affaires de Pologne, laisse les alliés opérer seuls sur la Sambre et le Rhin, 211, 212, 321, 322.
— Prend part au dernier partage de la Pologne, 327.
— Signe la paix avec la France; nous cède la rive gauche du Rhin, 328, 329.
— Cède Clèves à la France, 454.
— La Prusse et le traité de Campo-Formio, III, 2.
— Ses intrigues à Rastadt; Avènement de Frédéric-Guillaume, III, 23-25.
— Refus de ce prince d'entrer dans la nouvelle coalition, 25.
— Comment il accueille les avances de paix du premier consul, 107.
— La Prusse signe la ligue des Neutres, 132.
— Refuse d'accepter le Hanovre, 209.
— Alarmes que lui causent les pre-

miers actes de Napoléon devenu empereur, 234.
— Sommée d'entrer dans la troisième coalition, 241, 242.
— S'y joint secrètement, 256-257.
— Traite après Austerlitz, 264.
— Réclame les villes hanséatiques; en guerre avec l'Angleterre, 274.
— Entre en lutte contre Napoléon, 280, 281.
— Campagne de 1806; Iéna et Auerstædt; les Français à Berlin, 282-290.
— L'armée prussienne prisonnière, 290-292.
— Négociations, 291, 302.
— Capitulation de Dantzig, 303.
— Resserrement de l'alliance prusso-russe, 304.
— La Prusse à Tilsitt; grand-duché de Varsovie, 308, 309.
— La Prusse à la discrétion de Napoléon, 342.
— Réveil de l'esprit national, 356.
— Hésite à s'engager dans la lutte, 369.
— Situation de la Prusse en 1810, 392.
— Forcée de cesser ses armements, 432, 433.
— Signe un traité d'alliance avec Napoléon, 439.
— Mouvement intellectuel de la fin du XVIIIe siècle; Kant, Fichte et Beethoven; le *Tugenbund;* mesures réformatrices de Stein et de Hardenberg, IV, 4-11.
— Berlin toujours occupé, 14.
— Mission de Hatzfeld à Paris, 15.
— Alliance avec la Russie; levée en masse de 1813; déclaration de guerre à Napoléon; Berlin évacué, 20-22.
— Défaites de Lutzen et de Bautzen, 26, 27, 29, 30.
— Bataille de Dresde, 42, 43.
— Succès de Blücher, 45.
— Sa tactique, 46.
— Journées de Leipzig, 48-53.
— La Prusse modérée par l'Autriche et l'Angleterre, 59.
— Revendication de la rive gauche du Rhin, 60.
— Entrée de Blücher en France, 65.
— Traité de Chaumont, 72.
— Les Prussiens à Paris, 83.
— La Prusse au Congrès de Vienne; acquisitions territoriales, 122-128.
— Rentre dans la coalition aux Cent-Jours, 139.
— La rive gauche du Rhin antiprussienne, 153.
— Blücher en Belgique, 153, 155.
— Les Prussiens battus à Sombreffe et à Fleurus, 157-162.
— Les Prussiens vainqueurs à Waterloo, 164-173.
— Occupent Paris, 191.
— Leurs excès en France, 194, 195.
— Insistent pour le démembrement, 205, 206.
— Adhésion de la Prusse à la Sainte-Alliance, 212.
— Frédéric-Guillaume et l'agitation libérale, 264, 265.
— 282.
— Adhère à la triple alliance de Laybach, 284, 285.
— La Prusse en 1824, 334.
— Ses progrès en 1828; le *zollverein*, 392, 400.
— 475.
— La Prusse et la révolution belge, 476, 477.

— Favorise l'écrasement de la Pologne, V, 9-11.
— Neutre lors du siège d'Anvers, 61, 62.
— Prend part à la conférence de München-Grætz, 75.
— Signe le pacte du Zollverein, 76.
— Occupe Cracovie, 105.
— Les ducs d'Orléans et de Nemours à Berlin, 106.
— Adhère à la quadruple alliance dans la question d'Orient, 149, 157, 158.
— Avènement de Frédéric-Guillaume IV, 158.
— Menaces de guerre avec la France, 159, 167, 170.
— Signe la convention de Londres, 176.
— Contre-coup de la révolution de février en Prusse, 345-347.
— Convention de 1849 avec l'Autriche, 479.
— Convention d'Olmütz, VI, 106.
— Renonciation à la souveraineté de Neuchâtel, 188.
— Régence du prince Guillaume ; mesures militaires prises à la veille de la guerre d'Italie, 214, 215.
— Intervention de la Prusse après Solférino, 233, 234.
— Sa conduite en face des annexions italiennes; Guillaume Ier, 260, 266.
— Bismark à la tête du cabinet ; rôle de la Prusse dans les événements de Pologne de 1863, 326-337.
— La Prusse et l'affaire du Sleswig-Holstein, 339-354.
— Convention de Gastein, 378.
— Préliminaires de la guerre de 1866, 380-392.
— Supériorité militaire de la Prusse ; Sadowa, 393-396.
— Négociations ; paix de Nikolsbourg, 405, 406.
— Question de la rive gauche du Rhin, 407.
— Annexions, 413.
— Affaire du Luxembourg, 421-428.
— Unification de l'Allemagne sous la main de la Prusse, 403, 413, 420.
— Le roi Guillaume et Bismark à Paris, 435.
— Entrevue d'Alexandre II et de Guillaume à Ems, VII, 47.
— Embarras intérieurs, 48.
— La candidature Hohenzollern, 49-51.
— Benedetti à Ems, 55-63.
— La guerre déclarée, 76-78.
— Forces militaires de la Prusse et de l'Allemagne, 89.
— Premières opérations, 92, 93.
— Mac-Mahon refoulé et Bazaine rejeté sur Metz, 96-103, 111-121.
— Sedan, 123-140.
— Siège de Paris et campagne de France : voyez République (troisième).
— Guillaume Ier proclamé empereur d'Allemagne, 271, 272.
— Traité de Francfort, 399.
— Attitude menaçante de la Prusse en 1874-75, VIII, 70, 81.
— Arrêtée par les Puissances, 89, 90.
Puisaye : dirige la chouannerie ; va en Angleterre, II, 345, 347.
— Détesté du comte de Provence ; fait fabriquer de faux assignats, 348.

— Conduit les émigrés à Quiberon ; sa défaite, sa fuite, 348-354.
- Abandonné par le comte d'Artois, renonce à la lutte, 395.

Q

Quatre nations (section des) : I, 344.
Quatre-vingt-douze (section de) : I, 473.
Quélen (de) : archevêque de Paris, IV, 391, 393, 491.
Quénisset : attente à la vie des princes d'Orléans, V, 185, 186.
Quesnoi (le) : II, 80, 81.
— 214.
— Repris, 320.
Quiberon : débarquement des émigrés ; leur défaite, II, 350-354.
Quinet (Edgar) : cité, II, 54.
— V, 159, 160.
— Combat les jésuites, 219, 221.
Quinette : membre de la commission exécutive après Waterloo, IV, 180.
Quinsonnas : combat l'insurrection de 1830, IV, 437.
Quinze-vingts (section des) : I, 307, 308, 312.
Quotidienne (la) : IV, 328.

R

Rabaut-Saint-Etienne : sa motion conciliatrice à l'ouverture des états de 89, I, 33.
— Président de l'Assemblée nationale, 124.
— Son vote dans le procès de Louis XVI, 418.
— Appuie l'emprunt forcé, 470.
— Décrété d'arrestation, 490, 491.
Rameau (citoyenne) : son rôle dans Lyon insurgé, II, 119.
Ramel : arrêté au 18 fructidor, II, 474.
— Assassiné à Toulouse, IV, 199, 213.
Rampon : repousse les Autrichiens à Montenotte, II, 403, 415.
Raoul : l'un des quatre sergents de la Rochelle, IV, 303.
Rapp (général) : combat à Essling, III, 368.
— Commande à Dantzig, IV, 14.
— Assiégé, 57, 99.
— Vainqueur en Alsace, 181.
— Nommé pair, 238.
— Rapports et discours prononcés à la Tribune nationale, IV, 251.
Raspail : son premier procès, V, 19.
— Son second procès, 74.
— Soutient les accusés d'Avril, 92.
Rastadt (congrès de) : péripéties des négociations, III, 2, 3, 16, 17, 23, 24.
— Assassinat des plénipotentiaires français, 37.
Ratisbonne : I, 375.
Ravez : IV, 204, 269.
— Fait expulser Manuel de la Chambre, 311, 312.
— Conseiller secret de Charles X, 385, 386, 391.
Raynouard : injurié par Napoléon Ier, IV, 63.
Réal : commissaire près du département de Paris ; se prête au

coup d'État de Brumaire, III, 78.
Rebecqui : I, 305, 306.
— Se suicide, II, 58.
Réflexions sur la révolution de France, libelle de Burke, I, 150, 151.
Réformateur (Le) : V, 42.
Réforme (La) : V, 212.
Réfractaires (prêtres) : I, 160.
— 167, 168.
— 237.
— 239, 275, 277.
— 336, 344.
— III, 91.
Régiment du roi : I, 141.
Regnault de Saint-Jean d'Angély : IV, 177.
Regnier : dirige le procès de Moreau, III, 215.
Reichenbach (convention de) : I, 148, 172.
Reichstadt (duc de) : sa mort, V, 38.
Reille : combat aux Quatre-Bras, IV, 163.
— A Waterloo, 171.
Reinhardt : nommé au ministère des affaires étrangères, III, 46.
Rembrandt : ses chefs-d'œuvre transférés de Hollande au Louvre, II, 282.
Rémusat (Charles de) : signe la protestation des journalistes, IV, 431, 432, 452.
Renard : I, 376, 377.
Renauld (Cécile) : son exaltation royaliste; son procès, son exécution, II, 233-235.
Rennes (parlement de) : I, 105, 106.
Rennes (ville de) : caractère accentué des cahiers de son tiers état, I, 16. Voy. Bretagne.
Repnin : représente la Russie à Berlin, III, 25.
République (seconde) : proclamation du suffrage universel, état moral du pays, V, 312-314.
— Le droit au travail; Lamartine et le drapeau rouge, 314-317.
— Journée du 27 février; utopies et violences, 319-322.
— Finances et politique, 322-324.
— Circulaire de Lamartine, 324.
— Louis Blanc au Luxembourg; les clubs 325-327.
— Circulaire de Ledru-Rollin, 328.
— Journée des bonnets à poil, 329-331.
— Garnier-Pagès aux finances, 331-334.
— Carnot à l'instruction publique, 335.
— Attitude du clergé, 337.
— Les ouvriers; économistes et socialistes, 339-342.
— Contre-coup de la révolution au dehors, 342-353.
— Menées de Louis Bonaparte, 353.
— Mouvement du 16 avril, 354-356.
— Abolition de l'esclavage, 357.
— Elections de 1848, 357-360.
— Seconde Constituante; commission exécutive, 361-363.
— Embarras intérieurs, 366, 367.
— Le 15 mai, 368-374.
— Fête de la Concorde, 375.
— La rue de Poitiers, 378.
— Le parti bonapartiste, 380.
— Lettre du prince Louis, 384, 385.
— Les ateliers nationaux, 386, 387.
— Complot bonapartiste, 389.
— Journées de juin, 390-410.
— Cavaignac au pouvoir, 398, 399.
— Ses premiers actes, 410-415.

— Thiers et Proudhon, 416, 417.
— La Commission de juin, 417-419.
— Cavaignac et l'Italie, 420-424.
— Louis Bonaparte à l'Assemblée, 425.
— Dufaure ministre, 426.
— Élaboration de la constitution; amendement Grévy, 427-436.
— Rivalité électorale de Cavaignac et de Bonaparte; manifeste du prince, 437-442.
— Affaires de Rome; assassinat de Rossi, 442-444.
— Election de Louis Napoléon à la présidence, 445, 446.
— Cabinet Odilon Barrot, 447-449.
— Le 29 janvier, 450, 451.
— Procès du 15 mai, 452.
— Evénements d'Italie, 453-455.
— Expédition de Rome, 456-460.
— Election de la Législative; derniers jours de la Constituante, 461-463.
— M. de Lesseps à Rome; siège de la ville par Oudinot, 464-466.
— Demande de mise en accusation du président et des ministres, 467-469.
— Le 13 juin et ses suites; élections complémentaires de juillet 1849, 469, 474.
— Prise de Rome; lettre du président à Edgar Ney, 474-477.
— Evénements d'Allemagne; Prusse et Autriche; chute de Venise, 477-481.
— Renvoi du cabinet parlementaire; Rouher garde des sceaux, 483-484.
— Loi de 1850 sur l'enseignement, VI, 1-8.
— Loi du 32 mai, 10-12.
— Voyage du prince président, 16.
— Révocation de Changarnier, 17-21.
— Lutte de Bonaparte et de l'Assemblée; la révision, 22-26.
— Préparatifs du coup d'État, 26-30.
— Révision de la loi du 31 mai; proposition des questeurs, 30-33.
— Dernières menées, 35-37.
— Nuit du 1er décembre 51, 38-40.
— Journée du 2 décembre; essais de résistance, 40-44.
— Arrestation des représentants; la haute cour, 45-47.
— Journée du 3; mort de Baudin, 48-52.
— Plan de Morny, 53.
— Massacres du boulevard, 54, 55.
— Barricades, 56-58.
— Décrets, 59, 60.
— Le 2 décembre en province; la Nièvre, le Gers, l'Hérault, le Var, les Basses-Alpes et la Drôme, 60-73.
— L'appel au peuple, 74, 75.
— Attitude du parti clérical, 76, 78.
— Emprisonnements et déportations, 78, 79.
— Les commissions mixtes, 80.
— Constitution de 1852; dictature de Louis-Napoléon, 81-83.
— Confiscation des biens de la famille d'Orléans, 84-85.
— Décrets sur la presse et sur l'enseignement, 86, 87.
— Concessions de chemins de fer; conversion des rentes; nouvelles institutions de crédit, 88-90.
— Elections du corps législatif; le sénat, 91, 92.
— Nouvelle tournée du prince président; discours de Bordeaux;

rentrée triomphale à Paris, 93, 94.
— Rétablissement de l'empire, 95, 97.
République (troisième) : Etat de la France au 4 septembre 1870; le gouvernement de la Défense nationale; Trochu, Gambetta et Rochefort, VII, 158-164.
— Agitation des sectaires, 165.
— La question des subsistances, 167.
— Les forces militaires ; la garde nationale, 169-172.
— La circulaire de Jules Favre, 173.
— Mission diplomatique de Thiers, 175.
— Entrevue de Ferrières, 176, 177.
— Combats de Châtillon et des Hautes-Bruyères, 178, 179.
— Siège et prise de Strasbourg, 180-183.
— Echec de la mission Thiers, 184-186.
— La délégation de Tours ; désordres en province, 186, 187.
— Départ de Gambetta ; sa dictature; combat de Saint-Quentin, 189-191.
— Organisation de la résistance; mobilisation, 193-196.
— La première armée de la Loire, 197.
— Thiers et la diplomatie, 198, 199.
— Défense de Paris; démonstration des 5 et 8 octobre, 200, 201.
— Combat du Bourget, 203.
— Journée du 31 octobre, 204, 205.
— Elections parisiennes; rupture de la conférence de Versailles, 206, 207.
Bazaine à Metz, 208-210.
— Les généraux Coffinières et Soleille, 211.
— Bataille de Sainte-Barbe, 212, 213.
— Affaire Régnier; Bourbaki auprès de l'impératrice, 215, 216.
— Le conseil de guerre du 10 octobre, 219.
— La mission Boyer, 221.
— La famine à Metz, 225.
— La capitulation, 227.
— Les drapeaux livrés, 230.
— Départ de Bazaine, 231.
— Les captifs, 232, 233.
— Proclamation de Gambetta, 234, 235.
— Les camps, 236.
— Bataille de Coulmiers, 338.
— Reprise d'Orléans, 239.
— Frédéric-Charles à Metz, 240, 241.
— La grande sortie de l'armée de Paris, 242, 243.
— Journée de Champigny; échec de la tentative de trouée, 244-248.
— La lettre du maréchal de Moltke, 249.
— Marche de l'ennemi vers Tours; combat de Baume-la-Rolande, 250, 252.
— Combat de Villepion, 253.
— Bataille de Loigny, 254, 255.
— Evacuation d'Orléans, 256, 257.
— L'armée de la Loire coupée, 258.
— D'Aurelle de Paladines remplacé par Chanzy; seconde armée de la Loire, 259.
— Bataille de Villorceau, 260, 261.
— Découragement de Bourbaki ; retraite de Chanzy sur le Mans, 262, 264.

— Paris en décembre 1870, 265.
— Les réquisitions, 267.
— Deuxième combat du Bourget, 268, 269.
— Proclamation de l'empire germanique, 271, 272.
— Bombardement de Paris, 273.
— Les dépêches de Gambetta, 275, 276.
— La résistance, 277.
— L'armée du Nord et le général Farre; combat d'Amiens, 278.
— Arrivée de Faidherbe; Manteuffel à Rouen, 279.
— Bataille de Bapaume, 280, 281.
— Bataille de Saint-Quentin, 283.
— Plans de Gambetta; Bourbaki dans l'Est, 285, 286.
— Derniers efforts de Chanzy dans la direction de Paris, 287.
— Bataille du Mans; la retraite, 288-292.
— Nouveaux efforts de Gambetta, 293.
— Garibaldi à Dijon, 297.
— Défense de Belfort, 298.
— L'armée de l'Est; batailles de Villersexel et d'Héricourt, 300-304.
— Retraite de Bourbaki, 305.
— Combats de Dijon, 306, 307.
— Marche sur Pontarlier, 308, 309.
— Conférence de Londres, 310.
— Les dévastations allemandes, 313.
— Bataille de Buzenval; la garde nationale au feu, 317.
— La réunion des maires de Paris, 321.
— La famine; état moral de la ville, 323.
— Capitulation, 325.
— Les conditions de l'ennemi, 327.
— Le ravitaillement, 330.
— La dépêche de Jules Favre à la délégation de Bordeaux; l'armée de l'Est en Suisse, 332.
— Le plan de résistance de Chanzy, 335.
— Gambetta et Jules Simon, 336.
— Le découragement de la France, 338.
— Les élections, 340.
— L'Assemblée du 8 février 71, 343.
— Thiers chef du pouvoir exécutif, 345.
— Négociations pour la paix, 347.
— Les milliards, 349.
— Belfort laissé à la France, 350.
— Renouvellement du vote de déchéance, 353.
— La haine de l'Assemblée contre Paris, 356.
— Etat mental de la population parisienne après le siège, 358.
— Entrée des Prussiens, 362.
— Fédération de la garde nationale, 363.
— Affaire des canons de Montmartre, 365.
— Le 18 mars, 367.
— Le comité central, 369.
— Résistance des maires, 370.
— Proclamation de l'amiral Saisset, 373.
— L'élection de la Commune, 375.
— Le mouvement communaliste en province, 377.
— Thiers et l'armée, 379.
— Début de la guerre civile, 381.
— La sortie de Neuilly, 383.
— Prise de Neuilly par les troupes de Versailles, 386.
— Organisation militaire de la Commune; les otages; Cluseret et Rossel, 387.

— Le manifeste de la Commune à la France, 392.
— La Banque, 394.
— Violences et emprisonnements, 395.
— Tentatives de conciliation, 396.
— Ratification du traité de paix de Francfort, 399.
— La batterie de Montretout, 401.
— Entrée des troupes, 403.
— La lutte dans Paris, 405.
— Prise de Montmartre; les incendies de la semaine terrible, 407.
— Massacre des otages, 411.
— Les dernières résistances, 415.
— Les représailles, 417.
— Paris après la Commune, 419.
— L'Assemblée de Versailles, 421.
— Le premier emprunt, 423.
— Retour des princes; premières tentatives de fusion; le comte de Chambord et le drapeau blanc, 424.
— Les menées cléricales, 426.
— Les élections complémentaires, 429.
— Lutte de la réaction contre le pays, 430.
— La loi Rivet; Thiers président de la République, 433.
— Réveil de l'idée républicaine, 435.
— Popularité de Thiers, 437.
— Ouverture de la session de 1872, 439.
— Les princes d'Orléans à la Chambre, 441.
— L'élection Vautrain, 443.
— Tentative orléaniste du 19 janvier, 445.
— Le manifeste de Chambord, 446.
— Relations avec l'étranger, 449.
— Démission du duc de Broglie, 451.
— Élections du 9 juin; lutte des monarchistes contre Thiers, 452.
— Discussion du budget; l'emprunt des trois milliards, 454.
— Réorganisation du parti républicain; Gambetta en province, 456.
— Message du président; union des trois gauches, 458.
— La commission Kerdrel; intervention de Dufaure, 459.
— Les biens des d'Orléans; coalition des droites, 461.
— Mort de Napoléon III, 462.
— La commission des Trente, VIII, 1-3.
— Évacuation du territoire, 7, 8.
— Démission de Grévy, 9, 10.
— Élection Barodet, 10-14.
— Interpellation Changarnier, 17.
— Discours du duc de Broglie, 19.
— Journée parlementaire du 24 mai, 21.
— Thiers renversé; Mac-Mahon président, 31.
— Ministère de Broglie, 32.
— Gouvernement dit de l'ordre moral, 33.
— La France vouée au Sacré-Cœur, 35.
— Résistance des maires, 37.
— L'ordre moral devant l'Europe, 39.
— Le comte de Paris à Froshdorf; conspiration monarchique, 40, 41.
— Les pèlerinages, 43.
— L'Italie menacée, 44.
— Émotion générale en France, 47.
— Élections républicaines, 50.
— Imminence de la guerre civile, 52.
— Gambetta à Périgueux; protes-

tations du commerce et de l'industrie, 54.
— Union des gauches, 56.
— Échec de la fusion, 58.
— Le Septennat voté, 59, 60.
— Procès Bazaine, 61.
— Le suffrage universel conservé, 65.
— Le parti bonapartiste et le comité Rouher, 66.
— Décomposition de l'ordre moral, 69.
— Attitude menaçante de l'Allemagne, 70.
— Chute du ministère de Broglie; cabinet de Fourtou, 72-74.
— Lassitude de l'assemblée, 77, 78.
— Discussion des lois constitutionnelles, 79.
— Le danger sur le Rhin, 81.
— Amendement Wallon; la République votée, 83.
— Les droits de l'homme en 1875, 87.
— La Constitution, 88, 89.
— L'invasion allemande arrêtée par la coalition des puissances, 90.
Restauration (Première) : retour des Bourbons, IV, 85, 86, 95, 97, 103-106, 111, 112.
— La Charte; émigrés et chouans; rétablissement de la maison du roi; mesures de réaction; les *Ultras*, 113-120.
— Talleyrand à Vienne, 122, 124.
— Retour de l'île d'Elbe, 128-132.
— Désarroi des royalistes, 133, 135.
— Départ des Bourbons, 136.
Restauration (seconde) : rentrée de Louis XVIII, IV, 192, 193.
— Dissolution de l'armée, 196.
— Violence de la réaction; Terreur blanche, 197-200.
— Procès militaire, 202-204.
— Élections de 1815, 204, 205.
— Ministère Richelieu; Chambre introuvable, 207-210.
— Traité du 20 novembre; la Sainte-Alliance, 210-212.
— Procès du maréchal Ney, 213-218.
— Les bannis de 1816; suite de la
— Réaction royaliste, 219-221.
— La Congrégation, 222, 223.
— Loi électorale; budget, 223, 226.
— Complot de Didier; exécutions, 226-229.
— Le 5 septembre; dissolution de la Chambre, 230-232.
— Ouverture de la session; libéraux et doctrinaires, 233-235.
— Débat sur l'Université, les biens du clergé, 236-238.
— La disette de 1817; troubles de Lyon; 240-242.
— Loi sur l'armée; emprunts, 243-247.
— Mouvement littéraire; Béranger, Lamennais, Royer-Collard, Cousin et Jouffroy, 247-251.
— Complot des Ultras, 252-254.
— La France au congrès d'Aix-la-Chapelle, 254-255.
— Administration du duc Decazes; progrès libéral; lois de 1819 sur la presse, 255-261.
— Libéraux et bonapartistes, 262-264.
— Élection de Grégoire, 266-269.
— Assassinat du duc de Berry; chute du duc Decazes, 270-274.
— Troubles à Paris; conspirations, 278-281.

— Naissance du duc de Bordeaux, 281.
— La France au congrès de Troppau-Laybach, 283-286.
— Contre-coup des révolutions italienne et grecque, 287-291.
— Ministère Villèle, 296, 297.
— La Charbonnerie, 297-300.
— Progrès de la réaction ; les quatre sergents de la Rochelle, 300-305.
— Les affaires d'Espagne et le congrès de Vérone, 307-309.
— L'intervention en Espagne décidée ; expulsion de Manuel, 309-314.
— Guerre d'Espagne ; restauration de Ferdinand VII, 314-324.
— Élections et session de 1824, 325-327.
— Les journaux, 328-329.
— La Congrégation, 329-330.
— Suite des affaires d'Espagne et de Grèce, 332-335.
— Mort de Louis XVIII ; lettres et arts, 334-339.
— Avènement de Charles X, 340, 341.
— Le Globe ; l'école Saint-Simonienne, 342, 343.
— Session de 1824 ; les biens des d'Orléans ; loi du sacrilège, 344-347.
— Le milliard d'indemnité ; jésuites ; missionnaires, 348-351.
— Sacre de Charles X, 352-354.
— Le droit d'aînesse, 359-362.
— Les cours royales et les jésuites, 362-365.
— Loi sur la presse, 369-371.
— Revue de la garde nationale, 373, 374.
— La censure, 375.
— Intervention en faveur de la Grèce ; Navarin, 375-377.
— Élections de 1827 ; troubles à Paris ; chute du ministère Villèle, 378.
— Ministère Martignac, 383.
— Dernière tentative de transaction ; session de 1828 ; ordonnance contre les jésuites, 384-394.
— Voyage du roi dans l'Est, 395, 396.
— Affaires étrangères, 398-401.
— Session de 1829, 402-406.
— Ministère Polignac ; les associations et les journaux, 406-414.
— Affaires d'Alger, 415, 416.
— Adresse des 221 ; la Chambre prorogée, 418-419.
— Expédition d'Alger, 420, 421, 424.
— Élections de 1830, 425.
— Prise d'Alger, 426.
— Ordonnances ; protestation des journalistes, 427-431.
— Les trois journées de Juillet, 431, 444.
— Thiers et les d'Orléans, 445-450.
— Départ du roi, 450, 451.
— Le duc d'Orléans et La Fayette, 451-454.
— Charles X à Rambouillet, 455-457.
— La charte Bérard ; le trône déclaré vacant, 458-461.
— Louis-Philippe roi ; Charles X en exil, 462-466.
— Voyez Monarchie constitutionnelle de Juillet.
Retz (Pays de) : I, 441, 442.
Réveil du peuple (Le) : chant royaliste, II, 375.
Réveillère-Lepeaux (La) :

— Sa motion du 19 novembre 92, I, 378.
— Sa fermeté au 2 juin, 486.
— Membre du Directoire, II, 381.
— Se défie de Bonaparte, 408.
— Approuve ses vues au sujet du pape, 418.
— S'indigne des préliminaires de Léoben, 447.
— S'associe au projet d'un coup d'État contre la majorité des Cinq-Cents, 463, 464.
— Son illusion au 18 fructidor, 475.
— Sa proclamation aux Français, 478.
— Ses dépêches diplomatiques à Bonaparte, 488.
— Combat l'idée d'une descente en Égypte, III, 15.
— Sort du Directoire, 39.
— Affilié aux théophilanthropes, 162.
Réveillon : I, 58.
Révolutions de la France et des royaumes du continent (Les) : Journal de Camille Desmoulins, I, 206.
Révolutions de Paris (Les) : journal de Loustalot, I, 83, 115, 138.
— 144, 156.
— 247, 270, 271.
— 404, 406, 467.
Rewbell : dirige la défense de Mayence, II, 40.
— Arrive en Vendée, 100.
— Est rappelé, 104.
— Demande la fermeture du club des Jacobins, 268.
— Élu aux Cinq-Cents ; membre du Directoire, 381.
— Se défie de Bonaparte, 408.
— Indignation que lui causent les préliminaires de Léoben, 446.
— S'associe au projet du coup d'État contre les Cinq-Cents, 463, 464.
— Soutient le projet d'une expédition en Égypte, III, 15.
— Non réélu directeur, 39.
Reynaud (Jean) : se sépare des Saint-Simoniens, V, 42-44.
— Rédige l'*Encyclopédie nouvelle*, 58.
— Se rapproche de Geoffroy-Saint-Hilaire, 51, 52.
— Son livre *l'Esprit de la Gaule*, 54, 55.
— Son livre *Ciel et terre*, VI, 166-178.
Reynier (Général) : à la tête du 7e corps de la grande-armée, III, 441, 478.
— Abandonné du corps saxon à Leipzig, IV, 50, 51.
Rhénanes (Provinces) : envahies par les Français, I, 369.
— Occupation de Spire, Worms et Mayence ; sympathies des populations pour la France, 373, 374.
— Custine néglige de marcher sur Coblenz, 374, 375.
— Réunion de la rive gauche du Rhin à la France, 379, 380.
— IV, 60, 153.
Rhône-et-Loire (Département de) : II, 32-34.
Richelieu (cardinal de) : I, 71.
Richelieu (Duc de) : chef du ministère, IV, 208.
— Se résout à signer le traité du 20 novembre, 210, 211.
— Porte le procès de Ney à la chambre des pairs, 214, 215.
— 218, 228.

— Assiste au congrès d'Aix-la-Chapelle, 255.
— Démissionne, 256.
— Président du Conseil, 273, 274, 282, 291.
— Se retire, 296, 297.
— 300.
— Meurt, 301.
Richepanse : combat à Hohenlinden, III, 127.
— Meurt à la Guadeloupe, 195.
Richer de Serisi : son rôle dans le mouvement de vendémiaire, II, 372.
Rico : moine espagnol, III, 335.
Riégo : chef révolutionnaire espagnol, IV, 321, 323.
Rigny (de) : refuse le ministère, IV, 407.
— Prend le portefeuille des affaires étrangères, V, 79.
Rivière (Marquis de) : pris dans le complot de Cadoudal, et gracié, III, 216, 221.
Rivière (Duc de) : IV, 381.
Rivoli : victoire de Banaparte, II, 431-433.
Roberjot : plénipotentiaire à Radstadt ; assassiné, III, 37.
Robespierre (Maximilien) : ses débuts à la Constituante, I, 91, 92.
— Demande l'élection des curés et évêques par le peuple, 126, 127.
— Propose le mariage des prêtres, 128.
— Défend Camille Desmoulins, 139.
— Son crédit au club des Jacobins, 156.
— Ses motions à l'Assemblée en avril et en mai 91 ; parle contre la peine de mort, 170, 171.
— Son attitude lors de l'évasion du roi ; accuse l'Assemblée aux Jacobins, 179.
— Demande que le roi, ramené de Varennes, soit traduit devant les tribunaux ordinaires, 189, 192, 193.
— Son langage équivoque aux Jacobins, 198.
— Sa conduite après la *journée du champ de Mars*, 206.
— Demande le vote universel, 217.
— Sa motion au sujet de la Constitution, 218, 219.
— Porté en triomphe, 222.
— Son mot à propos des événements de Saint-Domingue, 232.
— Demande la guerre contre l'Empereur, 243.
— Revient sur cette déclaration, 246.
— Sa lutte oratoire avec Brissot, 247.
— Jalousie et défiance que les Girondins lui inspirent, 248.
— Dumouriez et Robespierre aux Jacobins, 259, 260.
— Sa lutte contre Brissot et Guadet ; il dénonce le parti brissotin, 267-270.
— Sa popularité ; avis qu'on lui donne, 270, 271.
— Violences de son journal ; la question de l'impôt, 273, 274.
— Tâche de prévenir l'émeute du 20 juin 92, 281.
— Son adresse aux fédérés, 296.
— 297, 298, 299.
— Demande une convention, 304, 305.
— Son entrevue avec les chefs marseillais, 306.
— Comment madame Roland le jugeait, 326.

— Élu à la nouvelle Commune, 327.
— Pression qu'il exerce sur l'Assemblée législative, 329-330.
— Son adresse aux sections, 337, 338.
— Dénonce Brissot, 346.
— Élu à la Convention, 353.
— 384.
— 391, 392.
— Accusé par les Girondins; sa défense, 393-396.
— Sa lutte contre Cambon, 401, 402.
— Demande la mort de Louis XVI, 403.
— 405.
— Opine pour que l'on continue de payer le clergé constitutionnel, 407.
— Sa réponse à Buzot dans le procès du roi, 412.
— Vote la mort de Louis XVI, 418.
— Ménage Dumouriez à la Convention, 438.
— Demande, après Neerwinden, la mise en accusation de la reine, 452.
— Son mot d'ordre contre les Girondins, 460.
— Sa conduite dans le procès de Marat, 463.
— Soulève les Jacobins contre la droite de la Convention, 472, 473.
— Sa conduite au 31 mai, 479, 480.
— Son rôle dans les événements du 2 juin, 486.
— Recueille le profit des événements du 2 juin; ses projets dictatoriaux, II, 2, 3.
— Son attitude à la séance du 8 juin, 6.
— Son projet d'une nouvelle déclaration des droits de l'homme, 11, 12, 13.
— 18, 30.
— Ménage les hébertistes, 45, 46.
— Entre au Comité de salut public, 46.
— 61, 62.
— Essaye de s'opposer au progrès de la Terreur, 64.
— Presse le jugement des Girondins, 67.
— Madame Roland renonce à lui demander de la sauver, 71.
— Soutient les hébertistes à propos de la Vendée, 98, 103, 104.
— S'associe au décret terroriste contre Lyon, 127, 128.
— Sa conduite ambiguë, 132.
— Vote le rappel de Carrier, 139.
— Son idéal de religion, 146.
— Son rapport sur la situation extérieure, 152, 153.
— Son rôle au Comité de salut public, 156, 157.
— Sa lutte avec Hébert aux Jacobins, 159.
— Proclame l'Être Suprême, 161.
— Défend Danton aux Jacobins, 161, 162.
— Son embarras entre les hébertistes et les dantonistes, 163.
— Empêche le renouvellement du Comité de salut public, 164.
— Semble se rapprocher de Danton et de Desmoulins, 164, 165, 166.
— Son rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire; revient vers les terroristes, 166, 167.

— Frappe des deux côtés à la fois ;
— Défend Vincent et Ronsin, 170.
— Veut la guerre à outrance contre les Anglais, 171.
— Expose à la Convention ses principes de morale politique, 171, 172.
— Son rapport sur l'affaire de Fabre d'Églantine; sa rupture avec Camille Desmoulins, 172, 173.
— Ses hésitations, 173, 174.
— Appelle Saint-Just à son aide contre les hébertistes, 174, 175.
— Son entrevue avec Danton; se laisse arracher, par Billaud-Varennes et Saint-Just, l'abandon des dantonistes, 181-183.
— Ses efforts pour gagner Carnot, 186.
— Son discours dans la nuit du 30 germinal, 189.
— Son attitude au dernier moment, 199, 200.
— 203, 207.
— Sa toute-puissance ; fatalité de son alliance avec Saint-Just, 219, 220.
— Ses instructions terroristes, 223,
— En hostilité avec Carnot, 226, 227.
— Fait décréter le culte de l'Être Suprême ; préside la fête, 227-230.
— Fait voter la loi du 22 prairial ; sa querelle avec Billaud-Varennes, 231-232.
— Exaspération des esprits contre lui ; affaire de Ladmiral et de Cécile Renault ; manœuvre de ses ennemis, 233-235.
— Signe l'épuration des prisons, 239, 240.
— Entre en lutte avec Barère ; veut la dictature, 240-242.
— Son échec aux journées de Thermidor, 243-247.
— 249, 253.
— Son arrestation, 253.
— Délivré par Coffinhal, 255.
— Ses hésitations, 256.
— Frappé d'une balle et ressaisi, 257, 258.
— Son exécution, 258-360.
— Conséquences de sa chute pour les opérations militaires aux Alpes, 319.
Robespierre (jeune) : sa motion aux Jacobins, I, 460.
— Demande la suppression de la liberté de la presse, II, 3.
— En mission devant Toulon ; s'intéresse au capitaine Bonaparte, 121.
— Prend part au siège, 123.
— Approuve les exécutions, 125.
— Soutient Desmoulins contre Hébert, 168.
— Sa liaison avec les Sainte-Amaranthe, 234, 235.
— Sa conduite au 9 thermidor, 256, 258.
— Son exécution, 259.
— 319.
Robinet : son *Procès des dantoniens*, II, 191.
Rochambeau : mis à la tête d'un corps d'armée, I, 245.
— 256, 257, 271, 272.
— Envoyé à Saint-Domingue, III, 195.
Roche-Bernard (la) :
— Prend le nom de la Roche-Sauveur, I, 440.
Rochefort en Ardennes : I, 333.
Rochefoucauld-Liancourt (Duc de

la) : son mot à Louis XVI, au 14 Juillet 89, I, 59.
— Sa motion dans la nuit du 4 août 89, 71, 72.
— 492.
— Son rôle à la Chambre des Pairs, IV, 238, 326.
— Ses obsèques, 372.
Rochefoucauld (vicomte Sosthènes de la) : gouverne Louis XVIII, IV, 291.
— 328.
— Directeur des beaux-arts, 330.
Rochejacquelein (Henri de la) : se joint à l'insurrection vendéenne, I, 446, 448.
— Prend part au combat de Cholet et succède à d'Elbée comme général en chef, 106-108.
— Ses vues après la victoire de Laval; entre en Normandie; obligé de s'arrêter à Villedieu, 110, 111.
— Monte à l'assaut d'Angers, 113.
— Ecrasé au Mans par les bleus ; fait passer la Loire à ses Vendéens, 114-116.
— Reforme ses bandes, 139.
— Sa mort, II, 341, 342.
Rœderer : I, 283.
— 315, 316, 317.
Roger-Ducos : entre au Directoire, III, 40.
— Complice du 18 brumaire, 78, 81.
— Donne sa démission de Consul, 96.
Roguet : commande à Lyon en 1831, V, 15, 16.
Rohan (cardinal de) : I, 167.
— 345.
Rohault de Fleury : prend part à la campagne de 1837 en Algérie, V, 125.
Roland de la Platière : ministre, I, 194, 260, 274, 278, 279.
— 299, 300, 306.
— Rappelé au ministère, 322.
— 324, 332.
— Ses circulaires après le 10 Août, 335.
— Sa conduite aux journées de Septembre, sa lettre aux départements, 345, 350, 351.
— 357.
— Son mot au 3 septembre, 386.
— Attaqué par Danton; sa réponse, 389, 390.
— Accuse Robespierre, 393-396.
— Veut la liberté du commerce, 401.
— 408.
— Ecrit en faveur de Louis XVI, 411.
— Sa lettre à la Convention, 417.
— Sa démission, 425.
— Ses papiers sous scellés, 456.
— Menacé d'arrestation, se sauve, 478.
— Différence de son caractère avec celui de sa femme, ses derniers jours ; son suicide, 71-74.
Roland (madame) : son récit de la Fédération lyonnaise, I, 133.
— Son ardeur révolutionnaire et républicaine; son portrait physique et moral, 194, 195.
— Son abattement après la *journée du champ de Mars*, 206.
— Citée, 241.
— 274.
— Sa lettre au roi au sujet des décrets, 277, 278.
— Met son mari en défiance contre le roi, 290.
— 299, 306.

— Ses préventions contre Danton, 324, 326.
— 335.
— 390, 414, 415.
— Sa conduite au 31 mai ; son arrestation, 478.
— Proteste contre son arrestation, II, 6.
— Transférée à la Conciergerie, 70.
— Ses derniers écrits ; son projet de suicide ; sa condamnation ; circonstances de sa mort, 70-74.
— Ses *Mémoires*, 238.
Romagne (la) : cédée à la France par la paix de Tolentino, II, 435.
Rome et États Romains : révolution de 1798 et proclamation de la république ; entrée de Berthier ; chute du pouvoir temporel, III, 10-12.
— Protestation des officiers de l'armée contre les spoliations et le pillage, 13, 14.
— Rome prise par les Napolitains ; délivrée par Championnet, 28, 29.
— Occupés par les Français, 325.
— Querelle de Napoléon et du pape ; suppression du pouvoir temporel ; enlèvement de Pie VII, 417, 418.
— Retour de Pie VII, IV, 69.
— Mesures réactionnaires, 121.
— Les États de l'Église envahis par Murat, 151, 152.
— Grégoire XVI et le mouvement des légations ; les Autrichiens à Bologne ; Ancône occupée par les Français, V, 19-21.
— Evacuation de ces deux places, 129, 130.
— Le pape Pie IX et l'Italie, 257-262.
— Constitution de 1848, 343.
— Meurtre de Rossi, 443.
— Expédition française de Rome, 457-461, 466, 474-476.
— Dislocation des États romains après la paix de Villafranca, VI, 243, 245.
— Entrée des troupes italiennes ; Cialdini et Lamoricière, 259, 260.
— Mentana, 445-447.
— Occupation française à Rome, 447-450.
— Concile de 1870, VII, 34-45.
— Entrée des troupes piémontaises, 110.
— Voy. Italie (Royaume d').
Romiguière (la) : nommé tribun, III, 98.
— Son enseignement philosophique, IV, 250.
Romme : son rapport touchant la réforme du calendrier grégorien, II, 143-145.
— Son rôle au 1er prairial, 305, 306.
— Arrêté, 312, 313.
— Passe en jugement, se poignarde, 313-315.
Ronsin : adjoint au ministre de la guerre, II, 36, 37.
— Chef d'état-major en Vendée : sa conduite, 98.
— Son plan, 99.
— Sa trahison, 101-103.
— Dénoncé par Philippeaux ; triomphe, grâce aux hébertistes, 103, 104.
— Va à Lyon, y prend part au mouvement terroriste, 130, 131.
— Décrété d'arrestation, 164.
— Son procès porté devant les Jacobins, 166.
— Remis en liberté, 170, 171.

— Cherche à soulever les sections de Paris, 176.
— Arrêté de nouveau, 178.
— Son procès, son exécution, 179-181.
Rosas (Espagne) : pris par les Français, II, 318, 319.
Rosas : chef démagogue à la Plata, V, 130.
Rosenberg (Général russe) : sauve l'arrière-garde de Souwaroff en Suisse, III, 56.
Rosily (amiral) : envoyé à Cadix, III, 252.
— 327.
— Se rend, 336.
Rossi : appelé à Paris, V, 186.
— En mission auprès de Grégoire XVI, 224.
— Ambassadeur auprès de Pie IX, 259.
— Assassiné, 443.
Rossignol : ses précédents ; son rôle à la tête de l'armée de Saumur, en Vendée ; suspendu, puis réintégré, II, 98.
— Sa jonction avec Canclaux retardée, 101, 102.
— Dénoncé par Philippeaux, 103.
— Transféré à l'armée des côtes de Brest, 104.
— Succède nominalement à Léchelle ; se fait battre à Dol, 112.
— 166.
— Arrêté comme babouviste, 388, 389.
— Rentre en scène au 18 fructidor, 474.
Rostopchin : incendie Moscou, III, 465, 466, 468.
Rouen : I, 105, 308.
— II, 56.
— Emeute à Rouen, 293.
— Marche des Rouennais sur Paris en juillet 1830, IV, 439, 448.
— Sur Rambouillet, 456.
Rouërie (la) : conspire en Bretagne, sa mort, I, 439.
Rouget de l'Isle : compose la *Marseillaise*, I, 290, 291.
Rouher : garde des sceaux, V, 484.
— Complice du 2 décembre, VI, 27, 28.
Roumanie : constitution du pays en corps de nation, VI, 205. Voy. Moldo-Valachie.
Rousseau (Jean-Jacques) : cité à propos du *Contrat social*, I, 14.
— Le *Vicaire savoyard* et les cahiers du tiers état, 22.
— Ses idées dépassées aux États-Unis, 27.
— Fédération conclue en son nom dans l'Isère, 131.
— Son buste porté en triomphe à Paris, 136.
— La Constituante lui vote une statue, 159.
— Influence de ses idées sur mesdames Roland et de Condorcet, 194, 195, 196.
— Pourquoi son corps n'est pas transféré au Panthéon, 197.
— Cité, 268, 270.
— 326, 341.
— Influence de ses idées sur Charlotte Corday, II, 24.
— Cité, 229.
— Mis au Panthéon, 265.
— 289.
Rousseau (peintre) : V, 56.
Rousselin : sa biographie de Hoche, II, 481.
Roussillon (Province de) : I, 100.
— Menacé par les Espagnols, II, 36.

— Délivré, 217, 218.
Roussin (amiral) : ambassadeur à Constantinople ; rappelé, V, 148, 151.
Roux (Jacques) : arrêté ; se tue, II, 170.
— Cité, 257.
Rovère : son rôle en prairial, II, 311.
— Déporté au 18 fructidor, 476, 478.
Roy : ministre des finances, IV, 268.
— 327.
— Combat le droit d'aînesse, 361.
— 382, 387.
— Congédié, 407.
Royal-Allemand (Régiment) : I, 184.
Royer-Collard : son rôle dans les journées de Septembre, 92, I, 345.
— Sa motion aux Cinq-Cents, II, 470.
— Membre de la Chambre introuvable, IV, 210, 219, 224.
— Doctrinaire, 234.
— Son rôle à la Chambre de 1817, 236, 237.
— Sa philosophie, 250, 251.
— 257.
— Soutient le scrutin de liste, 259.
— 263, 269, 276, 277.
— Exclu du conseil d'État, 279.
— Défend la liberté de la presse, 298, 299.
— Combat l'intervention en Espagne, 310, 311.
— 312, 329, 371.
— Combat la loi du sacrilège, 350.
— Préside la session de 1828, 385.
— 389.
— Inspire l'Adresse des 221, 418.
— Proteste contre les lois de Septembre, V, 97.
Royon (abbé) : I, 273.
Rubens : translation de ses chefs-d'œuvre au Louvre, II, 282.
Rude : son groupe du *Départ*, V, 57, 108.
Rueil : I, 310.
Ruffo (cardinal) : son rôle dans la réaction de Naples, III, 43.
Rühl : son rapport sur les papiers de l'armoire de fer, I, 403.
— Refuse de signer le rapport contre les dantonistes, II, 188.
— Son rôle au 9 Thermidor, 249.
— Sa conduite au 1er prairial, 305, 306.
— Arrêté, 307.
— Se tue, 311.
Russie : en guerre avec la Turquie, I, 149.
— Est menacée elle-même par l'Angleterre, 172, 173.
— Paix avec les Turcs ; annexions de territoires, 211.
— 338.
— Prépare un second partage de la Pologne, 428, 430.
— Nouveau partage de la Pologne, II, 38, 39.
— Vaincue par Kosciuzko, 211.
— Prend Varsovie et opère le dernier partage de la Pologne, 327.
— 330.
— Se dispose à entrer dans la coalition ; mort de Catherine II, et avènement de Paul Ier, 423.
— Se rapproche de l'Angleterre contre la France, III, 23.
— Entre dans la seconde coalition, 25.

— Sa campagne de 1799 en Suisse et en Italie, 49-57.
— Se retire de la coalition, 107, 108.
— Signe la Ligue des neutres, 130-132.
— Mort de Paul Ier, 136, 137.
— Premiers actes d'Alexandre Ier, 138.
— Ses rapports avec Bonaparte, 209.
— Sa rupture, 223.
— Alliance secrète avec la Prusse, 223, 224.
— Projet d'intervention entre l'Angleterre et la France, 239, 240.
— La Russie entraînée dans la troisième coalition, 241, 242.
— Battue à Austerlitz, 258-263.
— Signe la paix, 264-267.
— S'allie à la Prusse contre Napoléon, 280, 281.
— Marche de ses armées, 293, 294.
— Les Français à Varsovie, 294.
— Combats sur la Vistule ; journée d'Eylau, 296-300.
— Défaite de Friedland, 304-306.
— Entrevue de Tilsitt ; alliance d'Alexandre et de Napoléon, 306, 309, 318, 319.
— Projet de partage de l'empire ottoman ; invasion de la Finlande, 326, 343.
— Entrevue d'Erfurt, 343-345.
— La Finlande devenue russe, 386.
— Affaire du mariage « russe » ; brouille avec la France, 386-389, 409.
— Alexandre, Napoléon et la Pologne, 410, 411, 426-428.
— Mission de Nesselrode ; plan défensif du tzar, 438, 439.
— Commencement des opérations militaires, 448.
— Marche des Français sur Vilna et Witepsk ; recul de l'armée russe, 450-455.
— Défense de Smolensk, 457.
— Bataille de la Moskowa, 461-464.
— Evacuation et incendie de Moscou, 465-469.
— Obstination d'Alexandre, 469, 470.
— Retraite de la grande armée ; les Cosaques, 472-474, 478.
— Kutusoff, 479, 480.
— La Bérésina, 482-485.
— La Russie évacuée, 486, 487.
— Alliance avec la Prusse, IV, 20, 21.
— Lützen et Bautzen, 26, 27, 29, 30.
— Journées de Leipzig, 48-53.
— Alexandre Ier et les alliés, 59-61.
— Les Russes en France, 63, 70.
— Traité de Chaumont, 72.
— Alexandre Ier à Paris, 83, 84, 86.
— Son rôle au congrès de Vienne, 122, 123.
— Revient à Paris, en 1815, 194, 195.
— La Russie à la tête de la Sainte-Alliance, 211, 212.
— Réformes intérieures, 254.
— La Russie au congrès de Troppau-Laybach, 284, 285, 286.
— Abandon de la Grèce, 289, 305, 306.
— État social et politique de l'empire russe à la mort d'Alexandre ; avènement de Nicolas Ier, 356-358.

— Le panslavisme, 359.
— Le protocole anglo-russe et l'insurrection de la Grèce, 365-367.
— La flotte russe à Navarin, 376.
— Envahissement de la Turquie, 389, 398, 399.
— Traité d'Andrinople ; la Bessarabie devenue russe, 415.
— 427, 428.
— Attitude hostile du tzar en face de la monarchie de Juillet, 473-475.
— Soulèvement de la Pologne, 492, 493, 496, 497.
— Ecrasement de l'insurrection polonaise, V, 9-11.
— 61.
— La Russie à la conférence de München-Grætz, 75, 77.
— Occupation de Cracovie, 105.
— Intervention dans les affaires d'Orient ; traité d'Unkiar-Skelessi, 145.
— Quadruple alliance, 148, 149.
— Signe la convention de Londres, 176.
— 463.
— Hostilité de Nicolas contre le second empire, VI, 109.
— Menchikof et la Turquie, 110-112.
— Envahissement de la Roumanie, 113.
— Préliminaires de la guerre de Crimée, 114-118.
— Bomarsund et Sébastopol ; mort de Nicolas ; avènement d'Alexandre II, 120-151.
— La Russie et le congrès de Paris, 153-155.
— Son attitude au moment de la guerre d'Italie, 209, 214, 215.
— Son intervention après Solférino, 231, 322.
— Émancipation des serfs, 321.
— Insurrection polonaise de 1863 ; Alexandre II et Bismark ; socialisme tzarien, 322-339.
— Rôle de la Russie dans la question du Sleswig-Holstein, 350-354.
— Sa diplomatie après Sadowa, 407-410.
— Se rapproche de la Prusse en 1870, VII, 47.
— Sa neutralité expectante, 80.
— Thiers à Saint-Pétersbourg ; accueil qu'il reçoit du tzar, 185.
— Une nouvelle guerre franco-allemande empêchée par la Russie en 1875, VIII, 90.

S

Sables d'Olonne (les) : I, 446.
Sacken (général) : battu à Montmirail, IV, 70.
Sacy (Silvestre de) : exclu du Conseil de l'instruction publique, IV, 304.
Saint-Amand (département du Nord) : I, 369.
Sainte-Amaranthe (Les) : font partie de la fournée des chemises rouges, II, 234, 235.
Saint-Andéol (en Vivarais) : I, 132.
Saint-André (général piémontais) : I, 372.
Saint-Arnauld : complice du 2 décembre, VI, 26-57.
— Meurt en Crimée, 128, 129.
Sainte-Aulaire (de) : ambassadeur à Rome, V, 20.

Saint-Barthélemi (La) : I, 123.
Saint-Bernard (Tour) : à Paris, I, 348.
Sainte-Catherine (Cimetière de) : reçoit les restes de Mirabeau exhumés du Panthéon, I, 166.
Saint-Chamans : combat l'insurrection de 1830, IV, 437.
Saint-Christophe (Vendée) : II, 106.
Saint-Cloud : I, 168, 169.
— Devient résidence d'été de Bonaparte, III, 191.
Saint-Denis : I, 59.
— 417.
Saint-Domingue : prospérité de cette colonie ; les esclaves, les noirs et les blancs ; l'assemblée de Saint-Marc ; la première prise d'armes ; débats à la Constituante ; le décret du 15 mai 91 ; soulèvement en masse des noirs ; scènes du Cap, I, 231-234.
— Les Anglais à Saint-Domingue, II, 126, 216.
— Repoussés par Toussaint-Louverture, 217.
— La partie espagnole de l'île cédée à la France, 335, 336.
— Toussaint-Louverture gouverneur à vie, III, 192, 193.
— Expédition du général Leclerc ; dévastation du pays et révolte des noirs, 194-196.
— L'île perdue pour la France, 206.
— La République noire reconnue, IV, 354, 355.
— Voy. Haïti.
Saint-Emilion : lieu de retraite des proscrits de la Gironde, II, 236-238.
Saint-Firmin (Séminaire de) : I, 344, 348, 349.
Saint-Florent-sur-Loire : I, 442.
— II, 107, 108.
Saint-François (rue) : à Versailles, I, 40.
Sainte-Hélène (Ile de) : IV, 202, 292-293.
Saint-Honoré (rue) : à Paris, I, 60.
Saint-Jean-de-Jérusalem (Chevaliers de) : III, 60, 61.
Saint-Julien (contre-amiral) : essaye d'empêcher la remise de Toulon aux Anglais, II, 59.
Saint-Julien (comte de) : III, 124, 125.
Saint-Just : son mot aux Jacobins, le 4 novembre 92, I, 394, 395.
— Demande le jugement et la mort du roi ; effet de son début à la Convention, 399, 400, 403-407.
— Adjoint au Comité de salut public, I, 9.
— Collabore à la nouvelle déclaration des droits de l'homme, 12.
— Son rapport sur les députés arrêtés, 21, 22, 44.
— 46.
— Son programme révolutionnaire adopté par la Convention, 62, 63.
— Sa mission en Alsace, 88-90.
— Sa lettre à Hoche, 93.
— Sa conduite après Frœschwiller, 95.
— 128.
— Son rôle au Comité de salut public, 156, 157.
— Vient au secours de Robespierre ; ses deux rapports ultra-terroristes à la Convention, 174-177.
— Décide Robespierre à abandon-

ner les dantonistes ; raisons de son hostilité contre ces derniers, 182-184.
— Son rapport dans la nuit du 30 germinal, 186-190.
— Son rôle dans le procès des dantonistes, 196, 197.
— 203.
— Fait arrêter Hoche, 206, 207.
— Présent à l'armée des Ardennes, 209, 213.
— Veut concentrer la Terreur, 219-223.
— En désaccord avec Carnot, 226, 227.
— Pousse Robespierre à la dictature, 241.
— Son rôle dans la crise du 9 Thermidor, 247-250.
— Décrété d'arrestation, 252.
— Délivré par la Commune, 255.
— N'ose agir, 256.
— Arrêté de nouveau, 258.
— Exécuté, 259.
— Jugement sur l'homme, 260.
Saint-Louis (église) : à Versailles, I, 30, 41.
Saint-Malo : repousse les émigrés partis de Jersey, II, 352.
Saint-Marc Girardin : rédacteur des *Débats*, IV, 408.
Saint-Martin : élève de l'École normale de l'an III, II, 275.
— Ses écrits religieux, III, 164.
Sainte-Menehould : I, 181, 182, 184, 185.
— 363, 364.
Saint-Merri (église) : I, 67.
Saint-Pol et Léon (évêque de) : proteste contre les faux assignats, prélude de l'expédition de Quiberon, II, 348.
Saint-Priest : tué à Reims, IV, 75.
Saint-Réjant : exécuté, III, 157.
Saint-Sébastien : se rend aux Français, II, 317.
Saint-Simon (Henri de) : son procès, IV, 279, 280.
— Son école philosophique, 342, 343.
— Ses idées de rénovation religieuse ; son volume *Le nouveau christianisme ;* ses disciples, V, 40, 41.
Saint-Simonisme (le) : idées et aspirations de la secte ; scission, V, 40- 43.
Saint-Symphorien (Vendée) : II, 105.
Saint-Vincent (cap) : bataille navale entre les Espagnols et les Anglais, II, 457, 458.
Saisons (Société des) : V, 136.
Salicetti : en mission à Toulon, II, 121.
— Favorise le coup d'État de Brumaire, III, 83.
Salles : I, 198, 199.
— Intervient dans le procès de Louis XVI, 411.
— Son vote, 418.
— Se cache ; est découvert, amené à Bordeaux et exécuté, II, 236, 237.
Salpêtrière (Prison de la) : I, 349.
Salvandy (de) : ministre de l'instruction publique, V, 225.
Salverte : IV, 461.
Salzboubg : cédé à l'empereur d'Allemagne, II, 454, 489.
Sand : poignarde Kotzebue, IV, 264.
Sand (George) : ses débuts d'écrivain, V, 56.
Sans-Culottes (les) : I, 260.
Sanson : II, 253.

Santerre : son rôle au 20 juin 92, I, 281.
— 287.
— Va au-devant du bataillon marseillais, 305, 306.
— Commande la garde nationale au 10 août, 313.
— Son rôle passif dans les journées de Septembre, 340, 349, 351.
— Part pour la Vendée, 467.
— Rentre en scène au 18 fructidor, II, 474.
Saorgio (Italie) : I, 372.
— II, 217.
Sardaigne : son attitude expectante en face de la Révolution, I, 173.
— Ses visées d'annexion, 174.
— D'accord avec l'Empereur contre la France, 175.
— 263.
— Provoque la France, 271.
— Perd la Savoie et le comté de Nice, 370-372.
— Échecs de ses troupes sous les Alpes, II, 217.
— Suite de ses revers sur la ligne des Alpes; l'entrée des Français en Piémont différée, 319.
— Arrivée de Bonaparte; défaites de Montenotte et de Millésimo, 402, 403.
— Le Piémont envahi, 404.
— Le roi de Sardaigne se retire de la coalition; conditions du traité de paix, 404-406.
— Nous refuse son alliance, 419.
— Politique du Directoire à l'égard de la Sardaigne, 486.
— Laissée au roi de Piémont détrôné, III, 32.
— Accrue en 1814, IV, 108.
— Récupère le Piémont, et prend Gênes, 121.
— Insurrection piémontaise de 1820; abdication de Victor-Emmanuel Ier; Charles-Félix, IV, 286, 287.
— Réaction, 289.
— 400.
— Charles-Albert et l'agitation italienne de 1847, V, 260, 261.
— Constitution de 1848, 343.
— Mouvement savoyard, 351.
— La devise *farà da se*, 351, 352.
— Lutte armée contre l'Autriche, 376, 419.
— Appel à la France, 420, 422.
— Défaite de Novare; avènement de Victor-Emmanuel, 453, 454.
— Le contingent piémontais en Crimée, VI, 138.
— Victor-Emmanuel et Cavour à Paris, 152.
— Les représentants de la Sardaigne au congrès de Paris, 155, 156.
— Rupture diplomatique avec l'Autriche; entrevue de Cavour et de Napoléon III à Plombières, 206, 207.
— Mariage de la princesse Clotilde, 208.
— Cavour à Paris, 210.
— Ouverture des hostilités; Giulay en Piémont; arrivée des Français, 216-218.
— Montebello, 219.
— Palestro, 221.
— Magenta, 222.
— Solférino, 229.
— Paix de Villafranca; la Lombardie délivrée, 234-235.
— Démission de Cavour, 236.
— Voy. Italie (Royaume d').
Sarrelouis (ville de) : I, 133.
Saumur : I, 352.

— Pris par les Vendéens, II, 8.
— 19.
— 99.
Sausse, épicier à Varennes : I, 182, 183.
Sauveur : tué par les royalistes à la Roche-Bernard, I, 440.
Sauzet : ministre de la justice, V, 103.
Savary : citation de son Histoire de la guerre de Vendée, II, 111, 112.
— Chargé d'empêcher la descente des complices de Cadoudal, III, 214.
— Conduit le procès du duc d'Enghien, 217, 218.
— Envoyé en Espagne, 328.
— Amène la renonciation de Ferdinand VII, 329-331.
— Arrêté par Malet, 476, 477.
— Ses dépêches à Napoléon, IV, 37.
— Exilé, IV, 219.
Savenai : écrasement des restes de l'armée vendéenne, II, 115, 116.
Savoie : projets d'attaque contre elle, I, 263, 271.
— Accueille l'armée française en 92, et demande sa réunion à la France (assemblée des Allobroges), 370, 371.
— Cédée à la France, II, 404-406. Voy. Sardaigne.
Saxe (Electeur de) : I, 240.
— Se retire de la coalition, II, 427.
— Se rallie à Napoléon, III, 288.
— Entre dans la Confédération du Rhin, 293.
— Devient grand-duc de Varsovie, 309.
Saxe (royaume de) : se rallie à l'idée allemande, IV, 23.
— Napoléon à Dresde, 27.
— Retour du roi de Saxe, 28.
— Premières défections des auxiliaires saxons, 45.
— Se tourne contre la France à Leipzig, 51.
— 120.
— La Saxe devant le congrès de Vienne, 124-126.
— Ses troupes désarmées par la Prusse, 152.
— Insurrection de 1849, V, 479.
Saxe-Cobourg (Prince de) : ses succès en Hollande, I, 435, 436.
— Bat Dumouriez à Neerwinden ; ses négociations avec celui-ci, 451, 452.
Saxe-Teschen (Duc de) : I, 333.
— Assiège Lille, 369, 370.
— Est battu à Jemmapes, 375.
— 377.
Saxe-Weimar (Duché de) : IV, 253, 265.
Say (J.-B.) : entre au tribunat, III, 98.
Sceaux : I, 415.
Scharnhorst, ministre prussien : reconstitue secrètement l'armée prussienne, III, 432.
— Ses réformes, IV, 10, 11.
Schérer (général) : assiège et prend le Quesnoi, II, 320.
— Vainqueur à Loano, 399.
— Nommé à l'armée d'Italie, III, 35.
— Repoussé de l'Oglio sur l'Adda, 36.
Schneider (Euloge) : tyrannise l'Alsace, II, 87.
— Son exécution, 90.
Schonen (de) : son rôle en Juillet 1830, IV, 431, 443, 455.
Schwarzenberg (Prince de) : commande le contingent autrichien en 1812, III, 478.

— Fait défection, IV, 20, 21.
— Envoyé à Paris, 24.
— Combat contre nous à Leipzig, 48, 51.
— Envahit la Suisse, 64; puis la France, 65, 66.
— Battu à la Rothière, 68, 69.
— Propose un armistice, 70, 71, 72.
— Défait à Arcis-sur-Aube, 77.
— S'empare de Paris, 81, 84.
— Son pacte avec Marmont, 89-91.
Sciences et établissements scientifiques : nouveaux procédés pour la fabrication du salpêtre et des cuirs, II, 272.
— Création et organisation du Muséum d'histoire naturelle, de l'Observatoire, des facultés de médecine, du Conservatoire des arts-et-métiers et de l'Institut, 276-285.
Sébastiani : en mission en Égypte, III, 203.
— En mission en Turquie, 293.
— Défend Constantinople contre les Anglais, 301.
— Opère en Espagne, 377.
— IV, 77, 446, 448, 449, 451, 454.
— Ministre des affaires étrangères, 482, 483, 494, 495, 497, 498, 499.
— V, 10.
— Rappelé de Londres, 149.
Sébastiani (Tiburce), frère du précédent : coopère au siège d'Anvers, V, 62, 63.
Sedan : I, 331, 332.
— 339.
— 359.
— 368.
— Massacres contre-terroristes, II, 300.
— VII, 123-140.
Séguier : président de la Cour royale, IV, 328, 329.
— Mal accueilli par Charles X, 356.
Ségur (de) : sa mission à Berlin, I, 253, 254.
Sélim (sultan) : III, 301.
Sémonville (de) : sa négociation secrète en Italie, II, 64, 65.
— Obtient le retrait des ordonnances, IV, 441, 444, 445.
Sénégal : IV, 331.
— Administration de Faidherbe, VI, 199.
Serbie : IV, 288, 366, 415.
Sergent (graveur) : son rôle dans les journées de Septembre 92, I, 343, 346.
Serment civique : I, 158, 159, 160.
Serre (de) : membre de la Chambre introuvable, IV, 219, 224, 226.
— Ministre de la justice, 257, 258, 259-261, 263, 268, 269.
— Soutient les lois de réaction, 277, 296.
— Parle en faveur de la presse, 299.
— Non réélu en 1824; sa mort, 326.
Sérurier : se prête au complot de Brumaire, III, 78.
Servan : cité, I, 3.
— Ministre de la guerre, demande la formation d'un camp de vingt mille hommes à Paris; révoqué par le roi, 276, 278.
— 279.
— 300.
— Rappelé au ministère, 322.
— 332.
Sèvres : I, 50.
— 91.
Sheridan : lutte contre Pitt, II, 204.

Sibour, archevêque de Paris : se rallie au 2 Décembre, VI, 76, 77.
— Assassiné par Verger, 185, 186.
Sicard (abbé) : sa conduite aux journées de Septembre, I, 344.
— Organise l'enseignement des sourds-muets, II, 279.
Sidney Smith (Commodore) : incendie l'arsenal de Toulon, II, 123.
— Défend Saint-Jean d'Acre, III, 71, 73.
— 74, 75, 141.
Sieyès : sa motion à l'ouverture des États-Unis, I, 35.
— Son débat oratoire avec Mirabeau, 36, 37.
— Son mot historique du 23 juin, 44.
— Sa motion à l'Assemblée constituante à propos des mandats impératifs, 47.
— Dans quel sens il intervient dans le débat relatif à la dîme, 74, 75.
— Son projet de *Déclaration des droits de l'homme*, 77.
— Opposé à tout *veto*, 82.
— Son plan de remaniement administratif et politique de la France, 108, 109.
— Son attitude aux Jacobins, lors de la fuite du roi, 180.
— Sa discussion avec Thomas Paine, 193.
— Se rapproche des républicains, 242.
— Siège au centre à la Convention, 384.
— Vote la mort de Louis XVI, 418.
— Son mot au 9 Thermidor, II, 249, 250.
— Fait voter une loi contre les attroupements, II, 291.
— Son contre-projet à la Constitution de l'an III, 358.
— Membre du Directoire, 381.
— S'associe au 10 fructidor, II, 473, 476.
— Sa motion contre la noblesse, 478.
— Va en mission à Berlin, III, 24.
— Élu directeur; ses intrigues aux Cinq-Cents, 39, 40.
— Prépondérant aux Anciens, 47.
— Ses menées pour un coup d'État, 48, 52, 57.
— Sa place convoitée par Bonaparte, 76.
— Est complice du coup d'État de Brumaire, 77-87.
— Son mot après l'événement, 90-91.
— Son projet de constitution, 92-93.
— Donne sa démission de second consul, 96.
— Est nommé président du sénat, et gratifié de la terre de Crosne, 96.
— Mécontent de Bonaparte, 178.
— Exilé, IV, 219.
— Expulsé de l'Institut, 221.
Silvio Pellico : prisonnier au Spielberg; son livre *Mes Prisons*, IV, 289, 290.
Siméon : arrêté au 18 fructidor, II, 477.
— Ministre de l'intérieur, V, 273.
— Combat la loi sur la presse, 300.
Simon : chargé de l'éducation et de la garde de Louis XVII au Temple, II, 64, 334.
Société (Iles de la) : l'occupation de Taïti désavouée; affaire du missionnaire Pritchard, V, 202, 203, 205, 208.

Société des amis de la Constitution : I, 152. Voy. Jacobins (Club des).
Soissons : I, 49.
— 291.
Sombreuil (de) (Père) : gouverneur des Invalides.
— Sauvé aux journées de septembre 92, I, 347.
— Envoyé à l'échafaud, II, 234, 235.
— (Mlle) : sa conduite héroïque aux journées de Septembre 92, I, 347.
— (fils) : conduit les émigrés à Quiberon; sa défaite, son exécution, II, 352-356.
Souabe : I, 133.
Soubrani : décrété d'arrestation, II, 307, 312.
— Passe en jugement; se poignarde, 313-315.
Souchu : meneur de l'insurrection vendéenne, I, 443, 444.
Souham (général) : IV, 90, 91.
Soult : bat les Austro-Russes en Suisse, III, 55.
— Passe le Danube, 250.
— Prend part à la campagne de 1806, 284, 285, 288, 290.
— Marche sur Kœnigsberg, 304-306.
— Poursuit Moore en Espagne, 349, 350.
— Entre en Portugal; en est chassé; vainqueur à la Cuesta, 373-379.
— A Ocana, 400.
— Marche sur Cadix, 400-402.
— Ses fautes, 413.
— Fait lever le siège de Badajoz, 434.
— Ses fautes en Espagne, IV, 3, 4.
— Renvoyé dans la péninsule, 36.
— Repasse la frontière, 58.
— Se replie vers Toulouse, 76.
— Battu, 100.
— Ministre de la guerre, 119, 120.
— Remplacé, 135.
— Chef d'état-major de Napoléon aux Cent-jours, 156, 157, 179.
— Exilé, 219.
— Rappelé, 261.
— Se convertit, 351.
— 381.
— De nouveau ministre, 482.
— Occupe Lyon en 1831, V, 16.
— Son incertitude en face du mouvement de juin 1832, 33, 34.
— Préside le cabinet du 11 octobre 1832, 60.
— Fait commencer les forts d'enceinte de Paris, 70.
— 85.
— Se retire, 87.
— 132.
— Reprend la présidence du conseil, 138.
— 146, 147.
— Donne sa démission, 150, 151.
— 166.
— Rappelé, 171.
— Son rôle dans le ministère Guizot, 188.
Souper de Beaucaire (Le) : écrit de Bonaparte, II, 401.
Sourds-muets (Enseignement des) : organisé par l'abbé Sicard, II, 279.
Souwarof : prend Varsovie, II, 327.
— Refoule Schérer sur l'Adda, III, 36.
— Entre à Turin, 42.
— Livre bataille sur la Trébie, 44.
— Vainqueur à Novi, 50, 51.
— Ses agissements politiques, 53, 54.

— Entre en Suisse: sa retraite par le Schachen-thal, 54-57.
Spina (cardinal) : III, 169.
Spire : I, 373.
— 379.
— II, 96.
Staaps : tente d'assassiner Napoléon Ier ; exécuté, III, 383.
Stadion : ministre autrichien, III, 241.
Stael (Baron de) : ambassadeur de Suède en France, I, 241.
Stael (Madame de) : Seconde La Fayette, I, 241, 242.
— Sauvée par Manuel le 2 septembre 92, 346.
— Son salon sous le Directoire, II, 469.
— Expulsée de Paris, III, 102.
— Ses écrits, 163. 164.
— Son mot en quittant Paris aux Cent-jours, IV, 146.
— Sa mort, son dernier écrit, 258.
Stanhope (Lord) : son opposition à Pitt, II, 204,
— Sa motion à la Chambre des lords, 330.
Stein (Baron de) : son influence; destitué, III, 342, 43.
— Sa propagande patriotique, 356, 470.
— Ses réformes; son testament politique, IV, 9, 10.
— Réorganise la vieille Prusse, 14, 15.
— Ses *Mémoires* cités, 102.
Stenai: I, 183.
— 362.
Stettin : se rend aux Français, III, 290.
Stofflet : participe à la prise de Chollet et de Fontenai, I, 444, 445, 448.
— Ranime l'insurrection, II, 189.
— Terrorise le pays, 342, 343.
— Se soumet, 346, 347.
— Recommence la lutte, 357.
— Ses derniers efforts ; est pris et fusillé, 394.
Strasbourg : I, 133.
— 290.
— Voy. Alsace.
Suchet : détruit le village de Bédoin, II, 223, 224.
— Opère avec Masséna en Ligurie, III, 111, 113, 117.
— Opère dans l'Aragon, 400, 401.
— Prend Tarragone; nommé maréchal, 434, 435.
— S'empare de Valence, 435, 436.
— Rappelé d'Espagne, IV, 69.
— Cherche à rallier Soult, 100.
— Vainqueur en Savoie, 181.
— Reste en armes après Waterloo, 195.
— 199.
— Nommé pair, 258.
Stuarts (les) : I, 172.
Suède : Gustave III se prépare à attaquer la France, I, 173.
— Ses relations officielles avec les émigrés à Coblentz; projet de descente en Normandie, 212.
— Arme contre nous, 242.
— Assassinat de Gustave III, 263, 264.
— Traité secret avec la France, II, 203.
— Accède à la ligue des Neutres, III, 132.
— Alliée des Anglo-Russes en 1806, 294.
— Sacrifiée à Tilsitt, 308.
— Perd Stralsund, 316.
— La question de la Finlande, 318.

— Envahissement de cette province, 328, 343.
— Renversement de Gustave IV; cession de la Finlande, 386.
— Charles XIII rêve de réunir les trois États scandinaves; Bernadotte élu prince royal de Suède; ses premiers actes, 428-431.
— Alliance avec la Russie, 445, 446; 469, 470.
— Neutre en 1815, IV, 152.
Suffrage universel : son établissement, I, 322.
Suisse : sollicitée d'entrer dans la contre-révolution, I, 210.
— Berne et le pays de Vaud, 262.
— II, 328.
— Réception faite à Bonaparte se rendant à Radstadt, III, 3.
— État politique du pays en 1797; est révolutionné et envahi par la France; bataille de Laupen et occupation de Berne; diète d'Aarau; la constitution unitaire rejetée par les petits Cantons, 6-10.
— Opérations de Lecourbe et de Masséna contre les Autrichiens et les Russes, 41, 42.
— Bataille de Zurich, 53-57.
— Ouverture de la route du Simplon, 151.
— Guerre civile de 1802; constitution d'une république fédérative, 200-202.
— Annexion du Valais à la France, 407.
— Envahie par les alliés en 1813, IV, 64, 65.
— 120.
— Accrue de trois cantons, 124.
— 153.
— Les réfugiés et les puissances de la Sainte-Alliance, V, 74-77.
— Affaire Conseil, 112, 114.
— La reine Hortense et Louis Bonaparte au château d'Arenenberg, 114, 115, 128, 129.
— Le Sonderbund, 251-257.
— Émancipation du canton de Neuchâtel, VI, 188.
— L'Internationale au congrès de Lausanne; congrès de la paix à Genève, 438, 439; à Berne, 453.
— Congrès de Bâle, VII, 10-12.
— Sympathies de la Suisse pour Paris assiégé, 182.
— L'armée de l'Est en Suisse, 334.
— L'évêque Mermillod, VIII, 39.
Suisses (mercenaires) : I, 52, 57, 141, 142, 143.
— 262, 275.
— 309, 316, 318, 319, 320, 327.
— 346, 347.
— IV, 440, 442, 458.
Sybel, historien allemand. Cité, I, 368.

T

Tableau des progres de l'esprit humain (le) : écrit de Condorcet, II, 226.
Tablettes historiques (les) : IV, 325, 328.
Taiti (Ile de) : découverte par Bougainville, II, 275.
— Voyez Société (Iles de la).
Talleyrand de Périgord : rallié à la révolution; mesure qu'il propose à la Constituante au sujet des biens du clergé, I, 100, 101.
— Part qu'il prend à la Fédération, 135, 136.

— Prête le *serment civique*, 160.
— Va négocier à Londres, 253, 254.
— Son plan d'instruction publique, 406.
— Pousse à la guerre contre l'Angleterre, 429.
— Ministre des affaires étrangères; s'associe au 18 fructidor, II, 473.
— Lettre que lui adresse Bonaparte, 487, 488.
— Harangue Bonaparte revenu de Radstadt, III, 4.
— Remplacé au ministère, 46.
— Désigné pour une ambassade à Constantinople, 59, 60.
— Renonce à cette mission, 69.
— Favorise le complot de Brumaire, 77, 81.
— Rentre aux affaires étrangères, 91.
— 124.
— Négocie au sujet de Malte avec l'Angleterre, 203-205.
— Négocie la paix de Presbourg, 264-267.
— S'humilie devant Napoléon, 354, 355.
— 388.
— Intrigue en faveur des Bourbons, IV, 75, 76.
— 79.
— Reçoit le tzar dans son hôtel, 83, 84.
— Appuie le rappel de Louis XVIII, 84-86.
— Est du gouvernement provisoire, 85.
— Ses menées auprès de Marmont, 87-89.
— Présente le comte d'Artois au Sénat, 97.
— Négocie la convention du 23 avril, 101, 102.
— Négocie la paix, 106-108.
— Son rôle au congrès de Vienne, 123-128.
— 139, 141.
— 185.
— Son entrevue avec Wellington, 190; avec Louis XVIII, 191.
— 207.
— Démissionnaire, 208.
— Écarté des affaires. 257.
— Dans l'opposition, 300, 309.
— Ambassadeur à Londres, 477, 478.
— V, 11, 87.
— 106.
— Meurt, 128.
180.

Tallien : I, 300.
— Son rôle comme secrétaire de la Commune, 337, 338.
— Sa conduite au 2 septembre, 340.
— Élu à la Convention, 353.
— Sa motion au 5 juin, 486.
— Son rôle terroriste à Bordeaux, II, 140.
— Président de la Convention, 182, 185.
— 236.
— Son rôle dans la crise thermidorienne, 243, 250, 251, 262.
— 289, 292, 293.
— Son rôle au 2 prairial, 307.
— En mission dans l'Ouest; son rapport sur les événements de Quiberon, 355.
— Son ardeur contre-royaliste après vendémiaire, 376, 377.

Tallien (madame) : liée avec Joséphine Beauharnais, II, 400.

Talma : joue à Erfurt, III, 344.

Talon : combat l'insurrection de 1830, IV, 436, 437.

Talot : proscrit, III, 156, 157.
Tamise : I, 426.
Tantes (Mesdames) : arrêtées à Arnai-le-Duc, I, 162.
Tarascon : mouvement contre-terroriste, II, 297, 298.
Target, I, 24, 82, 191.
— Décline l'office de défenseur de Louis XVI, 405.
Taureau (Château du) : II, 312.
Taylor (baron) : Fait transporter à Paris l'obélisque de Louqsor, V, 108, 109.
Tchitchakoff : envoyé contre la Grande Armée, III, 470.
— Harcèle la retraite de la Grande Armée, 478, 479.
— Rallie Wittgenstein sur la Bérézina, 481-484.
Télégraphes : le télégraphe aérien, II, 52.
— Appliqué à la guerre, 273.
Temple (Prison du) : I, 351, 352.
— Voy. Louis XVI.
Temps (le) : IV, 413, 432.
Tende (Col de) : II, 217.
Terreur (la) : préface de la *Terreur*, I, 206.
— Commencement de la Terreur, II, 56, 57.
— La Terreur à Toulon, 124-125 ; à Lyon, 127-332 ; à Marseille, 132, 133 ; à Nantes ; à Angers ; à Bordeaux, 134-140.
— Résumé du mouvement terroriste 140, 141.
— Les Hébertistes à l'échafaud, 179, 180.
— Procès et mort des Dantonistes, 182-201.
— Triumvirat de Robespierre, Saint-Just et Couthon, 216-224.
— Exécution de Malesherbes, de Lavoisier et de madame Élisabeth, 224-226.
— Loi du 22 prairial, 231, 232.
— Redoublement de la Terreur ; fournée des chemises rouges ; fin des proscrits de la Gironde, 233-239.
— Épuration des prisons, 239, 240.
— Mort d'André Chénier, 242.
— Exécutions de thermidor ; fin de la Terreur, 258-262.
Terreur blanche. Voy. Restauration (seconde).
Texel (le) : II, 325.
Tharin : évêque, IV, 363.
Théatre-Français (Section du) : I, 304, 312.
Thénard, savant : V, 53, 82.
Théophilanthropes (Secte des) : son caractère et ses adhérents, III, 152, 163, 166.
— Est dissoute, 173.
Théot (Catherine) : défendue par Robespierre, II, 235.
Théroigne de Méricourt (mademoiselle), I, 154.
Thibaudeau : collabore à la préparation du code civil, II, 53.
— Réfute, au nom des Cinq-Cents, le message du Directoire, 470, 471.
— 473.
— Collabore au code civil de 1801, III, 175.
— Son exposé de l'an X, 177, 178,
— 185.
Thielmann : général prussien, IV, 174.
Thierry (Augustin) : ses études historiques ; passe aux libéraux, IV, 337, 342, 343.
— V, 220.
Thiers (A.) : cité, III, 67.

— 364.
— 408, 464, 469.
— IV, 55, 172, 176.
— Ses débuts comme journaliste, 300.
— Son *Histoire de la Révolution*, 338.
— Son opposition au ministère Polignac, 413, 414, 430, 431.
— Son rôle dans les journées de juillet, 432, 445.
— Sa mission auprès du duc d'Orléans, 446, 447.
— 467, 468.
— Réélu en 1830, 483.
— V, 8.
— Son attitude énergique devant le mouvement de juin 1832, 34.
— Ministre du commerce dans le cabinet du 11 octobre 1832, 59, 60, 63, 66, 67.
— Passe à l'intérieur, 79.
— 84, 87.
— Se retire ; est rappelé, 88.
— Son débat avec Dupin, 89.
— 90.
— Veut intervenir en Espagne, 101.
— Président du conseil, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 112.
— Se retire, 113.
— 119, 120, 129, 130.
— 134, 135.
— Ecarté de la présidence de la chambre, 139.
— 147.
— Reprend le ministère ; sa politique dans les questions de réforme ; sa conduite en face des affaires d'Orient, 150-154, 158.
— Se prépare éventuellement à la guerre, 159, 160-163.
— Fait décider et commencer les fortifications de Paris, 166.
— Son débat avec le roi sur la question de paix ou de guerre, 168, 169.
— Donne sa démission, 170, 171.
— Son rôle sous le ministère Guizot, 172, 173, 179, 194, 195, 209, 223, 224, 269-271.
— Ses efforts, en février 1848, pour constituer un cabinet, 291-296.
— Réélu député, 382.
— Son débat avec Proudhon, 416.
— Préside la commission de l'enseignement, VI, 2-8.
— Soutient la loi du 31 mai, 11, 12.
— Prédit le retour de l'Empire, 21, 22.
— Arrêté, 40.
— Exilé, 79.
— Élu au Corps législatif, 318, 319.
— Revendique les libertés nécessaires, 356, 372.
— Dénonce le péril de la Prusse, 374.
— Proteste contre l'unification de l'Allemagne, 417, 418.
— Combat l'emprunt de 1868, 455.
— Discute le plan Haussmann, 466-468.
— Élu en 1869 à Paris, VII, 6.
— Proteste contre la guerre, 68-72.
— Son rôle dans les dernières séances du Corps législatif, 142-150, 152, 153.
— Sa mission diplomatique, 175, 184.
— Son entrevue avec Bismark, 199, 206.
— Elu dans 26 départements, 342.
— Chef du pouvoir exécutif, 345.
— Négocie la paix avec Bismark ; sauve Belfort, 348-353.

— Son appel à la concorde, 357.
— Transporte le gouvernement à Versailles, 366, 367.
— Reconstitue une armée, 378.
— Sa lutte contre Paris, 381-397.
— Suspect à la droite, 398.
— Commence la libération du territoire, 423, 424.
— Adhère à la République, 429.
— Proclamé président, 433.
— Continue l'œuvre de libération, 434.
— Sa popularité, 437.
— Sa lutte contre le parti monarchiste de l'assemblée, 444-462.
— Exclu des séances de l'assemblée, VIII, 2-4.
— Son discours du 4 mars 1872, 6-8.
— Son programme du 24 mai, 21.
— Sa chute, 29.
— Intervient auprès du prince Orlof pour empêcher une nouvelle invasion, 90.
Thionville : assiégée par les Prussiens, I, 363.
— 368.
— 373.
Thorn : I, 209.
Thouars : II, 8.
— 101.
Thouret : I, 101.
— 106, 108, 109.
— 188, 189, 190, 191.
— 219, 221.
— Envoyé à l'échafaud, II, 224.
Thouvenot : I, 360.
— 376.
Thugut (ministre d'Autriche) : ses ouvertures de paix à la France, II, 205, 231.
Thumery (marquis de) : III, 217.
Thuriot : son rôle au 14 juillet, I, 56, 57.
— 225.
— 330.
— 339, 341.
— 407.
— Accuse les Girondins d'être complices de la Vendée, II, 9.
— Sa motion à propos du décret d'arrestation d'Osselin, 152.
— Exclu des Jacobins, 152.
— Préside la Convention le 9 thermidor, 251.
— Arrêté, 292.
— Instruit le procès de Moreau, III, 220.
— Exilé, IV, 219.
Todleben : défend Sébastopol, VI, 129.
Tolentino (traité de) : signé par Pie VI avec le Directoire, II, 435, 436.
Topino-Lebrun : ses notes sur le procès des Dantonistes, II, 191, 195.
— Mis à mort, III, 157.
Torfou (Vendée) : II, 102.
Torné (évêque de Bourges) : I, 238, 239.
Toscane : II, 64, 65.
— Acquise à la coalition, 204.
— Neutralité du grand-duc ; entrée des Français à Livourne, 413.
— Expulsion du grand-duc, III, 33.
— Érection du royaume d'Étrurie, 145, 146.
— Occupé par Napoléon, 320.
— IV, 127.
— Restauration du grand-duc, V, 481.
— Guerre d'Italie ; fuite du grand-duc, VI, 220, 226.

— Voyez Italie (royaume d').
Touche-Tréville (la), amiral : chargé de protéger la descente en Angleterre : sa mort, III, 232, 233.
Toulon : La contre-révolution maîtresse de Toulon ; la ville livrée aux Anglais, II, 58, 59.
— Commencement du siège ; le capitaine d'artillerie Bonaparte ; prise de la ville ; l'arsenal incendié, 120-123.
— La terreur à Toulon, 124, 125.
— Marche des patriotes toulonnais sur Marseille, 298.
Toulouse : I, 124.
— Désordres de 1841, V, 183, 184.
Tour d'Auvergne (la) : sert à l'armée des Pyrénées occidentales ; son portrait, II, 318.
— Entre au Corps législatif de l'an VIII, III, 98.
— Tué, 123.
Toussaint-Louverture : défend Saint-Domingue contre les Anglais, II, 217.
— Gouverneur à vie de Saint-Domingue ; sa lettre à Bonaparte, III, 192, 193.
— Résiste aux Français ; capturé ; sa mort, 194, 195.
Tournai : I, 272.
— 375.
— 378.
Tours : 85, 86.
Tracy (de) : député, IV, 480.
Travaux publics : Les travaux publics en 1807, III, 311.
— Création de canaux, IV, 291.
— Routes, canaux et travaux préparatoires des chemins de fer, V, 66.
— Les fortifications de Paris, 69, 70.
— La question des chemins de fer devant les chambres, 122, 127, 128.
— Inauguration de la ligne de Versailles, 139.
— 140, 153.
— Commencement de l'enceinte fortifiée de Paris, 165, 166.
— Le réseau des chemins de fer, 191, 192.
— Monopole des grandes compagnies, VI, 88, 89.
— Tranformation de Paris, 162-164.
— Chemins de fer, 185.
Travot (général) : Accusé ; emprisonné, IV, 220.
Tréguier : I, 106.
Treilhard : collabore à la préparation du Code civil, II, 54.
— Sommation qu'il porte à lord Malmesbury, 486.
— Son élection comme Directeur annulée, III, 39.
— Collabore au Code civil de 1801, 175.
— Combat l'hérédité de l'Empire, 224.
Trélat : son procès, V, 2, 3.
— Condamné dans le procès d'avril, 93.
Trestaillons : IV, 213.
Trèves (Électeur de) : I, 244, 249, 250.
— 373.
— 375.
— Pris par Moreau, II, 321, 322.
Trèves (électorat de) : IV, 126.
Trézel : son échec à la Macta, V, 122.
Tribun du peuple (le) : journal de Babeuf, II, 384, 385.

Tribunat : son rôle dans la Constitution de l'an VIII, III, 93.
— Sa première composition, 98.
— S'installe au Palais-Royal ; hostilité de Bonaparte contre lui, 101, 102.
— Son attitude indépendante, 122, 158, 178, 179, 180, 215.
— Vote l'Empire, 226,
— Suppression du Tribunat, 312.
— Tribune des départements (la) : IV, 413, 454, 480.
— V, 6, 22, 66, 67, 68, 72, 81, 82, 91, 92.
Trieste : occupé par l'armée de Bonaparte, II, 438.
Trochu (général) : son livre sur l'état de l'armée, VII, 88.
— Sa lettre du 10 août 70, 113.
— Gouverneur de Paris, 124, 125.
— Préside le Gouvernement de la défense nationale, 155, 159, 166, 243, 265, 268, 317, 320.
— Se démet du commandement militaire, 322.
— Expose son rôle à l'assemblée de Versailles, 422.
Trogoff (contre-amiral) : trahit à Toulon, II, 59.
— Évacue Toulon, 124.
Tronchet : son rôle dans la nuit du 4 août 89, I, 72.
— Choisi comme défenseur par Louis XVI, 405.
— Collabore au Code civil, III, 174.
— Se prête par peur aux ambitions de Bonaparte, 180, 187, 188.
Truguet (amiral) : rejet de sa loi touchant la marine, II, 449.
— Projette une descente en Angleterre, 457, 460.
— Fait acte d'indépendance envers le premier consul, III, 155, 185.
— Nommé pair, IV, 258.
Troude (capitaine) : se bat contre les Anglais, III, 145.
Tuncq : ses succès sur les Vendéens de d'Elbée, II, 97.
Turbia (la) (Alpes-Maritimes) : I, 372.
Turgot : cité, I, 24, 27.
— 120.
Turquie : attaquée par la Russie, I, 149, 172, 173.
— Traité de paix ; cession de territoires, 211.
— Se joint à la seconde coalition, III, 25.
— Envoie deux armées au secours de l'Égypte, 69.
— Battue à Héliopolis, 141, 142.
— Sébastiani à Constantinople, 293, 301.
— La Turquie attaquée par les Anglo-Russes ; retraite de la flotte britannique, 301, 302.
— Sacrifiée à Tilsitt, 308, 328.
— 431.
— Cède la Bessarabie, 470.
— Soulèvement de la Grèce et de la Moldo-Valachie, IV, 287-289, 305, 306, 333, 334.
— Sac de Missolonghi ; intervention des Puissances, 365-367.
— Révolte des Janissaires ; suppression de cette milice ; le sultan Mahmoud, 366, 367.
— Défaite de Navarin, 376, 377.
— Guerre contre la Russie, 389, 398, 399.
— Signe le traité d'Andrinople, 415.
— Lutte de Mahmoud et de Méhémet-Ali ; la Syrie cédée à l'Égypte ; traité d'Unkiar-Skelessi avec la Russie, V, 143-145.

— Intervention de l'Angleterre et de la France; bataille de Nézib; avènement d'Abd-ul-Medjib, 146, 147.
— Quintuple, puis quadruple alliance, 148, 149, 156, 157, 158.
— Les Anglo-Autrichiens en Syrie; Lord Palmerston et le sultan, 167, 168.
— Soumission de Méhémet-Ali; les Détroits et la Convention de Londres, 174-176.
— La question des Lieux-Saints, VI, 108.
— Russie et Turquie; intervention des Puissances, 111-116.
— Guerre de Crimée, 119-151.
— Congrès de Paris; admission de la Porte dans le concert européen, 153-155.
Turreau (général) : continue la guerre de Vendée, II, 341, 342.
— Rappelé, 342.
Tyrol : Bonaparte projette d'entrer en Tyrol, II, 408.
— Renonce à ce dessein, 410.
— Würmser traverse le Tyrol, 413, 414.
— Les Autrichiens chassés du Tyrol italien, 417.
— Donné à la Bavière, III, 266.
— Ferments de révolte, 356.
— Soulèvement général, 362, 363.
— Écrasement de l'insurrection; André Hofer fusillé, 383, 384.

U

Union (La), général espagnol : défait sur les Pyrénées, II, 318.

V

Vadier : dénonce Fabre d'Églantine, II, 170.
— Son rôle dans le procès des dantonistes, 193, 197.
— Ses manœuvres contre Robespierre, 234, 235,
— Dénoncé, 263.
— Décrété d'arrestation, 289.
— Condamné à la déportation; s'évade, 292, 294.
— Arrêté comme babouviste, 389.
Valais (Le) : devient canton suisse, IV, 124.
Valazé : I, 225.
— Son rapport dans le procès de Louis XVI, 398.
— Son vote, 416, 418.
— Sa motion au 31 mai 93, 477.
— Décrété d'arrestation au 2 juin, 490, 491.
— Sa lettre à la Convention; demande son jugement immédiat, II, 3, 7.
— Traduit devant le tribunal révolutionnaire, se poignarde, 66-70.
Valdès, amiral espagnol : défend Cadix, IV, 321,
Valence (Ville de) : I, 125, 130.
Valenciennes : I, 375.
— 454, 455.
— 468.
— Siège et bombardement de la place, sa capitulation, II, 42, 43.
— 214.
— Reprise, 320, 321.
Valette (La) : IV, 144.

Valin (Général) : IV, 316.
Vallée : sa campagne de 1837 en Afrique, V, 125.
— Son expédition de Kabylie, 141, 142.
Valteline (la) : réunie à la république cisalpine, III, 7.
Vandamme (Général) : Part qu'il prend à la campagne de 1813, IV, 41, 43, 44.
— Son rôle militaire aux Cent-jours, 157, 161.
— Exilé, 219.
Van-der-Monde : professe à l'école normale de l'an III, II, 275, 276.
Vanneau : tué en juillet 1830, IV, 443.
Vannes (Ville de) : I, 167.
— 187.
— Exécution des émigrés de Quiberon, II, 356.
Var, fleuve : I, 372.
Varades : II, 107, 108.
Varennes : Louis XVI y est arrêté, I, 182, 183, 184.
Varsovie : I, 209.
— Délivrée par Kosciuzco, II, 211.
— Prise par les Russes, 327.
— Voy. Pologne.
Vatimesnil (De) : ministre, IV, 386, 393.
Vaublanc : I, 295.
— Ministre de l'intérieur, IV, 208, 225.
— Remplacé, 226.
Vaubois (Général) : Son échec dans le Trentin, II, 419, 420.
— Secouru, 421, 422.
Vaucluse : la terreur dans le Vaucluse, II, 133.
— 223, 224.
— Mouvement contre-terroriste, 299.
Vaud (Pays de) : I, 262.
Vaudrey (Colonel) : affilié au complot de Strasbourg, V, 116.
Vaugeois : proteste contre les noyades de Nantes, II, 138.
Vauquelin : professe à l'École polytechnique, II, 274.
Vautré : IV, 227.
Vedel (Général) : opère en Espagne, capitule à Baylen, III, 337-339.
Velai : marche des montagnards du Velai sur Lyon, II, 117.
Vendée (Guerres de) : esprit contre-révolutionnaire de ce département ; deux commissaires y sont envoyés, I, 238.
— Aspect et situation du pays ; premiers symptômes d'insurrection ; soulèvement du Marais au printemps de 93 ; Nantes et Machecoul ; Souchu et Charette ; les paysans du Bocage et Cathelineau, 441-444.
— Prise de Chollet ; les chefs vendéens ; échecs des républicains ; Fontenai, 444-449.
— Levée de troupes à Paris contre la Vendée, 466, 467.
— Prise de Saumur par les insurgés, II, 8.
— La révolte achève de s'organiser ; arrêt du Conseil supérieur ; Cathelineau nommé généralissime ; occupation d'Angers ; attaque de Nantes, sa défense ; retraite des Vendéens, 18-21-23.
— Les troupes de Paris en Vendée ; suite des opérations, 36, 37.
— La dévastation du pays décrétée, 44.
— L'Angleterre et les insurgés ; mission de Philippaux ; succès de Tuncq, 97.

— Rossignol et Ronsin, 98.
— La garnison de Mayence en Vendée, 99.
— Plan de Canclaux et de Ronsin, 99.
— Levée en masse, 101.
— Marche sur Mortagne; trahison de Ronsin, 100-103.
— Léchelle général en chef, 104.
— Kléber chargé du commandement effectif; Marceau à Mortagne; série de victoires des républicains, 105, 106, 107.
— Les Vendéens, écrasés à Cholet, passent la Loire; appui que leur prête la *chouannerie*, 108, 109.
— Incapacité de Léchelle, défaite des Mayençais près de Laval, 109, 110.
— Belle défense de Granville, 111.
— Échec de Dol; attaque infructueuse d'Angers par les Vendéens; combat du Mans; suite de la déroute; désastre des fugitifs à Savenay; fin de la grande armée vendéenne, 112-116.
— Extermination des captifs, 137, 138.
— Cruautés ordonnées par Carrier; réveil de l'insurrection, 138, 139.
— Recrudescence des hostilités; mort de La Rochejacquelein, 341-343.
— Accord de la Jaunaie, 345-347.
— Reprise de la guerre, au nom de Louis XVIII, 357.
— Le comte d'Artois à l'île d'Yeu, 370-392.
— Derniers efforts de Charette; fin de la guerre, 392-395.
— Soumission du pays après Brumaire, III, 99, 100.
— Réveil de la chouannerie en 1814, IV, 116
— Défaite de l'insurrection, 181.
— La duchesse de Berry et le mouvement de 1832, V, 29, 30, 39.
Vendôme (Place) : I, 52.
Vénétie. Voyez Venise.
Venise : II, 64, 65.
— Entrée de Bonaparte en Vénétie, 410.
— Peschiera et Vérone occupées; 411.
— Refuse de s'adjoindre à la France contre l'Autriche, 419.
— La Vénétie remaniée par les préliminaires de Léoben, 444.
— Soulèvement des montagnards vénitiens; les Pâques véronaises; occupation de la Vénétie par les Français; fin du gouvernement aristocratique, 450-452.
— Dernier essai de résistance des patriotes, 452, 453.
— Corfou et les îles Ioniennes aux mains de Bonaparte, 453, 454.
— Venise promise à l'Autriche, 454, 455.
— Motion faite aux Cinq-Cents à ce sujet, 461.
— Vues du Directoire sur Venise, 487, 488.
— Venise livrée par Bonaparte, 489, 490.
Voy. Italie (Royaume d').
Venloo : Cédé à la France, II, 326.
Verdier (Général) : Échoue à Saragosse, III, 340.
Verdun : I, 182.
— 308.
— 338, 339.
— Siège et capitulation de la ville, 360-362.
— Évacuée par les Prussiens, 369.

Vergniaud : élu à la Législative, I, 225.
— Son débat dans la question des émigrés, 235, 236.
— Son discours en faveur de la guerre, 251.
— Demande la mise en accusation de Delessart, 257, 258.
— 261.
— Sa motion au 20 juin 92; son intervention aux Tuileries, 283. 286, 287.
— Demande qu'on déclare la patrie en danger, 291, 292.
— Ses motions de décrets militaires, 298, 299.
— 300, 301, 306, 307.
— Son rôle dans la séance du 10 août, 321, 322.
— 334.
— Sa conduite pendant les massacres de septembre, 341, 351.
— Sa motion énergique contre la Commune, 354.
— 362, 386.
— Son discours dans le procès de Louis XVI, 412.
— 415.
— Ses votes, 416, 417.
— Prononce l'arrêt, 419.
— 420, 424.
— Sa mise en accusation demandée ; sa réponse au nom des Girondins, 461, 462.
— 471.
— Sa conduite au 31 mai, 477, 478, 480.
— Son rôle à la Convention dans les journées des 1er et 2 juin, 482, 483.
— Son arrestation décrétée, 491.
— Demande son jugement, II, 4, 7.
— 17, 18.
— 22.
— 61.
— Son procès ; sa dernière parole, son exécution, 66-70.
Vernet (Horace) : V, 56.
Verneuil : agitation royaliste, II, 369.
Vernier : préside l'assemblée les 1er et 2 prairial, II, 305, 308.
— Ne paraît pas au procès des représentants arrêtés, 313.
Versailles (ville de) : Ouverture des États-généraux de 89, I, 30-33.
— Fermeture de la salle des Menus ; les députés au jeu de paume, puis à l'église Saint-François, 39-41.
— Concentration de troupes autour de la ville ; rumeurs menaçantes ; journée du 27 juin ; le roi et la reine acclamés au Château, 45, 46.
— Intelligences du parti de la Révolution dans le château même, 51.
— Projets de la cour contre l'assemblée ; les troupes à l'Orangerie, 58, 59.
— Banquet des gardes du corps au château, 89.
— Les femmes de Paris marchent sur Versailles, 90, 91, 92.
— La journée du 5 octobre ; le roi bloqué au château ; arrivée de La Fayette et de la garde nationale de Paris ; scènes de violence du 6 Octobre, 92-96.
— Massacres du 9 septembre 92, 352, 353.
Vésinet (bois du) : I, 77.
Veto (droit de) : discussions à ce

sujet dans l'Assemblée constituante ; vote du *veto* suspensif, I, 81-84.
Vicaire savoyard (le) : voir Rousseau (Jean-Jacques).
— Victoires, conquêtes et revers des Français, IV, 251.
Victor : prend part, comme lieutenant, au siège de Toulon, II, 123.
— Prend part à la bataille de Marengo, III, 119.
— Opère en Espagne, 350, 351.
— Vainqueur à Medellin, 373.
— Se replie, 377.
— Combat à Talavera, 378.
— Assiège Cadix, 413, 415.
— Commande la réserve dans la Grande armée, 441, 478.
— Protège le passage de la Bérézina, 483, 484.
— Son dernier combat, 485.
— IV, 17.
— Combat à Dresde, 42.
— Défend le territoire en 1814, 67, 70, 71.
— Ministre de la guerre, 297.
— Pousse à la guerre d'Espagne, 306.
— 313.
— S'associe au complot légitimiste de 1832, V, 29.
Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne : abdique, IV, 286, 287.
Victor-Emmanuel II : Voyez Sardaigne et Italie (royaume de).
Victoria (Reine) : se rend à Eu, V, 198.
Viel-Castel (de), historien : cité, IV, 230.
Vienne (archevêque de) : voir Lefranc de Pompignan.
Vieux-Cordelier (le) : journal de Camille Desmoulins, II, 162, 163, 165, 166-169, 173.
— 195, 198.
— 239.
Vieux-Versailles (rue du) : à Versailles, I, 40.
Vignerte : V, 74.
Vihiers (combat de) : I, 447.
Villaret-Joyeuse (amiral) battu par Howe, II, 215, 216.
— Défait par Bridport, 350, 351.
— Fait manquer le projet de descente en Irlande ; remplacé, 424.
Villedieu : saccagé par les Vendéens, II, 111.
Villefranche (Alpes-Maritimes) : I, 372.
Villèle (de) : membre de la Chambre introuvable, IV, 223, 224.
— Réélu, 236.
— 269, 272, 273.
— Donne sa démission, 291.
— Prend le ministère, 297.
— Président du conseil, 305.
— Se laisse entraîner à la guerre d'Espagne, 306-310.
— 311.
— N'ose soutenir le duc d'Angoulême, 317-319, 321, 322.
— En butte aux attaques des Ultras, 324.
— 326, 327, 329, 330.
— 349, 353, 354, 259, 360, 365.
— Son projet de loi sur la presse, 369-372.
— 373, 374, 375.
— Pousse à la dissolution, 378.
— Sa chute, 380-382.
— Correspond secrètement avec Charles X, 384, 385.
— 392, 423.
Villemain : cité, III, 426.

— Sa réplique à *la Monarchie selon la Charte*, IV, 231.
— Destitué comme conseiller d'État, 370.
— Reprend son cours, 387.
— Son rôle en juillet 1830, 431, 433.
— Combat les lois de septembre, V, 93.
— Ministre de l'Instruction publique, 138, 150.
— Se retire, 150, 151.
— Rentre, 171.
— 216, 217, 222.
— Se retire, 223.
Villenave : victime de la Terreur à Nantes ; son écrit, II, 135, 136.
Villeneuve (amiral) : défait à Aboukir, III, 66.
— Remplace la Touche-Tréville, 233.
— Sa campagne maritime de 1805, 244, 245.
— Battu à Trafalgar, 252-254.
— Se tue, 256.
Villermé : V, 163.
Villetard : proteste contre l'abandon de Venise à l'Autriche, III, 12.
Villette (madame de) : I, 197.
Villiaumé : historien, cité, II, 186.
Vimeux : succède à Turreau en Vendée, II, 342.
Vincennes (château de) : I, 163.
Vincent : Décrété d'arrestation, II, 164.
— Mis en liberté, 170, 171.
— Essaie de soulever Paris, 176.
— Arrêté de nouveau, 178.
— Son procès, son exécution, 179-181.
Viomesnil (général) : IV, 204, 220.
— Maréchal, 228.
Vitet : IV, 377.
Vitri : I, 364.
Vitrolles (de) : sa mission auprès des alliés, IV, 76.
— Appuie la restauration des Bourbons, 84-86.
— 176.
— 182, 183.
— Ses intrigues en 1818, 252, 253.
— Contribue à la chute de Decazes, 272, 273.
— Déconseille le coup d'État, 429.
— Son rôle en juillet 1830, 439, 444, 445, 447.
Vivarais (province du) : I, 130, 131, 132.
— Les montagnards du pays marchent sur Lyon, II, 117.
Vivien : préfet de police, V, 6.
Volney : professe à l'École normale de l'an III, II, 275.
— Cité, 276.
Volontaires : I, 260, 272, 273.
— 290, 297, 298, 334.
— 342, 349.
— 360, 351, 363.
Voltaire : son influence, au point de vue religieux, sur les Cahiers de 89, I, 27.
— Translation de ses restes au Panthéon, 197, 198.
— Cité, 269, 270.
— II, 277.
Voulland : dénonce Fabre d'Églantine, II, 170.
— Son rôle dans le procès des Dantonistes, 193, 197.
— Ses manœuvres contre Robespierre, 234, 235.
— Dénoncé, 263.
Voute (la) en Dauphiné : I, 131.
Voyage des 132 Nantais (le) : écrit de Villenave, II, 136.

VOYER D'ARGENSON : membre de la chambre introuvable, IV, 209, 210.
— Entre dans la conspiration de 1820, 280.
— Adhère au mouvement socialiste, V, 137.

W

WALMODEN (général) : ses échecs en Hollande, II, 324.
WARREN : participe à l'expédition de Quiberon, II, 351.
WARTENSLEBEN (général) : rejoint par l'archiduc Charles, II, 429.
WATTIGNIES : victoire de Jourdan à Wattignies, II, 84-86.
WEIROTHER (général) : III, 261.
WELLESLEY (Arthur). Voyez WELLINGTON (Lord).
WELLESLLEY (marquis de) : ministre, III, 395.
WELLINGTON (Lord) : chasse Junot du Portugal, III, 340.
— Renvoyé en Portugal, 375.
— En chasse Soult, 376, 377.
— Entre en Espagne ; résiste à Talavera ; se retire en Estrémadure, 375-379.
— Son plan de défense ; se cantonne à Torrès Vedras, 399, 400, 403-408.
— Oblige Masséna à battre en retraite, 414, 415.
— S'empare de Ciudad Rodrigo et de Badajoz, 435-437.
— Vainqueur à Salamanque ; occupe, puis évacue Madrid, IV, 3, 4.
— Nommé généralissime ; accule les Français aux Pyrénées, 34-36.
— Bat Soult à Toulouse, 100.
— Signe le traité du 25 mars 1815, 140.
— Occupe la Belgique en 1815, 153, 155, 159.
— Bat Ney aux Quatre-Bras, 162, 163.
— Vainqueur à Waterloo, 164-173.
— Marche sur Paris, 182.
— Négocie avec les délégués des Chambres, 184-186, 189, 190, 191.
— Régularise l'occupation, 195.
— Modère les exigences de la Prusse, 206, 207.
— Refuse d'intervenir dans le procès de Ney, 215.
— 292.
— Représente l'Angleterre au congrès de Vérone, 308.
— Chef du ministere, 398, 399.
— S'inquiète de l'expédition d'Alger, 420, 421.
— En lutte contre les wighs, 473.
— Tombe, 492.
— Rentre au ministère, V, 187.
WERNECK (général) : battu par Hoche, II, 445.
WESEL : I, 175.
WESTERMANN : I, 318.
— Envoyé à Dumouriez, 360.
— Son rôle de négociateur, 367, 368.
— Part qu'il prend à la guerre de Vendée, II, 112, 114.
— Impliqué dans le procès des Dantonistes : son jugement, 192.
— Son exécution, 198-200.
WESTPHALIE (royaume de) : sa formation, III, 309, 314, 315.

— IV, 23, 28, 33.
— Le roi Jérôme chassé de Cassel, 47, 48.
Whitworth (Lord) : ambassadeur en France, III, 203, 204, 205.
Wilberforce : sa motion pacifique, II, 332.
— Provoque l'abolition de la traite des Noirs, IV, 127.
Wimpfen (général) : commande les fédérés de l'Ouest ; est battu près de Vernon ; sa proposition aux chefs Girondins, II, 31.
Winzingerode : prend part à l'invasion de 1814, IV, 73, 74.
Wissembourg : I, 458.
— Les Austro-Prussiens expulsés des lignes de Wissembourg, II, 94-96.
Wittgenstein (général russe) : battu près de Polotsk, III, 458.
— Harcèle la retraite de la Grande armée, 478, 479.
— L'attaque au passage de la Bérézina, 481-484.
Wolfe-Tone : émissaire des Irlandais-Unis, II, 424, 425.
Worms : I, 373.
— II, 96.
Wrède (de) : battu à Hanau, IV, 55.
Würmser : son succès sur les Vosges et à l'entrée de l'Alsace, II, 87.
— Menace Strasbourg, 88.
— Repoussé par Hoche près de Frœschwiller ; sa retraite au delà du Rhin, 94-96.
— Envoyé au secours de Mantoue ; enlève Brescia et pousse sur Mantoue, 413, 415.
— Battu à Castiglione, 416.
— Vaincu derechef sur la Brenta ; court s'enfermer dans Mantoue, 417.
— Ses sorties, 420.
— 426, 427.
— Ses derniers efforts pour sauver la ville ; capitule ; attitude de Bonaparte envers lui ; avis qu'il donne à son vainqueur, 433, 434.
Würtemberg : érigé en royaume, III, 267.
Wurtemberg (prince de) : attaque Paris en 1814, IV, 80, 265.

Y

Yeu (île d') : le comte d'Artois y amène les émigrés, II, 370, 392.
— Son échec, 392, 393.
York (duc d') : s'empare de Valenciennes, II, 42, 43.
— Assiège Dunkerque, 80.
— Vainqueur près de Landrecies, 208.
— Battu par Pichegru, 209.
— Rappelé de Hollande, 324.
— Battu par Brune, évacue la Hollande, III, 51-53.
York (comte d') : commande le contingent prussien de la grande armée ; sa défection, IV, 13, 14.
— Arme la vieille Prusse, 15.
Ypsilanti (prince) : insurge la Moldavie, IV, 288, 289.
Ypres : I, 290.
— II, 207.
— Assiégé et pris par Pichegru, 209, 213.

Z

Zach : chef d'état-major de Mélas; Pris à Marengo, III, 119, 120.

Zéa Bermudez : ministre espagnol, IV, 367.
Ziethen, général prussien : IV, 157.
Zollverein (le) : IV, 400.
— V, 76.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

PLACEMENT DES GRAVURES

DE L'HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS 1789 JUSQU'A NOS JOURS

TOME I

Mirabeau..... titre
La Fayette..... 176
Vergniaud..... 418

TOME II

Danton..... titre
Robespierre..... 230
Hoche..... 344

TOME III

Carnot..... titre
Bonaparte..... 58
Bonaparte (avec le petit chapeau)..... 151
Austerlitz..... 263

TOME IV

Napoléon..... titre
Montereau..... 71
Waterloo..... 172
Louis XVIII..... 193

TOME V

Louis-Philippe..... titre
Le départ..... 108
Assaut de Constantine..... 126
Guizot..... 274

TOME VI

Napoléon III..... titre
Prise de Malakof..... 145
Bataille de Solférino..... 233

TOME VII

Thiers..... titre
Bataille de Coulmiers..... 240
Gambetta..... 337

FIN DU TOME HUITIÈME ET DERNIER.

3951-85. — Corbeil. Typ. Crété